

# CAHIER TECHNIQUE DES ACTIONS

*COMMUNE*

*DE MARIPA-SOULA*

Convention d'application de la Charte  
du Parc amazonien de Guyane

2016-2018





## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>2</b>
<b>AVANT-PROPOS .....</b>	<b>3</b>
<b>Méthode d'élaboration et mise en œuvre des actions .....</b>	<b>5</b>
<b>Carbet de transmission des savoir-faire traditionnels Wayana-Teko du village de Cayodé ....</b>	<b>6</b>
<b>Développement de l'activité d'agro-transformation à Maripa-Soula à travers une démarche collective .....</b>	<b>18</b>
<b>Création et animation d'un marché municipal dans le bourg de Maripa-Soula .....</b>	<b>40</b>
<b>Infrastructures bois, filière bois d'œuvre et gestion forestière durable .....</b>	<b>52</b>
<b>Amélioration de la gestion des déchets prenant en compte les demandes locales et la construction d'une vision de long terme .....</b>	<b>68</b>
<b>Accompagnement de l'arrivée du service public d'électricité dans les écarts du Haut Maroni et soutien aux initiatives alternatives en zones non desservies .....</b>	<b>84</b>
<b>Les rendez-vous éco-citoyens du haut Maroni .....</b>	<b>96</b>
<b>Marché artisanal du Maroni .....</b>	<b>110</b>
<b>Programme « Sud Guyane Entreprendre » : .....</b>	<b>124</b>
<b>Projet d'évolution du dispositif expérimental « Microprojets Sud Guyane » et préfiguration d'une Coopérative d'Activités et d'Emplois (CAE).....</b>	<b>124</b>
<b>Appui technique et financier aux Associations du Territoire communal.....</b>	<b>140</b>
<b>Création du sentier des cascades de Gobaya Soula .....</b>	<b>160</b>
<b>Mise en place d'une démarche jeunesse sur la commune de Maripa-Soula .....</b>	<b>178</b>

---

## AVANT-PROPOS

Dans le cadre de la mise en œuvre de la charte du Parc amazonien de Guyane sur le territoire de la commune de Maripa-Soula, l'équipe municipale et l'équipe du Parc amazonien (représentée localement par la Délégation Territoriale du Maroni) ont fait le choix de concourir au développement local durable et adapté du territoire tout autant qu'à l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants.

Les actions choisies et préparées avec l'équipe municipale reflètent cet engagement.

Elles visent en effet d'une part à accompagner le **développement d'activités économiques locales et durables** dans les différentes filières en création, telles qu'autour de la filière agro-alimentaire avec *le développement de l'activité d'agro-transformation à Maripa-Soula à travers une démarche collective*, le soutien à la filière bois au travers de l'action *Infrastructures bois, filière bois d'œuvre et gestion forestière durable*, par le soutien à l'artisanat local depuis la transmission des savoirs faire artisanaux (*carbet de transmission des savoir-faire artisanaux à Cayodé*) à la création de débouchés (*Marché artisanal du Maroni*) ou encore en soutenant le développement de la destination touristique Maripa-Soulienne au travers de la *Création du sentier des cascades de Gobaya Soula*. Le soutien à l'activité économique passe également par l'accent mis sur l'accompagnement des porteurs de projets (*Programme « Sud Guyane Entreprendre »*), ainsi que sur la jeune population Maripa-Soulienne en quête d'un avenir professionnel au travers de la *Mise en place d'une démarche jeunesse sur la commune*, initiative portée par le Conseil Régional et mise en œuvre par le Centre des ressources politique pour la ville de Guyane (CRPV).

Une autre part importante du travail partenarial de la Mairie et du Parc amazonien réside dans le souci commun de permettre la **mise en place d'infrastructures et services fonctionnels, adaptés au contexte local**. Les deux projets phares que sont *l'Accompagnement de l'arrivée du service public d'électricité dans les écarts du Haut Maroni et soutien aux initiatives alternatives en zones non desservies* et *l'Amélioration de la gestion des déchets prenant en compte les demandes locales et la construction d'une vision de long terme* participent à cet objectif, autant que la réflexion autour des *infrastructures bois* et la *Création et animation d'un marché municipal dans le bourg de Maripa-Soula*, offrant une opportunité à la fois de débouché et d'accès aux produits de qualité essentiels pour les habitants de la commune.

Une autre dimension essentielle de la mission du Parc amazonien réside également dans son **engagement à préserver et valoriser la diversité culturelle et la transmission des savoirs et savoirs faire sur les territoires**. Ainsi, au-delà de la filière artisanale, le *carbet de transmission des savoirs-faire artisanaux à Cayodé* ainsi que d'autres constructions de carbet soutenues sur le Haut-Maroni sont autant d'actions visant à favoriser et accompagner des initiatives de sensibilisation et de transmission des savoirs et savoir-faire locaux entre générations.

Cet engagement se traduit aussi par le **soutien qu'apportent la Mairie et le PAG au tissu associatif** Maripa-Soulien en faisant le choix d'offrir ensemble un *appui technique et financier aux associations du territoire communal*.

Enfin, les actions du Parc amazonien sur la commune de Maripa-Soula reflètent l'importance que prennent dans la charte les enjeux liés à **la connaissance, la protection et la valorisation du patrimoine naturel** : Les programmes et protocoles de recherche, la co-construction de mesures de gestion durable des ressources, l'important travail de police de l'environnement et de participation à la lutte contre l'orpaillage illégal, ainsi que la sensibilisation des publics à l'environnement et au développement durable au travers d'activités d'éducation et d'évènements (*Les rendez-vous éco-citoyens du Haut-Maroni*)... constituent en effet autant d'actions de mise en œuvre sur le territoire communal des objectifs fixés par la charte du Parc amazonien de préservation de l'écosystème forestier et des interactions entre l'homme et le milieu naturel.

Le Président du Conseil d'administration du Parc amazonien de Guyane  
Claude SUZANON

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Claude Suzanon', with a long horizontal stroke extending to the left.

Le Directeur de l'Etablissement public  
Gilles KLEITZ

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gilles Kleitz', with a long horizontal stroke extending to the right.

---

## Méthode d'élaboration et mise en œuvre des actions

Les documents présentés ci-dessous constituent les fiches techniques détaillées des actions inscrites dans la convention d'application de la charte février 2016- février 2018 entre la Mairie de Maripa-Soula et le Parc amazonien de Guyane.

La liste des actions à privilégier pour cette première convention d'application de la charte 2016-2018 avait tout d'abord été discutée entre les équipes de la Mairie et du Parc amazonien, selon leurs intérêts, capacités et priorités respectives, puis arrêtées conjointement en février 2015.

S'en est suivi un important exercice de **co-construction des projets**, mené de manière partenariale, concerté et dans un dialogue continu entre la Mairie, le Parc amazonien et les acteurs concernés. Cette phase de construction a été l'occasion d'asseoir des relations de confiance entre les partenaires et des méthodes de travail partagées, tant avec la Mairie qu'au sein de l'établissement public du Parc amazonien de Guyane.

Des commissions mixtes élus-techniciens de la Mairie ont ensuite validé le contenu des fiches techniques détaillées. La validation de la signature de la convention le 25 novembre 2015 par le Conseil Municipal, puis sa signature en février 2016 par M. Serge Anelli, Maire de Maripa-Soula, et M. Claude Suzanon, Président du Parc amazonien de Guyane, ont permis de marquer le coup d'envoi de ce programme d'actions.

La convention d'application et son programme d'actions ont une **vocation programmatique**. Il ne s'agit pas d'une démarche contractuelle avec obligation de financement, mais bien d'une **feuille de route opérationnelle et technique** que la Mairie et le Parc s'engagent à mettre en œuvre, où budgets, ressources humaines et chronogrammes constituent des éléments estimatifs. Le travail effectif de planification mois après mois et d'attribution de ressources budgétaires et humaines constitue **une étape ultérieure**.

Afin d'assurer une dynamique et un suivi de ce programme d'actions de la convention d'application qui s'étale sur deux ans (4 février 2016 – 4 février 2018), **un comité de pilotage et un mécanisme de rapportage** vont être mis en place. Ils s'appuieront sur les outils développés par le Parc (logiciel EVA, rapports d'avancement) et la Mairie, ainsi que sur les outils de suivi et évaluation de chaque action.

En fin de convention, un **rapport d'avancement et d'évaluation** sera également produit afin de nourrir la réflexion autour de la convention suivante.

## Carbet de transmission des savoir-faire traditionnels Wayana- Teko du village de Cayodé



## ANTECEDENTS ET CONTEXTE

### *Situation relative à la transmission des savoir-faire sur le Haut-Maroni et au village de Cayodé*

De moins en moins de jeunes (adolescents et adultes) originaires des villages du Haut Maroni maîtrisent les savoir-faire artisanaux de leurs communautés. Certains de ces savoirs permettent pourtant de fabriquer des outils utilisés encore aujourd'hui lors des tâches quotidiennes, comme par exemple, pour la transformation de produits issus de l'abattis en aliments (couac, cassave) ou pour préparer le cachiri pour les fêtes locales. D'autres, les plus menacés, concernent les tâches qui se sont modernisées au travers de l'utilisation d'outils récents tels que la chasse et la pêche (élaboration d'arcs et flèches).

Le constat de ces évolutions sur les villages du Hauts-Maroni se traduit par l'émergence d'une **volonté locale de sauvegarder et de transmettre ces savoirs, autant de la part des anciens que de la part de certains jeunes**. Un carbet de transmissions est en cours de finalisation sur le village d'Antecume Pata. Les détenteurs locaux de ces savoir-faire dans les villages (les « sachants » ou « experts »), vont pouvoir y enseigner leurs connaissances aux jeunes du village via l'aide de l'association GADEPAM, de la Direction des affaires culturelles (DAC) et du Parc amazonien de Guyane.

Les carbets de transmission sont conçus selon les techniques traditionnelles (structures en bois locaux et toit en feuilles de Waï). Ce sont les sachants qui en sont les principaux instigateurs avec l'appui des jeunes du village pour réaliser la construction. La construction de ces carbets représente donc, en soi, une action de transmission des savoir-faire traditionnels.

A Cayodé, tout comme à Antecume Pata, les habitants perçoivent l'urgence de transmettre ces savoir-faire aux jeunes générations. En effet, il n'y a plus que 3 personnes qui maîtrisent correctement les techniques de tressage de vannerie dans le village. Récemment, une d'entre elles est devenue aveugle et pourra difficilement transmettre ses connaissances aux nouvelles générations. Cela représente une préoccupation pour les jeunes qui craignent la disparition de ces techniques et la difficulté que cela représenterait dans leur vie quotidienne.

Les jeunes adultes du village sont prêts à s'investir, bénévolement, pour la construction du carbet, dédié à l'enseignement de ces savoir-faire.

### *Situation locale pour le portage et la réalisation de la construction du carbet*

A Cayodé, il existe une jeune association (« Wayana-Teko ») qui s'est positionnée comme interlocuteur sur ce projet. Cette association a besoin d'être accompagnée pour assurer la maîtrise d'ouvrage du projet (définition du projet, recherche de financement, suivi du dossier) car elle n'est pas encore assez bien structurée (organisation, capacités techniques et de gestion) pour mener à bien un projet en totale autonomie.

Il existe localement des personnes (porteurs de savoirs et personnes ayant la volonté d'apprendre) qui souhaitent s'investir bénévolement sur le projet de construction du carbet. Les ressources naturelles nécessaires à la construction peuvent être collectées dans des zones plus ou moins éloignées du village (1 à 6 h de pirogue).

Les apports extérieurs nécessaires sont donc du carburant et quelques outils nécessaires à la collecte des matériaux et à la construction.

## JUSTIFICATION

Constatant que les savoir-faire traditionnels du Haut-Maroni sont de moins en moins maîtrisés par les jeunes des communautés locales et qu'une volonté forte a été manifestée au sein même des habitants de Cayodé pour continuer à les garder vivants, une action doit être mise en place avant qu'il ne soit trop tard.

Il est courant de voir des communautés autochtones perdre tout ou partie de leurs savoir-faire traditionnels. Dans le cas du Haut Maroni, beaucoup d'artisanats utilitaires pourraient être, à terme, remplacés par l'achat de produits provenant des commerçants se trouvant sur la rive surinamaïse. La majorité de ces produits est importée de l'étranger et présente un coût écologique élevé. De plus, les produits modernes ne correspondent pas aux besoins qualitatifs pour une production de cachiri.

Autre point important à signaler : le dialogue intergénérationnel. Celui-ci est mis à mal entre une jeunesse ayant passé beaucoup de temps (pour sa scolarité) hors du territoire et les « anciens » qui n'ont connu que la vie sur le Haut-Maroni.



Dans ce contexte, l'appui à une initiative locale en faveur de la transmission du patrimoine culturel Wayana et Teko prend tout son sens. Le Parc possède une importante expérience dans l'appui à la création/réfection d'infrastructures traditionnelles, sous différentes formes (lieux collectifs type Tukusipan, carbets de transmission, etc.) orientés à la transmission de savoirs et savoir-faire. Ce type de projets nécessitent un accompagnement de proximité soutenu, mais articulent plusieurs facteurs clés de succès à court et moyen termes :

- Projets collectifs, basés sur la participation de jeunes et anciens autour d'un objectif commun et facilitant donc la transmission, le dialogue et la communication ;
- Projets s'orientant à renforcer les compétences des associations locales, tant au niveau organisationnel que au niveau technique, du suivi financier et administratif. Cela permettra à la majorité des associations accompagnées de mieux se structurer et donc d'être mieux en mesure de jouer leurs rôles dans les différents villages, pour dynamiser la vie locale au travers de différents projets et initiatives ;
- Projets « ramenant » de nouvelles opportunités d'activités pour un large public autour de la transmission de savoirs et savoir-faire. L'amplitude des thématique pouvant être traitées dans ce lieu de transmission est extrêmement vaste (patrimoine culturel matériel, patrimoine culturel immatériel, activités « plus » masculines ou féminines, autres types de formations, etc.) ;
- Projets permettant de mettre en place des mécanismes de transmission intergénérationnelle, rémunérée (activités périscolaires et autres) et non-rémunérée (actions de transmission).

L'efficacité sur le long terme de ce genre de projet dépendra de l'animation réalisée autour du carbet par les porteurs de projets, les anciens/sachants, les partenaires ainsi que du niveau d'appropriation de cet espace par les membres des villages. En ce sens, un travail d'animation important sera mené par les partenaires.

Quand le carbet de transmission sera fini, plusieurs publics seront visés de manières différentes :

- les jeunes enfants (activités périscolaires), de manière régulière
- Les adolescents lors des vacances scolaires, de manière ponctuelle
- Les jeunes adultes et les adultes, de manière régulière

Les cours seront à chaque fois mis en place au travers d'exercices pratiques reprenant la manière classique utilisée pour enseigner traditionnellement.

Concernant la conception du Carbet de Cayodé, la situation est la suivante :

- 1) Une association existe (« Wayana-Teko »), mais il faut l'accompagner, avec l'APROSEP, pour l'aider à se structurer afin de pouvoir porter le projet techniquement ;
- 2) Les volontaires pour la construction du carbet manquent de moyens matériel et financier ;
- 3) Les matériaux de construction pouvant être fournis localement se situent tous loin du village et vont nécessiter aux moins 3 ou 4 voyages pour être collectés.

Ce qui pourra être réalisé pour répondre à ces problématiques consiste à :

- 1) Apporter un appui et une formation-action (formulation du projet, recherche de financement, tâches administratives, suivi du projet et des échéances, etc.) à l'association Wayana-Teko (Parc amazonien)
- 2) Fournir le matériel et les fonds nécessaires afin de permettre la récupération des matériaux (Parc, Collectivité territoriale de Guyane et APROSEP pour le portage financier)
- 3) Aider à la logistique ponctuelle et/ou la mise à disposition de matériel (mule) ou aide humaine (Parc, Mairie)

L'action est envisagée par l'équipe projet en différentes phases :

1. Construction du carbet de transmission selon les techniques locales
2. Préfiguration des ateliers de transmission des savoir-faire relatifs à l'artisanat avec les habitants de Cayodé impliqués
3. Organisation et mise en place des ateliers sur les thématiques priorisées par les habitants impliqués
4. Identification et articulation avec les canaux de distribution locaux et régionaux

Enfin, il est rappelé que :

- L'accompagnement du projet de carbet de transmission de Cayodé a été jugé prioritaire dans le cadre de l'élaboration de la convention d'application de la charte par l'équipe municipale de la Mairie de Maripa-Soula. Il s'inscrit dans le Programme de politique générale de la Mairie : axe 1 : Assurer le bien-être des habitants, sous-

axe 8 : promouvoir la culture et les festivités (et dans une moindre mesure sous axe 5 : création d'emploi et d'activité)

- Il s'inscrit dans les orientations suivantes de la charte :
  - OR II-1-2 et OB II-1-2 « Favoriser un libre accès aux sources patrimoniales ».
  - OR II-2-1 « Soutenir les initiatives et l'action culturelle locale ».
  - OR II-2-2 « Proposer des outils de médiation culturelle ».
  - OR III.2.3 « Renforcer la capacité des acteurs du développement économique local ».
  - OR III.2.4 « Faciliter la structuration de filières locales de produits et services de qualité »
  - OR III.2.5 « Promouvoir des activités économiques et des pratiques respectueuses de l'environnement et des hommes ».
- Au niveau du Contrat d'objectifs, le projet s'intègre dans la déclinaison 3.4 : Soutien à l'activité économique locale, dont valorisation des patrimoines culturels et des savoir-faire artisanaux.

Précisons enfin que cette action s'inscrit dans la démarche partenariale du Parc amazonien avec la DAC sur la mise en place des « écoles Wayana-Apalāi ». D'autres partenaires pourraient aussi être intéressés à s'intégrer dans la seconde phase du projet pour soutenir, si le besoin est exprimé localement, une partie des ateliers de transmission.

## OBJECTIFS

### Objectif Général :

Dynamiser la transmission des savoir-faire traditionnels au village de Cayodé entre les porteurs de savoirs et les jeunes générations

### Objectifs spécifiques :

- 1) Accompagner les habitants de Cayodé dans la construction d'un carbet, dédié à la réalisation d'ateliers de transmission des savoir-faire locaux
- 2) Accompagner l'association Wayana-Teko dans l'exécution technique du projet
- 3) Appuyer la mise en place des activités de transmission (vie du carbet et organisation des cours)

## RESULTATS et PRODUITS

- 1.1. Carbet de transmission construit et fonctionnel (permettant la transmission des savoirs et savoir-faire)
- 2.1. Association Wayana Teko renforcée dans ses capacités de mise en œuvre de projet
- 2.2. Association Wayana Teko accompagnée pour renforcer ses capacités administratives et de gestion
- 3.1. Préfiguration des activités de transmission

2015	Carbet de transmission
2016-2017	Règlement intérieur définissant de manière participative l'organisation de la vie du carbet Mise en place régulière de formations (cours, périscolaires et autres)

## ACTIVITES

### 1.1. Carbet de transmission construit et fonctionnel

- 1.1.1. Etablissement devis et budget
- 1.1.2. Collecte des poteaux
- 1.1.3. Préfiguration du partenariat avec la commune
- 1.1.4. Rédaction des demandes de subvention
- 1.1.5. Collecte des matériaux de charpente
- 1.1.6. Collecte des feuilles de Waï
- 1.1.7. Achats et suivi des dépenses
- 1.1.8. Construction

### 2.1. Association Wayana Teko renforcée dans ses capacités de mise en œuvre de projet

- 2.1.1. Validation du choix du portage
- 2.1.2. Partage et validation de a liste de matériel avec l'association
- 2.1.3. Animation collecte matériaux
- 2.1.4. Formations / actions

### 2.2. Association Wayana Teko accompagnée pour renforcer ses capacités administratives et de gestion

- 2.2.1. Appui conventionnement avec APROSEP
- 2.2.2. Partage et validation dossier demande de subvention
- 2.2.3. Aide à la rédaction des rapports de suivi et de justification des subventions
- 2.2.4. Accompagnement sur les besoins administratifs divers

### 3.1. Préfiguration des activités de transmission

- 3.1.1. Echange avec les membres de l'association, le porteur de projet, les « sachants » et les jeunes du village
- 3.1.2. Animation de la réflexion sur les possibles modalités de mise en place des ateliers et propositions
- 3.1.3. Echange avec parties prenantes sur la vie du carbet (Mairie, DAC, Rectorat, groupe de femme, etc.)
- 3.1.4. Rédaction de la deuxième phase de la vie du projet (intégration du groupe de femme)

## PUBLIC(S) CIBLE(S)/ BENEFICIAIRES

### Bénéficiaires directs :

- Anciens, détenteurs des savoir-faire (Yamos, Yalalé) : Ils auront un lieu dédié à leurs savoirs et savoir-faire où ils pourront à la fois exercer et rassembler le matériel nécessaire et les enseigner.
- Jeunes et jeunes adultes. Une quinzaine de volontaires se sont manifestés depuis le début du montage/suivi du projet (uniquement des hommes non scolarisés) et bénéficieront des enseignements. Ce sont les principaux soutiens moraux du projet au niveau du village. Ils ont témoigné un grand intérêt lors de la venue de l'équipe parc dédiée au suivi du projet. Ils se sont engagés à fournir une aide bénévole lors de la construction de ce carbet.
- Groupe de femmes – activité de perlerie. Ce groupe est suivi par l'association ADER, il a été évoqué (lors de discussions Parc-ADER) à plusieurs reprises de réfléchir à son intégration dans la phase post-construction.
- Scolaires et périscolaires. La Mairie et le directeur de l'école de Cayodé s'étaient déjà entendus pour mettre en place des ateliers pédagogiques sur l'artisanat traditionnel. Le carbet de transmission tiendra parfaitement son rôle en accueillant ces activités. Néanmoins, de nombreux éléments sont encore à régler avant que les cours aient lieu dans un cadre acceptable.

### Bénéficiaires indirects :

- Habitants de Cayodé : L'artisanat traditionnel étant avant tout un artisanat utilitaire, tout le monde pourra en bénéficier.
- Communauté wayana-teko en général : Le carbet permettra une sauvegarde des savoirs et savoir-faire.
- D'autres futurs utilisateurs pourront bénéficier de la création de ce carbet dans le cadre d'ateliers de transmission (liés au patrimoine culturel matériel et immatériel des Wayanas-Tekos) et lors d'animations locales.

## IMPACTS / BENEFICES ET DURABILITE

### Culturel :

- Création et mise en œuvre d'outils (infrastructure, organisation, cours de formation, etc.) permettant de sauvegarder certains savoirs et savoir-faire traditionnels. Actuellement, il n'y a plus que deux personnes qui connaissent les techniques de vanneries traditionnelles dans le village.  
A terme, le nombre de « sachants » pourra augmenter et éventuellement voir émerger une modernisation des techniques de production (comme le fait actuellement Minestelli sur Antecume Pata).
- Réappropriation de leur culture par les jeunes autour d'activités permettant l'installation d'un dialogue avec les anciens et une meilleure connaissance de leur histoire. Cela est un point crucial du projet car il est courant d'entendre les habitants se plaindre du peu de communication entre « jeunes » et « anciens ».
- Première étape pour rendre visible et positionner les produits artisanaux de Cayodé au niveau local et régional.

### Social :

- Amélioration du dialogue entre « jeunes » et « anciens ». En effet, c'est une problématique souvent décrite par les habitants du Haut Maroni. Les générations n'arrivent plus à discuter entre elles. Ce projet, grâce à une volonté partagée peut permettre une amélioration de la cohésion intergénérationnelle.
- Valorisation sociale de l'activité artisanale.
- Amélioration des capacités de l'association « Wayana-Teko » en accompagnant la formalisation du projet au niveau administratif. Cette association a des statuts lui permettant d'agir sur plusieurs thématiques et, selon son président, elle doit pouvoir monter des actions sur tout type de sujet aux bénéfices des habitants du village. Le projet de construction du carbet de transmission est un moyen d'améliorer les capacités de l'association à porter des activités complexes.
- Appui à la création d'un esprit de groupe autour des produits artisanaux de Cayodé, voire intégrer la démarche entreprise actuellement par l'association ADER autour d'un groupe de femmes faisant de la perlerie.

### Economique :

- Création d'activités rémunérées.
- De plus, à moyen terme, la vente de la production d'artisanat que les élèves produiront pourra être envisagée, permettant ainsi d'améliorer les revenus familiaux, ainsi que de faciliter un fonctionnement autonome des activités impulsées autour du carbet de transmission.

## ANALYSE DES RISQUES et CONTRAINTES

Risques et difficultés	Réponses proposées
1) Non implication des personnes s'étant déclarées volontaires.	1) Veiller à ce que le coordinateur (Yamos) et le président de l'association, rappellent les avancées du projet aux participants pour maintenir le niveau de motivation
2) Risque d'une utilisation des donations de matériels non conforme aux engagements	2) Réaliser une fiche d'engagement moral tripartite au moment du transfert du matériel
3) « Sachants » ne souhaitant plus s'impliquer dans le projet après la construction du Carbet	3) Essayer, autant que faire se peut, de trouver un moyen de donner un statut officiel aux « sachants »
4) Risque de disputes au sein du village concernant le devenir des productions ayant eu lieu pendant les cours	4) Anticiper, avant la finition du Carbet, ces problématiques par l'organisation de réunion publique (avec objectif de créer une charte de bonne usage du carbet)
5) Risque de demande de rémunération des transmetteurs	5) Rappeler que le projet est mis en place suite à la demande des sachants et apprenants. Certaines activités pourront être rémunérées (périscolaire, activités spécifiques) et d'autres devront se mettre en place dans le cadre de la transmission artisanale, de manière bénévole, entre les sachants et les jeunes déjà identifiés
6) Capacités à mesurer/évaluer les enseignements acquis par le public des apprenants	

	<p>comme motivés. Cette contrainte sera analysée, discutée et surmontée au travers de la préfiguration de la seconde phase du projet.</p> <p>6) Un système d'évaluation quantitatif et qualitatif sera mis en œuvre lors de la seconde phase. Sur cette première phase, une partie spécifique des actions d'évaluation du projet se centrera sur l'évaluation de l'apprentissage des jeunes du village concernant les techniques de constructions traditionnelles.</p>
--	--

## ORGANISATION ET MODE OPERATOIRE (pour la phase 1)

- Association Wayana-Teko : Porteur du projet (administratif et technique)
- Yamos Kutaka : pilote et détenteur de savoirs
- Parc amazonien : Appui administratif, technique et financier
- Mairie : Appui financier (à posteriori de la construction du Carbet)
- APROSEP : Appui administratif pour l'achat du matériel
- Direction des Affaires Culturelles : Appui pédagogique (à posteriori de la construction du Carbet) et financier (si possible)
- Collectivité Territoriale de Guyane : Appui financier

Au niveau du village de Cayodé, Yamos est le responsable technique du projet. Le portage administratif officiel est effectué par l'association Wayana-Teko dont le président est Etulamo. Ils sont responsables de gérer les volontaires ainsi que les équipes de récolte de matériaux de construction. Ils sont les garants de la bonne utilisation du matériel qui leur sera donné afin de réaliser récolte et construction, mais aussi garant de la construction du carbet.

Le Parc suit et appuie l'association et le coordinateur au niveau local pour les aider à obtenir le matériel nécessaire pour la construction du carbet. Eventuellement, il les accompagnera dans l'organisation et la planification des tâches. Il effectuera un suivi pour appuyer l'association Wayana-Teko pour veiller à ce que ses membres gagnent en capacité de montage et de suivi de projet.

La Mairie prêtera un moyen de locomotion terrestre (mule) afin d'apporter les matériaux de construction du dégrad jusqu'au terrain d'implantation du carbet, mais aussi (à posteriori) appuiera la mise en place des activités périscolaires avec l'école primaire.

L'APROSEP, avec le concours des agents du Parc basés à Cayenne, sera le relai sur le littoral pour acheter le matériel et garantir la légalité des achats. L'acheminement sera éventuellement à la charge du Parc.

La DAC sera conviée à participer à la formalisation et mise en œuvre des cours et autres activités de transmission (phase 2 et 3).

## COMMUNICATION ET DIFFUSION

La communication autour du projet doit se concentrer autour de trois axes :

- Le projet est voulu et réalisé par les habitants du village Cayodé pour eux-mêmes.
- L'intérêt d'un tel projet dépasse le cadre du village et impactera l'ensemble de la communauté du Haut-Maroni
- Les différents partenaires viennent en appui et ne sont, ni à l'origine du projet, ni les porteurs de projet

Plusieurs types de médias et de canaux de diffusion de l'information seront mobilisés :

- Outils Parc : Lettre d'information, rapport d'activité, site internet, Facebook etc. L'information devra être transmise au service communication du Parc par Claire COULY ou Olivier SIMON. Dans les deux cas le coordinateur local ou/et le président de l'association Wayana Teko devront être informés des messages qui seront diffusés. Il est nécessaire d'avant tout communiquer sur les actions abouties sauf dans le cadre d'appel à partenariat.
- Outils mairie : Lettre d'information, site internet, Facebook. Le Parc, le coordinateur et/ou l'association se chargeront de relayer les informations à l'équipe communication de la mairie.
- Outils partenaires : Idem

De manière plus générale, les différentes parties prenantes pourront transmettre les informations ayant été validées collectivement, aux différents médias « classiques », c'est-à-dire journaux (spécialisés ou non), sites d'information, réseaux thématiques, etc.

## SUIVI ET EVALUATION

### Interne (Parc) :

**Suivi :** Agents Parc

**Evaluation ex-Ante :** On peut considérer ce présent document comme l'évaluation (diagnostic et définition des objectifs ci-dessus, janvier-février 2015).

**Evaluation mi-parcours** (septembre-octobre 2015) : Faire un point sur les étapes concernant la récolte des matériaux de construction pour savoir si les délais d'exécution et de finition du carbet seront respectés. Et/ou redéfinir un calendrier et un appui en fonction des problématiques constatées.

**Evaluation ex-Post** Juillet 2016 (date de fin de convention), rédaction d'un bilan comprenant :

- évaluation quantitative et qualitative : analyse de l'exécution des différentes étapes par rapport au calendrier initial. Diagnostic des grandes différences. Bilan des dates et chiffres clés (dont indicateurs). Diagnostic de la capacité de l'association et de sa capacité à gérer et animer le ou les projets collectifs identifiés autour du carbet
- évaluation cognitive : rédaction d'un questionnaire semi-directif destiné aux principaux participants. Il permettra de comprendre et d'améliorer les tâches de « bases » à l'exécution de ce type de projet (transmission de l'information, répartition des rôles, respect des rôles préétablis, etc.). Etablissement d'un document de préconisation méthodologique. Il permettra également d'évaluer l'appréhension par les participants de la capacité de l'association à gérer et animer la suite du projet.

L'évaluation Ex-post se fera selon la méthodologie suivante :

- Une réunion de clôture avec l'association, le coordinateur, les agents du Parc fléchés et un agent de l'APROSEP, afin d'évaluer, selon les critères définis, l'avancée du projet.
- Un atelier d'évaluation participatif avec les volontaires. Le but étant d'analyser le processus de construction du carbet et de relever les points forts et les difficultés rencontrées, ainsi que l'état de l'association et sa capacité à gérer et animer la suite du projet.

**Indicateurs de suivi/évaluation** (voir Cadre logique)

## CHRONOGRAMME PREVISIONNEL MENSUEL

Objectifs spécifiques	Resultat/produits	Activités	Pilotage	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
I. Accompagner les Habitants de Cayodé dans la construction d'un carbet dédié à la réalisation d'ateliers de transmission des savoir-faire locaux	1.1 Carbet de transmission construit et fonctionnel	1.1.1. Etablissement devis et budget	Fanny + Olivier													
		1.1.2. Collecte des poteaux	Externe													
		1.1.3. Préfiguration du partenariat avec la commune	Fabien													
		1.1.4. Rédaction des demandes de subvention	Fanny													
		1.1.5. Collecte des matériaux de charpente	Externe + Felix													
		1.1.6. Collecte des feuilles de Waï	Externe + Felix													
		1.1.7. Achats et suivi des dépenses	Fanny + Olivier													
		1.1.8. Construction	Olivier + Felix													
II . Accopagner l'association Wayana-Teko dans l'exécution technique du projet	2.1 Association Wayana-Teko renforcée dans ses capacités de mise en œuvre de projet	2.1.1. Validation du choix du portage	DEV													
		2.1.2. Partage et validation de a liste de matériel avec l'association	DEV + externe													
		2.1.3. Animation collecte matériaux	Ext.+ Felix + Olivier													
		2.1.4. Formations / actions	Olivier													
	2.2 Association Wayana-Teko accompagnée pour renforcer ses capacités administratives et de gestion	2.2.1. Appui conventionnement avec APROSEP	Fanny													
		2.2.2. Partage et validation dossier demande de subvention	Fanny + Olivier													
		2.2.3. Aide à la rédaction des rapports de suivi et de justification des subventions	Olivier + Fanny													
		2.2.4. Accompagnement sur les besoins administratifs divers	Olivier													
III. Appuyer la mise en place des activités de transmission (vie du carbet et organisation des cours)	3.1 Préfiguration des activités de transmission	3.1.1. Echange avec les membres de l'association, le porteur de projet, les « sachants » et les jeunes du village	Claire + Olivier													
		3.1.2. Animation de la réflexion sur les possibles modalités de mise en place des ateliers et propositions														
		3.1.3 Echange avec parties prenantes sur la vie du carbet	Claire + Olivier													
		3.1.4. Rédaction de la deuxième phase de la vie du projet (intégration du groupe de femme)	Claire + Olivier													

## ESTIMATION DE LA CONTRIBUTION DES PARTENAIRES

Sources de financement								
Parc amazonien		Mairie		Collectivité Territoriale de Guyane		Partenaire B		TOTAL (€)
Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	
1200 €	73 H/J soit 10950 €	0	5 H/J soit 750 €	3000	0			<b>15 900 €</b>

\* incluant fonctionnement, investissement et intervention



## CADRE LOGIQUE

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement vérifiables
<b>Objectif général</b> <i>(finalité, objectif global, objectif de DD)</i>	Faciliter la transmission des savoir-faire artisanaux traditionnels au village de Cayodé entre les porteurs de savoirs et les jeunes générations	1-Mise en place du Carbet
<b>Objectif(s) spécifique(s)</b> <i>(objectifs de développement du projet)</i>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Accompagner les habitants de Cayodé dans la construction d'un carbet, dédié à la réalisation d'ateliers de transmission des savoir-faire locaux</li> <li>2) Accompagner l'association Wayana-Teko dans l'exécution technique du projet</li> <li>3) Appuyer la mise en place des activités de transmission (vie du carbet et organisation des cours)</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1 – Respect du calendrier préétablie</li> <li>2 - Santé de l'association W-T</li> <li>3 - Etablissement d'un planning et d'un contenu pédagogique</li> </ol>
<b>Résultats (produits)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1.1. Carbet de transmission construit et fonctionnel</li> <li>2.1. Association Wayana Teko renforcée dans ses capacités de mise en œuvre de projet</li> <li>2.2. Association Wayana Teko accompagnée pour renforcer ses capacités administratives et de gestion</li> <li>3.1 Préfiguration des activités de transmission</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1-Degré d'avancement de la construction du carbet</li> <li>2-Nombre de personnes ayant participé à la construction</li> <li>3-Nombre d'heures de formation dispensées</li> <li>4-budget et degré d'équilibre du budget de l'association</li> <li>5-Nombre de participants et de réunions organisées</li> <li>6-Degré d'intégration des participants par groupe</li> </ol>



## Développement de l'activité d'agro-transformation à Maripa-Soula à travers une démarche collective



## ANTÉCÉDENTS ET CONTEXTE

L'agro-transformation est une voie de valorisation des ressources agricoles d'un territoire. Elle est aussi un levier reconnu d'amélioration des revenus issus de l'agriculture pour les producteurs.

Sur le Haut Maroni, la transformation des produits de l'abattis est à l'origine à but alimentaire (la transformation du manioc amer en couac permet sa consommation et sa conservation) et culturel (pâte pinda, jus de canne pour les fêtes et levée de deuil). Outre leur forte valeur patrimoniale, les produits transformés traditionnels sont aujourd'hui commercialisés suite aux évolutions socio-économiques des populations (augmentation de la population non agricole). De plus, avec un système agraire en pleine mutation où certains producteurs sédentarisent une partie de leur abattis traditionnel (itinérant), de nouveaux produits agricoles apparaissent, comme les fruits par exemple. Ces nouvelles productions sont à l'origine de nouvelles transformations.

Plus d'une vingtaine de produits transformés, traditionnels et « nouveaux », ont été recensés par le Parc en 2014. L'agro-transformation, déjà très présente au sein des ménages agricoles représente un potentiel plus important encore aujourd'hui pour ces ménages. Cependant de nombreux facteurs limitent son développement, pour les principaux :

- De faibles capacités d'investissement en matériel plus performants
- Des filières insuffisamment structurées où la rencontre offre/demande n'est pas toujours optimale
- Un accompagnement technique et administratif des producteurs insuffisants.

Dans ce contexte, le Dispositif de Professionnalisation des Agriculteurs du Haut Maroni, porté par le CFPPA de Matiti, accompagne depuis 2013 cette dynamique de transformation et de valorisation des produits de l'abattis en travaillant sur le conditionnement, le marketing et la structuration de micro filières de vente. Les résultats sont encourageants : les produits gagnent constamment en visibilité et sont maintenant vendus localement à l'Office du Tourisme et dans une épicerie locale ainsi que lors d'événements locaux et régionaux (marché artisanal de Maripasoula, Salon régional de l'agriculture, Salon du tourisme,). Les producteurs se retrouvant très régulièrement autour de cette dynamique, un noyau dur s'est peu à peu constitué. En parallèle, le Parc amazonien, conscient du potentiel de l'agro-transformation en tant qu'activité économique porteuse de développement local, s'intéresse de près à son essor. L'étude réalisée en 2013 dans le cadre d'un stage, « L'accompagnement des activités d'agro-transformation comme levier de développement local » a confirmé l'importance de la transformation au sein de ménages agricoles tout en explorant des perspectives d'appuis possibles, dont la création d'un atelier collectif de transformation à la fois comme outil de production et comme support de formation.

L'ensemble des actions permet au bout de 2 ans de dégager quelques chiffres, ainsi que des éléments de perspective en termes de volumes de production :

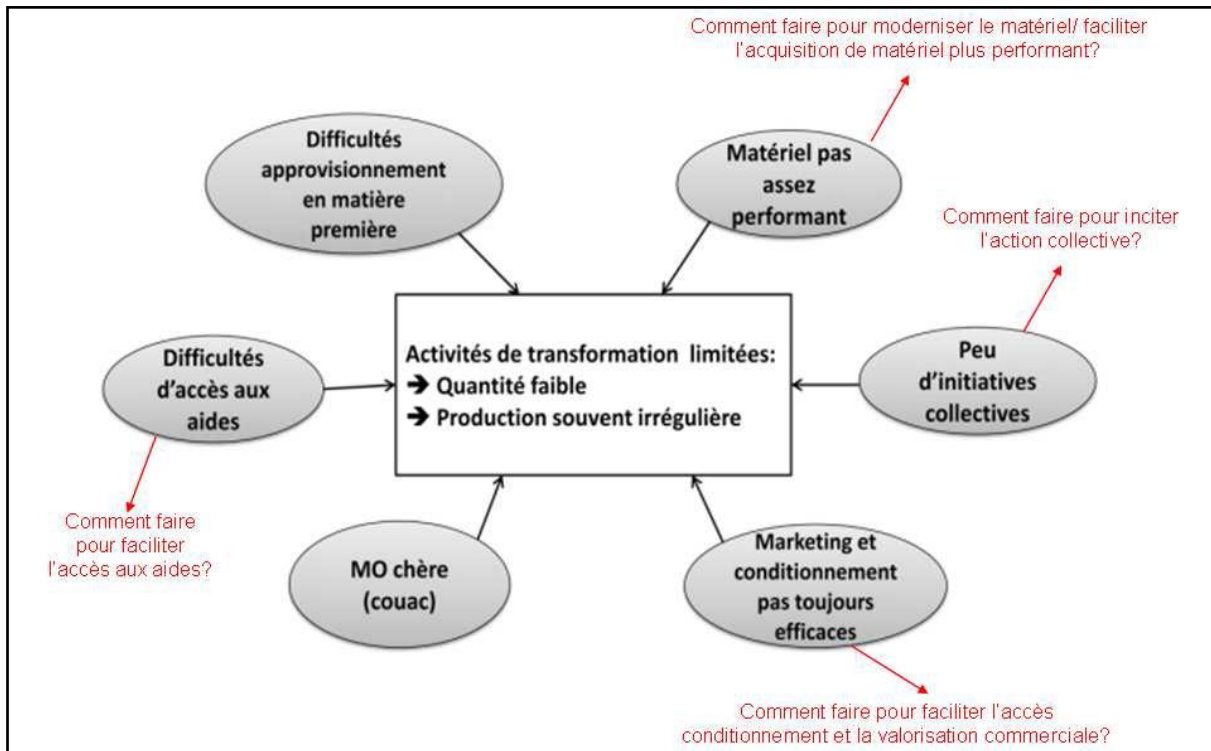
- 20 produits agro-transformés recensés
- 20 espèces (fruits, tubercules) servent de matière première (principalement issue de l'abattis)
- 1500 arbres à venir en production dans les 4 ans (vergers plantés)
- Quelques chiffres économiques : volumes, chiffres d'affaire etc. (cf. annexes 2)

## JUSTIFICATION

En 2013, dans le contexte de développement et accompagnement de l'activité d'agro-transformation par le dispositif du Centre de Formation Professionnelle et Promotion Agricole de Matiti (CFPPA), le Parc a recruté un stagiaire afin d'identifier les contraintes et difficultés de cette filière qui débute. Le rapport fourni a permis de poser un diagnostic (cf. schéma ci-dessous) et plusieurs problématiques.

Un an plus tard, le projet de développement de la filière par une approche **collective** fait sens et suscite l'intérêt de tous les acteurs. En effet, elle apporte des solutions à plusieurs freins identifiés, d'un point de vue matériel (infrastructure, matériel) et technique.

Extrait du rapport Adèle Vernoux-Octobre 2013 : « Contraintes et difficultés du développement de l'agro-transformation sur le territoire (Parc amazonien) »



Par ailleurs, le développement de micro-filières de production et de vente a entraîné un engouement des agrotransformateurs qui voient l'intérêt de transformer les produits de l'abattis. Leurs moyens individuels restant limités, le projet de mutualiser les moyens de production et de se structurer apparaît comme une opportunité.

Le Parc amazonien et le CFPPA, forts de leur expérience, ont fourni les éléments de diagnostic et de compréhension de la filière agroalimentaire à la commune qui a adhéré au projet. La commune a en particulier souhaité mettre à disposition certaines ressources matérielles et humaines dont elle disposait.

### Stratégies mises en œuvre

Le cœur du projet est la mise en place d'une démarche collective au sein d'un groupe d'agro-transformateurs, bien qu'une certaine forme de structuration existe déjà autour du CFPPA.

La démarche collective se justifie à de nombreux égards :

- Mutualisation des moyens (techniques, matériels et financiers)
- Gain en visibilité dans l'approche de commercialisation des produits
- Complémentarité de compétences
- Structuration de la filière

Ce projet co-construit doit également permettre de mieux répartir les compétences des acteurs locaux pour venir appuyer techniquement et administrativement les producteurs. Il se décline sur un pas de temps d'environ 3 ans. Cela ne constitue que la première étape d'une démarche amenée à évoluer sur les prochaines années, dans le cadre de la structuration progressive et continue de la filière agricole et en particulier la filière agroalimentaire à Maripa-Soula.

Parmi les objectifs de la démarche collective, la création d'un outil de production aux normes et bien équipé est centrale. L'aménagement d'une infrastructure de type atelier de transformation à usage collectif doit permettre aux agro-transformateurs d'augmenter leur capacité de production et servir de support à de la formation pour l'amélioration de compétences.

### Méthode de travail.

La méthode de travail consiste à co-construire un projet adapté aux besoins des agro-transformateurs.

La démarche collective vise à apporter des réponses pour la production et pour la commercialisation.

Cela repose sur 3 piliers :

- Formation : améliorer les compétences/connaissances transversales nécessaires à une production et une commercialisation de qualité (procédés de transformation, sécurité, hygiène, gestion des prix et des stocks etc.)
- Animation : accompagner le groupe des usagers du local dans l'ensemble des actions qu'ils sont amenés à réaliser, en particulier en termes d'organisation collective et de structuration.
- Équipement : à la fois support de formation et outils de travail, l'équipement (infrastructures + matériel) vient doublement renforcer les capacités des producteurs.

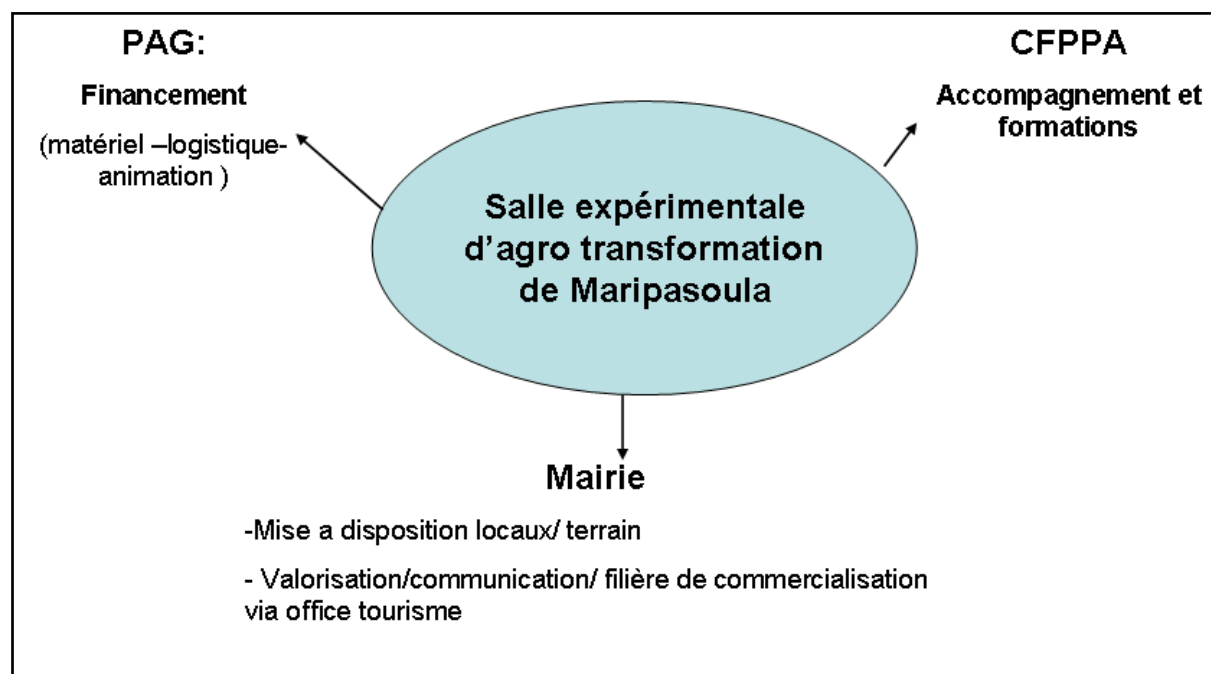
Le projet nécessite la participation/présence/soutien de tous les partenaires auprès des agro-transformateurs, en rapport avec leurs compétences respectives.

Notons que les bénéficiaires ne sont pas uniquement le noyau dur des agrotransformateurs, mais également les personnes ayant une activité agroalimentaire, les jeunes en formation, etc.

#### *Degré de participation des acteurs et bénéficiaires dans la formulation du projet.*

4 acteurs principaux :

Le trinôme institutionnel Parc+Mairie+CFPPA et les agrotransformateurs.



**Pilotage global du projet :** Sarah Ayangma (SDD), Fabien Pons-Moreau (DTM), Mirta Tani (DTM), Equipe CFPPA Maripa-Soula. Animation opérationnelle à Maripasoula : Mirta Tani (DTM), Equipe CFPPA Maripa-Soula

**Articulation fonctionnelle :** Juliette Daniel (Commission agricole Mairie de Maripa-Soula), Fabien Pons-Moreau (DTM), Pierre-Henri Bouyer (mairie de Maripa-Soula - UFAD)

Par ailleurs, dans une perspective de projet de territoire, tout acteur susceptible de contribuer au projet sur le plan technique et/ou financier sera bienvenu pour participer à la mise en œuvre du projet (CCOG/Pole d'Agrotransformation de l'Ouest Guyanais – PAOG -, Collectivité Territoriale de Guyane, associations locales etc.).

Les agro-transformateurs interviennent à toutes les étapes du projet, à la fois en tant que bénéficiaires et à la fois en tant que co-constructeurs du projet. Ce sont eux qui feront évoluer le projet au fur et à mesure de leur progression vers une autonomisation.

**Rattachement de ce projet aux orientations des différentes politiques publiques et priorités institutionnelles**

Acteurs	Axes / objectifs
<b>Mairie de Maripasoula</b>	Programme de politique générale, Axe 1 : Assurer le bien-être des habitants, sous axe 5 : La création d'emploi et d'activité.
<b>La Collectivité Territoriale de Guyane</b>	<p>Les thématiques du projet se rattachent à différentes mesures du Plan de Développement Rural de Guyane (PDRG). De manière directe, elles sont liées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Domaine prioritaire 3A (PDRG) : Améliorer la compétitivité des producteurs primaires en les intégrant mieux dans la chaîne agroalimentaire au moyen des programmes de qualité, en conférant une valeur ajoutée aux produits agricoles, et par le biais de la promotion sur les marchés locaux et des circuits d'approvisionnement courts, des groupements de producteurs et des organisations interprofessionnelles.</li> <li>- Sous mesure 4.2 : Aide aux investissements dans la transformation, la commercialisation et/ou le développement de produits agricoles</li> </ul>
<b>La CCOG</b>	<p>Développement Economique : Installation de service de proximité dans les zones qui en sont dépourvues:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Par l'étude, la programmation, la construction et gestion de tout immobilier industriel, commercial, tertiaire, agricole, artisanal et touristique favorisant l'installation d'entreprises ainsi que la création d'emplois.</li> <li>- Par le transfert d'expérience et d'expertise du PAOG.</li> </ul>
<b>CFPPA de Macouria</b>	<p>Ce projet, en tant qu'outil de développement et de formation, s'inscrit dans 4 des 5 missions d'un établissement d'enseignement agricole comme le CFPPA de Macouria :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La formation initiale et continue</li> <li>- Le développement et l'expérimentation</li> <li>- L'animation rurale et la coopération internationale</li> <li>- Le développement territorial</li> </ul>
<b>Parc amazonien de Guyane</b>	<p>OR III-2-3 : Renforcer la capacité des acteurs du développement économique local OR III-2-4 : Faciliter la structuration de filières locales de produits et services de qualité</p>

## OBJECTIFS

### Objectif général :

Les familles d'agro-transformateurs de Maripasoula améliorent leur qualité de vie d'un point de vue social et économique.<sup>1</sup>

### Objectifs spécifiques :

1. Co-construire le projet localement (institutions et agro-transformateurs), de manière consensuelle entre toutes les parties prenantes, permettant ainsi d'améliorer la coordination et d'optimiser les apports de chacun des partenaires du projet.
2. Améliorer les conditions et les capacités de production individuelles et collectives du secteur d'agro-transformation

<sup>1</sup> Ce projet s'inscrit dans un premier temps sur un calendrier d'actions 2015/2017 avec des perspectives à l'horizon 2020.

de la commune de Maripa-Soula, permettant ainsi aux agro-transformateurs d'atteindre un niveau de productivité et de rentabilité répondant à des demandes de marché qui ouvrent la possibilité d'améliorer leurs revenus.

3. Améliorer les capacités de négociation et de commercialisation individuelles et collectives des agro-transformateurs de Maripa-Soula, permettant de diversifier et d'améliorer les activités et débouchés actuels.

#### Objectifs transversaux :

- Mobiliser/échanger des compétences dans les réseaux locaux et régionaux (entre techniciens et entre agro-transformateurs)
- Développer la filière agricole globale sur la commune de Maripasoula (activité économiques, circuits courts, marché avec vente de produits, programmes alimentaires, initiation au métier, ateliers de démonstration etc.)

## RESULTATS / PRODUITS et ACTIVITES

Résultats/ Produits attendus	Activités
<b>1.1 Voyage d'étude permettant d'affiner les besoins et priorités des agro-transformateurs réalisés</b>	1.1.1 Établir une grille des besoins identifiés + fiches projets des producteurs 1.1.2 Validation par les agriculteurs 1.1.3 Identifier les personnes ressources pour les besoins recensés 1.1.4 Prise de rendez-vous et élaboration d'un planning 1.1.5 Organisation de la logistique 1.1.6 Réalisation du voyage d'étude 1.1.7 Élaboration d'un compte rendu 1.1.8 Réunion d'analyse du voyage avec les agriculteurs et première analyse pour le choix de machines (choix de 2 ou 3 process)
<b>1.2 Fiche projet co-construite de manière consensuelle</b>	1.2.1 Retour sur les besoins/difficultés en général identifiés (cf. enquête agro-transformateurs 2014) + besoins et volontés en termes de collectif (type de local, gouvernance, équipements/aménagements etc.) + Réunions de partage d'expérience et enrichissement du projet + résultats du voyage d'étude 1.2.2 Capitalisation et synthèse des données existantes : stages, enquêtes, etc. (en faire un document qui soit diffusable, référencé et base de référence pour la suite du projet) + Conclusions du voyage 1.2.3 Rédaction du projet (Parc +CFPPA + mairie+groupe d'agro-transformateurs) + validation 1.2.4 Articulation avec les partenaires + recherche de financements + présentation du projet V1 aux partenaires potentiels (financiers) 1.2.5 Définition d'un Comité de Pilotage (COFIL) et d'un calendrier de suivi et d'évaluation : partenaires + représentants des agro-transformateurs.
<b>1.3 Réalisation d'une expertise sur le type de local adapté à mettre en place sur la commune</b>	1.3.1 Rédaction d'un cahier des charges détaillé 1.3.2 Temps de réalisation d'une expertise avec recherche de différents scénarios 1.3.3 Présentation de l'expertise et partage/validation par les partenaires pour décision(s) sur les suites à donner (choix des scénarios)
<b>1.4 Analyse du coût du scénario et validation du budget définitif</b>	1.4.1 Validation du budget



	1.4.2 Présenter le projet à destination des autres institutions/collectivités pour recherche de financements
<b>2.1 Local à usage collectif pour l'agro-transformation acquis, mis aux normes et en fonctionnement selon le scénario retenu suite à l'expertise</b>	<p>2.1.1 Prendre contact avec les différentes personnes pour les normes à respecter</p> <p>2.1.2 Visiter les locaux existants proposés par la Mairie et/ou autres options (cf. scénarii)</p> <p>2.1.3 Réunion avec les agriculteurs pour le choix définitif du local</p> <p>2.1.4 Contre Visite du local avec un expert (Matiti ou autre cf référents existants transmis par PAOG)</p> <p>2.1.5 Acquisition et contrat + définitions des responsabilités partagées</p> <p>2.1.6 Travail sur la mise en place du local (mise aux normes, travaux, fonctionnement, traitement des déchets, besoin en compétences etc.)</p> <p>2.1.7 Visite du local avec les services concernés pour obtenir le « permis d'exploitation » par la Commission de sécurité et d'accessibilité de la Mairie et autres organismes compétents (DAAF)</p> <p>2.1.8 Travail sur le fonctionnement (électricité, eau, produits de ménage, produits complémentaires nécessaires à l'agro-transformation, personnel ?, etc.)</p>
<b>2.2 Machines pour des produits priorités acquises et en fonctionnement</b>	<p>2.2.1 Analyse des processus de productions et description technique + matérielle (diagrammes)</p> <p>2.2.2 Choix des produits</p> <p>2.2.3 Identification des machines les mieux adaptées</p> <p>2.2.4 Négociation et organisation avec micro-projet et autres sources de financement</p> <p>2.2.5 Validation du choix des machines</p> <p>2.2.6 Demande de devis</p> <p>2.2.7 Achat des machines</p> <p>2.2.8 Recherche de convention pour usage des matériels dans cuisines centrales de la commune</p> <p>2.2.9 Formation à l'utilisation (agro-transformateurs et techniciens)</p> <p>2.2.10 Entretien des machines (défini et assuré selon convention liée au matériel microprojet)</p> <p>2.2.11 Installation des machines/matériel dans le local</p> <p>2.2.12 Prospective sur les machines plus sophistiquées (transformations traditionnelles notamment)</p>
<b>2.3 Organisation collective pour l'utilisation du local d'agro-transformation définie et accordée entre les producteurs et les partenaires</b>	<p>2.3.1 Identification des différents éléments à intégrer dans le règlement</p> <p>2.3.2 Réunions collectives pour élaborer le règlement interne et définir le mode de fonctionnement</p> <p>2.3.3 Signature du règlement et mode de fonctionnement</p> <p>2.3.4 Lancement officiel de la salle (inauguration)</p> <p>2.3.5 Recrutement d'un « animateur »</p>
<b>2.4 Agrotransformateurs formés pour améliorer la qualité de la production (une fois</b>	<p>2.4.1 Définition des besoins de formation</p> <p>2.4.2 Choix des formateurs</p>

<b>les produits et machines priorités)</b>	<p>2.4.3 Elaboration des modules et des supports de formation</p> <p>2.4.4 Convention avec les organismes formateurs / formateurs, si ce n'est pas internalisé par Matiti (voir également outils Parc comme microprojet)</p> <p>2.4.5 Réalisation des formations (minimum 4 par an)</p> <p>2.4.6 Suivi post formation</p>
<b>2.5 Techniciens encadrant le projet formés régulièrement pour gain de compétences, suivi et bonne adéquation avec besoins des agro-transformateurs</b>	<p>2.5.1 Mise à niveau régulière des techniciens (technique, méthodologie etc.)</p> <p>2.5.2 Formation spécifique de l'animateur</p> <p>2.5.3 Rencontre/échanges avec d'autres professionnels (techniciens, experts etc.)</p>
<b>3.1 Conditionnement des produits agro-transformés optimisé</b>	<p>3.1.1 Réévaluation en termes de conditionnement (types, différenciation par type/gamme de produits, besoin sur les prochaines années, méthodologie actuelle pour les commandes et méthodologie idéale, etc.)</p> <p>3.1.2 Travail sur des partenariats : Association des Agro-transformateurs de l'ouest (OAT), Fédération des Maisons Familiales Rurales (FMFR)/MFR Mana, Pôle d'Agro-transformation de l'ouest (PAOG)</p> <p>3.1.3 Identification et négociation avec les fournisseurs</p> <p>3.1.4 Passer les commandes</p> <p>3.1.5 Acheminement jusqu'à Maripa-Soula</p> <p>3.1.6 Stockage</p> <p>3.1.7 Réflexion technique sur la possibilité de consigner certains pots (en lien avec les points de vente locaux).</p> <p>3.1.8 Exploration des pistes de partenariat avec « Délices Amazonie » et/ou « Toko Toko » (réunions, présentation du catalogue, organisation d'une dégustation, etc.)</p> <p>3.1.9 Élaboration d'une fiche méthodologique pour l'achat collectif pérenne</p>
<b>3.2 Image collective définie par les agro-transformateurs et mise en œuvre</b>	<p>3.2.1 Réunion de présentation et discussion</p> <p>3.2.2 Ateliers de travail sur la proposition de noms pour le groupe d'agro-transformateur et la préparation d'un nouveau logo (2 ou 3)</p> <p>3.2.3 Choix d'un nom</p> <p>3.2.4 Travail technique sur l'élaboration du logo et des étiquettes pour les différents produits (3 réunions/ateliers)</p> <p>3.2.5 Réunion pour choisir le logo et les différents types d'étiquettes</p> <p>3.2.6 Choix d'un ou des représentants du groupe dans les séances de discussion/COPIL</p>
<b>3.3 Catalogue des produits agro-transformés de Maripasoula élaboré et diffusé</b>	<p>3.3.1 Identification des produits que les agro-transformateurs souhaitent intégrer au catalogue</p> <p>3.3.2 Création de fiches produits (photos+fiche technique)</p>

	<p>3.3.3 Élaboration du catalogue (graphisme + organisation par gammes de produits.)</p> <p>3.3.4 Validation du catalogue par les agro-transformateurs</p> <p>3.3.5 Impression</p> <p>3.3.6 Distribution / diffusion</p>
<p><b>3.4 Système de commercialisation actuel mieux structuré et nouveaux canaux de commercialisation mis en places (Dans une seconde phase du projet, un point de vente sera mis en place à l'atelier de transfo)</b></p>	<p>3.4.1 Structuration de l'offre physique actuelle</p> <p>3.4.2 Négociation avec les points de vente dont restauration collective</p> <p>3.4.3 Création du linéaire à installer dans les points de vente locaux</p> <p>3.4.4 Élaboration des éléments de communication à mettre en place sur les linéaires</p> <p>3.4.6 Impression des éléments de communication</p> <p>3.4.7 Installation des linéaires + éléments de communication dans les points de vente partenaires</p> <p>3.4.8 Suivi du fonctionnement et aide à l'organisation</p> <p>3.4.9 Prospection de débouchés externes au territoire</p> <p>3.4.10 Réflexion sur le système de vente par correspondance</p> <p>3.4.11 Réflexion sur la création d'un point de vente à l'atelier de transformation</p>
<p><b>3.5 Participation à des salons permettant d'augmenter les volumes commercialisés (marché artisanal + un ou deux autres évènements)</b></p>	<p>3.5.1 Élaboration d'un roll-up du groupe d'agro-transformateurs (logos+nom) et d'un autre présentant la démarche entreprise</p> <p>3.5.2 Organisation des agro-transformateurs pour la participation aux évènements</p> <p>3.5.3 Participation aux évènements (marché artisanal, marché agricole, etc.)</p>
<p><b>3.6 Capacités de gestion des agro-transformateurs améliorées</b></p>	<p>3.6.1 Élaboration du plan de formation</p> <p>3.6.2 Élaboration des modules de formation</p> <p>3.6.3 Formation en comptabilité de base</p> <p>3.6.4 Formation sur la définition des prix</p> <p>3.6.5 Formation en administration de base (gestion d'un planning, etc.)</p>
<p><b>3.7 Capacités collectives pour la mise en œuvre de démarches collectives améliorées</b></p>	<p>3.7.1 Préparation des ateliers de réflexion sur les bénéfices de la démarche collective couplée au travail individuel (logo, achat collectif...)</p> <p>3.7.2 Réalisation de 2 ateliers minimum par an</p> <p>3.7.3 Actions à mettre en place suite aux ateliers (achats en commun, commercialisation, traitement des déchets etc.)</p> <p>3.7.4 Échanges avec d'autres associations</p>

## LIVRABLES

### Synthèse des principaux livrables du projet

2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Voyage d'étude des agro-transformateurs au PAOG</li> <li>- Expertise pour la mise en place d'un local à usage collectif adapté</li> <li>- Du matériel performant (acquis via microprojets entre autres)</li> <li>- Un plan de formation sur 2 ans pour le renforcement des capacités des producteurs/agro-transformateurs</li> <li>- Rédaction d'un document de synthèse (fiches producteurs notamment + projets individuels et motivations pour le collectif)</li> </ul>
------	--

<b>2016</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un local aux normes</li> <li>- Un plan de fonctionnement du local (compétences nécessaires, budget prévisionnel, règlement intérieur)</li> <li>- Le recrutement d'un animateur/responsable du local</li> <li>- Formation continue des agro-transformateurs</li> </ul>
<b>2017</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une identité collective en cours de définition</li> <li>- Formation continue des agro-transformateurs</li> <li>- Appropriation croissante de l'outil (régularité, autonomie etc.)</li> <li>- Élargissement et consolidation des réseaux de vente</li> </ul>

## PUBLIC(S) CIBLE(S)

Le public visé est, dans un premier temps, **le groupe pilote des 15 agro-transformateurs** qui gravitent autour du CFPPA depuis 2 ans. Le but est de créer une dynamique à partir de ce groupe, et d'encourager la démarche auprès de **l'ensemble des agro-transformateurs**. Les moyens matériels et techniques n'ont pas vocation à être l'exclusivité d'un groupe réduit de personnes. Les modalités d'accès, de partage aux moyens font partie des activités à réaliser, afin de généraliser la démarche au plus grand nombre.

Ces agriculteurs, tous professionnels, suivent régulièrement des formations depuis plusieurs années. Ils sont dans la tranche d'âge 40-60 ans, avec une majorité de femmes. Ce sont des personnes qui transforment régulièrement des produits traditionnels et qui depuis peu s'essayent à des nouveaux produits. Ce sont des personnes qui expriment aujourd'hui le besoin d'améliorer leurs capacités de production, de réduire la pénibilité de leur travail, d'être plus performant.

Par ailleurs, en tant qu'atelier à vocation pédagogique, différentes personnes pourront bénéficier de l'outil : **les jeunes en formation au collège, les professionnels de la restauration dans le cadre de formation dédiée etc.**

## IMPACTS / BENEFICES ET DURABILITE

Pour les agro-transformateurs, les améliorations attendues sont nombreuses à court terme, comme à moyen terme.

A court terme :

- Amélioration des conditions d'hygiène de production
- Gain en qualité du produit
- Professionnalisation avec formation à l'usage de nouveaux matériels
- Augmentation du volume de production
- Diminution de la pénibilité du travail

A moyen/long terme :

- Un outil de production efficace == > gain en productivité
- Gain en visibilité dans les réseaux de commercialisation
- Diversification de production
- Rentabilité croissante de l'activité agricole
- Gain en compétences
- Autonomisation

Pour les autres bénéficiaires (jeunes, territoire) :

- Support de formation professionnelle pour les jeunes adultes
- Outil innovant sur un territoire en développement => modèle pour d'autres
- Structuration de la filière et valorisation des savoir-faire

## ANALYSE DES RISQUES et CONTRAINTES

Principaux risques, difficultés et contraintes	Réponses prévues pour neutraliser, gérer ou limiter ces difficultés/risques.
<p><b>Liés à l'isolement du territoire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps de livraison effective du local équipé susceptible de perturber l'émergence de la dynamique collective</li> <li>- Estimation précise des coûts d'installation difficile (prégnance du coût de transport)</li> </ul> <p><b>Liés au contexte de production</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Régularité de l'approvisionnement en matières premières pour satisfaire la demande de nouveaux marchés</li> </ul> <p><b>Liés aux compétences disponibles sur le territoire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion et entretien du matériel</li> <li>- Gestion du local</li> <li>- Autonomisation de la démarche limitée par les capacités de gestion des agro-transformateurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un plan de formation et d'un programme d'animation/accompagnement pré-livraison du local équipé</li> <li>- Recherche d'un lieu alternatif provisoire permettant de réaliser des formations avec le matériel (cuisine centrale du collège et/ou de l'internat)</li> <li>- Instauration d'une certaine souplesse budgétaire dans les possibilités de réaffectation des fonds de l'enveloppe générale au sein des différentes actions du projet</li> <li>- Plan d'accompagnement à l'intensification agro-écologique de la production par le dispositif de professionnalisation des agriculteurs du Haut Maroni (formations techniques, expérimentations, accompagnement de porteurs de projets)</li> <li>- Travail sur la maîtrise d'un calendrier des productions + développement de méthodes technologiques de conservation (surgelation/congélation de matière première)</li> <li>- Formations techniques pour accompagner la montée en compétence des agents en charge de la maintenance (services techniques de la mairie, agent du Parc ou d'un autre prestataire) + formation de base des usagers de la salle</li> <li>- Service après-vente et intervention sur Maripa-Soula comme critère de sélection du fournisseur</li> <li>- Autonomisation progressive par la mise en place d'un plan de formation en collaboration avec les acteurs locaux (CFPPA, Organisme de formation Equinoxe)</li> <li>- Identification de « leaders » avec une meilleure formation de base comme relais au sein du groupe</li> </ul>

## ORGANISATION ET MODE OPÉRATOIRE

- Parc : Pilotage + animation
- Mairie : Appui + soutien logistique et politique
- Partenaire : CFPPA co-pilotage + formation
- Partenaire : DAAF (financement)
- Partenaires potentiels, déjà contactés : Conseil Régional/Collectivité Territoriale de Guyane, CCOG, PAOG, Chambre d'agriculture
- Autres partenaires potentiels : selon les opportunités et appels à projets.

Objectifs	Résultats/ Produits attendus	Equipe projet (Parc)	Commentaires	Equipe projet externe	Commentaires
I. Co-construire le projet de manière consensuelle avec les parties prenantes	1.1 Voyage d'étude permettant d'affiner les besoins et priorités des agro-transformateurs réalisé	SA + FPM + MT	animation opérationnelle + appui pilotage + articulation fonctionnelle	CFPPA	pilotage
	1.2 Fiche projet co-construite de manière consensuelle	SA + FPM + MT	animation opérationnelle + co-pilotage + articulation fonctionnelle	CFPPA + Mairie	pilotage
	1.3 Réalisation d'une expertise	SA + MT	animation opérationnelle	CFPPA + Mairie	Appui animation
	1.4 Analyse du coût du scénario et validation du budget définitif	SA+MT+FPM	pilotage	CFPPA+ Mairie	co-pilotage
II. Améliorer les conditions et capacités de production individuelles et collectives du secteur agrotransformation	2.1 Local collectif pour l'agro-transformation acquis, mis aux normes et en fonctionnement	SA + FPM + MT	animation opérationnelle + co-pilotage + articulation fonctionnelle	CFPPA + Mairie	pilotage + animation fonctionnelle
	2.2 Machines pour des produits priorités acquises et en fonctionnement	SA + FPM + MT (+MG)	animation opérationnelle + pilotage + articulation fonctionnelle	CFPPA	appui pilotage
	2.3 Organisation collective pour l'utilisation du local d'agro-transformation définie et accordée entre les producteurs et les partenaires	SA + MT	animation opérationnelle + pilotage	CFPPA + Mairie	co-pilotage
	2.4 Agrotransformateurs formés pour améliorer la qualité de la production (une fois les produits et machines priorités)	MT + SA	appui pilotage	CFPPA	pilotage + animation fonctionnelle
	2.5 Formation des encadrants	MT+SA+FPM			
III. Améliorer les capacités de	3.1 Conditionnement des produits agro-transformés optimisé	MT	animation opérationnelle	CFPPA	pilotage

commercialisation et de négociation individuelles et collectives					
	3.2 Image collective définie par les agro-transformateurs et mise en œuvre	MT	animation opérationnelle	CFPPA	appui pilotage
	3.3 Catalogue des produits agrotransformés de Maripasoula élaboré et diffusé	MT + GJ	animation opérationnelle + conception de supports	CFPPA	appui pilotage
	3.4 Système de commercialisation actuel mieux structuré et nouveaux canaux de commercialisation mis en places (Dans une seconde phase du projet, un point de vente sera mis en place à l'atelier de transfo)	MT	animation opérationnelle	CFPPA	co-pilotage + animation fonctionnelle
	3.5 Participation à des salons permettant d'augmenter les volumes commercialisés (marché artisanal + un ou deux autres événements)	MT + SA	animation opérationnelle + pilotage	CFPPA	co-pilotage + animation fonctionnelle
	3.6 Capacités de gestion des agro-transformateurs améliorées	MT	co-animation	CFPPA	pilotage + animation fonctionnelle
	3.7 Capacités collectives pour la mise en œuvre de démarches collectives améliorées	MT + SA + FPM	animation opérationnelle + pilotage + articulation fonctionnelle	CFPPA	co-pilotage

Pour le bon déroulé de la mise en place de ce projet puis de l'atelier, il convient de constituer un comité de pilotage qui se réunisse régulièrement (cf activité 1.2.5). Ce comité intègre des membres des 4 groupes d'acteurs impliqués, dont un ou des représentants des agro-transformateurs.

Par ailleurs, le mode de gestion qui sera choisi pour l'atelier entrainera *de facto* un mode de fonctionnement/suivi déterminé (Conseil d'Administration par exemple).

## COMMUNICATION ET DIFFUSION

Plusieurs types de médias et de canaux de diffusion de l'information seront mobilisés :

- Outils Parc : Lettre d'information, rapport d'activité, site internet, Facebook etc. L'information devra être transmise au service communication du Parc. Le groupe d'agro-transformateurs devra être informé des messages qui seront diffusés. Il est nécessaire d'avant tout communiquer sur les actions abouties sauf dans le cadre d'appel à partenariat.
- Outils mairie : Lettre d'information, site internet, Facebook. Le chef de projet et/ou le groupe d'agro-transformateurs se chargeront de relayer les informations à l'équipe communication de la mairie.
- Outils partenaires : Idem

De manière plus générale, les différentes parties prenantes pourront transmettre les informations ayant été validées collectivement, aux différents médias « classiques », c'est-à-dire journaux (spécialisés ou non), sites d'information, réseaux thématiques, etc.

## SUIVI ET EVALUATION

Il faudrait définir un COPIL : Parc amazonien + Mairie + CFPPA + représentant des agro-transformateurs, pour le réunir + partenaires intéressés et régulièrement faire l'état d'avancement du projet, sur la base des indicateurs. En interne au Parc, les rôles ont été définis précisément.

Des indicateurs de suivi ont été déterminés, quantitatifs (Qn) et qualitatifs (Ql):

### Objectif général :

Indic 1 (Qn) : nombre d'agro-transformateurs utilisant le local

Indic 2 (Qn): somme chiffre d'affaire des agro-transformateurs

Ou [somme chiffre d'affaire des agro-transformateurs/ somme chiffre d'affaire initial] (taux)

Indic 3 (Ql) : degré d'autonomie et capacité de la structure collective gérant le local

### OS1 :

Indic 1.1 (Ql) : degré d'intégration des participants au choix des machines et du local

Indic 1.2 (Ql) : degré de satisfaction des participants (agro-transformateurs+Parc+partenaires) sur le choix des machines et du local

Indic 1.3 (Qn): taux de financement du projet par acteurs

### OS2 :

Indic 2.1 (Ql): local mis en utilisation (acquis, équipé, mis aux normes et utilisé)

Indic 2.2 (Qn) : nombre d'agro-transformateurs + techniciens ayant reçu l'intégralité des formations / nombre total (taux)

Indic 2.3 (Qn): coût ou nombre des machines en fonctionnement

Indic 2.4 (Ql) : règlement rédigé en concertation avec les usagers

### OS3 :

Indic 3.1 (Qn) : quantité de produits agro-transformés mis en stockage optimisé

Indic 3.2 (Ql) : degré de satisfaction des agro-transformateurs concernant l'image collective

Indic 3.3 (Qn) : nombre de produits catalogués

Indic 3.4 (Qn) nombre et capacité des points de vente

Indic 3.5 (Qn) : nombre d'ateliers réalisés et taux de participation



## CHRONOGRAMME PRÉVISIONNEL

Objectifs spécifiques	Résultats/ Produits attendus	Activités	Responsable	2015												2016											
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
I. Co-construire le projet	1.1 Voyage d'étude permettant d'affiner les besoins et priorités des agro-transformateurs réalisé	1.1.9 Établir une grille des besoins identifiés + fiches projets des producteurs	M+PARC	■	■	■	■																				
		1.1.10 Validation par les agriculteurs	M+PARC	■	■	■	■	■	■																		
		1.1.11 Identifier les personnes ressources pour les besoins recensés	M			■	■	■																			
		1.1.12 Prise de rendez-vous et élaboration d'un planning	M				■	■																			
		1.1.13 Organisation de la logistique	M+PARC			■	■	■																			
		1.1.14 Réalisation du voyage d'étude	M+PARC					■																			
		1.1.15 Elaboration d'un compte rendu	M						■																		
		1.1.16 Réunion d'analyse du voyage avec les agriculteurs et première analyse pour le choix de machines (choix de 2 ou 3 process)	M+PARC							■																	
	1.2 Fiche projet co-construite de manière consensuelle	1.2.1 Retour sur les besoins/difficultés en général identifiés (cf. enquête de Mirta)+ besoins et volontés en termes de collectif (type de local, gouvernance, équipements/aménagements etc.) + Réunions de partage d'expérience et enrichissement du projet + résultats du voyage d'étude	M+PARC+Mairie	■	■	■	■	■	■																		
		1.2.2 Capitalisation et synthèse des données de Adèle et Mirta (en faire un document qui soit diffusable, référencé et base de référence pour la suite du projet) + Conclusions du voyage	PARC	■	■	■	■	■	■	■	■	■															
		1.2.3 Rédaction du projet (PARC +CFPPA + mairie) + validation	M+PARC+Mairie +Agro	■	■	■	■	■	■	■	■	■															
		1.2.4 Articulation avec les partenaires + recherche de financements + présentation du projet V1 aux partenaires potentiels (financiers)	PARC + M	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■														
		1.2.5 Définition d'un CoPil et d'un calendrier de suivi et d'évaluation : partenaires + représentants des agrotransformateurs.										■	■	■													
	1.3 Réalisation d'une expertise sur le type de local adapté à mettre en place sur la commune	1.3.1 Rédaction d'un cahier des charges détaillé									■	■															
		1.3.2 Temps de réalisation d'une expertise avec recherche de différents scenarios											■	■	■												
		1.3.3 Présentation de l'expertise et partage/validation par les partenaires pour décision(s) sur les suites à donner (choix des scenarios)	Mairie + PARC + M + agriculteurs													■											
	1.4 Analyse du coût du scenario et	1.4.1 Validation du budget	Mairie + PARC + M													■											

Objectifs spécifiques	Résultats/ Produits attendus	Activités	Responsable	2015												2016												
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	
	validation du budget définitif	1.4.2 Présenter le projet à destination des autres institutions/collectivités pour recherche de financements	Mairie + PARC																									
II. Améliorer les capacités de production	2.1 Local à usage collectif pour l'agro-transformation acquis, mis aux normes et en fonctionnement selon le scénario retenu suite à l'expertise	2.1.9 Prendre contact avec les différentes personnes pour les normes à respecter	M+PARC																									
		2.1.10 Visiter les locaux existants proposés par la Mairie et/ou autres options (cf. scénarii)	M+PARC+Mairie +Agro																									
		2.1.11 Réunion avec les agriculteurs pour le choix définitif du local	M+PARC																									
		2.1.12 Contre Visite du local avec un expert (Matiti ou autre cf référents existants transmis par PAOG)	M																									
		2.1.13 Acquisition et contrat + définitions des responsabilités partagées	M																									
		2.1.14 Travail sur la mise en place du local (mise aux normes, travaux, fonctionnement, traitement des déchets, besoin en compétences etc.)	Mairie																									
		2.1.15 Visite du local avec les services concernés pour obtenir le « permis d'exploitation » par la Commission de sécurité et d'accessibilité de la Mairie et autres organismes compétents (DAAF)																										
		2.1.16 Travail sur le fonctionnement (électricité, eau, produits de ménage, produits complémentaires nécessaires à l'agro-transformation, personnel ?, etc.)	Mairie																									
	2.2 Machines pour des produits priorisés acquises et en fonctionnement	2.2.13 Analyse des processus de productions et description technique + matérielle (diagrammes)	PARC																									
		2.2.14 Choix des produits	Agro																									
		2.2.15 Identification des machines les mieux adaptées	PARC+M																									
		2.2.16 Négociation et organisation avec micro-projet et autres sources de financement	PARC - Mairie																									
		2.2.17 Validation du choix des machines	Agro																									
		2.2.18 Demande de devis	PARC																									
		2.2.19 Achat des machines	PARC																									
2.2.20 Recherche de convention pour usage des matériels dans cuisines centrales de la commune		Mairie + M+PARC																										
2.2.21 Formation à l'utilisation (agro-transformateurs et techniciens) : - Trouver le(s) formateur(s) - Organisation et planification des cours - Réalisation des cours		M																										
2.2.22 Entretien des machines (défini et assuré selon convention liée au matériel microprojet)		Mairie ( ?) ou CFPPA																										

Objectifs spécifiques	Résultats/ Produits attendus	Activités	Responsable	2015												2016											
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
		2.2.23 Installation des machines/matériel dans le local																									
		2.2.24 Prospective sur les machines plus sophistiquées (transformations traditionnelles notamment)	PARC+M																								
	2.3 Organisation collective pour l'utilisation du local d'agro-transformation définie et accordée entre les producteurs et les partenaires	2.3.6 Identification des différents éléments à intégrer dans le règlement	PARC+M																								
		2.3.7 Réunions collectives pour élaborer le règlement interne et définir le mode de fonctionnement	PARC – MairieAgro																								
		2.3.8 Signature du règlement et mode de fonctionnement	Mairie - AGRO																								
		2.3.9 Lancement officiel de la salle (inauguration)	Tous avec la Mairie																								
	2.3.10 Recrutement d'un responsable de l'atelier d'agrotransformation																										
	2.4 Agrotransformateurs formés pour améliorer la qualité de la production (une fois les produits et machines priorités)	2.4.1 Définition des besoins de formation sur 2 ans (2016/2017)	M+PARC																								
		2.4.2 Choix des formateurs	M																								
		2.4.3 Elaboration des modules et des supports de formation	M																								
2.4.4 Convention avec les organismes formateurs / formateurs, si ce n'est pas internalisé par Matiti (voir également outils PARC comme microprojet)		M																									
2.4.5 Réalisation des formations (minimum 4 par an)		M																									
2.4.6 Suivi post formation		M																									
2.5 Techniciens encadrant le projet formés régulièrement pour gain de compétences, suivi et bonne adéquation avec besoins des agro-transformateurs	2.5.1 Mise à niveau régulière des techniciens (technique, méthodologie etc.)																										
	2.5.2 Formation spécifique de l'animateur																										
	2.5.3 Rencontre/échanges avec d'autres professionnels (techniciens, experts etc.)																										
III. Améliorer les capacités de commercialisation et de négociation	3.1 Conditionnement des produits agro-transformés optimisés	3.1.1 Réévaluation en termes de conditionnement (types, différenciation par type/gamme de produits, besoin sur les prochaines années, méthodologie actuelle pour les commandes et méthodologie idéale, etc.)	M																								
		3.1.2 Travail sur des partenariats : Association des Agrotransformateurs de l'ouest (OAT), FMFR/MFR Mana, Pôle Agrotransfo de l'ouest (PAOG)	M+PARC																								
		3.1.3 Identification et négociation avec les fournisseurs	M																								
		3.1.4 Passer les commandes	M																								



Objectifs spécifiques	Résultats/ Produits attendus	Activités	Responsable	2015												2016											
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
		3.4.7 Installation des linéaires + éléments de communication dans les points de vente partenaires	M+PARC																								
		3.4.8 Suivi du fonctionnement et aide à l'organisation	M																								
		3.4.9 Prospection de débouchés externes au territoire	PARC																								
		3.4.10 Réflexion sur le système de vente par correspondance	PARC																								
		3.4.11 Réflexion sur la création d'un point de vente à l'atelier de transformation	PARC-Matiti-Agro-Mairie																								
	3.5 Participation à des salons permettant d'augmenter les volumes commercialisés (marché artisanal + un ou deux autres événements)	3.5.1 Elaboration d'un roll up du groupe d'agro-transformateurs (logos+nom) et d'un autre présentant la démarche entreprise	PARC																								
		3.5.2 Organisation des agro-transformateurs pour la participation aux événements	A définir selon l'évènement																								
		3.5.3 Participation aux événements (marché artisanal, marché agricole, etc.)	A définir selon l'évènement																								
	3.6 Capacités de gestion des agro-transformateurs améliorées	3.6.1 Elaboration du plan de formation	M																								
		3.6.2 Elaboration des modules de formation	M																								
		3.6.3 Formation en comptabilité de base	M																								
3.6.4 Formation sur la définition des prix		M																									
3.6.5 Formation en administration de base (gestion d'un planning, etc.)		M																									
3.7 Capacités collectives pour la mise en œuvre de démarches collectives améliorées	3.7.1 Préparation des ateliers de réflexion sur les bénéfices de la démarche collective couplée au travail individuel (logo, achat collectif...) <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir le contenu des ateliers</li> <li>- Définir le format de la mise en œuvre</li> <li>- Déterminer la période de réalisation des ateliers</li> <li>- Identifier si besoin les ressources externes nécessaires</li> </ul>	PARC																									
	3.7.2 Réalisation de 2 ateliers minimum par an	PARC																									
	3.7.3 Actions à mettre en place suite aux ateliers (achats en commun, commercialisation, traitement des déchets etc.)	PARC+M																									
	3.7.4 Échange avec d'autres associations	M																									

## ESTIMATION DE LA CONTRIBUTION DES PARTENAIRES

Sources de financement								Partenaires privés	TOTAL (€)
Parc amazonien		Mairie		FEADER		DAAF			
Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)		
85 000	71 000 (388 H/J)	195 000			145 000	5 000			<b>501 000</b>

\* incluant fonctionnement, investissement et intervention

## CADRE LOGIQUE

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement vérifiables
<b>Objectif général</b> (finalité, objectif global, objectif de DD)	Développement de la filière agroalimentaire à Maripasoula à travers une démarche collective	<b>Indicateurs d'impact :</b> Indic 1 (Qn) : nombre d'agro-transformateurs utilisant le local Indic 2 (Qn): somme chiffre d'affaire des agro-transformateurs Ou [somme chiffre d'affaire des agro-transformateurs/ somme chiffre d'affaire initial] (taux) Indic 3 (QI) : degré d'autonomie et capacité du local et de la structure collective
<b>Objectif(s) spécifique(s)</b> (objectifs de développement du projet)	<p>OS1 : Co-construire le projet localement (institutions et agro-transformateurs), de manière consensuelle entre toutes les parties prenantes, permettant ainsi d'améliorer la coordination et d'optimiser les apports de chacun des partenaires du projet.</p> <p>OS2 : Améliorer les conditions et les capacités de production individuelles et collectives du secteur d'agro-transformation de la commune de Maripa-Soula, permettant ainsi aux agro-transformateurs/trices d'atteindre un niveau de productivité et de rentabilité répondant à des demandes de marché qui ouvrent la possibilité d'améliorer leurs revenus.</p> <p>OS3 : Améliorer les capacités de négociation et de commercialisation individuelles et collectives des agro-transformateurs/trices de Maripa-Soula, permettant de diversifier et d'améliorer les activités et débouchés actuels.</p>	
<b>Résultats</b> (produits)	<p><b>OS1</b></p> <p>1.1 Voyage d'étude permettant d'affiner les besoins et priorités des agro-transformateurs réalisés</p> <p>1.2 Fiche projet co-construite de manière consensuelle</p> <p>1.3 Réalisation d'une expertise sur le type de local adapté à mettre en place sur la commune</p> <p>1.4 Analyse du coût du scénario et validation du budget définitif</p>	<p>Indic 1.1 (QI) : degré d'intégration des participants au choix des machines et du local</p> <p>Indic 1.2 (QI) : degré de satisfaction des participants (agro-transformateurs+Parc amazonien+partenaires) sur le choix des machines et du local</p> <p>Indic 1.3 (Qn): taux de financement prévisionnel du projet</p>

	<p><b>OS2</b></p> <p>2.1 Local à usage collectif pour l'agro-transformation acquis, mis aux normes et en fonctionnement selon le scénario retenu suite à l'expertise</p> <p>2.2 Machines pour des produits priorités acquises et en fonctionnement</p> <p>2.3 Organisation collective pour l'utilisation du local d'agro-transformation définie et accordée entre les producteurs et les partenaires</p> <p>2.4 Agrotransformateurs formés pour améliorer la qualité de la production (une fois les produits et machines priorités)</p> <p>2.5 Techniciens encadrant le projet formés régulièrement pour gain de compétences, suivi et bonne adéquation avec besoins des agro-transformateurs</p> <p><b>OS3</b></p> <p>3.1 Conditionnement des produits agro-transformés optimisé</p> <p>3.2 Image collective définie par les agro-transformateurs et mise en œuvre</p> <p>3.3 Catalogue des produits agrotransformés de Maripasoula élaboré et diffusé</p> <p>3.4 Système de commercialisation actuel mieux structuré et nouveaux canaux de commercialisation mis en places</p> <p>3.5 Participation à des salons permettant d'augmenter les volumes commercialisés (marché artisanal + un ou deux autres événements)</p> <p>3.6 Capacités de gestion des agro-transformateurs améliorées</p> <p>3.7 Capacités collectives pour la mise en œuvre de démarches collectives améliorées</p>	<p>Indic 2.1 (QI): local mis en utilisation (acquis, équipé, mis aux normes et utilisé)</p> <p>Indic 2.2 (Qn): nombre d'agro-transformateurs + techniciens ayant reçu l'intégralité des formations / nombre total de personnes (taux)</p> <p>Indic 2.3 (Qn): coût ou nombre des machines en fonctionnement</p> <p>Indic 2.4 (QI) : rédaction du règlement, en concertation avec les usagers</p> <p>Indic 3.1 (Qn) : quantité de produits agro-transformés mis en stockage optimisé</p> <p>Indic 3.2 (QI) : degré de satisfaction des agro-transformateurs concernant l'image collective</p> <p>Indic 3.3 (Qn) : nombre de produits catalogués</p> <p>Indic 3.4 (Qn) nombre et capacité des points de vente</p> <p>Indic 3.5 (Qn) : nombre d'ateliers réalisés et taux de participation</p> <p>+ approche suivi par livrables</p>
--	---	--



## Création et animation d'un marché municipal dans le bourg de Maripa-Soula



## ANTECEDENTS ET CONTEXTE

Les 11 000 habitants de la commune recensés au début de l'année 2014 se procurent des marchandises dans le bourg de Maripa-Soula ou ailleurs à l'occasion de déplacements. La gamme des produits proposés, sur la commune, est restreinte et les prix sont souvent élevés.

Les produits sont proposés par des épicerie/superettes ou par des vendeurs forains, plus ou moins assidus, établis en bord de rue dans des abris plus ou moins sommaires. Les épicerie proposent essentiellement des produits manufacturés, peu de produits frais, à l'exception d'une seule spécialisée en fruits et légumes. Les étals forains se divisent entre ceux qui proposent des produits frais, ceux qui proposent des produits cuisinés et ceux qui proposent des produits manufacturés.

La mairie a déjà encadré une expérience de marché à deux sessions hebdomadaires, mobilisant essentiellement des producteurs agricoles, mais accueillant aussi quelques revendeurs de produits manufacturés (entre octobre 2013 et juin 2014). Les installations étaient sommaires et les efforts de communication limités. Il n'y a pas eu d'activités d'animation de ce marché. Après un démarrage prometteur, les vendeurs ont progressivement déserté le marché en raison de contraintes de coûts (acheminement des produits sur site) et d'horaires de fonctionnement. La réunion de bilan de 61 sessions du marché des producteurs, tenue le 13 juin 2014 en Mairie de Maripa-Soula, concluait :

1. « Le marché continu sur sa lancée. Il pourrait être assez atone pendant les grandes vacances. Pendant cette période, la mairie prépare une campagne de communication pour la rentrée de septembre, un appui du Parc dans ce domaine serait le bienvenu.
2. Plusieurs difficultés ont été identifiées limitant le succès de l'initiative: cout du transport, horaires et fréquentation, manque d'animation et de communication, entre autres.
3. A échéance fin 2014, un marché permanent est expérimenté. Il rassemble des producteurs vendeurs, des revendeurs de produits agricoles, végétaux et animaux, bruts et transformés et des vendeurs de produits manufacturés et artisanaux. Le dispositif physique et ses règles de gestion doivent être précisés. Ce sera l'objet de prochaines réunions des partenaires concernés, à programmer. Le marché permanent sera installé sur une infrastructure améliorée ».

Par ailleurs, des manifestations ponctuelles, soutenues par le Parc, telles que le marché artisanal de Maripa-Soula, le marché de Noël, ont connu du succès, tant du point de vue de la gamme des produits proposés que de la participation du public. Ils ont d'ailleurs connus un très bon écho médiatique en 2015.

Les évolutions démographiques et sociologiques de la commune de Maripa-Soula, en particulier du bourg, se conjuguent pour produire une demande accrue de denrées alimentaires, d'autres biens de consommation et une demande accrue de lien social qu'un marché municipal, correctement équipé, organisé et animé pourrait contribuer à satisfaire.

## JUSTIFICATION

Le bourg de Maripa-Soula connaît une croissance démographique soutenue de 7,5% par an, observée depuis plus de 25 ans. Les 5 300 habitants dénombrés en janvier 2014 pourraient se compter au nombre de 8300 en 2020. Si on compte les habitants des villages périphériques, les chiffres sont respectivement de 5 550 et de 8 600. Si l'on intègre tous les habitants de la commune, la projection passe de 11000 à 17000.

Le tissu social se structure. Le bourg de Maripa-soula compte maintenant des centaines d'actifs occupés dont un nombre de plus en plus important ne peut ou ne veut pas libérer du temps pour produire les denrées et les biens dont il a besoin. Le modèle économique de l'autonomie uniquement basée sur l'agriculture vivrière est frappé d'obsolescence.

L'ensemble de l'offre globale disponible sur la commune dans le secteur du commerce des denrées alimentaires et des produits manufacturés est loin de satisfaire les besoins en quantité, en qualité et en prix.

Parallèlement à l'offre des commerces qui se développe, il y a de la place à Maripa-Soula pour initier et développer un marché municipal. C'est-à-dire un lieu équipé et animé où se retrouveront les vendeurs de produits frais et/ou manufacturés, qu'ils soient producteurs ou seulement revendeurs. Mais aussi des acheteurs, des clients qui viendront s'y ravitailler avec plaisir, parce qu'ils y trouveront les produits qu'ils recherchent, en qualité, quantité et prix et parce qu'ils y satisferont leur besoin de socialisation.

La création et le développement du marché municipal figure dans le document de politique générale de la commune

(PG10515) et dans le projet de convention d'application de la charte du Parc. Le projet s'inscrit dans l'axe 1 : Assurer le bien-être des habitants, dans le sous axe 5 de création d'emploi et d'activité.

En ce qui concerne la charte du Parc amazonien, le projet s'intègre à l'orientation III-2-4 : Faciliter la structuration de filières locales de produits et services de qualité. Mesure 1 : Implanter des équipements et services structurants pour le développement.

Pour le contrat d'objectifs du Parc, il s'intègre dans l'axe 3-4 : Soutien à l'activité économique locale.

Le montage du projet associe la mairie, le Parc, le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) de Matiti (qui accompagne les producteurs agricoles) les commerçants et les vendeurs forains.

## OBJECTIFS

**Objectif général** : créer et développer un marché municipal à sessions régulières dans le bourg de Maripa-soula, équipé organisé et animé où se rencontreront des vendeurs de produits frais et transformés/manufacturés et des acheteurs.

### Objectif(s) spécifique(s) :

1. Statuer sur la pertinence d'un marché municipal
2. Définir et statuer sur le projet d'infrastructure et d'équipement
3. Préparer et réaliser le projet d'infrastructure et d'équipement
4. Mobiliser les différents acteurs du marché
5. Créer le système de gestion du marché municipal
6. Animer le marché municipal

## RESULTATS, ACTIVITES et PRODUITS

Résultats attendus	Activités
<b>1. Statuer sur la pertinence d'un marché municipal</b>	
11- L'importance quantitative du marché est estimée en fonction du temps	111 -Estimer les besoins alimentaires de la commune en fonction du temps 112 - Construire plusieurs hypothèses de contribution du marché à la satisfaction des besoins alimentaires 113 -Partager et valider les résultats
<b>2. Définir et statuer sur le projet d'infrastructure et d'équipement</b>	
21- Les hypothèses de zone d'interdiction de marché forain sont validées	211 -Elaborer des hypothèses sur plan et dénombrer pour chacune d'elles le nombre de marchand forain et leur fréquence de vente 212 - Présenter les hypothèses aux élus pour validation
22- Le nombre de vendeurs potentiels au démarrage est estimé pour chacune des hypothèses	221 Enquête auprès des vendeurs de chaque cercle pour connaître leur position sur les hypothèses retenues 222- Traiter les produits de l'enquête 223- Restituer l'enquête au cours d'un atelier avec les vendeurs et les élus
22 - Les hypothèses d'infrastructures sont arrêtées	231 - Elaborer un projet d'hypothèses d'infrastructures selon des critères de taille d'origine, de couverture, d'affectation, d'évolutivité 232 - Croiser les hypothèses d'infrastructures avec des hypothèses de fréquence 233 Présentation des hypothèses if aux partenaires pour les valider
24 - L'évolution de la fréquentation des vendeurs sur le marché est envisagée	241-Rechercher des références de projets de marché ayant été créé dans des conditions semblables 242- Produire un document de synthèse 242- Faire circuler et partager le document de synthèse entre les partenaires

	251- Préparer une réunion de synthèse avec hypothèses techniques et coûts. Chaque hypothèse est assortie d'une analyse avantage/inconvénient et CMA
25 - Le projet d'infrastructure et d'équipement est arrêté	252- Tenue de la réunion de synthèses : débat sur les hypothèses et proposition concrète en matière d'infrastructure et d'équipement 253- Présenter la ou les propositions hiérarchisées aux élus pour choix
<b>3. Préparer et réaliser le projet d'infrastructure et d'équipement</b>	
31 - Le plan des constructions et les équipements sont arrêtés	311 - Production (UFAD ou externe) de plans avec Devis Quantitatifs Estimatifs selon hypothèses travaux en régie et travaux opérateurs privés et équipements 321 - Position du Directeur des services techniques sur faisabilité de la création et de l'équipement en régie
32 - Le mode opératoire pour la création des infrastructures est arrêté	322- le DGS statue sur travaux en régie ou non 323 - Inscription de l'opération au budget 331 - Calage des dates du chantier de construction
33- L'infrastructure est réalisée en régie	332- Réalisation des approvisionnements du chantier 333 -Réalisation des constructions, y compris équipements 334 - Réception des constructions, équipements compris 341 - Elaboration d'un Dossier de Consultation des Entreprises et consultation jusqu'à sélection d'opérateur(s) 342- Calage des dates du chantier de construction
34 - Les constructions sont produites par un ou des opérateurs	343 - Réalisation des approvisionnements du chantier 344 - Réalisation des constructions, y compris équipements 345 - Livraison des constructions, équipements compris
<b>4. Mobiliser les différents acteurs du marché</b>	
41- Des producteurs locaux et des revendeurs potentiels autres que les revendeurs forains sont identifiés	411- Information des producteurs agricoles de la commune 412- Information des producteurs et revendeurs artisanaux 413 - Campagne d'information et d'accompagnement des producteurs locaux et des revendeurs 421- repérage des associations de commerçant et de commerçants individuels
42- Les commerçants sont consultés sur le projet de marché	422 - Conception de la démarche et des outils de consultation 423- Consultation avec atelier de restitution 431 - Détermination des cibles
43- Le public est informé de la réouverture prochaine du marché et de ses modalités de fonctionnement	432 - Préparation d'une campagne de communication 433 - Animation et gestion de la campagne de communication
<b>5. Créer le système de gestion du marché municipal</b>	
51 - Le système de gestion en phase test est élaboré	511 - Identification des différentes opérations et répartition par acteurs 512 - Détermination des rôles 513 - Rédaction d'un manuel des procédures synthétique 514 - Fabrication des outils de gestion et distribution 515 - Simulation
52 - Les règles du jeu pour les vendeurs et les revendeurs sont arrêtées et connues	521 -Produire un projet de règle du jeu pour la période test, y compris SEV 522- Faire connaître et partager les règles du jeu 523 - Afficher et diffuser les règles du jeu
<b>6. Animer le marché municipal</b>	
61 - Le programme d'animation pour l'ouverture du marché est réalisé	611 - Déterminer les clés de la manifestation d'ouverture 612 - Elaborer un projet et un budget

- 613 - Préparer une campagne de communication (en lien avec 41 et 42)  
 614- gérer la manifestation le jour J  
 615 Evaluer  
 621 - Déterminer les dates pertinentes pour des manifestations réussies  
 62 - le programme d'animation annuel du marché municipal est défini et mis en œuvre  
 622 - Elaborer un projet et un budget  
 623 - Préparer une campagne de communication  
 624- Gérer chaque manifestation le jour J  
 625- Evaluer le programme

## SYNTHESE DES PRODUITS/LIVRABLES

Année	Produits
2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une note de pertinence</li> <li>- Un plan d'interdiction de la vente foraine en bord de route</li> <li>- Un plan des infrastructures et des équipements, avec budget et mode opératoire</li> </ul>
2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un programme de travail en régie ou un dossier de consultation des entreprises</li> <li>- Un schéma d'organisation du marché : acteurs, rôles, règles du jeu en phase de démarrage, outils de gestion et de suivi</li> <li>- Un plan de communication</li> <li>- Un programme d'animation du marché sur un an ou plus</li> </ul>
2017 - 2018	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inauguration et démarrage du marché</li> <li>- Un rapport d'étape à un an d'expérience</li> </ul>

## PUBLIC CIBLE et/ou BENEFICIAIRES

### Bénéficiaires directs :

Revendeurs forains de légumes et de produits manufacturés installés dans un périmètre autour de la mairie à déterminer.

### Bénéficiaires indirects :

Population et consommateurs, en priorité du bourg de Maripa-Soula (5500 personnes) et actifs employés (plusieurs centaines de personnes) n'ayant pas la disponibilité pour produire eux-mêmes leur produits frais.

Consommateurs potentiels venant des alentours de Maripa-Soula et de Papaïchton.

## IMPACTS / BENEFICES

### Social :

Le marché permettra d'améliorer les conditions de travail des commerçants. Ils seront aussi déclarer administrativement (avec tous les avantages juridiques que cela comporte).

Il y aura aussi un bénéfice au niveau de la cohésion sociale de la ville. En effet, l'espace sera un lieu de rencontre et d'échange qui permettra de tisser du lien social entre les différentes populations.

### Economique :

Le marché créera une opportunité supplémentaire de vente/débouchés pour les produits agricoles et transformés locaux.

Le marché permettra d'homogénéiser l'offre et offrira aux acheteurs un lieu dédié à l'achat de produits agricoles. Indirectement et à terme, il pourra en résulter une diversification de l'offre ainsi qu'une pérennisation de l'activité et des revenus des commerçants.

Il pourrait même y avoir une diminution des prix si les producteurs locaux se placent dans une spécialisation due à l'amélioration de leurs débouchés de vente.

### Environnemental :

Le marché aura certainement un impact sur les importations de produits venant du littoral. Il diminuera ainsi l'impact écologique que ce type de circuits provoque au niveau de la consommation de CO<sub>2</sub>.

## ORGANISATION ET MODE OPERATOIRE

De manière synthétique, les rôles dans ce projet sont les suivants :

- **Mairie : Pilote – Maitre d’œuvre - Financeur**
- **Parc : Appui sur la mobilisation, l’animation et la communication**
- **Partenaires à solliciter: Collectivité Territoriale de Guyane, CFPPA de Matiti, et autres partenaires à identifier**

La commune est responsable de la création de l’infrastructure, de la mise en place et du suivi de son système de gestion. Les partenaires Parc et CFPPA de Matiti contribuent à la mobilisation des vendeurs, en participation avec les services communaux, notamment la police municipale pour ce qui concerne la mobilisation des vendeurs forains. Le CFPPA de Matiti qui encadre les agriculteurs dynamiques de la commune concentre sa participation à l’action sur leur mobilisation pour vendre leurs produits sur le marché. Il est également associé à la définition du système de gestion du marché, pour définir des modalités attractives pour les agriculteurs, c'est-à-dire permettant aux agriculteurs présents sur le marché d’obtenir des résultats assurant une durabilité de leur fréquentation du marché municipal.

En phase de préparation, les différents acteurs se rencontrent régulièrement pour se coordonner et faire le point de l’avancement des travaux. Ils rendent compte de l’avancée de leurs travaux auprès des commissions municipales en charge de l’agriculture et du développement économique. Ils soumettent leurs travaux à la validation des deux commissions, notamment leurs perspectives. Cette phase est cruciale pour pouvoir s’en tenir aux délais définis. Il faudra donc porter une attention particulière sur la préparation minutieuse des activités préliminaires, voire même, selon les besoins réels et la disponibilité de financement, avoir recours à un contrat d’assistance à maîtrise d’ouvrage d’une Direction de l’Etat ou autre prestataire.

En phase gestion, après la réalisation des infrastructures, les trois partenaires se rencontrent au moins une fois par trimestre pour faire le point et définir les réorientations éventuellement nécessaires pour améliorer le dispositif. Une fois par semestre, ils préparent et tiennent une réunion de suivi-évaluation en présence des vendeurs, des représentants des acheteurs et des deux susdites commissions municipales pour dresser un bilan contradictoire global du marché municipal. Le procès-verbal de cette rencontre de suivi évaluation est communiqué au conseil municipal.

## COMMUNICATION ET DIFFUSION

La communication sera assurée conjointement par les services dédiés de la mairie et du Parc. La communication antérieure à l’ouverture du marché municipal visera essentiellement la mobilisation des principaux acteurs, les vendeurs et les acheteurs. Un effort particulier sera fait en direction des derniers pour les convaincre qu’il est possible de se ravitailler à Maripa-Soula, contrairement aux idées reçues.

## SUIVI ET EVALUATION

Le mode d’évaluation privilégié est l’option participative. Les outils dans les mains des gestionnaires permettent de produire les données quantitatives de fréquentation. Les performances économiques des vendeurs seront évaluées par sondage. Les données qualitatives seront recueillies en réunion rassemblant toute la gamme d’acteurs impliqués et éventuellement par sondage ou enquête. Le traitement des données sera effectué par les services municipaux épaulés par le Parc amazonien. Ils permettront de préparer un document synthétique servant de base à l’exposé en réunion d’évaluation pluripartite et à toute forme de communication sur les performances du marché et le ressenti des acteurs. Ces données traitées constitueront les jalons de l’évolution de l’activité d’années en années.

En cas de nécessité, les partenaires impliqués dans le projet, d’un commun accord, n’hésiteront pas à faire appel à une évaluation extérieure.

**Les indicateurs de résultats suivants pourront être mobilisés :**

Degré d’avancement de la préparation et du chantier du marché

Hypothèses élaborées

Production du document de synthèse

Nombres d’emplacement créés, équipés et fonctionnels

Nombre, type et fréquentation des vendeurs  
Nombre, type et fréquentation des acheteurs  
Degré de satisfaction des acheteurs et vendeurs concernant les installations et services

Nombre d'animations prévues et organisées

En terme d'impact, un indicateur clé sera l'évolution de la performance économique des vendeurs présents sur le marché par origine (producteurs, revendeurs, etc.).

Les indicateurs seront définis plus précisément dans la suite du projet.

## **DURABILITE**

Les premières années de l'expérience du marché municipal seront déterminantes. Il est fort probable que beaucoup de vendeurs forains actuels se satisferont d'une infrastructure les mettant à l'abri, mais on ne peut apprécier aujourd'hui comment ils réagiront à leur cheminement progressif vers la mise en conformité de leur situation administrative qu'il faudra donc accompagner avec tact.

La participation durable des agriculteurs n'est pas gagnée d'avance. Cependant, au vue des efforts consentis par les plus dynamiques pour faire évoluer leur système de production vers les produits de rente, il est permis d'être optimiste sur les perspectives de leur implication sur ce marché.

Les efforts consentis en direction des consommateurs devront être importants, au moins au début, et axés principalement sur l'intérêt du marché municipal pour satisfaire une part importante des besoins alimentaires des ménages, notamment en produits frais, et pour diversifier les régimes, en vue d'une meilleure hygiène alimentaire. De ce point de vue, le marché municipal revêt également une dimension de santé publique.

Dans un second temps, lorsque la fréquentation du marché atteindra un niveau significatif, les efforts dans ce sens pourront se réduire. Les efforts d'animation pourront alors être soit réduits, soit réorientés vers des manifestations ponctuelles, soit confiées aux vendeurs/entrepreneurs eux-mêmes.

L'enjeu du projet est de faire du marché municipal une institution dont on ne comprendra même plus dans 10 ans qu'elle n'ait jamais existée.

## CHRONOGRAMME PREVISIONNEL

Le chronogramme élaboré par l'équipe technique est extrêmement resserré, ne laissant pas de place pour des imprévus. Ce sera au pilote de l'action de réaliser le suivi nécessaire pour que les délais soient tenus ; ou, le cas échéant, d'adapter les délais selon les difficultés rencontrées.

Libellé	Début	Fin	Durée (j)																		
				oc-15	no-15	dec-15	ja-16	fe-16	ma-16	av-16	ma-16	ju-16	jl-16	au-16	se-16	oc-16	no-16	de-16			
1- Statuer sur la pertinence d'un marché municipal	01-oct-15	29-janv-16	120	■	■	■	■	■	■	■											
2- Caler le projet d'infrastructure et d'équipement	01-oct-15	18-mai-16	230	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■		
3- Préparer et réaliser le projet d'infrastructure et d'équipement	01-nov-15	16-oct-16	350		■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■		
4- Mobiliser les différents acteurs du marché	01-mai-16	18-oct-16	170									■	■	■	■	■	■	■	■		
5- Créer le système de gestion du marché municipal	15-juil-16	23-oct-16	100										■	■	■	■	■	■	■		
6- Animer le marché municipal	15-juil-16	12-déc-16	150											■	■	■	■	■	■		



## ESTIMATION DE LA CONTRIBUTION DES PARTENAIRES

Sources de financement								
Parc amazonien		Mairie		Matiti		Autres partenaires		TOTAL (€)
Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	+ imprévus 36000€ mutualisé
10000	40500 (90H/J)	189000	36000 (80H/J)	46000	13500 (30H/J)	441000		<b>776000</b>

\* incluant fonctionnement, investissement et intervention

## CADRE LOGIQUE

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement vérifiables
<b>Objectif général</b> (finalité, objectif global, objectif de DD)	créer et développer un marché municipal à sessions régulières dans le bourg de Maripa-soula, équipé organisé et animé où se rencontreront des vendeurs de produits frais et transformés/manufacturés et des acheteurs.	
<b>Objectif(s) spécifique(s)</b> (objectifs de développement du projet)	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Statuer sur la pertinence d'un marché municipal</li> <li>2. Définir et statuer sur le projet d'infrastructure et d'équipement</li> <li>3. Préparer et réaliser le projet d'infrastructure et d'équipement</li> <li>4. Mobiliser les différents acteurs du marché</li> <li>5. Créer le système de gestion du marché municipal</li> <li>6. Animer le marché municipal</li> </ol>	
<b>Résultats(produits)</b>	<p>11- L'importance quantitative du marché est estimée en fonction du temps</p> <p>21- Les hypothèses de zone d'interdiction de marché forain sont validées</p> <p>22- Le nombre de vendeurs potentiels au démarrage est estimé pour chacune des hypothèses</p> <p>23 - Les hypothèses d'infrastructures sont arrêtées</p> <p>24 - L'évolution de la fréquentation des vendeurs sur le marché est envisagée</p> <p>25 - Le projet d'infrastructure et d'équipement est arrêté</p> <p>31 - Le plan des constructions et les équipements sont arrêtés</p> <p>32 - Le mode opératoire pour la création des infrastructures est arrêté</p> <p>33- L'infrastructure est réalisée en régie</p> <p>34 - Les constructions sont produites par un ou des opérateurs</p> <p>41- Des producteurs locaux et des revendeurs potentiels autres que les revendeurs forains sont identifiés</p> <p>42- Les commerçants sont consultés sur le projet de marché</p> <p>43- Le public est informé de la réouverture prochaine du marché et de ses modalités de fonctionnement</p> <p>51 - Le système de gestion en phase test est élaboré</p> <p>52 - Les règles du jeu pour les vendeurs et les revendeurs sont arrêtées et connues</p> <p>61 - Le programme d'animation pour l'ouverture du marché est réalisé</p> <p>62 - le programme d'animation annuel du marché municipal est défini et mis en œuvre</p>	<p>Degré d'avancement de la préparation et du chantier du marché</p> <p>Hypothèses élaborées</p> <p>Production du document de synthèse</p> <p>Nombres d'emplacement créés, équipés et fonctionnels</p> <p>Nombre, type et fréquentation des vendeurs</p> <p>Nombre, type et fréquentation des acheteurs</p> <p>Degré de satisfaction des acheteurs et vendeurs concernant les installations et services</p> <p>Nombre d'animations prévues et organisées</p>

## BUDGET DETAILLE

BUDGET DU PROJET <i>Catégories de cout</i>	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total	Montant en Euros par source de financement			
					Parc	Matiti	Mairie	Etc....
<i>Investissement / Maitrise d'oeuvre</i>	Eur	1	630 000	630 000		46000	189 000	441 000
<i>Personnel et charges afférentes (déplacements, fournitures, services, locations,...)</i>	H/J	200	450	90 000	40 500	13 500	36 000	
<i>Frais de communication</i>	Eur	1	20 000	20 000	10 000			
<i>Imprévus (selon le projet, environ 2 à 5% du montant total)</i>	EUR	5%		36 000	<i>mutualisé</i>	<i>mutualisé</i>	<i>mutualisé</i>	<i>mutualisé</i>
<b>TOTAUX</b>				<b>776 000</b>	<b>50 500</b>	<b>59 500</b>	<b>225 000</b>	<b>441 000</b>
Part					6,5%	1,7%	29,0%	56,8%



## Infrastructures bois, filière bois d'œuvre et gestion forestière durable



## ANTECEDENTS ET CONTEXTE

Du fait des changements socio-économiques en cours, le territoire de Maripa-Soula est confronté à de multiples enjeux, dont certains touchent plus ou moins directement le secteur forestier :

- Des besoins en équipements (accueil, scolaires, accessibilité, tourisme) dont une part importante mobilise comme principal matériau le bois ;
- Un déficit d'activités et d'emploi formalisés;
- Une planification et un aménagement de l'espace en cours (Plan Local d'Urbanisme –PLU-, Schéma d'Aménagement Régional –SAR-...);
- Une cohabitation entre des formes variées d'utilisation des ressources (exploitation commerciale/ usages non commerciaux des produits forestiers ; pratiques agricoles en voie de sédentarisation/ pratique de l'abattis traditionnel) et entre différents modes d'appropriation de l'espace (appropriation par l'ô selon le droit coutumier, attributions foncières, concessions itinérantes...).

Ces enjeux sont appréhendés à travers la mise en œuvre de différents projets opérationnels.

Parmi eux, la commune de Maripa-Soula souhaite s'investir sur la réalisation de petits à moyens ouvrages en bois pour équiper les écarts du bourg et du Haut Maroni en passerelles, préaux scolaires et autres petites infrastructures destinées à améliorer le cadre de vie des habitants.

Dans cette démarche, la commune est confrontée à des difficultés pour s'approvisionner en bois d'œuvre et pour mobiliser des compétences locales pour la construction des ouvrages. Ces difficultés ont plusieurs explications :

- Au niveau de la production de bois d'œuvre, notamment :
  - o Absence de fournisseurs formalisés sur le Haut Maroni
  - o Activité fluctuante des entreprises de production de sciages sur Maripa-Soula
  - o Fonctionnement à flux tendu des entreprises avec des stocks très faibles
  - o Forte dépendance au littoral pour la commande publique
  - o Manque d'anticipation des commandes par les collectivités et les entreprises
- Au niveau de la construction d'ouvrages :
  - o Manque de compétences techniques locales formalisées
  - o Contraintes d'approvisionnement des chantiers

Différents partenaires mènent des actions depuis plusieurs années sur le territoire pour contribuer à surmonter ces difficultés. Pour l'acquisition de compétences sur le secteur construction, des chantiers écoles ont été mis en place pour la construction de petits ouvrages bois à Maripa-Soula et sur le Haut Maroni par l'ONF et la commune dans les années 2000. Pour l'acquisition de compétences sur la production de bois, des formations à l'abattage contrôlé et au sciage sont mises en place en partenariat entre le parc et le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole de Matiti (CFPPA) depuis 2010 pour les entreprises, des agents municipaux et des porteurs de projet. Les entreprises et les porteurs de projet sont également accompagnés dans une perspective de modernisation, structuration et professionnalisation de leur activité. Face à ces difficultés, la commune envisage par ailleurs de compléter l'offre des entreprises par une production de bois en régie et le développement de compétences en interne pour la réalisation de petits ouvrages afin de pouvoir agir de façon efficace pour l'équipement des écarts.

Par ailleurs, le développement de la filière bois et l'augmentation des prélèvements liés notamment à la croissance démographique ont amené l'Office National des Forêts (ONF), gestionnaire des forêts du domaine privé de l'Etat, à planifier l'aménagement des forêts et les prélèvements. Le premier plan d'aménagement forestier mis en place à Maripa-Soula couvrait la période 1999-2008. Du fait de l'évolution de l'occupation des sols, des besoins et des pratiques, il nécessite une révision. Celle-ci a été lancée depuis 2013 par l'ONF. La mise en place du nouveau plan de gestion en est au stade du diagnostic. Des prospections ont été réalisées par l'ONF pour définir le potentiel de production en bois d'œuvre et décrire les caractéristiques écologiques de la forêt. Une analyse générale des usages forestiers et une estimation des besoins futurs en bois ont été réalisées par le Parc en 2012 dans le cadre d'un stage. Les résultats de ces premiers diagnostics montrent, sur le plan de la disponibilité des ressources, une concentration du potentiel de production de bois d'œuvre dans des secteurs restreints. Sur le plan des besoins de la population et des usages, l'analyse générale a permis de souligner que les forêts de Maripa-Soula font l'objet de multiples usages qui nécessitent d'être coordonnés et que les besoins en bois vont augmenter sur la commune dans les prochaines années, même si les estimations restent très approximatives.

## JUSTIFICATION

### APPROCHE GENERALE

Le secteur forestier représente à la fois un levier d'action (pour le développement d'activités et d'emplois non délocalisables, pour la recherche d'une articulation entre droit coutumier et droit positif...) et à la fois un facteur de blocage (contraintes d'approvisionnement en bois) pour le développement local. Cette apparente contradiction souligne la **nécessité de travailler sur les différents maillons et enjeux relatifs à la filière forêt-bois selon une approche systémique**. Cette approche vise à bien articuler l'amont et l'aval de la filière, l'offre et la demande et les différents acteurs qui interviennent de près ou de loin sur ce secteur.

C'est la raison pour laquelle le présent projet a été conçu autour des **infrastructures bois, du développement de la filière bois d'œuvre** et de la **gestion forestière durable** en recherchant une articulation entre ces différents maillons qui permet de garantir le développement de filières forestières dans un cadre de gestion durable.

### STRATEGIE ET METHODES DE TRAVAIL

Si l'objectif initial de la commune est de répondre à un besoin d'équipement des écarts en petits et moyens ouvrages, ce type de construction peut également servir de support à des actions visant à **augmenter les compétences locales** dans le secteur forêt-bois (de l'exploitation à la construction) et à réduire la dépendance aux compétences extérieures. De manière plus générale, les constructions du secteur public (ouvrages extérieurs et bâtiments) représentent un levier de développement de la filière bois au travers de la création/développement d'activités et d'emplois non-délocalisables. Ainsi, le Parc et la commune ont convenu de travailler ensemble dans cette optique, tout en tenant compte des priorités de réalisation et objectifs d'efficacité pour la mise en place des équipements.

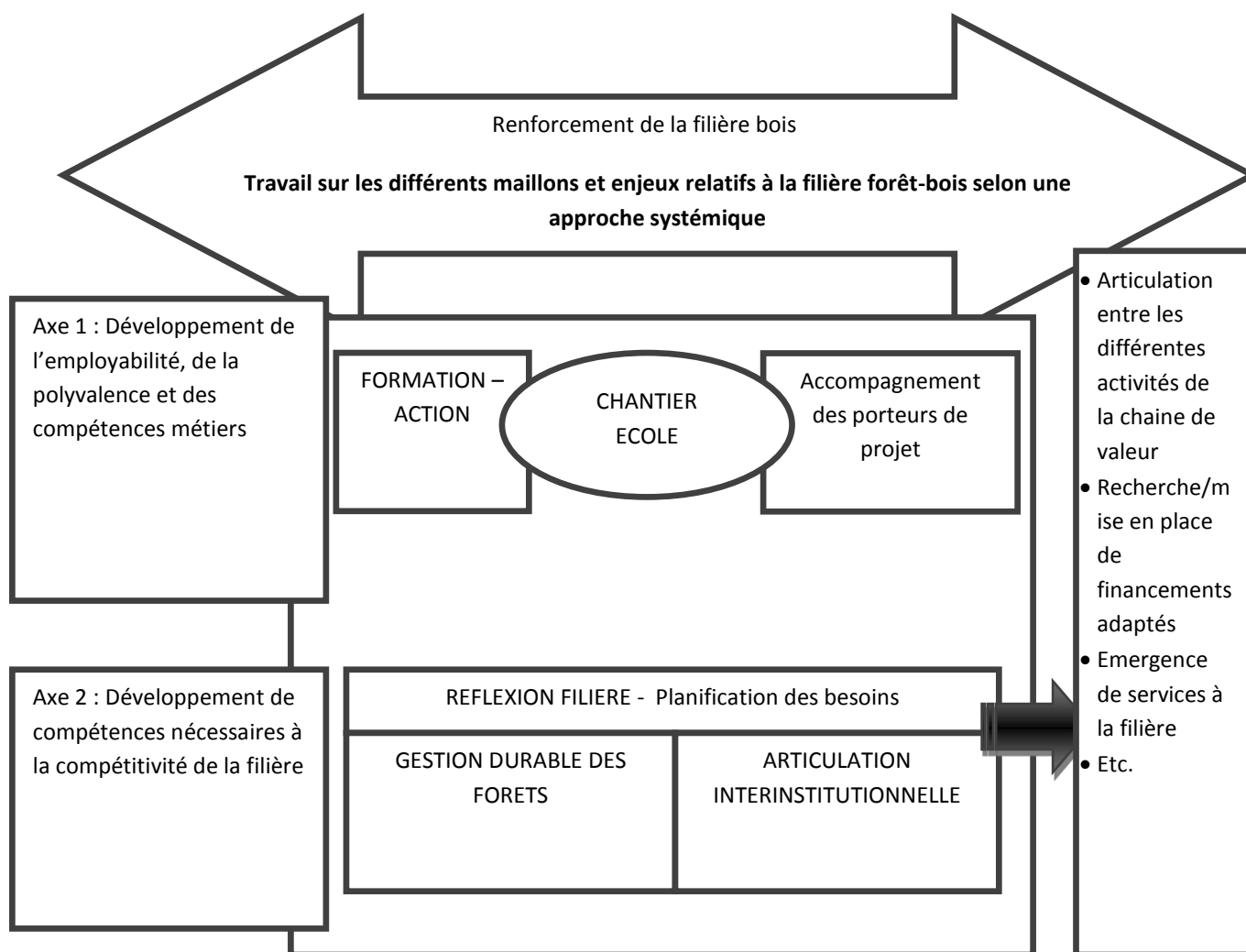
Le **développement des compétences locales** s'appuiera sur des **formations** en tant que tel et sur des **formations-actions**<sup>2</sup>. Cela permettra de former des entreprises (entrepreneur et employés), des agents municipaux et des porteurs de projet. A terme, l'acquisition de nouvelles compétences permettra aux différents bénéficiaires des formations **d'améliorer leur employabilité et de développer de la polyvalence et des compétences métiers nécessaires à la structuration de la filière locale**. En ce sens, l'accompagnement des porteurs de projet s'orientera vers la professionnalisation des porteurs/entreprises permettant à terme l'émergence d'une masse critique d'acteurs, moteurs du développement de la filière.

Cependant, la formation et l'accompagnement ne suffisent pas à structurer la filière et à dynamiser les différentes activités liées à l'exploitation et à la transformation du bois. Pour cela, le projet prévoit différentes interventions qui contribueront au **développement de compétences nécessaires à la compétitivité de la filière**. En effet, l'un des leviers d'action du secteur public pour faciliter l'émergence d'une filière est d'appuyer l'amélioration des connaissances et de la planification sectorielle. C'est la raison pour laquelle le projet, en plus des actions de formations, au travers d'une **réflexion sur la filière locale**, s'orientera sur **l'articulation entre les différentes sources d'approvisionnement en bois et la planification des besoins** pour les projets d'ouvrages bois sur les prochaines années.

Enfin, le développement de la filière bois d'œuvre repose sur un accès garanti et durable à la ressource. Compte tenu des multiples usages des ressources et espaces forestiers à Maripa-Soula, la question de l'accès et de la gestion de la ressource en bois d'œuvre ne peut pas être traitée de façon isolée des autres usages.

La démarche de mise en place d'un **plan de gestion forestier** est portée à l'origine par l'ONF, gestionnaire des forêts du domaine privé de l'Etat à Maripa-Soula et menée en partenariat avec le Parc amazonien. Les deux établissements ont souhaité que la commune et les acteurs locaux concernés par les usages des forêts soient étroitement associés à cette démarche et contribuent aux décisions. En effet, l'implication des acteurs locaux permettra la définition de mesures de gestion adaptées au contexte et favorisera la mise en œuvre d'une gestion durable des ressources et espaces forestiers.

<sup>2</sup> La notion de formation-action s'entend ici au sens large sur le principe de chantiers intégrant un objectif de développement de compétences sur les métiers de la construction. Le public cible peut être des agents communaux, des porteurs de projet dans le domaine ou des personnes intéressées. Les formations-actions peuvent prendre la forme d'Ateliers Chantiers d'Insertion agréés en tant que tel (avec financements). Le cas échéant, il prendra une forme particulière avec recrutements de personnes en insertion, encadrement technique, suivi socio-professionnel et mise en place de formations spécifiques. Elles peuvent aussi prendre la forme de clauses d'insertion dans le cadre d'un marché passé avec une entreprise, en prévoyant un nombre d'heures destiné au public en insertion suffisamment important pour permettre aux personnes recrutées d'acquérir de réelles compétences dans le domaine.



*Schéma synthétique des principaux axes d'intervention du projet*

Le présent projet rentre dans les priorités des différents acteurs suivants :

Institution	Priorités sur la thématique (politiques publiques bois, priorités pour les partenaires, renforcement de filière, etc.)
Mairie	Programme de politique générale. Axe 1 : Assurer le bien-être des habitants
Parc amazonien	<p>Orientations et sous-orientations de la charte :</p> <p><b>OR I-1. Favoriser l'utilisation durable des ressources naturelles et pérenniser les pratiques humaines associées</b></p> <p>OR I.1.1 Connaître les ressources, les pratiques humaines et leurs interactions</p> <p>OR I.1.2 Co-construire, avec les collectivités et les communautés locales, des mesures de gestion des ressources naturelles et d'accès aux espaces</p> <p>OR I.1.3 Mettre en œuvre les mesures de gestion des ressources naturelles (même chose pour OB I-3)</p> <p><b>OR III.1 Contribuer à la mise en place d'infrastructures et des services publics adaptés au contexte local</b></p> <p>OR III.1.1 Associer les populations aux choix et à la mise en oeuvre des équipements et services</p> <p>OR III.1.2 Promouvoir des équipements et services adaptés au contexte, respectueux de l'environnement et des hommes</p> <p><b>OR III.2 Accompagner le développement d'une économie locale adaptée et durable</b></p>



	<p>OR III.2.3 Renforcer la capacité des acteurs du développement économique local  OR III.2.4 Faciliter la structuration de filières locales de produits et services de qualité  OR III-2-5 Promouvoir des activités économiques et des pratiques respectueuses de l'environnement et des hommes.</p> <p><b>OB II-2 Respecter les modes de vie des communautés et les pratiques locales</b>  <b>OB III-1 Rechercher l'exemplarité dans l'intégration des aménagements et des projets</b></p>
ONF	ONF : convention Parc-ONF (Directives Régionales d'Aménagement (DRA) non applicables au sud de la Guyane)
Collectivité Territoriale de Guyane (CTG)	Schéma d'Aménagement Régional

## OBJECTIFS

**Objectif général** : Développer la filière forestière locale en cohérence avec une gestion durable et concertée des forêts.

### Objectif(s) spécifique(s) :

**OS1** : Améliorer les capacités locales dans les secteurs de la production de bois et de la construction.

**OS2** : Lancer une réflexion sur l'insertion des projets mis en œuvre sur la commune dans une démarche de développement de la filière bois d'œuvre locale en s'appuyant sur un projet pilote d'ouvrage bois sur le Haut Maroni.

**OS3** : Mettre en place une réflexion globale sur l'aménagement de l'espace forestier en s'appuyant sur la démarche de plan de gestion forestier de l'ONF.

## RESULTATS et PRODUITS

### OS 1 : Améliorer les capacités locales dans les secteurs de la production de bois et de la construction

- 1.1 Capacités locales des porteurs de projet privés et/ou des entreprises améliorées pour la production de bois scié (exploitation et sciage)
- 1.2 Capacités locales des agents communaux améliorées pour la production de bois scié (exploitation et sciage)
- 1.3 Capacités locales des porteurs de projet privés et/ou des agents communaux améliorées pour la construction d'ouvrages bois à travers la construction d'au moins un ouvrage permettant d'améliorer le cadre de vie des habitants

### OS 2 : Lancer une réflexion sur l'insertion des projets mis en œuvre sur la commune dans une démarche de développement de la filière bois d'œuvre locale en s'appuyant sur un projet pilote d'ouvrage bois sur le Haut Maroni

- 2.1 Note sur le positionnement de la commune sur l'utilisation des ressources bois locales dans la construction et sa contribution au développement des filières forestières locales élaborée
- 2.2 Document de programmation sur les 5 prochaines années des projets d'ouvrages bois de la commune élaboré permettant de planifier les modalités d'approvisionnement en bois
- 2.3 Capacités locales de la commune et du Parc à mettre en œuvre des chantiers écoles améliorées

### OS 3 : Mettre en place une réflexion globale sur l'aménagement de l'espace forestier en s'appuyant sur la démarche de plan de gestion forestier de l'ONF

- 3.1 Comité de pilotage de suivi de la mise en place du plan de gestion forestier créé et fonctionnel permettant une appropriation de la démarche par les acteurs locaux
- 3.2 Diagnostic des usages forestiers et des besoins élaboré et partagé avec les différents acteurs concernés
- 3.3 Document d'orientation et de proposition de modes de gestion des ressources et des espaces forestiers élaboré et partagé avec l'ONF dans l'objectif de leur articulation et/ou intégration au plan de gestion forestier

Synthèse des principaux livrables du projet	
2015	<p>Deux sessions de formations abattage-sciage organisées pour des porteurs de projet du Haut Maroni  Une formation abattage contrôlé et une formation sciage organisées pour des agents municipaux  Une étude de préfiguration technique de la construction de la passerelle de Taluen  Au moins 3 réunions du comité de pilotage sur la mise en place du plan de gestion</p>

2016	Un ouvrage bois construit à Taluen, contribuant à l'acquisition de compétences locales dans le domaine de la construction.
2017	Une note de positionnement sur l'utilisation des ressources bois locales dans la construction Un document de programmation des projets d'ouvrages bois sur les 5 prochaines années Un document d'orientation et de propositions de modes de gestion des ressources et espaces forestiers

## ACTIVITES

### 1.1 Capacités locales des porteurs de projet privés et/ou des entreprises améliorées pour la production de bois scié (exploitation et sciage)

#### 1.1.1 Organisation d'une formation abattage/sciage à l'attention de porteurs Microprojets (une formation = 2 sessions pour un même groupe)

- Coordination avec CFPPA pour choix et engagement formateur
- Conventonnement avec CFPPA pour organisation formation
- Identification des lieux de formation
- Réalisation des démarches pour obtenir les autorisations d'exploitation en ZDUC
- Planification logistique des deux sessions de formation
- Mise en œuvre de la formation
- Rédaction du compte-rendu de formation

#### 1.1.2 Actualisation des besoins et programmation des formations pour les entreprises de Maripa-Soula

- Réalisation d'un état des lieux des besoins en formation technique pour les entreprises (personnel actuel et à venir) pour 2016-2018
- Recherche de pistes de financement en fonction du public cible (entrepreneurs, ouvriers, futurs ouvriers)
- Programmation de formations pour la période 2016-2018 en cohérence avec les projets prévus sur la commune (2.1 et 2.2)

### 1.2 Capacités locales des agents communaux améliorées pour la production de bois scié (exploitation et sciage)

#### 1.2.1 Organisation d'une formation à l'abattage contrôlé pour 6 agents municipaux

- Coordination avec CFPPA pour programmation de la formation (dates, formateur, durée...)
- Mise en place de la formation (identification du lieu, acquisition des EPI, planification logistique)
- Mise en œuvre des sessions de formation

#### 1.2.2 Organisation d'une formation au sciage à la scie mobile pour 6 agents municipaux

- Coordination avec CFPPA pour programmation de la formation (dates, formateur, durée...)
- Mise en place de la formation (identification du lieu, planification logistique)
- Mise en œuvre des sessions de formation

### 1.3 Capacités locales des porteurs de projet privés et/ou des agents communaux améliorées pour la construction d'ouvrages bois au travers d'au moins un ouvrage permettant d'améliorer le cadre de vie des habitants

#### 1.3.1 Mise en place des conditions techniques préalables à la réalisation du chantier

- Repérage du tracé de la passerelle en fonction de l'extension des inondations
- Défrichage de la zone
- Relevé topographique
- Passation de marchés pour les études techniques préalables (rédaction document, publication, analyse offres, notification)
- Etudes géotechniques
- Réalisation des plans et des débits de bois par un Bureau d'études technique bois

#### 1.3.2 Acquisition de bois<sup>3</sup>, en fonction des modalités de chantier choisies (2.3.4)

- Articulation avec formations abattage et sciage organisées sur le Haut Maroni :
- Choix des essences adaptées à exploiter pendant les formations
- Demandes d'utilisation des bois auprès des autorités coutumières
- Coordination lieux et dates de formations avec besoins bois

<sup>3</sup> Au vu des difficultés d'approvisionnement local et des perspectives de formation et production de bois en régie par la commune, il est envisagé à ce stade de dissocier l'acquisition du bois du marché de construction global. Néanmoins, en fonction des choix de modalités de chantier, la fourniture de bois pourra éventuellement être réintégré à la prestation de construction si nécessaire.

- Définition des sections de bois à scier en formation
  - Prévision du transport de bois (lieu de formation à Taluen)
  - Prévision du stockage de bois sur place  
ET/OU
    - Production de bois par les agents communaux :
      - Définition des sections de bois à produire en régie
      - Organisation de la production au vu des capacités internes
      - Prévision du transport de bois (lieu de production à Taluen)
      - Prévision du stockage de bois  
ET/OU
        - Achat de bois :
          - Définition des sections de bois à commander
          - Anticipation des commandes
          - Prévision du transport de bois (Maripa-Soula à Taluen)
- 1.3.3 Mise en place du chantier école, en fonction des modalités choisies (2.3.4)
  - Recherche de financements (rencontre financeurs, montage dossiers)
  - Organisation chantier :
    - Suivi ou gestion des recrutements des ouvriers et encadrants (internes/ locaux/ extérieurs)
    - Passation marchés pour prestations (prestation globale/ portage salarial/ prestation encadrement)
- 1.3.4 Mise en œuvre du chantier école
  - Suivi opérationnel
  - Suivi financier
- 1.3.5 Inauguration

## **2.1 Note sur le positionnement de la commune sur l'utilisation des ressources bois locales dans la construction et sa contribution au développement des filières forestières locales élaborée**

- 2.1.1 Constitution d'un groupe de travail technique Mairie-Parc
- 2.1.2 Préparation et validation d'un plan de travail
- 2.1.3 Tenue de séances de travail (3 à 5)
- 2.1.4 Elaboration d'une note de positionnement
- 2.1.5 Présentation et validation de la note par les élus

## **2.2 Document de programmation sur les 5 prochaines années des projets d'ouvrages bois de la commune élaboré permettant de planifier les modalités d'approvisionnement en bois**

- 2.2.1 En cohérence avec la note de positionnement, tenue de séances de travail pour élaborer une proposition de programmation pluriannuelle des projets d'ouvrages bois de la commune
- 2.2.2 Présentation et validation par les élus
- 2.2.3 Intégration au budget de la commune et recherche de financements

## **2.3 Capacités locales de la commune et du Parc amazonien à mettre en œuvre des chantiers écoles améliorées**

- 2.3.1 Identification des différentes modalités de mise en œuvre envisageables (profil des différents acteurs, formats, types de financements)
- 2.3.2 Recherche d'informations sur les différentes modalités envisageables et prise de contact avec les partenaires
- 2.3.3 Analyse de la faisabilité technique et financière des différentes modalités envisageables
- 2.3.4 Elaboration de scénarios plausibles au regard des modalités envisagées et des contraintes techniques identifiées par le BET bois (1.3.1)
- 2.3.5 Présentation des scénarios aux élus et sélection d'un d'entre eux
- 2.3.6 Analyse de l'expérience à l'issue du chantier

## **3.1 Comité de pilotage de suivi de mise en place du plan de gestion forestier créé et fonctionnel permettant une appropriation de la démarche par les acteurs locaux**

- 3.1.1 Identification des membres du comité de pilotage (Copil)
- 3.1.2 Préfiguration du mode de fonctionnement du comité de pilotage par les services techniques de la commune, de l'ONF et du Parc (rôle, fréquences de réunion, format des réunions et modalités d'animation et de prise de décision)
- 3.1.3 Première réunion du comité de pilotage
  - Présentation de la démarche de gestion forestière

- Premier échange sur les besoins locaux en produits forestiers et les potentiels en ressources forestières
- Définition du mode de fonctionnement du Copil et de l'organisation des groupes de travail

#### 3.1.4 Tenue d'ateliers d'échanges des groupes de travail selon les dispositions définies en 3.1.3

#### 3.2 Diagnostic des usages forestiers et des besoins élaboré et partagé avec les différents acteurs concernés

*Le diagnostic sera établi à partir des résultats des groupes de travail et complété si nécessaire par des études plus approfondies pour certains usages. L'effort sera d'abord concentré sur les usages donnant lieu à des utilisations commerciales.*

#### 3.3 Document d'orientation et de proposition de modes de gestion des ressources et des espaces forestiers élaboré et partagé avec l'ONF dans l'objectif de leur articulation et/ou intégration au plan de gestion forestier

## PUBLIC(S) CIBLE(S) / BENEFICIAIRES

### Bénéficiaires directs :

- Porteurs de projet du Haut Maroni dans le secteur forestier : 3 porteurs formés aux techniques d'abattage et sciage à la gruminette
- Ouvriers municipaux de Maripa-Soula : 6 ouvriers formés aux techniques d'abattage et sciage à la Lucas Mill + ouvriers formés à la construction d'ouvrages bois
- Habitants de Taluen : habitants bénéficiant de la création d'un nouvel ouvrage facilitant les déplacements dans le village

### Bénéficiaires indirects :

- Service technique de la Mairie et entreprises : au travers d'une meilleure planification des besoins en bois sur les prochaines années et une stratégie synthétique d'appui au développement de la filière.
- ONF : plan de gestion participatif et intégrant des usages diversifiés de la forêt.

## IMPACTS / BENEFICES ET DURABILITE

Le projet, si tout se passe comme prévu, devrait avoir un impact positif sur les éléments suivants :

- **Renforcement**, au travers de formations spécifiques, des **compétences et capacités techniques** des acteurs locaux dans **l'exploitation et la première transformation du bois** (porteurs de projet/entreprises/agents communaux)
  - Amélioration des **compétences techniques** et donc de la **sécurité** autour de l'exploitation du bois: les sessions de formation vont permettre aux participants d'apprendre et d'intégrer de nouvelles techniques, adaptées à leurs activités (**exploitation et sciage**).
  - Amélioration de la **productivité** des acteurs formés : les nouvelles techniques intégrées auront un impact sur l'amélioration des modes de production des participants
  - Amélioration et/ou **acquisition de compétences** en termes de **construction bois**.

Les premières formations seront complétées par un programme de formation adapté, élaboré dans le cadre du projet, pour la période 2016-2018.
- **Nouveaux outils de positionnement et de programmation** pour la Commune améliorant la possibilité de :
  - Appuyer le **développement de la micro-filière bois** : la réflexion menée en interne à la Mairie, couplée à la réflexion multi-acteurs autour du Plan de Gestion de l'ONF, vont orienter la Mairie dans l'acquisition d'un positionnement et d'une stratégie claire sur les orientations nécessaires pour renforcer la filière, créer des emplois et de l'activité. Cela permettra aussi à la Mairie de clarifier son fonctionnement autour de ses besoins en bois, c'est-à-dire, dans quels cas produire en régie et dans quels autres cas passer par un prestataire extérieur.
  - **Planifier ses besoins en bois dans le temps** et de recourir à des fournisseurs locaux. De par le fonctionnement actuel des entreprises locales, en flux tendus, il est très difficile pour les acteurs publics et privés de la commune d'avoir recours de manière optimale à ces prestataires privés. Le fait de pouvoir planifier les ouvrages bois de la commune sur les cinq prochaines années devrait permettre d'anticiper dans leurs commandes et donc d'avoir recours en priorité sur des marchés de taille raisonnables à des prestataires locaux.

- **Amélioration des outils de formation-action déployés par les acteurs publics sur le territoire** (notamment la commune et le Parc) **et adaptation de ces outils aux contraintes du territoire** :
  - Développement des partenariats avec des institutions et entreprises afin de co-construire des modalités de mise en place de chantiers écoles et formation-action adaptés au(x) territoire(s) de la commune
  - Augmentation de l'employabilité des habitants et contribution au développement d'activités génératrices de revenus dans les sites isolés.
- **Amélioration du cadre de cadre de vie** sur le village de Taluen. La mise en place de la passerelle entre Taluen et Baboun Olo aura un bénéfice direct sur :
  - La qualité de vie des habitants, qui pourront se déplacer de manière beaucoup plus facile en saison de pluie, comme en saison sèche.
  - La gestion des déchets, qui actuellement s'arrête lorsque le fleuve est au plus haut, par manque d'accès, et qui rend le village insalubre pendant quelques mois par an.
- **Amélioration de la gestion durable des espaces et ressources forestières** et implication des usagers et de la commune dans la définition des modalités de gestion:
  - Les usagers des ressources et espaces forestiers pourront contribuer à la définition des mesures de gestion afin que celles-ci soient adaptées à leurs besoins ;
  - La concertation menée dans le cadre du Comité de pilotage favorisera une meilleure articulation entre plusieurs usages exercés sur un même espace dans l'objectif de limiter les conflits d'usage ;
  - La définition de mesures de gestion, de façon concertée entre les usagers et le gestionnaire des forêts (ONF), permettra de garantir une utilisation durable des ressources dans le temps.

## ANALYSE DES RISQUES et CONTRAINTES

- Du fait de la diversité des acteurs et de leurs besoins, difficultés pour identifier des priorités en termes de programmation des formations
- Difficulté pour monter et/ou financer le chantier école
- Difficultés à tenir les délais programmés du fait du nombre d'activités prévues, de l'inertie des acteurs
- Niveau de participation stable dans le COPIL du plan de gestion forestier
- Adaptation et appropriation des acteurs de la méthodologie du plan de gestion

## ORGANISATION ET MODE OPERATOIRE

### Mise en place de formations pour les porteurs de projets privés et les entreprises

**Parc** : Planification à court et moyen terme/ organisation des formations / Financement

**CFPPA** : Mise en œuvre des formations

**Commune** : Contribution à la planification des formations

### Mise en place de formations abattage-sciage pour les agents communaux

**Parc** : Articulation avec les partenaires et organisation des formations (recherche de sites, proposition de programme et calendrier)

**CFPPA** : Mise en œuvre des formations

**Commune** : Contribution à l'organisation des formations (arbitrage notamment)/Financement

### Mise en place d'un chantier école autour de la construction de la passerelle de Taluen

*Nb : les contributions des différents partenaires seront précisées une fois les modes opératoires arrêtés pour la mise en œuvre de ce chantier école.*

*Cette action nécessitera un travail rapproché et la tenue de réunions de travail régulières (à minima 2 fois/ mois) entre les équipes techniques de la commune et du Parc*

**Parc** : Appui à la définition des modalités de chantier, à la recherche de financements et à la planification

**Commune** : Maître d'ouvrage de l'opération

### Réflexion sur l'insertion des projets mis en œuvre sur la commune dans une démarche de développement de la filière

### bois d'œuvre locale

**Parc/ Commune** : Organisation conjointe de réunions techniques régulières, à articuler avec les réunions d'organisation et de suivi de la mise en place du chantier école.

**Parc** : Rédaction des notes et documents de programmation sur la base des décisions prises en réunion

**Commune** : Validation et réorientation si nécessaire des documents.

### Mise en place et animation du comité de pilotage sur le plan de gestion forestier

**Commune** : Porteuse de la démarche, contribue aux choix méthodologiques et à l'organisation

**Parc** : Appui méthodologique et à l'organisation et animation de la démarche

**ONF** : Contribue aux choix méthodologiques et responsable des présentations relatives au plan de gestion

**Autres membres du comité de pilotage** : Contribuent au diagnostic socio-économique et écologique et à l'intégration des besoins des usagers

## COMMUNICATION ET DIFFUSION

### Diffusion externe :

- Brève sur le site internet du Parc amazonien des différentes actions et résultats atteints.
- Constitution d'une base photographique.
- Communiqués de presse conjoints Mairie-Parc, Mairie-ONF : pour les éléments importants comme par exemple, la mise en œuvre du chantier école et ses étapes/résultats, note de positionnement sur l'utilisation des ressources bois locales, avancées du plan de gestion forestier, etc.
  - Communication médias selon les opportunités (France Guyane, radios, etc.).
  - Bulletin municipal : article et brèves.
  - Rapports annuels.

### Diffusion interne :

- Rapport de suivi trimestriel.
- Bilan du projet (rapports d'activités et financiers).

## SUIVI ET EVALUATION

Des réunions et contacts réguliers avec les partenaires permettront de suivre le projet dans son avancement et sur les étapes clé (notamment le COPIL prévu dans l'OS3).

Dans le cadre de la convention d'application, un point sera réalisé *a minima* une fois par semestre à la Mairie de Maripa-Soula sur l'avancement globale de l'action.

Dans ce cadre et une fois par an, un état du projet mobilisant les indicateurs de suivi permettra de faire un point d'étape global sur la convention d'application.

Le logiciel de suivi interne au Parc amazonien (EVA) permettra de formaliser le suivi de l'action.

A la fin de l'action, un groupe d'évaluation avec les partenaires et des bénéficiaires permettra d'évaluation l'action.

Les indicateurs de suivi/évaluation suivants seront mobilisés pour l'évaluation de la fiche :

### **OS 1 : Améliorer les capacités locales dans les secteurs de la production de bois et de la construction**

Nombre d'heures de formation dispensées

Nombre de personnes ayant bénéficié des formations complètes

Etat des lieux et planification réalisée

Degré d'avancement de la préparation et de la réalisation des infrastructures

Nombre de participants aux chantiers école

Degré de satisfaction des participants aux chantiers

**Indicateur d'impact : Nombre de porteurs de projet et/ou emplois ayant émergé suite aux chantiers.**

### **OS 2 : Lancer une réflexion sur l'insertion des projets mis en œuvre sur la commune dans une démarche de développement de la filière bois d'œuvre locale en s'appuyant sur un projet pilote d'ouvrage bois sur le Haut Maroni**

Nombre de réunions sur la question de la filière bois

Degré d'avancement des documents de positionnement et de planification  
Degré d'avancement de l'élaboration des modalités et scénarios  
Degré de participation des équipes et élus de la commune à leur élaboration

**Indicateur d'impact: Part des infrastructures bois construites à partir de matière première locale / par des entreprises locales**

**OS 3 : Mettre en place une réflexion globale sur l'aménagement de l'espace forestier en s'appuyant sur la démarche de plan de gestion forestier de l'ONF.**

Comité de pilotage établi – Nombre de réunions prévues et réalisées

Avancement du diagnostic des usages forestiers et besoins

Avancement du document d'orientation et de proposition

Degré d'implication des participants à la démarche

**Indicateur d'impact : Degré de prise en compte des contributions des parties prenantes/acteurs dans le plan de gestion**







OS	Résultats/Produits attendus	Activités	Pilotage	2015								2016												
				6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
III.	III.1 Comité de pilotage de suivi de mise en place du plan de gestion forestier créé et fonctionnel permettant une appropriation de la démarche par les acteurs locaux	3.1.1 Identification des membres du comité de pilotage (Copil)	Commune + PARC																					
		3.1.2 Préfiguration du mode de fonctionnement du comité de pilotage par les services techniques de la commune, de l'ONF et du PARC.	PARC																					
		3.1.3 Première réunion du comité de pilotage – mode de fonctionnement	PARC																					
		3.1.4 Tenue d'ateliers d'échanges des groupes de travail selon les dispositions définies en 3.1.3	PARC																					
	III.2 Diagnostic des usages forestiers et des besoins élaboré et partagé avec les différents acteurs concernés	3.2.1 Elaboration du diagnostic sur la base des résultats des ateliers	PARC																					
	III.3 Document d'orientation et de proposition de modes de gestion des ressources et des espaces forestiers élaboré et partagé avec l'ONF dans l'objectif de leur articulation et/ou intégration au plan de gestion forestier	3.3.1 Elaboration du document	PARC																					
3.3.2 Présentation aux divers partenaires		PARC																						

## ESTIMATION DE LA CONTRIBUTION DES PARTENAIRES

Sources de financement								TOTAL (€)
PARC		Mairie		Partenaire A		Partenaire B		
Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	
Organisation de formations abattage et sciage								
11 000	33 H/j	15 000						26000
Construction d'une passerelle à Taluen (formation action)								
15 000	5 H/j	150000	10 H/J	?		?		165000
Réflexion sur l'insertion des projets mis en œuvre sur la commune dans une démarche de développement de la filière bois d'œuvre locale en s'appuyant sur un projet pilote d'ouvrage bois sur le Haut Maroni								
5000	10 H/j		10 H/j					
Réflexion globale sur l'aménagement de l'espace forestier en s'appuyant sur la démarche de plan de gestion forestier de l'ONF								
	50 H/j		5 H/j					
<b>31000</b>	<b>20972</b>	<b>165000</b>	<b>5350</b>					<b>206700</b>

\* incluant fonctionnement, investissement et intervention

## CADRE LOGIQUE

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement vérifiables
<b>Objectif général</b>	<b>Objectif général</b> : Développer la filière forestière locale en cohérence avec une gestion durable et concertée des forêts.	Nombre de porteurs de projet et/ou emplois ayant émergé suite aux chantiers. Part des infrastructures bois construites à partir de matière première locale / par des entreprises locales Degré de prise en compte des contributions des parties prenantes/acteurs dans le plan de gestion
<b>Objectif(s) spécifique(s) et résultats (produits)</b>	<p><b>OS 1 : Améliorer les capacités locales dans les secteurs de la production de bois et de la construction</b></p> <p>1.1 Capacités locales des porteurs de projet privés et/ou des entreprises améliorées pour la production de bois scié (exploitation et sciage)</p> <p>1.2 Capacités locales des agents communaux améliorées pour la production de bois scié (exploitation et sciage)</p> <p>1.3 Capacités locales des porteurs de projet privés et/ou des agents communaux améliorées pour la construction d'ouvrages bois à travers la construction d'au moins un ouvrage permettant d'améliorer le cadre de vie des habitants</p> <p><b>OS 2 : Lancer une réflexion sur l'insertion des projets mis en œuvre sur la commune dans une démarche de développement de la filière bois d'œuvre locale en s'appuyant sur un projet pilote d'ouvrage bois sur le Haut Maroni</b></p> <p>2.1 Note sur le positionnement de la commune sur l'utilisation des ressources bois locales dans la construction et sa contribution au développement des filières forestières locales élaborée</p> <p>2.2 Document de programmation sur les 5 prochaines années des projets d'ouvrages bois de la commune élaboré permettant de planifier les modalités d'approvisionnement en bois</p> <p>2.3 Capacités locales de la commune et du PARC à mettre en œuvre des chantiers écoles améliorées</p> <p><b>OS 3 : Mettre en place une réflexion globale sur l'aménagement de l'espace forestier en s'appuyant sur la démarche de plan de gestion forestier de l'ONF.</b></p> <p>3.1 Comité de pilotage de suivi de la mise en place du plan de gestion forestier créé et fonctionnel permettant une appropriation de la démarche par les acteurs locaux</p> <p>3.2 Diagnostic des usages forestiers et des besoins élaboré et partagé avec les différents acteurs concernés</p> <p>3.3 Document d'orientation et de proposition de modes de gestion des ressources et des espaces forestiers élaboré et partagé avec l'ONF dans l'objectif de leur articulation et/ou intégration au plan de gestion</p>	<p>Nombre d'heures de formation dispensées</p> <p>Nombre de personnes ayant bénéficié des formations complètes</p> <p>Etat des lieux et planification réalisée</p> <p>Degré d'avancement de la préparation et de la réalisation des infrastructures</p> <p>Nombre de participants aux chantiers école</p> <p>Degré de satisfaction des participants aux chantiers</p> <p>Nombre de réunions sur la question de la filière bois</p> <p>Degré d'avancement des documents de positionnement et de planification</p> <p>Degré d'avancement de l'élaboration des modalités et scénarios</p> <p>Degré de participation des équipes et élus de la commune à leur élaboration</p> <p>Comité de pilotage établi – Nombre de réunions prévues et réalisées</p> <p>Avancement du diagnostic des usages forestiers et besoins</p> <p>Avancement du document d'orientation et de proposition</p> <p>Degré de participation des participants au COPIL dans la réalisation des documents</p>

## Amélioration de la gestion des déchets prenant en compte les demandes locales et la construction d'une vision de long terme



## ANTECEDENTS ET CONTEXTE

La problématique des déchets en site isolé est un sujet complexe du fait d'un double enclavement du territoire et amplifié par (i) des difficultés à mutualiser les moyens de collecte et de traitement des déchets qui entraînent des coûts très importants de traitement marginal à la tonne, (ii) une valeur cadastrale des logements faible conditionnant ainsi les revenus de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), et (iii) une population faiblement contributive, de par l'accès non formalisé au foncier très courant mais aussi parce que le niveau de richesse (PIB) est de 53% inférieur au niveau national.

Le changement rapide et contemporain des modes de consommation impacte fortement le cadre de vie, en l'absence parfois totale de gestion des déchets. Les attentes sociales sont fortes et constituent en tant que tel une situation d'urgence.

Les compétences statutaires des collectivités sont bien définies, mais sont confrontées à la priorisation de l'intervention publique, au regard des ressources humaines et moyens disponibles. Ce phénomène est amplifié par la qualification de situation d'urgence, dictée à ce stade essentiellement par les situations de pré-contentieux et contentieux au regard de la directive « décharge » au niveau communautaire, et de l'arrêté du 9 septembre 1997 en matière de gestion des déchets non dangereux au niveau national.

Face à des situations parfois très dégradées dans les écarts, différents types d'actions ont été mises en place afin d'animer des démarches d'amélioration du cadre de vie : les opérations villages propres. Le retour d'expérience de ces opérations de sensibilisation et d'enlèvement collectif des ordures ménagères menées depuis cinq ans ont un écho positif au sein de la population. Elles permettent d'ancrer progressivement le geste déchet dans les habitudes des communautés. Cependant, une préfiguration de solutions pérennes est nécessaire pour que ces actions constituent un moyen d'ancrage et d'appropriation micro-locale des principes de gestion des déchets sur le territoire. Une part de la complexité est liée à la transition rapide et actuelle entre une gestion ancienne des putrescibles et nouvelle des déchets issus de la consommation. Cette situation est certainement maintenue par le défaut d'infrastructures adaptées, et par la disparité des modes d'organisations et perceptions entre les habitants (perceptions individuelles), et entre les différents lieux de vie (perception collective).

D'un point de vue technique, le plus simple est de réaliser un enlèvement d'ordure non trié, mais il apparaît complexe de maintenir une approche d'enlèvement d'ordures ménagères non triées, non compactés, en dehors de tout cadre réglementaire, dont la destination finale serait une décharge non autorisée. Une approche par filière doit être envisagée à moyen terme, avec pour cible l'évacuation vers les filières de retraitement littorales et hexagonales (exemple des piles).

Une planification pluri-annuelle, couplée à de la sensibilisation dans le cadre scolaire et à destination du grand public, constitue le moyen efficace de mettre en place des objectifs progressifs et gradués. Le maintien du rythme des actions d'animation et de sensibilisation sont des composantes essentielles de la démarche (volet sensibilisation et volet collecte), à rapprocher à la mise en place de projets pilotes à vocation démonstratives.

La proposition d'action intègre donc ce retour d'expérience pour :

- Maintenir l'effort actuel et l'intensifier par une méthode normée, répliquable, incluant tous les lieux de vie principaux du Haut Maroni,
- Contribuer à la structuration progressive des filières, et préparer l'arrivée complexe mais inexorable des infrastructures (décharges autorisées pour les ordures ménagères et centres de tri sélectif), au plus près des habitants,
- S'inscrire dans un cercle vertueux dont la finalité première est la compréhension des enjeux par chacun, et la prise de responsabilités individuelle et collective autour de ces enjeux,
- Créer progressivement les conditions qui permettront de ramener le fond de la démarche vers les structures publiques et privées compétentes.

## JUSTIFICATION

La problématique des déchets en site isolé est un sujet complexe de par un enclavement fort du territoire.

Les besoins de développement, passant notamment par la mise en place des services de base à la population, sont aujourd'hui très élevés dans les écarts du sud de la Guyane. Les besoins à courts et moyens termes ne portent pas sur un niveau de confort ou d'exigence imposé sur le reste du territoire national mais bien l'accès à des équipements devant satisfaire des besoins de base (réduction des risques sanitaires, mise en sécurité pour la protection des habitants ...) qui ne sont pas satisfaits aujourd'hui sur une partie du territoire.

D'une part, la notion de confort telle qu'appliquée généralement sur le territoire national n'a que peu de sens dans ce contexte particulier. Il s'agit plutôt d'une recherche de réduction d'une situation critique. D'autre part, les enjeux à court et moyen termes concernent bien l'accès à un service de base, qui constitue un progrès considérable par rapport à la situation actuelle. Cette première étape pouvant être considérée comme une étape dans une démarche de progrès à inscrire sur le long terme, avec comme objectif l'atteinte progressive des standards techniques et réglementaires.

Pour le cas des sites de stockage des déchets distants des infrastructures existantes, c'est par la réduction des intrants (sensibilisation et information) et par le traitement par filière qu'il sera possible de tendre vers l'amélioration du cadre de vie.

Il sera apporté par ce projet une vision intégrée de la thématique, articulée avec la Commune et le partenariat élargi, contribuant à mettre en place une démarche structurante ainsi qu'une vision locale de long terme sur la gestion des déchets. Les objectifs des partenaires du projet sont de :

- Donner un cadre d'intervention plus clair aux agents (Commune et Parc) et donc une meilleure lisibilité des actions,
- Redynamiser la collecte des piles usagées et structurer progressivement les filières batteries, lumière, déchets d'équipements électriques et électroniques,
- Préfigurer la gestion par filière et les futurs éco-carbets devant être installés sur le Haut-Maroni dans un futur proche, selon une approche expérimentale de tri sélectif (acquisition de données et de connaissances quant aux gisements, sensibilisation à la notion des « filières », mise en place de structures à vocation démonstratives, promotion des principes de réemploi, etc.),
- Mettre en place des modes d'intervention récurrents en milieu scolaire sur le Haut Maroni (EEDD).

Le projet global intègre les besoins de :

- 1) Répondre à une sollicitation locale forte.
- 2) Mener des actions régulières et structurantes et non pas des actions ponctuelles ne répondant pas à une stratégie de construction des capacités sur le moyen et long terme.
- 3) Aborder la problématique par filière avec l'implémentation de structures expérimentales et transitoires de traitement adaptées (site de stockage, éco-carbets, points propreté). Cela requiert un accompagnement et une sensibilisation des populations locales qui permettent une compréhension chaque fois plus poussée d'une thématique complexe et son appropriation.
- 4) Enrichir la connaissance des agents du Parc et de la Commune sur la thématique déchet afin de permettre une meilleure lisibilité des actions menées pour qu'ils puissent à leur tour mieux communiquer sur le sens et les objectifs de ces actions
- 5) Procéder à l'acquisition de données et de connaissances en matière de gisements (volumes, nature, localisation, usages) de déchets dans les écarts du Haut Maroni, au service des collectivités compétentes et des écoorganismes (acquisition de connaissances pour la mise en place de solutions pérennes)
- 6) Montrer la capacité de la Commune et du Parc à se mobiliser conjointement suite à une demande émanant des habitants.

Ces orientations appellent également (i) une prise en compte de ces situations pour une recherche collective de solutions réglementairement acceptables (tendre vers la norme) et techniquement réalistes sur le territoire, (ii) un service accompagné des moyens de le maintenir (formation / capacitation et sensibilisation des habitants, moyens de maintenance et d'évolution), (iii) la recherche transversale d'accompagnement de l'emploi local, par la mise en place de solutions de valorisation économique des déchets (réemploi).

L'amélioration du cadre de vie par la gestion des déchets fait partie des priorités des acteurs locaux, ainsi que des politiques publiques territoriales et régionales pour le développement durable de la Guyane :

Institution	Priorités sur la thématique déchets
Mairie	Programme de politique générale 2014-2020 : Axe 1 : Assurer le bien-être des habitants a. Un environnement et un cadre de vie agréables
Parc amazonien	Charte du Parc amazonien <ul style="list-style-type: none"> <li>OR III-1 : Contribuer à la mise en place d'infrastructures et des services publics adaptés au contexte local</li> <li>OR III-1-1 Associer les populations aux choix et à la mise en œuvre des équipements et services</li> </ul> OR III-1-2 Promouvoir des équipements et services adaptés au contexte, respectueux de l'environnement et des hommes.  OR III-1-2-2 Favoriser une meilleure gestion des déchets OR III-1-2-3 Appuyer l'expérimentation pour la mise en œuvre d'équipements innovants adaptés aux modes de vie des habitants OR I-2-3 et OB I-1-3 Sensibiliser les populations et les usagers à la préservation de l'environnement.  Contrat d'objectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>Orientation 2 : Amélioration de la qualité de vie des habitants et développement durable territorialisé</li> </ul> Déclinaison 3-4 Soutien à l'activité économique locale. 4-1 et 4-2 : Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation des territoires – 4.1 public scolaire et 4.2 hors-milieu scolaire
CCOG	Stratégie de collecte, traitement et élimination des déchets sur le territoire Compétences en gestion et élimination des déchets
ADEME	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programmes de soutien à la mise en place d'infrastructures réglementaires</li> <li>Soutien à la mise en place de programmes de sensibilisation territorialisés</li> <li>Soutien à la Collecte</li> </ul>
Eco organismes	Obligations liées aux agréments des écoorganismes (SCRELEC, Eco-emballage, Recylum, Ecosystème, Association Ardag).
Département	PDEDMA : Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés PGDND : Plan de Prévention et Gestion des Déchets Non Dangereux

## OBJECTIFS

**Objectif général :** Mettre en place une stratégie globale de captation des déchets par gisement sur les écarts du Haut-Maroni en cohérence avec la stratégie mise en œuvre pour le Bourg.<sup>4</sup>  
Ce projet vise à préfigurer un système de collecte sélective des déchets.

### Objectif(s) spécifique(s) :

- OS 1 :** Sensibiliser et donner des outils et des clés de compréhension sur l'importance du traitement des déchets.
- OS 2 :** Mettre en place des actions pilotes concrètes régulières d'enlèvement et classification des déchets
- OS 3 :** Contribuer graduellement à la mise en place d'une gestion des déchets par filières.

<sup>4</sup> Les cinq villages concernés par l'implantation de services de base à la population (écoles, centres de santé, programme d'électrification, adduction d'eau potable) sont la cible de l'action. Il s'agit des lieux de vie permanente qui seront amenés à bénéficier d'un service d'élimination des déchets.



## RESULTATS et PRODUITS

- 1.1 Population sensibilisée possédant de plus amples connaissances sur la thématique.
  - 1.2 Transporteurs informés et sensibilisés
  - 1.3 Signalétique implantée dans les lieux centraux (dégrads, tukusipan, etc)
  - 1.4 Informations pratiques implantées et disponibles dans les lieux de collecte
  - 1.5 Un lieu par village pouvant faire office de point de rassemblement des déchets identifié, pour faciliter la collecte ou la mise en décharge.
- 2.1 Collecte dans les villages améliorée en partenariat avec la commune
  - 2.2 Projets sur la thématique élaborés et déposés au niveau des partenaires et appels à projets.
  - 2.3 Echange transfrontalier avec les autorités coutumières organisé
  - 2.4 Enlèvement et classification améliorés dans les villages (points propreté, écocarbet)
- a. Collecte des piles redynamisée
  - b. Collecte par filières (batteries, encombrants, lumière) initiée
  - c. Connaissances sur les gisements de déchets du Haut Maroni améliorées
  - d. Démonstration de techniques de valorisation locale des déchets réalisée

Synthèse des principaux livrables du projet	
Travail préparatoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la capacité des équipes à traiter des actions liées aux déchets</li> <li>• Elaboration d'une fiche d'information à afficher dans les villages</li> <li>• Planification et organisation des actions concrètes régulières d'enlèvement et classification des déchets</li> </ul>
2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation et approfondissement des connaissances de la population</li> <li>• Obtention de connaissances spécifiques sur les déchets et les priorités des villages par filières</li> <li>• Réamorçage de la collecte sélective des piles au travers d'un travail de re-sensibilisation</li> <li>• Enlèvement et classification des déchets</li> </ul>
2016 - 2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Implantation de petits aménagements de collecte et tri sélectif des déchets</li> <li>• Démonstration de techniques de valorisation locale des déchets</li> <li>• Sensibilisation et approfondissement des connaissances de la population</li> <li>• Démonstration de techniques de valorisation locale des déchets</li> <li>• Choix des filières et mise en place d'un système de valorisation locale de certains déchets</li> <li>• Mise en place d'une fonction de médiation « déchets »</li> </ul>

## ACTIVITES

- 1.1 Population sensibilisée possédant de plus amples connaissances sur la thématique.
  - 1.1.1) Démarchage des personnes ressources pour définir les personnes référentes
  - 1.1.2) Définition d'une méthodologie de discussion
  - 1.1.3) Cadrage des rôles pour planification des actions sur les semaines thématiques<sup>5</sup> et Animation
- 1.2 Transporteurs informés et sensibilisés
  - 1.2.1) Elaboration d'un questionnaire semi-directif
  - 1.2.2) Entretiens semi directifs
  - 1.2.3) Analyse des entretiens
  - 1.2.4) Propositions d'interventions
  - 1.2.5) Intervention et supports (panneaux, brochure, poubelles à bord, etc.)

<sup>5</sup> Voir fiche projet n°7 : Rendez-vous nationaux : Les semaines thématiques du haut Maroni.

### **1.3 Implantation d'une signalétique dans les lieux centraux (dégrads, tukusipan, etc).**

- 1.3.1) Coordination avec les agents de terrain pour la proposition d'orientation des messages, des lieux d'affichage et d'action pour les accompagner
- 1.3.2) Concertation avec les services municipaux pour la décision des meilleurs messages et des lieux d'implantation
- 1.3.3) Réalisation de la signalétique
- 1.3.4) Implantation de la signalétique
- 1.3.5) Animation autour de la signalétique

### **1.4 Informations pratiques disponibles dans les lieux de collecte**

- 1.4.1) Concertation avec les services municipaux pour la décision des meilleurs messages et des lieux d'implantation
- 1.4.2) Réalisation de la signalétique
- 1.4.3) Implantation de la signalétique
- 1.4.4) Animations autour de la signalétique

### **1.5 Un lieu par village pouvant faire office de point de rassemblement des déchets pour faciliter la collecte ou la mise en décharge identifié.**

- 1.5.1) Organisation d'une mission conjointe entre la mairie et le parc pour définir les lieux d'implantation possibles avec les habitants
- 1.5.2) Etude de pré-qualification des sites par un hydrogéologue agréé
- 1.5.3) Définition d'une solution transitoire en l'attente d'installations aux normes
- 1.5.4) Aménagement des sites retenus

### **2.1 Collecte et élimination des déchets dans les villages améliorée en partenariat avec la commune**

- 2.1.1) Organisation d'une mission d'actualisation du diagnostic, conjointe entre la Mairie et le Parc pour analyser la gestion des déchets sur le Haut Maroni
- 2.1.2) Rédaction conjointe de propositions d'amélioration des circuits de collecte
- 2.1.3) Diffusion du diagnostic à destination des partenaires et recherche de complémentarités d'acteurs
- 2.1.4) Mise en place d'un groupe de travail interinstitutionnel afin de rechercher des solutions conjointes
- 2.1.5) Planification à moyen terme et mise en œuvre des actions d'intérêt partagé
- 2.1.5) Mise en place d'un planning annualisé d' « opérations villages propres »
- 2.1.6) Evaluation et amélioration continue des actions et méthodes de collecte

### **2.2 Projets sur la thématique élaborés et déposés au niveau des partenaires et appels à projets.**

- 2.2.1) Etablir une liste des bailleurs potentiels et des appels à projets sur la thématique
- 2.2.2) Cibler, contacter, candidater

### **2.3 Animation d'un échange transfrontalier avec les autorités coutumières**

- 2.3.1) Après la mise en place des premières actions, contacter les autorités locales du Suriname puis l'ambassade de France au Suriname pour connaître les possibilités de coopération
- 2.3.2) Mobilisation des autorités coutumières de la rive Guyanaise
- 2.3.3) Organisation des journées de rencontre
- 2.3.4) Journées de rencontre transfrontalière
- 2.3.5) Rédaction d'un bilan de l'action contenant un relevé de décision et plan d'actions selon les éléments développées lors des journées de rencontre.

### **2.4 Enlèvement et classification améliorés dans les villages (points propreté) et dans les points de transit (dégrads)**

- 2.4.1) Identification des sites d'implantation, en lien avec les parcours de collecte existant
- 2.4.2) Définir les principes constructifs des points propreté et d'un centre de tri expérimental, à vocation démonstrative (eco-carbet)
- 2.4.3) Définir les modalités de mise en œuvre (scenarios et validation partenariale)
- 2.4.4) Construire les points propreté (phasage) et l'éco-carbet (centre de tri)
- 2.4.5) Animer l'action de sensibilisation et de collecte autour de ces emplacements
- 2.4.6) Dupliquer le mode opératoire pour les dégrads.

### **3.1 Collecte des piles redynamisée**

- 3.1.1) Analyse de la situation actuelle
- 3.1.2) Entretiens avec des personnes ressources permettant d'identifier les moyens d'amélioration de la captation des gisements
- 3.1.3) Evaluation sur les lieux de collecte
- 3.1.4) Elaboration de propositions d'activation de nouveaux points et d'animation de ces points
- 3.1.5) Amplification de la démarche.

### 3.2 Collecte par filières (batteries, encombrants, lumière) initiée

- 3.2.1) Etablir des conventions avec les écoorganismes
- 3.2.2) Acheminer les matériels adaptés de collecte sélective sur site (Délégation territoriale du Maroni et Antennes)
- 3.2.3) Mettre en place une méthodologie d'enlèvement vers les filières littorales
- 3.2.4) Dupliquer la méthode auprès des acteurs publics et privés du territoire

### 3.3 Connaissances sur les déchets du Haut Maroni améliorées

- 3.3.1) Analyse des données relevées au cours des actions de ramassage (classification)
- 3.3.2) Communication des résultats aux collectivités compétentes et écoorganismes
- 3.3.3) Compilation des données relevées dans un document de synthèse actualisé en continu

### 3.4 Démonstration de techniques de valorisation locale des déchets réalisée en fonction des avancées sur chaque village.

- 3.4.1) Identification d'un type de déchets valorisable localement
- 3.4.2) Définition d'un système de gestion
- 3.4.3) Acquisition d'équipements de transformation (concasseur de verre, fonderie plastiques, etc)
- 3.4.4) Mise en place d'actions de démonstration
- 3.4.5) Transmission des méthodes vers le tissu économique

En résumé, les activités du projet sur les prochaines années se centreront sur les éléments suivants :

<b>2015</b>	<b>2016-2017</b>
<b>Renforcement des initiatives existantes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Partenariats,</li> <li>• Formation des agents,</li> <li>• Actions concrètes,</li> <li>• Information / sensibilisation.</li> </ul>	<b>Maintien des initiatives existantes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouveaux partenariats (réseaux de distribution, autorités du Suriname),</li> <li>• Essaimage et mutualisation avec les agents communaux,</li> <li>• Actions concrètes,</li> <li>• Information / sensibilisation.</li> </ul>
<b>Amélioration des connaissances :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gisements,</li> <li>• Modes de gestion par village,</li> <li>• Attentes des habitants,</li> <li>• Modes opératoires frontaliers.</li> </ul>	<b>Structuration des modes d'intervention :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouvelles actions de collecte par gisement,</li> <li>• Amélioration continue des modes de gestion par village,</li> <li>• Dialogue visant à définir les priorités communes et mise en place de projets pilotes.</li> </ul>
<b>Actions pilotes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Enlèvement par filière,</li> <li>• Mise en œuvre du scénario choisi pour la mise en œuvre des points propriétés</li> <li>• Points de collecte et centre de tri.</li> </ul>	<b>Généralisation des pilotes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en fonctionnement du pilote de Tri-sélectif</li> <li>• Consolidation des filières afin de pérenniser les réseaux de collecte, d'élimination et / de revalorisation,</li> <li>• Valorisation locale démonstrative.</li> </ul>

## PUBLIC(S) CIBLE(S) / BENEFICIAIRES

Les publics cibles sont en premier lieu les habitants, mais également les partenaires institutionnels (collectivités et agences) et privés (écoorganismes).

### Habitants(250 familles ) :

- Mise en œuvre d'actions de sensibilisation grand public : 1000 personnes
- Mise en œuvre d'actions de sensibilisation dans le cadre scolaire : 150 élèves
- Mise en place d'un site pilote pour le tri sélectif : 50 foyers (soit environ 300 personnes)
- Mise en œuvre d'actions de sensibilisation auprès des professionnels : 20 professionnels

### Partenaires institutionnels : acquisition de connaissances et préfiguration de solutions adaptées,

- Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais,
- Agence Départementale pour la Maitrise de l'Energie,
- Ecoorganismes (Recylum, Ecoemballages, Ecosysteme, Screlec, etc)
- Associations de professionnels régionales (ARDAG).

## IMPACTS / BENEFICES ET DURABILITE

Le projet va engendrer certains bénéfices à court terme qui permettront sur le plus long terme de structurer localement la recherche de solution quant à la problématique actuelle, tout en offrant une certaine flexibilité pour répondre de façon pragmatique aux sollicitations locales. Les bénéfices à court terme portent sur plusieurs aspects :

- **Ancrage local des connaissances** pour accompagner la mise en place, le maintien et les évolutions du service public (cinq écarts principaux) et des solutions adaptées (écarts secondaires) ;
  - ✓ Amélioration de la compréhension et approfondissement des connaissances de la population en matière de classification des déchets
  - ✓ Amélioration de compréhension de la gestion par filière
  - ✓ Amélioration de la capacité des équipes à traiter des actions liées aux déchets (Agents municipaux et du Parc)
  - ✓ Amélioration de l'information disponible au service des habitants, dans les villages
- **Amélioration des informations disponibles sur la thématique**
  - ✓ Obtention de connaissances spécifiques sur les déchets et les priorités des villages par filières
  - ✓ Enrichissement de la réflexion globale sur les circuits courts et l'économie circulaire en matière de consommation en sites isolés (Commune de Maripa-Soula) et notamment en zone de libre adhésion d'un Parc national (Parc amazonien de Guyane).
- **Promotion et valorisation de systèmes de traitement et transformation des déchets** (déchets dangereux, tri sélectif, compostage domestique, etc) ;
  - ✓ Démonstration de techniques de valorisation locale des déchets
  - ✓ Réduction des impacts immédiats sur l'environnement, la santé et la salubrité publique
  - ✓ Réamorçage de la collecte sélective des piles au travers d'un travail de re-sensibilisation
  - ✓ Extension de la démarche à court terme aux gisements dangereux (batteries, etc)
  - ✓ Choix des filières et mise en place d'un système de valorisation locale de certains déchets dans une approche économique (emballages)
- **Articulation interinstitutionnelle et contribution à l'adaptation des politiques publiques**
  - ✓ Mise en place d'un dialogue interinstitutionnel pour la recherche d'adaptation des solutions techniques, ainsi que des politiques publiques au contexte,
  - ✓ Expérimentation de différents types de solutions (enlèvements, tri sélectif, valorisation)
  - ✓ Consolidation des actions sur la thématique entre les équipes de la Commune, du Parc, de la CCOG et des éco organismes (missions conjointes, programme d'action partagé, répartition des maitrises d'ouvrages et des financements, etc)

- **Mise en fonctionnement à moyen terme d'outils de gestion collectifs durables, adaptés et permanents** (qualité de service délivré) par la collectivité compétente

## ANALYSE DES RISQUES et CONTRAINTES

RISQUES, DIFFICULTES ET CONTRAINTES	REPONSES POUR EVITER, LIMITER OU COMPENSER CES RISQUES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau de priorité faible dans l'intervention publique. Défaut actuel d'implication des structures en charge de la collecte sélective Défaut de compréhension et d'appropriation des enjeux par la population</li> <li>• Ecart à la réglementation important,</li> <li>• Complexité d'approvisionnement en matériaux, et en extraction des gisements par voie fluviale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Consolider les partenariats</b> établis dans le temps et les étendre ;</li> <li>• <b>Mener des actions de médiation répétées et un accompagnement resserré des habitants</b> (CCOG, Parc, Commune, Professionnels) ;</li> <li>• <b>Œuvrer pour la compréhension des enjeux d'adaptation et mise en place de projets / démarches pilotes (atténuation des impacts) dans une démarche de progrès visant à tendre vers la réglementation.</b></li> </ul>

## ORGANISATION ET MODE OPERATOIRE

### A. Parc / Commune

- Mise en place d'actions pilotes visant à sensibiliser les habitants et accompagner la mise en place du service public ;
- Accompagnement transversal de l'arrivée du service, par la compréhension et l'accès au territoire pour les collectivités compétentes et les écoorganismes ;
- Accompagnement de la mise en place de solutions adaptées à vocation expérimentale et transitoire.

- B. **Autres partenaires** : Communauté de Commune de l'Ouest Guyanais (Compétence gestion et élimination des déchets, Partenariat technique et financier) ; Agence pour la Maitrise de l'Energie (partenaire technique) ; Collectivité Territoriale de Guyane (Partenaire technique) ; Département (Partenaire technique) ; Associations du territoire (partenaires techniques) ; Préfecture de Guyane (SGAR) ; Ecoorganismes (partenaires techniques et financiers).

Moyens de coordination entre les acteurs :

- Convention cadre CCEG-CCOG-Parc ;
- Convention cadre avec les écoorganismes : Parc-SCRELEC, Parc-RECYLUM, Parc-ARDAG
- Dialogue politique et technique entre la Commune de Maripa-Soula et la CCOG.

Evènements de coordination entre les acteurs :

- Comité de Pilotage des actions Communes-Parc amazonien : comité spécifique semestriel ;
- Rencontre régulières avec la CCOG et les Eco-organismes.

## COMMUNICATION ET DIFFUSION

- Mise en média des actions (relation médias)
- Création de documents supports et valorisation
- Conception graphique de supports de communication : affiches, panneaux

## SUIVI ET EVALUATION

Le suivi du projet fera appel à deux comités distincts :

- Comité de pilotage (COFIL) du projet (rencontres semestrielles organisées en un point d'étape et une rencontre formalisée), dont point d'étape annuel mobilisant des indicateurs de réalisation et de résultats (voir ci-dessous)
- Comités techniques (COTECH) liés aux actions (fréquence de rencontre liée à l'avancement du projet, avec un calendrier adapté aux besoins et une facilité d'organisation). Le comité mobilise les équipes techniques des partenaires.

Le COFIL est l'instance de suivi de l'avancement et donne des orientations quant aux actions.

Le suivi de l'avancement du projet sera assuré dans le cadre du dispositif de suivi / évaluation (logiciel EVA), au moyen d'indicateurs :

#### **Indicateurs d'impact/évaluation**

- Degré de connaissances des enjeux et services des déchets chez les particuliers et les professionnels
- Nombre d'équipements et services de traitement et valorisation des déchets par bassin de vie
- Capacité de traitement de ces ouvrages en fonction des gisements constatés (taux de couverture, capacité des équipements),
- Qualité des moyens de traitement et valorisation des déchets/ bassin de vie (dont satisfaction)

#### **Indicateurs de résultats**

Résultats 1.1 à 1.5 :

- Nombre de personnes sensibilisées,
- Nombre de classes sensibilisées dans le cadre scolaire,
- Nombre de lieux clés et lieux de collecte équipés d'une signalétique,
- Nombre de lieux clés et lieux de collecte total,
- Nombre de villages dotés d'un point de rassemblement/nombre de village total.

Résultats 2.1 à 2.4

- Nombre de collectes planifiées et organisées,
- Nombre et budget total des projets déposés,
- Nombre et origine des personnes participant à l'échange transfrontalier,
- Nombre de points propreté établis, pour lesquels l'enlèvement et la classification ont été améliorés.

Résultats 3.1 à 3.4

- Etat d'avancement de la mise en place des filières (taux de couverture par filière et global),
- Nombre d'interventions organisées pour améliorer la connaissance et montrer les techniques de valorisation / bassin de vie.

#### **Indicateurs de suivi du Contrat d'Objectif ETAT-Parc amazonien**

Objectifs 4.1 et 4.2 « Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires – milieu scolaire (4.1)/tous publics hors milieu scolaire (4.2) »

Objectif 3 : accompagner le développement durable

- % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= personnel directement concerné + part du personnel administratif) par rapport aux effectifs totaux
- % des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement

## CHRONOGRAMME PREVISIONNEL

			2015				2016				2017			
			Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
<b>OS 1 : Sensibiliser et donner des outils et des clés de compréhension sur l'importance du traitement des déchets.</b>	1.1 Population sensibilisée possédant de plus amples connaissances sur la thématique.	1.1.1 Démarchage des personnes ressources pour définir les personnes référentes												
		1.1.2 Définition d'une méthodologie de discussion												
		1.1.3 Cadrage des rôles pour planification des actions sur les semaines thématiques et Animation												
	1.2 Transporteurs informés et sensibilisés	1.2.1 Elaboration d'un questionnaire semi-directif												
		1.2.2 Entretien semi directifs												
		1.2.3 Analyse des entretiens												
		1.2.4 Propositions d'interventions												
		1.2.5 Intervention et supports (panneaux, brochure, poubelles à bord, etc.)												
	1.3 Signalétique implantée dans les lieux centraux (dégrads, tukusipan, etc)	1.3.1 Coordination avec les agents de terrain pour la proposition d'orientation des messages, des lieux d'affichage et d'action pour les accompagner												
		1.3.2 Concertation avec les services municipaux pour la décision des meilleurs messages et des lieux d'implantation												
		1.3.3 Réalisation de la signalétique												
		1.3.4 Implantation de la signalétique												
		1.3.5 Animation autour de la signalétique												
	1.4 Informations pratiques implantées	1.4.1 Concertation avec les services municipaux pour la décision des meilleurs messages et des lieux d'implantation												

	et disponibles dans les lieux de collecte	1.4.2 Réalisation de la signalétique																			
		1.4.3 Implantation de la signalétique																			
		1.4.4 Animations autour de la signalétique																			
	1.5 Un lieu par village pouvant faire office de point de rassemblement des déchets identifié, pour faciliter la collecte ou la mise en décharge.	1.5.1 Organisation d'une mission conjointe entre la mairie et le parc pour définir les lieux d'implantation possibles avec les habitants																			
		1.5.2 Etude de pré-qualification des sites par un hydrogéologue agréé																			
		1.5.3 Définition d'une solution transitoire en l'attente d'installations aux normes																			
		1.5.4 Aménagement des sites retenus																			
OS 2 : Mettre en place des actions pilotes d'enlèvement et classification des déchets	2.1 Collecte et élimination des déchets dans les villages améliorée en partenariat avec la commune	2.1.1 Organisation d'une mission d'actualisation du diagnostic, conjointe entre la Mairie et le Parc pour analyser la gestion des déchets sur le Haut Maroni																			
		2.1.2) Rédaction conjointe de propositions d'amélioration des circuits de collecte																			
		2.1.3) Diffusion du diagnostic à destination des partenaires et recherche de complémentarités d'acteurs																			
		2.1.4 Mise en place d'un groupe de travail interinstitutionnel afin de rechercher des solutions conjointes																			
		2.1.5 Planification à moyen terme et mise en œuvre des actions d'intérêt partagé																			
		2.1.5 Mise en place d'un planning annualisé d' « opérations villages propres »																			
	2.1.6 Evaluation et amélioration continue des actions et méthodes de collecte																				
	2.2 Projets sur la thématique élaborés et déposés au niveau des partenaires et appels à projets.	2.2.1 Etablir une liste des bailleurs potentiels et des appels à projet sur la thématique																			
		2.2.2 Cibler, contacter, candidater																			
	2.3 Animation d'un échange transfrontalier avec les autorités coutumières	2.3.1 Après la mise en place des première actions, contacter les autorités locales du Suriname puis l'ambassade de France au Suriname pour connaitre les possibilités de coopération																			
2.3.2 Mobilisation des autorités coutumières de la rive Guyanaise																					





3.4 Démonstration de techniques de valorisation locale des déchets réalisée en fonction des avancées sur chaque village.	3.3.3 Compilation des données relevées dans un document de synthèse actualisé en continu												
	3.4.1 Identification d'un type de déchets valorisable localement												
	3.4.2 Définition d'un système de gestion												
	3.4.3 Acquisition d'équipements de transformation (concasseur de verre, fonderie plastiques, etc												
	3.4.4 Mise en place d'actions de démonstration												
	3.4.5 Transmission des méthodes vers le tissu économique												

## CONTRIBUTION DES PARTENAIRES

Sources de financement								
Parc amazonien		Mairie		Autres partenaires		Partenaire B		TOTAL (€)
Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	
20 000 € /an	1 ETP	20 000 € /an	1 ETP	60 000 € /an	3.5 ETP			<b>100 000 €/an</b>

\* incluant fonctionnement, investissement et intervention

## CADRE LOGIQUE

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement vérifiables
<b>Objectif général</b>	<b>Accompagner la première mise en place du service d'électricité dans les écarts du Haut-Maroni</b>	<b>Indicateurs d'impact/évaluation</b>
<b>Objectif(s) spécifique(s)</b>	OS 1 : Raccorder les usagers au service public d'électricité OS 2 : Promouvoir la petite électrification familiale dans les écarts non desservis par le service public OS 3 : Contribuer à la démarche de sensibilisation adaptée à la maîtrise de la demande en énergie OS 4 : Capitaliser une méthode d'intervention répliquable dans l'espace (bassin Oyapock et Centre) et vis-à-vis d'autres thèmes (arrivée du service public d'eau potable, d'assainissement, de gestion des déchets, etc).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Degré de connaissances des enjeux et services des déchets chez les particuliers et les professionnels</li> <li>• Nombre d'équipements et services de traitement et valorisation des déchets par bassin de vie</li> <li>• Capacité de traitement de ces ouvrages en fonction des gisements constatés (taux de couverture, capacité des équipements),</li> <li>• Qualité des moyens de traitement et valorisation des déchets/ bassin de vie (dont satisfaction)</li> </ul>
<b>Résultats</b>	<p>1.1 Population sensibilisée possédant de plus amples connaissances sur la thématique.</p> <p>1.2 Transporteurs informés et sensibilisés</p> <p>1.3 Signalétique implantée dans les lieux centraux (dégrads, tukusipan, etc)</p> <p>1.4 Informations pratiques implantées et disponibles dans les lieux de collecte</p> <p>1.5 Un lieu par village pouvant faire office de point de rassemblement des déchets identifié, pour faciliter la collecte ou la mise en décharge.</p> <p>2.1 Collecte dans les villages améliorée en partenariat avec la commune</p> <p>2.2 Projets sur la thématique élaborés et déposés au niveau des partenaires et appels à projets.</p> <p>2.3 Echange transfrontalier avec les autorités coutumières organisé</p> <p>2.4 Enlèvement et classification améliorés dans les villages (points propreté, écocarbet)</p> <p>3.1 Collecte des piles redynamisée</p> <p>3.2 Collecte par filières (batteries, encombrants, lumière) initiée</p> <p>3.3 Connaissances sur les gisements de déchets du Haut Maroni améliorées</p> <p>3.4 Démonstration de techniques de valorisation locale des déchets réalisée</p>	<p><b>Résultats 1.1 à 1.5 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de personnes sensibilisées,</li> <li>• Nombre de classes sensibilisées dans le cadre scolaire,</li> <li>• Nombre de lieux clés + lieux de collecte équipés d'une signalétique,</li> <li>• Nombre de lieux clés et lieux de collecte total,</li> <li>• Nombre de villages dotés d'un point de rassemblement/nombre de village total.</li> </ul> <p><b>Résultats 2.1 à 2.4 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de collectes planifiées et organisées,</li> <li>• Nombre et budget total des projets déposés,</li> <li>• Nombre et origine des personnes participant à l'échange transfrontalier,</li> <li>• Nombre de points propreté établis, pour lesquels l'enlèvement et la classification ont été améliorés.</li> </ul> <p><b>Résultats 3.1 à 3.4 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat d'avancement de la mise en place des filières (taux de couverture par filière et global),</li> <li>• Nombre d'interventions organisées pour améliorer la connaissance et montrer les techniques de val. / bassin de vie.</li> </ul>

## Accompagnement de l'arrivée du service public d'électricité dans les écarts du Haut Maroni et soutien aux initiatives alternatives en zones non desservies



EDF



COLLECTIVITE  
TERRITORIALE DE  
GUYANE

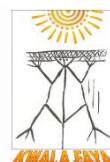


CONSEIL GENERAL  
DE LA GUYANE

ADEME



Agence De l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Energie



ASSOCIATION  
DES AMALAKI



pôle emploi

## ANTECEDENTS ET CONTEXTE

Les besoins de développement, passant notamment par la mise en place des services de base à la population, sont aujourd'hui très élevés dans la Commune de Maripa-Soula. L'écart entre le niveau d'équipement présent et celui attendu est d'une telle importance qu'il devra être une donnée importante à prendre en considération dans l'adaptation des politiques publiques, des réglementations et des normes. Les besoins à court et moyen termes ne portent pas sur un niveau de confort ou d'exigence imposé sur le reste du territoire national mais bien sur l'accès à des équipements devant satisfaire des besoins de base (conditions sanitaires, mise en sécurité ...) qui ne sont pas satisfaits aujourd'hui sur une partie du territoire.

Les villages du Haut Maroni situés dans la commune de Maripa-soula font l'objet d'une mise en place progressive d'équipements en services de base à destination des habitants. La Commune a implanté dans la plupart d'entre eux un système d'approvisionnement en eau potable (bornes fontaines ou forages pourvus de pompes à motricité humaine). Les cinq villages les plus peuplés sont équipés d'établissements scolaires du premier degré et de logements pour les enseignants. Les deux écarts les plus importants ont chacun un centre de santé. Une infrastructure de services à la population regroupant la Mairie et le Parc amazonien a été construite à Taluen. Opérationnelle, cette structure accueille une agence postale communale (service postal permanent et services bancaires).

Jusqu'à présent, les villages du Haut Maroni n'étaient pas électrifiés. Les collectivités avaient seulement munis les bâtiments leur appartenant de dispositifs d'électrification. L'électrification de la population est d'initiative privée. Une famille ou une famille élargie ou un groupe de voisins se munissent d'un générateur thermique, se procurent du matériel et réalisaient une installation interne, approvisionnent le consommable. Ces installations n'obéissent à aucune norme ni aucun principe de mise en sécurité. Le générateur et l'installation intérieure représentent un investissement que tous les ménages sont loin de pouvoir faire, faute de trésorerie. A dire d'acteurs, le consommable injecté mensuellement dans le dispositif dépassent les 300 euros.

La collectivité compétente, la Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais (CCOG), avec l'aide d'EDF et des collectivités majeures (CG et CR) a élaboré un projet d'électrification de cinq écarts du Haut Maroni pour offrir à ses habitants un véritable service public d'électricité (financements FEADER 2007-2013 et Fond d'amortissement des charges d'électrification). Ce projet en cours de réalisation consiste à créer cinq dispositifs de production et de distribution de l'énergie dans les villages de Cayodé, Elahé, Taluen, Antecume Pata et Pidima. La mise en tension est prévue pour la fin 2015.

En amont de ces travaux d'électrification, le PRME a lancé en début d'année 2014 un programme d'actions de maîtrise de l'énergie (MDE). L'objectif affiché de cette mission est d'accompagner ces populations à l'arrivée de l'électricité afin d'éviter le développement d'usages énergivores, dans un souci de maîtrise des dépenses publiques (carburant) et de celles de populations à faible revenus, et de réduction des gaz à effet de serre et autres pollutions inhérentes à la production d'électricité par groupe diesel. Plusieurs actions ont déjà été lancées, en termes de formation (des futurs équipés, des relais locaux), de dialogue (mise en place d'un médiateur au sein de la CCOG) et de communication (supports visuels, sensibilisation).

## JUSTIFICATION

L'électrification du Haut Maroni représente la plus grosse opération d'investissement public dans une Commune de l'intérieur de la Guyane. Le projet constitue à la fois un défi technique, de par l'isolement des communes en question, un projet innovant dans la relation avec les populations locales et l'accompagnement des habitants par un médiateur, et une innovation dans le mode de gouvernance du projet par la mise en place d'un comité de suivi rassemblant les services de l'état, les Communes, la CCOG, le Parc amazonien et EDF, notamment.

La mise en sécurité des installations électriques intérieures de près de 300 carbets en quelques mois, avec des compétences professionnelles locales limitées, est un immense défi. Les acteurs et des partenaires du projet souhaitent par ailleurs que les travaux d'installation électrique soient réalisés par les habitants des villages, ayant des connaissances en électricité ou voulant en acquérir, afin de provoquer une montée en compétence locale, et de permettre aux personnes intéressées de créer une activité dans le domaine de l'électricité sur la commune de Maripasoula.

La question de l'accompagnement des particuliers pour le raccordement et le réseau privatif est abordée depuis un an, à l'initiative d'EDF. Plusieurs actions conjointes ont été mise en place en partenariat avec EDF et l'association Kwala Faya. Trois problématiques ont émergé :

- L'accompagnement de la montée en compétences localement (formation),
- La gestion des achats par la structuration d'une filière d'approvisionnement et un accompagnement à l'achat groupé,
- La mise en place d'un dispositif financier pour soutenir les familles les plus démunies.

La Commune souhaite pouvoir aborder le sujet de manière progressive dans le cadre de la mise en place des démarches d'action sociale vers les administrés (CCAS, Régie de territoire). La Commune souhaite que la sensibilisation soit de plus en plus importante sur ce sujet, avec une implication des différents partenaires (EDF, Parc, CCOG avec le médiateur énergie recruté, membres du PRME).

Par ailleurs, les écarts non desservis par le service public appellent des modes d'accompagnement spécifiques de la part des pouvoirs publics. Le retour d'expérience des actions menées en partenariat avec l'association Kwala Faya en sites isolés (Haut Oyapock : 2013-2014, Haut Maroni : 2014-2015) a permis d'identifier une méthodologie d'intervention orientée vers l'animation villageoise et la promotion de solutions photovoltaïques individuelles (kits photovoltaïques simples pour les usages familiaux hors froid). Ces solutions, portées dans le cadre associatif, requièrent un soutien (financier et technique) et un accompagnement dans la durée (suivi des usages et devenir des installations) car elles constituent des alternatives durables aux usages actuels (générateurs individuels thermiques).

L'amélioration du cadre de vie par la mise en place d'un service public d'électricité fait partie des priorités des acteurs locaux, ainsi que des politiques publiques territoriales et régionales pour le développement durable de la Guyane :

Institution	Priorités sur la thématique électricité
Mairie	Programme de politique générale 2014-2020 : Axe 1 : Assurer le bien-être des habitants a. Un environnement et un cadre de vie agréables
Parc	Charte du Parc amazonien <ul style="list-style-type: none"> <li>• OR I.2.3 et OB 1.1.3 Sensibiliser les populations et les usagers à la préservation de l'environnement.</li> <li>• OR III-1-1 Associer les populations aux choix et à la mise en œuvre des équipements et services</li> <li>• OR III-1-2 Promouvoir des équipements et services adaptés au contexte, respectueux de l'environnement et des hommes</li> </ul> Contrat d'objectifs : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 3.4 Soutien à l'activité économique locale.</li> <li>• 3.5 Accompagnement des acteurs sur la transition énergétique et changement climatiques</li> </ul>
CCOG	Stratégie d'électrification des écarts de la CCOG (2009) Compétences en électrification rurale
ADEME	Programme Régional pour la maîtrise de l'énergie 2009-2014
Electricité de France	Stratégie d'électrification des écarts de la Guyane
Collectivité Territoriale de Guyane	Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) Programmation Pluriannuelle pour l'Energie 2015-2018 (PPE) Plan Energétique Régional Pluriannuel de Prospection et d'Exploitation des Energies Renouvelables et d'Utilisation Rationnelle de l'Energie (PRERURE)

## OBJECTIFS

**Objectif général :** Accompagner la première mise en place du service d'électricité dans les écarts du Haut-Maroni

**Objectif(s) spécifique(s) :**

- **OS 1 :** Raccorder les usagers au service public d'électricité
- **OS 2 :** Promouvoir la petite électrification familiale dans les écarts non desservis par le service public
- **OS 3 :** Contribuer à la démarche de sensibilisation adaptée à la maîtrise de la demande en énergie
- **OS 4 :** Capitaliser une méthode d'intervention répliquable dans l'espace (bassin Oyapock et Centre) et vis-à-vis d'autres thèmes (arrivée du service public d'eau potable, d'assainissement, de gestion des déchets, etc).

## RESULTATS et PRODUITS

Le détail des activités figure au chronogramme prévisionnel, dont le tableau ci-dessous présente la synthèse :

- 1.1 Connaissances de la population approfondies au travers d'actions de sensibilisation
- 1.2 Capacité des habitants à se projeter sur les actions à réaliser pour accéder au service améliorée
- 1.3 Compétences professionnelles acquises et ancrées localement
- 1.4 Principes de mise en sécurité adaptés aux écarts du Haut-Maroni validés
- 1.5 Activation d'une fonction d'accompagnement des administrés au raccordement
  
- 2.1 Phase "test" sur le Haut-Maroni mise en œuvre (4 installations)
- 2.2 Phase de déploiement aux foyers non desservis par le service public mise en œuvre
  
- 3.1 Poursuite de l'accompagnement du programme MDE Haut Maroni
- 3.2 Poursuite de la mise en réseau des acteurs et partenaires autour du projet
  
- 4.1 Méthodes d'intervention et médiation capitalisées
- 4.2 Retours d'expériences restitués aux partenaires thématiques (AEP, EU, DECHETS)
- 4.3 Problématique des installations électriques intérieures au bourg de Maripa-Soula abordée et discutée avec les partenaires

Synthèse des principaux livrables du projet	
2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation et professionnalisation d'un réseau d'installateurs ;</li> <li>• Equipement de 100 foyers ;</li> <li>• Soutien à la médiation énergie avant mise en fonctionnement des centrales ;</li> <li>• Sensibilisation – accompagnement dans le cadre de la maîtrise de l'énergie (offre / demande en équipement, sensibilisation avant acte de consommation et d'achat).</li> </ul>
2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement à la création d'entreprises (électriciens) ;</li> <li>• Equipement de 100 foyers ;</li> <li>• Soutien à la médiation énergie après mise en fonctionnement des centrales ;</li> <li>• Sensibilisation – accompagnement dans le cadre de la maîtrise de l'énergie (suivi des consommations, modes de tarification).</li> </ul>
2017	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Equipement de 100 foyers ;</li> <li>• Soutien à la médiation énergie après mise en fonctionnement des centrales ;</li> <li>• Sensibilisation – accompagnement dans le cadre de la maîtrise de l'énergie (suivi des consommations, modes de tarification)</li> <li>• Retour d'expérience.</li> </ul>



## ACTIVITES

Le détail des activités figure au chronogramme prévisionnel, dont le tableau ci-après présente la synthèse :

### 1.1 Connaissances de la population approfondies au travers d'actions de sensibilisation

1.1.1 Mener des actions de sensibilisations répétées par la mise en place de réunions d'information régulières à destination du grand public

1.1.2 Contribuer à la construction de messages et de supports d'information adaptés (en lien avec l'OS 3) en langue Wayana

1.1.3 Mener des actions de sensibilisation à l'électricité auprès des publics scolaires

### 1.2 Capacité des habitants à se projeter sur les actions à réaliser pour accéder au service améliorée

1.2.1 Mise en place d'une maison témoin par village

1.2.2 Démonstration des actions à effectuer et des attendus en matière de mise en sécurité autour des maisons témoins sous forme d'animations villageoises ouvertes

1.2.3 Mettre en place une fonction de coordination des achats pour les installations électriques intérieures et contact de proximité avec les habitants

### 1.3 Compétences professionnelles acquises et ancrées localement

1.3.1 Mettre en œuvre une ingénierie de la formation

1.3.2 Mettre en œuvre une formation - action sur site (norme NF C 15-100, niveaux B1 à B2) avec un suivi à trois mois

1.3.3 Mettre en œuvre un accompagnement vers l'emploi des personnes formées (emplois aidés, microprojets, prestations de maintenance pour le compte d'EDF)

1.3.4 Mettre en place une démarche transitoire de portage d'emplois pour les personnes formées et habilitées

1.3.5 Mettre en place une filière d'approvisionnement en matériels (association Kwala Faya)

### 1.4 Principes de mise en sécurité adaptés aux écarts du Haut-Maroni validés

1.4.1 Associer le Consuel à la démarche de vérification des maisons témoins

1.4.2 Associer le Consuel à la démarche de mise en place d'un réseau d'installateurs

1.4.3 Accompagner le déploiement des vérifications de conformité

### 1.5 Activation d'une fonction d'accompagnement des administrés au raccordement

1.5.1 Validation du principe de portage d'un poste dédié par la Commune

1.5.2 Définition d'une fiche de poste

1.5.3 Recrutement et mise en place d'une démarche d'accompagnement financière des administrés

### 2.1 Phase "test" sur le Haut-Maroni mise en œuvre (4 installations)

2.1.1 Identifier les premiers volontaires pour la mise en place d'une phase test

2.1.2 Mise en œuvre par l'association Kwala Faya

2.1.3 Faire le retour d'expérience de l'action

### 2.2 Phase de déploiement aux foyers non desservis par le service public mise en œuvre

2.2.1 Décision formalisée pour un soutien à l'association Kwala Faya (Délibération commune, décision Parc amazonien)

2.2.2 Mise en œuvre du programme "électrification familiale du Haut-Maroni" (50 installations)

2.2.3 Actions de formation villageoise à la petite électricité photovoltaïque

2.2.4 Suivi des installations et accompagnement des usagers

### 3.1 Poursuite de l'accompagnement du programme MDE Haut Maroni

3.1.1 Appui à la finalisation des 6 brochures de sensibilisation prévues par le PRME

3.1.2 Soutien à la fonction de médiation "énergie " de la CCOG (soutien logistique et humain de proximité)

### 3.2 Poursuite de la mise en réseau des acteurs et partenaires autour du projet

3.2.1 Participation et contributions aux Comités de suivi de l'électrification des écarts

3.2.2 Visites de chantier régulières avec les acteurs

3.2.3 Points d'avancement réguliers avec les partenaires

### 4.1 Méthodes d'intervention et médiation capitalisées

#### 4.2 Retours d'expériences restitués aux partenaires thématiques (AEP, EU, DECHETS)

#### 4.3 Problématique des installations électriques intérieures au bourg de Maripasoula abordée et discutée avec les partenaires

En résumé, les activités du projet sur les prochaines années se centreront sur les éléments suivants :

2015	2016-2017
<b>Renforcement des connaissances et compétences :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation / Information des habitants quant à l'arrivée du service,</li> <li>• Formation des personnes ressources,</li> <li>• Professionnalisation et insertion.</li> </ul>	<b>Maintien des initiatives existantes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation / Information des habitants quant à la gestion du service,</li> <li>• Essaimage et généralisation des installations électriques intérieures,</li> <li>• Renforcement professionnel et formalisation,</li> <li>• Information / sensibilisation.</li> </ul>
<b>Equipements des ménages</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion d'achats groupés (installations intérieures et matériels électriques),</li> <li>• Négociation des tarifs,</li> <li>• Mise en place d'un paquet financier <i>ad hoc</i>.</li> </ul>	<b>Poursuite de l'équipement des ménages</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion d'achats groupés (installations intérieures et matériels électriques),</li> <li>• Traitement des situations marginales (précarité financière, etc).</li> </ul>
<b>Aspects normatifs et opérationnels</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner la massification des raccordements (lien avec le Consuel),</li> <li>• Accompagner la tarification du service (lien avec EDF).</li> </ul>	<b>Aspects fonctionnels</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Finalisation de la démarche entreprise avec le Consuel, Conseil pour la phase exploitation.</li> </ul>
<b>Electrification familiale</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Validation de la démarche et soutien public,</li> <li>• Formation et animation villageoise,</li> <li>• Amplification des installations dans les foyers non raccordables.</li> </ul>	<b>Electrification familiale</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Finalisation de la démarche,</li> <li>• Mise en place d'un point de vente de matériel de remplacement,</li> <li>• Formation professionnelle spécifique au solaire individuel.</li> </ul>

### PUBLIC(S) CIBLE(S) / BENEFICIAIRES

Les publics cibles sont en premier lieu les usagers du service public, mais également les apprenants s'intégrant dans un parcours de professionnalisation :

- Raccordement des foyers au service public d'électricité : 150 foyers minimum
- Mise en place de systèmes adaptés pour les écarts non desservis par le service public : 50 foyers
- Mise en place d'un réseau professionnel d'installateurs : 10 électriciens

Les opérateurs économiques constituent une cible secondaire de l'action.

### IMPACTS / BENEFICES ET DURABILITE

- **Promotion, valorisation et retours d'expérience de systèmes de production d'énergie hybrides collectifs** (photovoltaïques-thermique) et photovoltaïques individuels en sites isolés;
- **Mise en fonctionnement d'outils de production collectifs stables** (qualité de service délivré) et tarifés (réduction des coûts financiers pour les familles)

- **Ancrage local des compétences** en électricité pour accompagner la mise en place, le maintien et les évolutions du service public (cinq écarts principaux) et des solutions adaptées (écarts secondaires) ;
- **Mise en place d'une gestion durable de la ressource en électricité**, pour et par les usagers ;
- **Mise en place d'une méthodologie adaptée à l'accompagnement d'arrivée d'un service public en site isolé**, et des conditions de répliquabilité futures (Eau potable, Assainissement, déchets) ;
- **Enrichissement de la réflexion globale sur les modes de production durable de l'énergie** en sites isolés (Commune de Maripa-Soula) et notamment en zone de libre adhésion d'un Parc national (Parc amazonien de Guyane).

<b>ANALYSE DES RISQUES et CONTRAINTES</b>	
<b>Risques, contraintes et difficultés pouvant être rencontrées</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Risque de non raccordement</b> au service public ;</li> <li>2. <b>Défaut de compréhension et d'appropriation des enjeux de bonne utilisation</b> et sauvegarde des équipements ;</li> <li>3. Contraintes fortes liées au <b>calendrier</b> ;</li> <li>4. <b>Nouvelle cartographie des rôles</b> en 2015, suite à la finalisation du PRME (Programme Régional pour la Maîtrise de l'Énergie)</li> </ol>	<b>Réponses permettant d'éviter, limiter ou compenser ces risques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer les conditions du raccordement par un poste de coordinateur (CCAS / Commune)</li> <li>• Mener des <b>actions de médiation répétées et un accompagnement resserré</b> des habitants (CCOG, Parc, Commune, Professionnels) ;</li> <li>• <b>Maintien des délais</b> par les entreprises au service du maître d'ouvrage ;</li> <li>• <b>Robustesse des partenariats</b> établis dans le temps.</li> </ul>

## ORGANISATION ET MODE OPERATOIRE

### A. Parc amazonien :

- Portage de l'accompagnement à la montée en compétence des personnes ressources du territoire (organisation de la professionnalisation, financement, mise en œuvre, accompagnement) ;
- Accompagnement transversal de l'arrivée du service public (médiation énergie, MDE, réflexion tarification, etc).

### B. Commune :

- Portage de la coordination globale de l'accompagnement des administrés
- Soutien financier et technique de l'action de mise en place de solutions adaptées dans les écarts non desservis par le service public.

- C. Autres partenaires :** Communauté de Commune de l'Ouest Guyanais (Maîtrise d'Ouvrage (MO) sur les investissements structurants) ; Electricité de France (Assistance à MO et concessionnaire des équipements) ; Agence pour la Maîtrise de l'Énergie (Pilotage MDE) ; Pôle Emploi (Partenaire technique et financier sur le volet formation / professionnalisation) ; Collectivité Territoriale de Guyane (Partenaire technique et financier) ; Département (Partenaire technique) ; Association Kwala Faya (partenaire technique et financier) ; Préfecture de Guyane ; Pôle Emploi (partenaire technique et financier).

### Moyens de coordination entre les acteurs :

- Bureau d'étude ALTER (Accompagnement MDE 2015),
- Coordination des installations électriques intérieures (Commune de Maripa-Soula).

### Evènements de coordination entre les acteurs :

- Approche globale du projet d'électrification : Comité de suivi de l'électrification des écarts (semestriel, EDF) ;
- Comité de Pilotage des actions Communes-Parc : comité spécifique semestriel;
- Groupes de travail du programme régional pour la maîtrise de l'énergie.

## COMMUNICATION ET DIFFUSION

- Mise en média des actions (relation médias) ;
- Création de documents supports et valorisation ;
- Conception graphique de supports de communication : affiches, panneaux

## SUIVI ET EVALUATION

Le suivi du projet fera appel à deux comités distincts :

- Comité de pilotage (COPIL) du projet (rencontres semestrielles organisées en un point d'étape et une rencontre formalisée), dont point d'étape annuel mobilisant des indicateurs de réalisation et de résultats (voir ci-dessous)
- Comités techniques (COTECH) liés aux actions (fréquence de rencontre liée à l'avancement du projet, avec un calendrier adapté aux besoins et une facilité d'organisation). Le comité mobilise les équipes techniques des partenaires.

Le COPIL est l'instance de suivi de l'avancement et donne des orientations quant aux actions.

Le suivi de l'avancement du projet sera assuré dans le cadre du dispositif de suivi / évaluation (logiciel EVA), au moyen d'indicateurs :

### Indicateurs d'impact/évaluation

- Couverture des équipements et services d'électricité / bassin de vie
- Qualité des équipements et services d'électricité/ bassin de vie (dont satisfaction)
- Degré de connaissances des enjeux de la maîtrise de l'énergie des habitants
- Maillage de la réponse publique aux situations des habitants.

### Indicateurs de résultats

- Nombre de foyers raccordés au service public durant le temps du projet
- Nombre de professionnels et référents locaux complètement formés et nombre d'heures de formation dispensées
- Nombre de médiateurs présents sur les bassins de vie
- Nombre et santé des entreprises d'électricité
- Degré de satisfaction des utilisateurs
- Délais moyen d'accès à l'électricité (entre équipement et raccordement)
- Nombre de personnes ayant été sensibilisées aux enjeux et solutions de la maîtrise de l'énergie

### Indicateurs de suivi du Contrat d'Objectif ETAT-Parc

-objectif 4.2« Sensibilisation, animation, accueil, éducation aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires –tous publics hors milieu scolaire »)

-objectif 3 : accompagner les acteurs du territoire

Pour les deux :

- % des effectifs affectés sur le domaine d'activité (= personnel directement concerné + part du personnel administratif) par rapport aux effectifs totaux
- % des coûts afférents hors masse salariale par rapport aux charges totales de fonctionnement

## CHRONOGRAMME PREVISIONNEL

			2015				2016				2017				
			Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4	
<b>OS 1 : Raccorder les usagers au service public d'électricité</b>	1.1 Connaissances de la population approfondies au travers d'actions de sensibilisation	1.1.1 Mener des actions de sensibilisations répétées par la mise en place de réunions d'information régulières à destination du grand public													
		1.1.2 Contribuer à la construction de messages et de supports d'information adaptés (en lien avec l'OS 3) en langue Wayana													
		1.1.3 Mener des actions de sensibilisation à l'électricité auprès des publics scolaires													
	1.2 Capacité des habitants à se projeter sur les actions à réaliser pour accéder au service améliorées	1.2.1 Mise en place d'une maison témoin par village													
		1.2.2 Démonstration des actions à effectuer et des attendus en matière de mis en sécurité autour des maisons témoins sous forme d'animations villageoises ouvertes													
		1.2.3 Mettre en place une fonction de coordination des achats pour les installations électriques intérieures et contact de proximité avec les habitants													
	1.3 Compétences professionnelles acquises et ancrées localement	1.3.1 Mettre en œuvre une ingénierie de la formation													
		1.3.2 Mettre en œuvre une formation - action sur site (norme NF C 15-100, niveaux B1 à B2) avec un suivi à trois mois													
		1.3.3 Mettre en œuvre un accompagnement vers l'emploi des personnes formées (emplois aidés, microprojets, prestations de maintenance pour le compte d'EDF)													
		1.3.4 Mettre en place une démarche transitoire de portage d'emplois pour les personnes formées et habilitées													
		1.3.5 Mettre en place une filière d'approvisionnement en matériels (association Kwala Faya)													
	1.4 Principes de mise en sécurité adaptés	1.4.1 Associer le Consuel à la démarche de vérification des maisons témoins													

	aux écarts du Haut-Maroni validés	1.4.2 Associer le Consuel à la démarche de mise en place d'un réseau d'installateurs																		
		1.4.3 Accompagner le déploiement des vérifications de conformité																		
	1.5 Activation d'une fonction d'accompagnement des administrés au raccordement	1.5.1 Validation du principe de portage d'un poste dédié par la Commune																		
		1.5.2 Définition d'une fiche de poste																		
		1.5.3 Recrutement et mise en place d'une démarche d'accompagnement financière des administrés																		
<b>OS 2 : Promouvoir la petite électrification familiale dans les écarts non desservis par le service public</b>	2.1 Phase "test" sur le Haut-Maroni mise en œuvre (4 installations)	2.1.1 Identifier les premiers volontaires pour la mise en place d'une phase test																		
		2.1.2 Mise en œuvre par l'association Kwala Faya																		
		2.1.3 Faire le retour d'expérience de l'action																		
	2.2 Phase de déploiement aux foyers non desservis par le service public mise en œuvre	2.2.1 Décision formalisée pour un soutien à l'association Kwala Faya (Délibération commune, décision Parc amazonien)																		
		2.2.2 Mise en œuvre du programme "électrification familiale du Haut-Maroni" (50 installations)																		
		2.2.3 Actions de formation villageoise à la petite électricité photovoltaïque																		
		2.2.4 Suivi des installations et accompagnement des usagers																		
	<b>OS 3 : Contribuer à la démarche de sensibilisation adaptée à la maîtrise de la demande en énergie</b>	3.1 Poursuite de l'accompagnement du programme MDE Haut Maroni	3.1.1 Appui à la finalisation des 6 brochures de sensibilisation prévues par le PRME																	
3.1.2 Soutien à la fonction de médiation "énergie " de la CCOG (soutien logistique et humain de proximité)																				
3.2 Poursuite de la mise en réseau des acteurs et partenaires autour du projet		3.2.1 Participation et contributions aux Comités de suivi de l'électrification des écarts																		
		3.2.2 Visites de chantier régulières avec les acteurs																		
		3.2.3 Points d'avancement réguliers avec les partenaires																		
<b>OS 4 : Capitaliser une méthode d'intervention répliquable dans l'espace</b>	4.1 Méthodes d'intervention et médiation capitalisées																			
	4.2 Retours d'expériences restitués aux partenaires thématiques (AEP, EU, DECHETS)																			
	4.3 Problématique des installations électriques intérieures au bourg de Maripasoula abordée et discutée avec les partenaires																			

## CONTRIBUTION DES PARTENAIRES

Sources de financement								
Parc amazonien		Mairie		Autres partenaires (EDF, CCOG, Kwala Faya)				TOTAL (€)
Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)			
30 000 € /an	0.5 ETP	30 000 € /an	1 ETP	40 000 € /an	3.5 ETP			<b>100 000 €/an</b>

\* incluant fonctionnement, investissement et intervention

(1) estimations

## CADRE LOGIQUE

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement vérifiables
<b>Objectif général</b>	Accompagner la première mise en place du service d'électricité dans les écarts du Haut-Maroni	<b>Indicateurs d'impact</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Couverture des équipements et services d'électricité / bassin de vie</li> <li>Qualité des équipements et services d'électricité/ bassin de vie (dont satisfaction)</li> <li>Degré de connaissances des enjeux de la maîtrise de l'énergie des habitants</li> <li>Maillage de la réponse publique aux situations des habitants.</li> </ul>
<b>Objectif(s) spécifique(s)</b>	<p>OS 1 : Raccorder les usagers au service public d'électricité</p> <p>OS 2 : Promouvoir la petite électrification familiale dans les écarts non desservis par le service public</p> <p>OS 3 : Contribuer à la démarche de sensibilisation adaptée à la maîtrise de la demande en énergie</p> <p>OS 4 : Capitaliser une méthode d'intervention répliquable dans l'espace (bassin Oyapock et Centre) et vis-à-vis d'autres thèmes (arrivée du service public d'eau potable, d'assainissement, de gestion des déchets, etc).</p>	
<b>Résultats</b>	<p>1.1 Connaissances de la population approfondies au travers d'actions de sensibilisation</p> <p>1.2 Capacité des habitants à se projeter sur les actions à réaliser pour accéder au service améliorés</p> <p>1.3 Compétences professionnelles acquises et ancrées localement</p> <p>1.4 Principes de mise en sécurité adaptés aux écarts du Haut-Maroni validés</p> <p>1.5 Activation d'une fonction d'accompagnement des administrés au raccordement</p> <p>2.1 Phase "test" sur le Haut-Maroni mise en œuvre (4 installations)</p> <p>2.2 Phase de déploiement aux foyers non desservis par le service public mise en œuvre</p> <p>3.1 Poursuite de l'accompagnement du programme MDE Haut Maroni</p> <p>3.2 Poursuite de la mise en réseau des acteurs et partenaires autour du projet</p> <p>4.1 Méthodes d'intervention et médiation capitalisées</p> <p>4.2 Retours d'expériences restitués aux partenaires thématiques (AEP, EU, DECHETS)</p> <p>4.3 Problématique des installations électriques intérieures au bourg de Maripasoula abordée et discutée avec les partenaires</p>	<b>Indicateurs de résultats</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de foyers raccordés au service public durant le temps du projet</li> <li>Nombre de professionnels et référents locaux complètement formés et nombre d'heures de formation dispensées</li> <li>Nombre de médiateurs présents sur les bassins de vie</li> <li>Nombre et santé des entreprises d'électricité</li> <li>Degré de satisfaction des utilisateurs</li> <li>Délais moyen d'accès à l'électricité (entre équipement et raccordement)</li> <li>Nombre de personnes ayant été sensibilisés aux enjeux et solutions de la maîtrise de l'énergie</li> </ul>



## Les rendez-vous éco-citoyens du haut Maroni



## ANTECEDENTS ET CONTEXTE

Depuis plusieurs années, un ensemble d'évènements s'intégrant dans des **semaines thématiques** à portée nationale est organisé par la Commune de Maripa-Soula et/ou le Parc sur le territoire communal.

Depuis 2012, le Parc organise des semaines thématiques autour des déchets sur tout le territoire du Haut Maroni (de Loka à Pidima) :

- Semaine de réduction des déchets (Novembre),
- Fête de la Nature (mai),
- Semaine du Développement Durable (Juin).

Ces actions se sont poursuivies jusqu'en 2015, lors de **deux semaines thématiques** sur la commune de Maripa-Soula (novembre à Maripasoula bourg et Nouveau Wacapou et mai dans les villages du Haut Maroni). La majeure partie des évènements et actions rattachées aux semaines organisées par le Parc amazonien portent sur le thème de la **sensibilisation et la réduction des déchets** avec une partie d'animations dans le cadre scolaire, couplée à des actions de ramassage (« villages propres »). Les retours des enseignants et des jeunes élèves, « demandeurs » de ce type d'actions, sont très **positifs**. Compte tenu de cet écho, il est proposé que ces projets prennent plus d'ampleur et soient de plus en plus portés avec et par les associations et autres acteurs locaux.

Les déchets représentent seulement **une problématique parmi de nombreuses autres** et c'est pourquoi la planification de 6 rendez-vous sur des thématiques différentes répartis sur l'année semble cohérente. La Commune de Maripa-Soula, en lien étroit avec l'Office de Tourisme (OT), est à l'initiative de nombreux évènements chaque année (fête communale, concerts, carnaval, journée du roller, fête de la musique, nuit des étoiles...). Aujourd'hui, les actions de la mairie ainsi que celles du Parc amazonien sont peu lisibles et tout récemment co-réalisées ou co-organisées avec différents acteurs locaux.

En juin 2014, la Commune de Maripasoula a adhéré à la charte du Parc amazonien. Forts de leurs expériences, l'Office du Tourisme, la Commune et le Parc souhaitent : 1) favoriser la **co-construction de manifestations/évènements liés à l'EEDD** offrant une visibilité nationale et 2) établir une **planification pluriannuelle de ces évènements et actions de sensibilisation** permettant de « créer du lien » et d'améliorer les synergies entre acteurs locaux. Pour exemple, certains acteurs locaux organisent déjà des évènements qui ne sont pas très connus et donc peu visibles : chaque année, le collège organise la fête de la science avec seulement quelques enseignants motivés en lien avec la canopée des sciences. Cet évènement a tout pour toucher un public plus large si les acteurs locaux s'organisaient peu à peu en réseau (mairie, OT, grand public, élèves, enseignants et tous les partenaires associatifs et scientifiques).

## JUSTIFICATION

L'appréhension du milieu naturel, le problème des déchets, le manque d'activités éco-responsables et de mise en valeur du territoire sont des problématiques omniprésentes sur la commune. Pour pallier ce manque d'activités éco-citoyennes, un calendrier de six évènements allant de la sortie de quelques heures à la semaine de sensibilisation, sera mis en œuvre tout au long de l'année sur la commune. Selon la mobilisation et la motivation des partenaires, un total de 4 à 6 évènements par an sera mis en place, en lien fort avec l'OT et les partenaires identifiés à chaque évènement.

1. Contre l'appréhension du milieu naturel, une découverte nocturne de l'environnement naturel ainsi que des sorties entomologiques et botaniques seront mises en place, permettant de se familiariser à la nature environnante si proche mais si méconnue par une bonne partie de la population locale. En effet, bien que la commune se situe en plein cœur de la forêt amazonienne :

- la population ne connaît pas bien son environnement proche (faune et flore)
- plus de la moitié des enfants ne sont jamais allés en forêt
- la plupart des jeunes et adultes ont pour habitude d'éliminer animaux et insectes, de par les craintes acquises et transmises au travers de la culture.

Les évènements prévus sont :

- la nuit de la chouette : balade nocturne avec l'association Jungle by night
- la fête de la science : découverte entomologique et botanique avec le collège et la canopée des sciences

2. Dans un souci d'éducation à la production, destination et dangerosité des déchets, différentes actions seront mises en œuvre pour sensibiliser/répondre à diverses problématiques/besoins :

- pas de différence entre les déchets naturels et les déchets manufacturés : les déchets organiques sont mis dans la poubelle et les plastiques dans le fossé
- le geste poubelle n'est pas acquis : les lendemains de fête laissent place à un champ de bataille
- le lien direct entre la consommation de produits manufacturés et la production de déchets est méconnu
- un système de traitement des déchets efficace n'est pas actuellement existant.

Les événements prévus sont :

- Semaine du Développement Durable : sensibilisation et ramassage des déchets avec les écoles de Maripa-Soula bourg et Nouveau Wakapou et les agents communaux.
- Semaine de réduction des déchets : création de costumes recyclés avec l'internat d'excellence de Maripa-Soula et l'association natural tribal

De plus, dans un souci d'amélioration de la gestion des déchets sur les événements publics ayant lieu sur la commune (festivals, concerts, marché artisanal, etc.) et avec l'objectif d'intégrer une variable éco-responsable dans le choix de l'attribution ou non des subventions du Parc amazonien aux acteurs locaux, un document permettant de fixer les règles sera rédigé.

3. Contre le manque d'activités écoresponsables, une semaine autour de pratiques alternatives liées à la santé, l'alimentation, l'agriculture, l'utilisation ou la réutilisation de certaines ressources présentent localement (ex : réutilisation des déchets, nouvelles pratiques pour la gestion des espaces verts, assainissement, etc.). La thématique de cet événement changera chaque année et sera définie en accord avec les différents acteurs du territoire, en fonction des sollicitations reçues.

Les événements prévus sont :

- Fête de la nature : thématique à définir avec les partenaires (assainissement, pratiques innovantes, etc).

4. Pour dynamiser la mise en valeur du territoire, un travail sera mené avec les cuisiniers/ères et restaurateurs/trices sur la semaine de la gastronomie. Cela permettra de donner continuité au travail déjà mis en œuvre au travers du marché artisanal et des activités d'appui aux cuisiniers/ères.

Les événements prévus sont :

- Semaine de la gastronomie avec les acteurs de la restauration, l'OT, l'association Fleuve Events.

Les politiques publiques et orientations stratégiques sur lesquelles s'appuie l'organisation de certains de ces rendez-vous thématiques sont synthétisées dans le tableau suivant :

Acteurs	Axes / objectifs
Mairie de Maripasoula	Programme de politique générale. Axe 1 : Assurer le bien-être des habitants et sous axes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir la culture et les festivités</li> <li>• Encourager les jeunes</li> <li>• La création d'emploi et d'activité</li> <li>• Un environnement et un cadre de vie agréables</li> </ul>
Office du Tourisme	Plan d'action annuel.
Le Ministère de l'écologie	Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD) 2015-2020 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Axe 7 : éduquer, former et sensibiliser pour la transition écologique et le développement durable</li> <li>• Axe 8 : mobiliser les acteurs à toutes les échelles</li> </ul> Semaine du développement durable Semaine (Européenne) de la réduction des déchets Semaine de la gastronomie
Parc amazonien	Charte : OR I-2-3 et OB I-1-3 : Sensibiliser les populations et les usagers à la préservation de l'environnement OR II-2-4 Développer des liens avec l'école

	<p><i>Contrat d'objectifs 2015-2017 :</i></p> <p><i>4-1 Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation des territoires – public scolaire</i></p> <p><i>4-2 Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation des territoires – tous publics hors milieu scolaire</i></p>
--	---

## OBJECTIFS

**Objectif général :** Sensibiliser la population et les acteurs locaux à la préservation de l'environnement et au développement durable et local.

**Objectif(s) spécifique(s) :**

**OS 1 :** Co-organiser des rendez-vous thématiques et développer l'éco-citoyenneté lors d'évènements réguliers et récurrents

**OS 2 :** Appuyer la mise en réseau des acteurs et la structuration de méthodes partagées, pour accroître la visibilité des actions réalisées sur le territoire

## RESULTATS et PRODUITS

**OS1 :**

1.1 : Une semaine de ramassage des déchets et de sensibilisation co-construites et mises en œuvre dans le cadre de la semaine du développement durable.

1.2 : Une balade nocturne dans le cadre de la nuit de la chouette organisée et mise en œuvre.

1.3 : Des animations naturalistes et scientifiques lors de la fête de la science préparées et intégrées au Programme.

1.4 : Une action de pratiques alternatives mise en œuvre lors de la fête de la nature.

1.5 : Une action de revalorisation par le recyclage mise en œuvre lors de la semaine de la réduction des déchets.

1.6 : Une action de valorisation de la gastronomie mise en œuvre dans le cadre de la semaine de la gastronomie.

**OS2 :**

2.1 : Un calendrier annuel des semaines thématiques élaboré et intégré à la planification de l'OT pour le court terme (2016 et 2017)

2.2 : Une planification des semaines thématiques sur le moyen/long terme élaborée avec les acteurs participants (post 2017)

2.3 : Un guide de bonnes pratiques relatif à la réduction et la gestion des déchets lors des grands évènements organisés sur la commune rédigé, partagé et appliqué pour l'attribution de subvention du Parc sur le territoire communal.

<b>Synthèse des principaux livrables du projet</b>	
2015	Un guide de bonnes pratiques relatif à la réduction et la gestion des déchets lors des grands évènements Un calendrier annuel d'évènements 2016 partagé avec les partenaires et intégré à la planification événementielle de l'OT 2 rendez-vous éco-citoyens mis en œuvre
2016	Costumes et char recyclés pour carnaval 4 à 6 rendez-vous éco-citoyens mis en œuvre Un calendrier annuel d'évènements 2017 partagé avec les partenaires et intégré à la planification de l'OT
2017	Un document de planification des semaines thématiques sur le moyen/long terme élaboré, partagé avec les partenaires et intégré à la planification événementielle de l'OT 4 à 6 rendez-vous éco-citoyens mis en œuvre

## ACTIVITES

### Semaine du développement durable:

- 111 : réunion mairie-Parc
- 112 : mission conjointe dans tous les villages pour réunion avec les partenaires (Yépé...) + écriture des objectifs en commun, clairs et actés par tous.
- 113 : préparation de l'organisation générale (fiche mission)
- 114 : diffusion aux personnes relais locales
- 115 : réunion entre les enseignants et le Parc
- 116 : invitation des animateurs partenaires et conventionnement
- 117 : préparation des animations et achats des outils pédagogiques
- 118 : arrivée des animateurs
- 119 : ramassage
- 1110 : animations
- 1111 : évaluation

### Nuit de la chouette :

- 121 : réunion mairie, OT, Parc : objectifs
- 122 : sollicitation et conventionnement avec l'association Jungle by night
- 123 : choix du lieu et organisation de la sortie
- 124 : transport des animateurs de l'association
- 125 : achats des fournitures
- 126 : sortie
- 127 : évaluation

### Fête de la science :

- 131 : réunion enseignants/canopée des sciences
- 132 : réunion enseignants référents/Parc/mairie/OT : objectifs
- 133 : planification et conventionnement
- 134 : choix des activités
- 135 : recherche et achat du matériel
- 136 : préparation des activités
- 137 : animation
- 138 : évaluation

### Fête de la nature :

- 141 : recherche des partenaires
- 142 : choisir la thématique en fonction des partenaires (CFPPA Matiti si projet agricole, CHAR si santé,...) avec une priorité sur les toilettes sèches de Cayodé pour l'année 2016
- 143 : organisation d'une rencontre avec les autres acteurs concernés (agriculteurs, professionnels de l'assainissement...) et définition des objectifs
- 144 : élaboration d'un rétro planning et conventionnement
- 145 : création des animations
- 146 : mise en œuvre d'une pratique alternative qui servira d'outil pédagogique et de projet témoin/test
- 147 : animations
- 148 : évaluation

### Semaine des déchets :

- 151 : Prise de contact avec l'association natural tribal et Loukou Mofina
- 152 : prise de contact avec l'internat et rencontre des élèves et définition des objectifs
- 153 : collecte des déchets, matières premières et achat de matériel
- 154 : organisation des séances et choix des élèves motivés
- 155 : invitation des partenaires
- 156 : création les costumes
- 157 : préparation du défilé (choix de la musique, de la chorégraphie...)
- 158 : encadrement du défilé

159 : évaluation

#### **Fête de la gastronomie :**

- 1.6.1: réunion OT, Mairie, associations
- 1.6.2: réunion avec les acteurs de la gastronomie communale: objectifs
- 1.6.3 : planification et conventionnement
- 1.6.4 : choix des activités
- 1.6.5 : recherche et achat du matériel
- 1.6.6 : préparation des activités
- 1.6.7 : évènement
- 1.6.8 : évaluation

#### **Calendrier annuel des semaines thématiques :**

- 211 : Réunion OT/mairie/Parc pour le choix et validation des évènements de manière annuelle
- 212 : Recherche ou vérification des dates nationales
- 213 : Insertion des dates Développement durable au calendrier de l'OT
- 214 : Transmission au service de la mairie qui gère les panneaux lumineux
- 215 : évaluation du choix des dates en fonction de la fréquentation et de l'impact.

#### **Planification des semaines thématiques :**

- 221 : Réunion de bilan des actions menées en 2015/2016/2017
- 222 : Choix des dates retenues à plus long terme
- 223 : Connaissance des dates nationales
- 224 : Mise en place de la planification sur les années à venir (2018-2020).

#### **Guide de bonnes pratiques :**

- 231 : Elaboration d'un document servant de base de travail
- 232 : Atelier collectif Commune-Parc et autres partenaires pour identifier les éléments constitutifs du guide de bonnes pratiques
- 233 : Rédaction du guide de bonnes pratiques
- 234 : Réunion de présentation et validation du guide de bonnes pratiques avec la Mairie, l'OT et autres acteurs concernés
- 235 : Validation (en mairie)
- 236 : édition de la charte
- 237 : Diffusion

## **PUBLIC(S) CIBLE(S)/ BENEFICIAIRES**

#### **Bénéficiaires directs :**

Le public cible est le scolaire : les enfants de maternelle et de primaire des villages amérindiens, les collégiens de l'internat ainsi que tous les élèves du collège selon l'évènement.

Une autre cible directe mais moins conséquente sera constituée de cuisinières et d'agro-transformateurs.

L'OT bénéficiera aussi d'une programmation d'évènements rentrant dans sa planification annuelle.

#### **Bénéficiaires indirects**

Leurs parents et les villageois seront les cibles indirectes soit environ 3000 personnes.

D'autres cibles indirectes seront : 1) les agents de la mairie dans une perspective de réduction des déchets et 2) les acteurs partenaires au travers de la co-organisation des évènements, de la professionnalisation de leurs activités, de la majeure visibilité de leurs actions et de l'obtention de subvention, etc.

L'ensemble de la population communale bénéficiera aussi des avancées apportées par le projet au travers des évènements et de l'acquisition à terme des gestes éco-citoyens (exemple propreté).

<b>Produit</b>	<b>Bénéficiaires – Public cible</b>
Semaine du développement durable	Directs : 175 enfants sur les villages amérindiens Environ 40 adultes dans ces mêmes villages 8 agents municipaux Indirects : L'ensemble de la population des villages amérindiens

	Les enseignants (6) Les associations du territoire
Nuit de la Chouette	Directs : Entre 15 et 30 personnes participant de l'excursion Indirects : Commerçants locaux
Fête de la science	Directs : Quelques élèves de primaire et du collège de Maripa-Soula + Enseignants (environ 5) Indirects : L'ensemble de la population de la commune Commerçants locaux A terme : Une grande partie des élèves de primaire et du collège
Fête de la nature	Directs : Une école primaire (10 à 15 classes soit environ 350 élèves sur les 2 actions prévues) Selon le type d'action choisi : parents d'élèves, professeurs, associations, etc. Indirects : Selon le type d'action choisi : parents d'élèves, professeurs, associations, etc.
Semaine de réduction des déchets	Directs : 30 enfants de l'internat au minimum. Organisateurs du carnaval Indirects : Population en général (défilé du carnaval) Commerçants locaux
Semaine de la gastronomie	Directs : Entre 15 et 20 cuisiniers/ères et restaurateurs/trices Entre 15 et 25 agro-transformateurs/trices Commerçants locaux Visiteurs et consommateurs Indirects : Ecoliers, jeunes adultes du village dans le cadre des ateliers de cuisines et d'agro-transformation
Calendrier (court terme) et planification (moyen et long terme)	Directs : OT, Mairie et associations locales souhaitant s'intégrer à certains évènements. Indirects : Population en général et touristes
Guide de bonnes pratiques	Directs : OT, Mairie et associations locales organisant des évènements. Indirects : les agents communaux chargés du ramassage des déchets, la population dans son ensemble (propreté, diminution du volume de déchets, etc.)

## IMPACTS / BENEFICES ET DURABILITE

Au travers de la mise en œuvre des évènements, **le public cible de chaque manifestation va adopter de meilleures pratiques durables** : appropriation du geste poubelle, diminution de la production de déchets, meilleure connaissance de son environnement naturel, connaissances et application de pratiques alternatives, etc. En effet, la mise en place d'actions ponctuelles mais récurrentes permettra le transfert de messages à caractère pédagogique ayant un impact sur l'appropriation de gestes éco-citoyens permettant d'améliorer la qualité de vie et le « bien vivre » ensemble.

Par exemple, les enfants qui entendent les messages sur les piles deviennent très actifs sur la collecte pendant plusieurs mois. Si le message est répété régulièrement, la collecte deviendra un réflexe. Tous les enfants de la commune sont touchés.

La mairie et l'OT auront connaissance des partenaires et acteurs locaux vers qui se tourner en fonction de la thématique de l'évènement grâce à :

- la mise en réseau des acteurs sur les différences thématiques
- la planification pluriannuelle de ces évènements en amont.

La création et mise en œuvre postérieure du guide de bonnes pratiques aura aussi un impact positif sur la réduction du volume de déchets, la réduction de la pénibilité du travail des agents municipaux suite à l'organisation de gros évènements.

Des idées de pratiques alternatives germeront dans le cadre de la réhabilitation du centre-ville si, année après année, une alternative adaptée au territoire est présentée et testée.

## ANALYSE DES RISQUES et CONTRAINTES

Risques et contraintes	Solutions envisagées
Le rythme du fleuve (délais, temps de préparation, etc.)	Il faudra anticiper au maximum la réalisation de chaque rendez-vous et prévoir des alternatives de secours.
Motivation des acteurs et partenaires	Si les partenaires ne sont pas motivés à 100%, (conventionnement et réelle co-construction de chaque évènement), l'action ne sera pas mise en place. Cela sera le premier critère de sélection.
Coordination	Des réunions avec des personnes ressource maîtrisant les différentes langues seront nécessaires afin que les messages et attentes soient entendus par tous. Pour 2015, un gros effort sera mis en œuvre pour élaborer une liste de partenaires potentiels et créer des synergies autour des évènements à venir. Un effort sera donc fait pour que les partenaires puissent s'intégrer au calendrier d'évènementiel EEDD-éco-responsabilité de la commune.
Logistique	Tous les problèmes devront être anticipés. (exemple : commandes en amont des évènements, au moins 2 mois avant, selon calendrier établi, etc.)
Planning	Les plannings de chaque partenaire devront être partagés afin d'anticiper les dates de réunion et autres.

## ORGANISATION ET MODE OPERATOIRE

### Semaine du développement durable :

Porteur : Parc

Partenaires : Mairie – Associations locales

Participants : écoles, associations, population en général

Financeurs : Parc et Mairie

### Nuit de la chouette :

Porteur : Parc (ou OT)

Partenaires : OT-Mairie – Association Jungle by night et autres associations EEDD

Participants : Grand public mais places limitées

Financeurs : Parc et/ou OT

### Fête de la science :

Porteur : Professeur collège Maripa-Soula

Partenaires : Parc-OT-Mairie

Partenaires sollicités : Canopée des sciences

Participants : Collégiens et sections de CM1/CM2 du bourg de Maripa-Soula, Professeurs et grand public

Financeurs identifiés et à mobiliser : Parc et/ou OT, et/ou Collectivité Territoriale de Guyane, Canopée des sciences, autres

### Fête de la nature :

Porteur : Parc

Partenaires : OT-Mairie

Partenaires sollicités : A définir selon la thématique sélectionnée. Pour 2016, possiblement la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL), l'Agence Régionale de Santé (ARS), Hôpital (CHAR), etc.

Participants : A définir selon la thématique sélectionnée. Pour 2016, écoliers et habitants du village de Cayodé.

Financeurs identifiés et à mobiliser : DEAL, Parc, ARS, appels à projets, autres.

### Semaine des déchets – carnaval de Maripa-Soula :

Porteur : OT

Partenaires : Parc-Mairie-

Partenaires sollicités : Association Natural Tribal.

Participants : Une trentaine d'élèves de l'internat de Maripa-Soula, les participants du carnaval et les villageois.

Financeurs identifiés et à mobiliser : OT, Parc, autres.



**Fête de la gastronomie :**

Porteur : Association Fleuve Events

Partenaires : Parc-OT-Mairie-Collectivité Territoriale de Guyane

Participants : Associations, cuisinières (15), agro-transformateurs (15), élèves des écoles et du collège, population locale et touristes.

Financeurs identifiés et à mobiliser : OT, Parc, Collectivité Territoriale de Guyane.

**Calendrier annuel des semaines thématiques et planification des semaines thématiques :**

Porteur : Parc

Partenaires : Mairie, OT et associations locales

## COMMUNICATION ET DIFFUSION

L'avantage des rendez-vous thématiques réside dans le fait qu'ils sont basés sur des dates nationales, permettant une diffusion et une visibilité nationale et régionale au travers de l'inscription officielle de la commune et/ou de l'OT à ces évènements.

Pour chaque date, les sites internet et réseaux sociaux de la mairie, de l'OT et du Parc seront aussi les instruments de communication privilégiés. Cela n'exclue pas une communication/diffusion sur d'autres types de médias/supports de communication, dont :

- Deux radios locales.
- Presse régionale.
- Télévision.

## SUIVI ET EVALUATION

Tous les enseignants et partenaires concernés auront une fiche d'évaluation à remplir en fin d'évènement.

Pour d'autres publics/participants, l'évaluation se fera de manière orale, selon les contraintes liées à chaque public.

Un retour des acteurs sera indispensable par rapport aux objectifs initiaux pour faire émerger les difficultés rencontrées dans chaque action et pouvoir s'inscrire dans un processus d'amélioration continue.

Les indicateurs spécifiques de suivi/évaluation seront les suivants :

- Nombre d'évènements organisés
- Nombre de participants aux activités organisées dans le cadre des semaines thématiques
- Degré de satisfaction des participants
- Nombre d'évènements intégrés au calendrier de l'office de tourisme/mairie
- Degré d'implication des partenaires à la réalisation de la planification et du guide
- Part de subventionnement allouée à l'éco-responsabilité des évènements

Selon la mobilisation et la motivation des partenaires, un total de 4 à 6 évènements par an sera mis en place, en lien fort avec l'OT et les partenaires identifiés à chaque évènement.

## CHRONOGRAMME PREVISIONNEL PAR AN

Objectifs spécifiques	Résultats/Produits attendus	Activités	Pilotage	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
<b>I. co-organiser des semaines thématiques</b>	<b>I.1</b> deux semaines de ramassage des déchets et de sensibilisation : environ 350 enfants sur les villages amérindiens.	1.1.17 Réunion mairie Parc	Olivier S	■													
		1.1.18 Mission conjointe dans tous les villages	Olivier S		■												
		1.1.19 Préparation de l'organisation générale	Olivier S		■												
		1.1.20 Diffusion aux personnes relais locales	Olivier S et Gaëlle		■												
		1.1.21 Réunion avec les enseignants et le Parc	Gaëlle		■												
		1.1.22 Invitation des animateurs partenaires et conventionnement	Gaëlle		■												
		1.1.23 Préparation des animations et achats des outils pédagogiques	Gaëlle	■	■												
		1.1.24 Arrivée et accueil des animateurs	Gaëlle		■												
		1.1.25 Ramassage	Olivier S			■											
		1.1.26 Animations	Gaëlle			■											
		1.1.27 Evaluation	Gaëlle			■											
	<b>I.2</b> une balade nocturne pour 10 à 15 personnes dans le cadre de la nuit de la chouette.	1.2.1 définition des objectifs : réunion Parc, mairie, OT	Parc				■										
		1.2.2 sollicitation et conventionnement avec l'association Jungle by night	Parc			■											
		1.2.3 choix du lieu et organisation de la sortie	Asso				■										
		1.2.4 transport des animateurs de l'association	Parc				■										
		1.2.5 achat fourniture (collation)	parc				■										
		1.2.6 sortie	Asso				■										
		1.2.7 évaluation	Asso				■										
	<b>I.3</b> des animations naturalistes et scientifiques lors de la fête de la science pour les élèves du collège de Maripasoula	1.3.1 réunion enseignants, canopée des sciences	Enseignant						■								
		1.3.2 réunion enseignants référents, Parc, mairie, OT : objectifs	Enseignant						■								
		1.3.3 planification et conventionnement	Enseignant							■							
		1.3.4 choix des activités	Enseignant							■							
		1.3.5 recherche et achat du matériel	Enseignant							■							
		1.3.6 préparation des activités	Enseignant								■						
		1.3.7 Animation	Enseignant								■						
		1.3.8 évaluation	Enseignant								■						
	<b>I.4</b> un évènement sur les pratiques alternatives	1.4.1 recherche des partenaires	Parc								■						
1.4.2 choix de la thématique en fonction des partenaires		Parc								■							

Objectifs spécifiques	Résultats/Produits attendus	Activités	Pilotage	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
	lors de la fête de la nature.	1.4.3 organisation d'une rencontre avec les acteurs terrain et définition des objectifs	Parc													
		1.4.4 élaboration d'un rétro planning et conventionnement	PARC													
		1.4.5 création des animations	Gaëlle													
		1.4.6 mise en œuvre de la pratique alternative qui servira de support pédagogique	Gaëlle													
		1.4.7 animation	Gaëlle													
		1.4.8 évaluation	Gaëlle													
	I.5 une semaine de valorisation des déchets avec 30 enfants de l'internat de Maripasoula	1.5.1 prise de contact avec l'association natural tribal et loukou mofina	Gaëlle													
		1.5.2 prise de contact avec l'internat, rencontre des élèves et définition des objectifs	Gaëlle													
		1.5.3 collecte des déchets et autres matières premières et achat du matériel	Gaëlle													
		1.5.4 organisation des séances et choix des élèves motivés	Gaëlle													
		1.5.5 Invitation des partenaires	Gaëlle													
		1.5.6.Création des costumes	Asso													
		1.5.7 préparation du défilé	Asso													
		1.5.8 encadrement du défilé	Parc													
		1.5.9 évaluation	Gaëlle													
		1.6.1 réunion mairie, OT, association, Parc	Mirta													
		1.6.2 réunion avec les acteurs de la gastronomie communale	Mirta													
		1.6.3 planification et conventionnement	Mirta													
		1.6.4 choix des activités	Mirta													
		I.- 6 ; Action de valorisation de la gastronomie	1.6.5 recherche et achat du matériel	Mirta												
1.6.6 préparation des activités	Mirta															
1.6.7 évènement	Mirta															
1.6.8 évaluation	Mirta															
II. Appuyer la mise en réseau des acteurs	II.1 un calendrier annuel pour l'OT pour tous les habitants et les visiteurs	2.1.17 Réunion OT, mairie, Parc : choix et validation des évènements annuels	Fabien													
		2.1.18 Recherche ou vérification des dates nationales	Ot													
		2.1.19 Insertion des dates DD au calendrier de l'ot	Ot													
		2.1.20 Transmission au service de la mairie qui gère les panneaux	Ot													

Objectifs spécifiques	Résultats/Produits attendus	Activités	Pilotage	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
		lumineux													
		2.1.5 évaluation du choix des dates en fonction de la fréquentation, de l'impact ou de la pertinence	Ot												
	<b>II.2</b> une planification des années suivantes avec les acteurs participants	2.2.1 réunion de bilan des actions menées en 2016/2017	Mairie	A partir de 2017.											
2.2.2 choix des dates retenues à plus long terme		Mairie													
2.2.3 connaissance des dates nationales		OT													
2.2.4. mise en place de la planification sur les années à venir		OT													
	<b>II.3</b> une charte de bonne conduite sur la gestion des déchets applicable par tous les bénéficiaires de subvention du Parc.	2.3.1 élaboration d'un document servant de base de travail	Parc												
2.3.2 atelier collectif Commune-Parc et autres partenaires pour identifier les éléments constitutifs du guide de bonnes pratiques		Parc													
2.3.3 rédaction du guide		Parc													
2.3.4 réunion de présentation et validation du guide mairie, OT et autres acteurs concernés		Parc													
2.3.5 validation en mairie		Parc													
2.3.6 édition de la charte		Parc													
2.3.7 diffusion		Parc ou OT													

## ESTIMATION DE LA CONTRIBUTION DES PARTENAIRES par an

Sources de financement								
Parc amazonien		Mairie		Office du Tourisme		Autres partenaires		TOTAL (€)
Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	
9908,4	13920	3000	A définir	6000	A définir	A définir		<b>32828,4€ (18908,4 hors RH)</b>

\* incluant fonctionnement, investissement et intervention

## CADRE LOGIQUE

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement vérifiables
<b>Objectif général</b> (finalité, objectif global, objectif de DD)	<b>Sensibiliser la population et les acteurs locaux à la préservation de l'environnement et au développement durable et local</b>	Degré de connaissance des habitants sur les thématiques et enjeux environnementaux et DD
<b>Objectifs spécifiques</b>	<p><b>OS1 : Co-organiser des semaines thématiques et développer l'éco-citoyenneté lors d'évènements réguliers et récurrents</b></p> <p><b>OS2 : Appuyer la mise en réseau des acteurs et la structuration de méthodes partagées, pour accroître la visibilité des actions réalisées sur le territoire</b></p>	
<b>Résultats(produits)</b>	<p><b>OS1 :</b></p> <p>1.1 : Une semaine de ramassage des déchets et de sensibilisation co-construites et mises en œuvre dans le cadre de la semaine du développement durable.</p> <p>1.2 : Une balade nocturne dans le cadre de la nuit de la chouette organisée et mise en œuvre.</p> <p>1.3 : Des animations naturalistes et scientifiques lors de la fête de la science préparées et intégrées au Programme.</p> <p>1.4 : Une action de pratiques alternatives mise en œuvre lors de la fête de la nature.</p> <p>1.5 : Une action de revalorisation par le recyclage mise en œuvre lors de la semaine de la réduction des déchets.</p> <p>1.6 : Une action de valorisation de la gastronomie mise en œuvre dans le cadre de la semaine de la gastronomie.</p> <p><b>OS2 :</b></p> <p>2.1 : Un calendrier annuel des semaines thématiques élaboré et intégré à la planification de l'OT pour le court terme (2016 et 2017)</p> <p>2.2 : Une planification des semaines thématiques sur le moyen/long terme élaborée avec les acteurs participants (post 2017)</p> <p>2.3 : Un guide de bonnes pratiques relatif à la réduction et la gestion des déchets lors des grands évènements organisés sur la commune rédigé, partagé et appliqué pour l'attribution de subvention du PARC sur le territoire communal.</p>	<p>Nombre d'évènements organisés</p> <p>Nombre de participants aux activités organisées dans le cadre des semaines thématiques</p> <p>Degré de satisfaction des participants</p> <p>Nombre d'évènements intégrés au calendrier de l'office de tourisme/commune</p> <p>Degré d'implication des partenaires à la réalisation de la planification et du guide</p> <p>Part de subventionnement allouée à l'éco-responsabilité des évènements</p>



## Marché artisanal du Maroni



## ANTECEDENTS ET CONTEXTE

Siège d'un vaste massif forestier, abri d'une biodiversité exceptionnelle auquel se mêlent des bassins de vie représentatifs des diverses communautés implantées sur le territoire, le Parc amazonien de Guyane offre une pluralité patrimoniale culturelle et naturelle riche et diversifiée.

Le marché artisanal est une manifestation mise en œuvre par le Parc amazonien de Guyane depuis bientôt 7 ans. Il a jusqu'ici allié manifestations culturelles et activités économiques. Largement organisée par le Parc lors des six premières éditions, sa mise en œuvre se veut aujourd'hui multi-partenariale pour faciliter son appropriation par les acteurs locaux.

Afin de proposer aux visiteurs une image diversifiée du territoire, de lui donner une orientation et un cadre de travail privilégiant un savoir-faire particulier, un thème nouveau est retenu chaque année.

Les 4 premières éditions ont privilégié certaines thématiques nationales telles que « L'année de l'arbre » ; d'autres ont mis l'accent sur des techniques et compétences spécifiques telles que « Les savoir-faire du fleuve ».

A partir de 2013, les thématiques ont été construites sur une approche anthropologique s'intéressant de ce fait aux représentations symboliques et aux pratiques culturelles et économiques des sociétés locales et autochtones concernées.

La thématique de 2013 « A la croisées des cultures » a reflété la façon dont les diverses populations perçoivent Maripa-Soula comme un espace géographique commun de vie et d'échanges.

Celle de 2014 intitulée « De la nature à la culture » a voulu mettre l'accent sur les modes d'interaction de l'homme sur la nature (comme acte culturel) au travers de modes et de formes spécifiques de production de biens.

Enfin sous la thématique « Terre et saveurs », au travers de la gastronomie locale et d'ateliers de démonstration des savoir-faire liés à la pratique de la poterie mais aussi de la vannerie et de la confection de pangi, le thème de 2015 s'est centré sur les rapports existant entre les communautés locales et leur environnement animal et végétal.

Une idée de thématique pour l'année 2016 serait « d'hier à aujourd'hui », permettant de concilier tradition et modernité.

A moyen terme, le marché artisanal, source de revenus mais aussi facteur de gratification personnelle, se veut être une véritable vitrine du territoire au travers de sa mise en tourisme et de la valorisation des savoir-faire du fleuve.

Reflète de la démarche entreprise par le Parc amazonien en matière de reconnaissance publique de la diversité culturelle de ce territoire, le marché artisanal du Maroni doit aujourd'hui être appréhendé non plus comme un simple événement, mais tel qu'un événement territorial offrant de la visibilité et des opportunités en termes de développement local.

En ce sens, c'est l'occasion pour le Parc, la mairie de Maripa-Soula et l'Office du Tourisme (OT) d'œuvrer conjointement à la structuration des filières artisanales et touristiques.

Un bref état des lieux fait en effet apparaître les carences du territoire dans les deux filières précitées :

- Filière artisanale :
  - Inadéquation entre l'offre et la demande : faiblesse dans l'écoulement de la production (pas de lieu de vente à Maripa-Soula). La boutique GADEPAM est fermée à Maripa-Soula. Le marché artisanal étant l'unique lieu de vente et de promotion de ces savoir-faire.
  - Faiblesse dans la promotion : manque de visibilité des produits sur le territoire et sur les communes du littoral. Actuellement seule l'association GADEPAM (implantée à Cayenne) valorise ces savoir-faire.
  - Difficultés dans l'approvisionnement en ressources naturelles (frais de transport élevés dus à l'éloignement de certains sites de collecte) et en matières premières (perles, fils et accessoires de mauvaise qualité).
- Filière touristique :
  - Faiblesse dans l'offre de découverte offerte au public : insuffisance de produits/activités
  - Accessibilité et praticabilité du site : structures et aménagements dédiés à l'accueil du public insuffisants
  - Carences en termes d'identité territoriale et d'image de la destination Maripa-Soula, induisant de réelles difficultés dans la promotion et la valorisation de l'offre des produits à l'échelle régionale.

## JUSTIFICATION



Considérant que cette manifestation annuelle contribue à donner une image positive de Maripa-Soula, les partenaires actuels de l'évènement, à partir de 2015, prévoient d'intégrer de nouveaux partenaires sur le long terme permettant ainsi une organisation conjointe. En effet, cette démarche permet de répondre aux attentes de la commune, de l'OT ainsi qu'aux orientations du Parc en matière de **valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel, de soutien au développement économique local** et de **valorisation du patrimoine naturel**.

- **Valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel local :**
  - Valoriser et préserver le patrimoine culturel matériel et immatériel en l'intégrant à une démarche globale territorialisée (en lien avec le service Patrimoines Naturels et Culturels du Parc, service culturel de la mairie, Direction de l'Action Culturelle (DAC), musées...)
  - Contribuer à la valorisation de l'artisanat du Maroni en faisant du marché un espace d'exposition et de vente d'objets artisanaux permettant à terme de formaliser et développer la relation entre l'offre et la distribution
  - Mettre en lumière l'ensemble des domaines et des détenteurs de savoir et savoir-faire traditionnels (poterie, vannerie, perlerie, textile, travail du bois) qui sont autant d'acteurs du développement local
  - Valoriser le patrimoine gastronomique local et les produits locaux
- **Valoriser le patrimoine naturel :**
  - Soutenir la promotion du territoire, la structuration et le développement de la filière tourisme de la commune à travers la mise en réseau interprofessionnelle (acteurs touristiques, institutionnels) et une offre de séjours de découverte à des prix attractifs
  - Renforcer l'attractivité du territoire, en termes d'image, à travers une communication événementielle à l'échelle régionale
  - Faire de la manifestation une vitrine des diverses actions engagées par les partenaires sur ce territoire en termes d'offre de découverte et d'aménagement des sites naturels
- **Valoriser et soutenir le développement économique local à travers la valorisation du patrimoine matériel immatériel et culturel :**
  - Structurer à terme la filière artisanale, le marché étant un des outils favorisant cette structuration
  - Valoriser le patrimoine naturel à travers la mise en tourisme de l'évènement

#### Modalités de mise en œuvre et participation des acteurs :

Pour l'organisation des différentes manifestations à venir, les modalités de mise en œuvre, les conditions de budget (recherche de cofinancements et de partenariats) et de priorisation des actions à engager devront donc être débattues de façon conjointe (Parc, mairie, Office de Tourisme Maripa-Soula, associations locales...).

#### **Ce projet s'inscrit dans les grands axes des politiques et initiatives publiques suivantes :**

<b>Mairie</b>	Programme de Politique Générale : Axe 1 : Assurer le bien-être des habitants. Sous axe 5 : Création d'emploi et d'activité et sous axe 8 : Promouvoir la culture et les festivités.
<b>Office du Tourisme MPA</b>	Promotion et mise en tourisme de l'évènement
<b>Collectivité Territoriale de Guyane</b>	Rencontre à organiser début 2016
<b>Comité de Tourisme Guyanais</b>	Rencontre à organiser début 2016
<b>Parc amazonien</b>	OR II-1-2 et OB II-1-2 Favoriser un libre accès aux sources patrimoniales OR II-2-2 Proposer des outils de médiation culturelle OR II-2-3 Renforcer la capacité des acteurs du développement culturel local OR II-3-1 Œuvrer pour la reconnaissance publique de la diversité culturelle OR II-3-2 Favoriser les espaces de rencontres et de dialogue des cultures OR III-2-2 Développer l'attractivité du territoire OR III-2-4 Faciliter la structuration de filières locales de produits et services de qualité

	OR III-2-5 Promouvoir des activités économiques et des pratiques respectueuses de l'environnement et des hommes  Contrat d'objectifs : Déclinaison 3-2 : Accompagnement des acteurs sur le tourisme Déclinaison 3-4 : Soutien à l'activité économique locale dont valorisation des patrimoines culturels et des savoir-faire artisanaux
<b>Direction de l'action culturelles</b>	Missions : patrimoines matériels et immatériels et promotion culturelle.

## OBJECTIFS

### Objectif général :

Promouvoir le développement local au travers de la valorisation et préservation des patrimoines culturels matériels et immatériels du Maroni, mettant en lumière l'ensemble des domaines et des détenteurs de savoir et savoir-faire traditionnels<sup>6</sup>.

### Objectif(s) spécifique(s) :

Dans sa mise en œuvre l'objectif général se décline en 3 objectifs spécifiques :

**OS 1 :** Valoriser les produits artisanaux du territoire et les produits agro-transformés favorisant ainsi la structuration de la filière artisanale

**OS 2 :** Favoriser la promotion du territoire à travers une communication efficace permettant sa mise en valeur

**OS 3 :** Favoriser la structuration de la filière touristique

## RESULTATS et PRODUITS

- 1.1 Marché artisanal organisé et mis en œuvre de manière multipartenariale
- 1.2 Un projet pilote permettant de structurer la filière artisanale préfigurée
- 2.1 Communication efficace mise en œuvre favorisant la promotion du territoire de la destination et du marché artisanal
- 3.1 Marché artisanal mis en tourisme

Synthèse des principaux livrables du projet	
2015	Marché artisanal organisé et mis en œuvre de manière multi partenariale Recherche de financements
2016	Marché artisanal Recherche de financements Campagne de communication Mise en tourisme du marché artisanal Ebauche d'un projet pilote permettant de structurer la filière artisanale
2017	Marché artisanal Recherche de financements Campagne de communication Mise en tourisme du marché artisanal

## ACTIVITES

### Activités préliminaires :

1. Arrêter en interne au Parc un mode de fonctionnement des ressources humaines sur la programmation/organisation du marché<sup>7</sup>.

<sup>6</sup> Poterie, vannerie, perlerie, textile, travail du bois, produits du terroir, etc.

Selon le scénario choisi :

2. Recherche de financement pour l'embauche d'un programmiste
3. Elaboration d'un cahier des charges
4. Publication des annonces de sélection
5. Processus de sélection
6. Embauche du programmiste

### 1.1 Marché artisanal organisé et mis en œuvre de manière multi partenariale

- 1.1.1 Phase préliminaire : constitution du COPIL, choix de la thématique, répartition des rôles et des tâches, rédaction d'une fiche de préparation du marché, recherche de financements, tâches externalisées
- 1.1.2 Mobilisation des artisans : MPA bourg, Haut-Maroni, Papaïchton, autres bassins de vie du Parc et hors Parc
- 1.1.3 Mobilisation des cuisinières et des agro-transformateurs (MPA bourg, Haut-Maroni, Papaïchton)
- 1.1.4 Constitution « dossier grand rassemblement »
- 1.1.5 Organisation logistique et multi partenariale : préparation et mise aux normes du lieu d'accueil de la manifestation (voir points constitutifs du « dossier grand rassemblement »), prise en charge du transport de certains artisans et acheminement vers le lieu de la manifestation
- 1.1.6 Planifier l'intervention des équipes Parc en amont et in situ (jour de la manifestation)
- 1.1.7 Achat du petit matériel : nappe, emballage, pochette cadeau, décoration de la salle
- 1.1.8 Valorisation des savoir-faire : mise en place d'ateliers de démonstration encadrés par une association : sélection des artisans, définition du cachet
- 1.1.9 Organisation physique du marché : plan et organisation des espaces (pôle cuisinières, espaces bois, poterie, perlerie, pangî, vannerie, cachiri, produits du terroir,...)

### 1.2 Etude d'un projet pilote permettant de structurer la filière artisanale

- 1.2.1 Analyse des documents existant sur la filière artisanale
- 1.2.2 Analyse du document de synthèse sur les éléments identifiés
- 1.2.3 Réunion avec les possibles partenaires et identification des financements
- 1.2.4 Ecriture du projet pilote
- 1.2.5 Recherche de financements

### 2.1 Communication efficace mise en œuvre favorisant la promotion de la destination Maripa-Soula et du marché artisanal

- 2.1.1 Définition d'un programme de communication en lien avec la mairie et l'Office de Tourisme de Maripa-Soula
- 2.1.2 Sélection des canaux de communication (émissions TV, passage radio, presse écrite, sites web : Parc, OT...) et des supports de communication
- 2.1.3 Création des supports de communication.
- 2.1.4 Affichage et diffusion des supports de communication (flyers, dossier de presse, affiches, film promotionnel...)

### 3.1. Marché artisanal mis en tourisme

- 3.1.1 Définition d'une offre et d'un programme d'activités de découverte en lien avec les différents acteurs de la chaîne touristique locale (Office de Tourisme de Maripa-Soula, guides touristiques, hébergeurs, restaurateurs, club d'activités de pleine nature)
- 3.1.2 Promotion et commercialisation du produit : choix des prestataires extérieurs (lancer un appel à manifestation d'intérêt auprès des transporteurs et des agences de voyages, organiser des réunions sur le littoral avec les différents prestataires)
- 3.1.3 Mise en vente du produit par les agences de voyage partenaires de la manifestation
- 3.1.4 Conventonnement avec les différents acteurs de la chaîne touristique : Air Guyane, Agence de voyage, prestataires locaux

## PUBLIC(S) CIBLE(S)/ BENEFICIAIRES

**Directs :**

Une centaine d'artisans regroupant ceux présents sur le territoire couvert par le Parc amazonien de Guyane (Maripa-Soula

---

<sup>7</sup> Recours à un programmiste ou fonctionnement habituel exclusif sur les ressources humaines du Parc.

bourg, Haut- Maroni, Papaïchton, Oyapock), mais également ceux originaires de Grand Santi.

En termes de valorisation du patrimoine gastronomique local et des produits locaux, une quinzaine de restauratrices sont présentes, auxquelles s'associent une dizaine d'agro-transformateurs encadrés par Matiti.

Les divers acteurs de la chaîne touristique locale (Office de Tourisme, guides (2), associations, hébergeurs (3)) s'associent à la manifestation afin de promouvoir le territoire. Cette démarche devrait contribuer, d'une part, à construire l'image de la destination Maripa-Soula, mais aussi de permettre de structurer la filière touristique locale.

L'Office de Tourisme et la mairie participent à la promotion de la destination Maripa-Soula et du marché artisanal.

#### **Indirects :**

L'engouement pour ce marché est également perceptible en fonction de la fréquentation du public (plus de 3000 visiteurs en 2014 et 2015).

En outre, Air Guyane, et les agences de voyage sélectionnées bénéficient également de retombées économiques : vente de titres de transport et de forfaits.

## **IMPACTS / BENEFICES ET DURABILITE**

Le marché artisanal génère une série d'impacts positifs pour la commune aux niveaux :

#### **Social et culturel :**

- Mise en valeur de la diversité des cultures et de ses modes d'expressions
- Eveil et restauration de l'intérêt pour « le traditionnel », en créant lors d'un échange avec le public les conditions nécessaires à un retour sur divers pans du patrimoine culturel matériel et immatériel local (objets artisanaux, produits du terroir, musiques, danses et chants...)
- Gratification personnelle : valorisation sociale de l'activité artisanale

#### **Economique :**

- Contribue à la structuration de la filière artisanale (production, promotion, distribution)
- Contribue à la structuration de la filière touristique (renforce le réseau partenarial d'acteurs thématiques et transversaux) : permet de développer et de promouvoir l'offre de découverte en appui avec l'OT et les partenaires extérieurs. La promotion de l'offre sert également de prétexte pour contribuer à l'aménagement des sites naturels permettant ainsi de diversifier le produit.
- Retombées économiques générales : chaîne touristique locale (guides, hébergeurs, restaurateurs), petits commerces...

#### **Positionnement et image :**

- Renforcement, communication et diffusion de l'image de la destination (contrat de destination)
- Promotion de la destination assurée par le Comité du Tourisme Guyanais et d'autres partenaires (vers l'intérieur et l'extérieur)

#### **Articulation interinstitutionnelle :**

L'organisation conjointe de l'évènement facilite le processus d'appropriation graduelle de la manifestation par les différentes populations (Maripasoula bourg et écarts) et les institutions.

Le marché sert aussi d'occasion pour continuer à mettre en œuvre des actions permettant de structurer la filière artisanale.

## **ANALYSE DES RISQUES, CONTRAINTES et OPPORTUNITES**

<b>RISQUES :</b>	<b>OPPORTUNITES :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Diminution de la production artisanale (aspect quantitatif)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réaliser un travail de proximité sur le terrain en</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Non implication des acteurs de la chaine touristique locale</li> <li>▪ Non-respect des clauses de partenariat dans la chaine touristique entrainant l'annulation des ventes du produit</li> <li>▪ Retard dans la diffusion de l'offre promotionnelle</li> <li>▪ Manque d'appui des partenaires impliqués</li> </ul> <p><b>CONTRAINTES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organisation de la manifestation chronophage (Parc)</li> <li>▪ Moyens financiers et humains mis à disposition par la Mairie et le Parc considérables</li> <li>▪ Difficultés dans l'élaboration et la validation du budget (certains points devant être débattus et actés en interne à chaque à chaque institution pour l'ensemble des membres du COPIL). Cet état de fait entraine des difficultés et des retards dans la mise en œuvre des tâches programmées.</li> <li>▪ Accès au site limité (avion ou pirogue uniquement)</li> <li>▪ Capacité d'hébergement limitée</li> </ul>	<p>lien avec les artisans / établir un diagnostic</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Organiser des réunions de travail et assurer une promotion de l'offre efficace vers l'extérieur du territoire</li> <li>▪ Conventionner avec Air Guyane et les opérateurs touristiques du littoral</li> <li>▪ Planifier la campagne promotionnelle en avance</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Externaliser certains aspects inhérents à la mise en place du marché : <ul style="list-style-type: none"> <li>- prise en charge par un programmiste (ou une entreprise spécialisée dans l'évènementiel) faisant la jonction entre la thématique retenue, la décoration de la salle et l'aménagement des espaces de ventes</li> <li>- faire appel à une/des association(s) telles ADER afin de mettre en lumière sous forme d'ateliers et de lieux d'échanges un/des savoir-faire spécifique(s) inhérent(s) à la thématique retenue.</li> </ul> </li> </ul>
--	--

## ORGANISATION ET MODE OPERATOIRE

Afin d'organiser la manifestation de façon optimale, une répartition des rôles et des tâches de chacun des partenaires devra être définie en amont et de façon conjointe avec l'ensemble des membres du COPIL.

- **ORGANISATION GLOBALE**

**PORTAGE :** Parc amazonien + mairie

**PILOTAGE ET MAITRE D'OUVRAGE :** Parc - Délégation Territoriale du Maroni (DTM)

**APPUI :** prestataire en évènementiels, associations locales, nouveaux partenaires (CTG, etc.)

**MISE EN TOURISME DE L'EVENEMENT :** Office de Tourisme de Maripa-Soula, Service Développement Durable du Parc

**ANIMATION DE LA JOURNEE :** associations locales (Afiikan Lutu, ASCSM...)

- **ORGANISATION EQUIPE PROJET :**

- Parc amazonien :

- DTM : co-organisation, recherche de financement
- SCOM : communication
- SDD : Mise en tourisme

- Mairie :

- co-organisation
- constitution et financement « dossier grand rassemblement »
- recherche de financement

- OT :

- mise en tourisme
- promotion, communication

- Associations locales : animation de la journée (culturelle, sportive)

- Valorisation des savoir-faire (mise en place d'ateliers de démonstration)

## FINANCEMENT :

Le budget reste difficile à élaborer. En effet la prise en charge financière des différents postes doit être débattue et actée en interne pour l'ensemble des membres du COPIL, comme mentionné dans la rubrique « ANALYSE DES RISQUES, CONTRAINTES et OPPORTUNITES ».

Afin d'assurer la coordination entre les acteurs et de débattre de la mise en œuvre du projet un COPIL associant les représentants des différentes institutions devra être constitué.

Fréquence : 3 à 4 COPIL seront nécessaires pour planifier et organiser le suivi de l'avancée des tâches.

Des points d'étapes, selon le domaine (ex. la mise en tourisme de l'évènement, la constitution du « dossier grand rassemblement », la promotion de l'évènement...) devront également être faits avec le(s) partenaire(s) compétents dans le domaine d'activité concerné.

Enfin, des comptes rendus réguliers (COPIL et points d'étape) devront également être rédigés et diffusés à l'ensemble des membres du COPIL et des partenaires afin d'informer sur l'avancée du projet.

## COMMUNICATION ET DIFFUSION

### Communication et diffusion des avancées du projet

La planification des actions de conception (bâches artisans, visuels marché..), de promotion et de diffusion de l'offre (affiches, plan média...) doit être réalisée de façon rigoureuse afin de garantir une publicité optimale de l'évènement et de la destination Maripa-Soula (promotion lors du Salon du Tourisme)

Actions	Ressources humaines & financières	Sem.	Sem.	Sem.	Sem.	Sem. 16	Sem.	Sem.	Sem.	Sem.	Sem.	Sem.	Sem.
		12 16- 22 /03	13 23- 29 /03	14 30/03 -05	15 6-12 /04	13-19 /04	17 20- 26 /04	18 27/04 -03 mai	19 04- 10/05 S-4	20 11- 17/05 S-3	21 18- 24/05 S-2	22 25- 31/05 S-1	. 23 01- 06 juin S-0
Conception visuel BÂCHES – FILMS Portrait artisans et savoir-faire spécifiques	DEPLACEMENTS sur la DTM : prise de vue, entretiens...												
	Collecte des informations / Remise des interviews réalisées												
	Conception des visuels : fiches recettes, bache artisans, bache culinaire												
Visuel Marché artisanal	Sélection des prestataires												
	Conception charte graphique & déclinaison												
	Validation finale et modification éventuelle avant impression												
Impression et distribution Promotion Salon tourisme	Impression Intercom : Marché à bon de commande												
	Distribution, acheminement dans les DT					Promotion							
Plan média	Elaboration d'un plan média												
	Mise en place du plan / planification RDV												
	Partenariat avec ATG – Emission DOMLAKEZOT												
Jeux – concours Salon du tourisme	Mise en place de la réglementation												
	Elaboration du jeu- concours												
	Ouverture officielle												
	Communication												
Conception visuel BÂCHES – FILMS Portrait artisans et savoir-faire spécifiques	DEPLACEMENTS sur la DTM : prise de vue, entretiens...												
	Collecte des informations / Remise des interviews réalisées												
	Conception des visuels : fiches recettes, bache artisans, bache culinaire												

## SUIVI ET EVALUATION

Le suivi du projet s'organise autour de 2 actions principales :

- La mise en place d'un COPIL regroupant l'ensemble des partenaires permet de rendre compte de l'avancée des tâches durant toute l'organisation. Il suit la mise en œuvre du projet et fixe des orientations. Des propositions d'amélioration y sont également débattues. Il se réunit 3 ou 4 fois dans la période précédant l'évènement.
- Des réunions intermédiaires (points d'étape) permettront de rendre compte de l'avancée opérationnelle du projet (atteinte des résultats prévus dans les délais).

Le suivi/évaluation passera par :

- 1) Etablir un planning rétrospectif des grandes étapes et diffuser des avancées du projet
- 2) Vérifier le degré d'avancement des tâches
- 3) Vérifier la budgétisation des différents pôles financés par les différentes institutions membres du COPIL : élaboration d'une proposition de budgétisation pour l'évènement
- 4) Elaboration d'une proposition de programmation pour l'évènement
- 5) Etablir un planning rétrospectif en lien avec les services de communication du Parc de l'Office de Tourisme et de la mairie en matière de promotion de l'évènement
- 6) Respect du calendrier préétabli
- 7) Questionnaires de satisfaction et d'amélioration aux participants

Les indicateurs de résultats de projets pourront être les suivants :

### Résultat 1.1 Marché artisanal organisé et mis en œuvre de manière multi-partenaire

1. COPIL constitué
2. Degré de concertation dans les décisions
3. Thématique définie
4. Répartition des rôles des partenaires définie
5. Artisans, agro-transformateurs et cuisinières mobilisés – Nombre d'artisans, agro-transformateurs et cuisinières participant au marché
6. Dossier « grand rassemblement » constitué
7. Lieu d'accueil de la manifestation aux normes
8. Planning d'intervention des agents DTM élaboré et diffusé au sein de la Délégation Parc
9. Nombre de visiteurs

### Résultat 1.2 Un projet pilote permettant de structurer la filière artisanale préfigurée

10. Ebauche du projet pilote rédigée et validée par les partenaires de manière concertée

### Résultat 2.1 Communication efficace mise en œuvre favorisant la promotion du territoire de la destination et du marché artisanal

11. Programme de communication défini
12. Supports de communication réalisés – Nombre de supports diffusés
13. Campagne promotionnelle en cours

### Résultat 3.1 Marché artisanal mis en tourisme

14. Programme d'activités de découverte défini et constitué avec l'ensemble des acteurs de la chaîne touristique – Nombre d'activités programmées
15. Prestataires extérieurs sélectionnés
16. Nombre de forfaits constitués et mis en vente
17. Nombre de touristes



## CHRONOGRAMME PREVISIONNEL

Objectifs spécifiques	Résultats/Produits attendus	Activités	Pilotage	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	Etc.			
II. Valoriser les produits artisanaux du territoire et les produits agro-transformés favorisant ainsi la structuration de la filière artisanale	1.2 Marché artisanal organisé et mis en œuvre de manière multi partenariale	1.1.1 Phase préliminaire : constitution du COPIL, choix de la thématique, répartition des rôles et des tâches, rédaction d'une fiche de préparation du marché, recherche de financements, tâches externalisées	Sarah + Mirta + COPIL															
		1.1.2 Mobilisation des artisans : MPA bourg, haut Maroni, Papaïchton, autres bassins de vie	Sarah + Touine + Kupi															
		1.1.3 Mobilisation des cuisinières et des agro-transformateurs (MPA bourg, haut Maroni, Papaïchton)	Mirta + Mathieu + Matiti															
		1.1.4 Constitution « dossier grand rassemblement »	Mairie															
		1.1.5 Organisation logistique et multi partenariale : préparation et mise aux normes du lieu d'accueil de la manifestation (voir points constitutifs du « dossier grand rassemblement », prise en charge du transport de certains artisans et acheminement vers le lieu de la manifestation	Mairie + agents DTM															
		1.1.6 Planifier l'intervention des équipes Parc en amont et in situ (jour de la manifestation)	Sarah															
		1.1.7 Achat du petit matériel : nappe, emballage, pochette cadeau, décoration de la salle	Sarah															
		1.1.8 Valorisation des savoir-faire : mise en place d'ateliers de démonstration encadrés par une association : sélection des artisans, définition du cachet	Association locale															
		1.1.9 Organisation physique du marché : plan et organisation des espaces (pôle cuisinières, espaces bois, poterie, perlerie, pangji, vannerie, cachiri, produits du terroir)	Programmist e															
	1.2 Etude d'un	1.2.1 Analyse des docs existant sur la filière artisanale	Sarah + SDD															



## ESTIMATION DE LA CONTRIBUTION DES PARTENAIRES

Sources de financement								
Parc amazonien		Mairie		OT		DAC, Collectivité		TOTAL (€)
Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	
34 900 €	11 586.7 €	13 762,85 €	15 960,36 €			A définir	A définir	<b>76209.91 €</b>

\* incluant fonctionnement, investissement et intervention

## CADRE LOGIQUE

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement vérifiables
<b>Objectif général</b> (finalité, objectif global, objectif de DD)	Valoriser et préserver le patrimoine culturel matériel et immatériel du Maroni en mettant en lumière l'ensemble des domaines et des détenteurs de savoir et savoir-faire traditionnels* qui sont autant d'acteurs du développement local. * Poterie, vannerie, perlerie, textile, travail du bois, produits du terroir, etc.	Mise en place du marché artisanal du Maroni
<b>Objectif(s) spécifique(s)</b> (objectifs de développement du projet)	Dans sa mise en œuvre l'objectif général se décline en 3 objectifs spécifiques :  <b>OS 1 :</b> Valoriser les produits artisanaux du territoire et les produits agro-transformés favorisant ainsi la structuration de la filière artisanale <b>OS 2 :</b> Favoriser la promotion du territoire à travers une communication efficace permettant sa mise en valeur <b>OS 3 :</b> Favoriser la structuration de la filière touristique	COPIL constitué Degré de concertation dans les décisions Thématique définie Répartition des rôles des partenaires définie Artisans, agro-transformateurs et cuisinières mobilisés – Nombre d'artisans, agro-transformateurs et cuisinières participant au marché Dossier « grand rassemblement » constitué Lieu d'accueil de la manifestation aux normes Planning d'intervention des agents DTM élaboré et diffusé au sein de la Délégation Parc Nombre de visiteurs
<b>Résultats (produits)</b>	1.1 Marché artisanal organisé et mis en œuvre de manière multi partenariale 1.2 Un projet pilote permettant de structurer la filière artisanale préfiguré 2.1 Communication efficace mise en œuvre favorisant la promotion du territoire de la destination et du marché artisanal 3.1 Marché artisanal mis en tourisme	Ebauche du projet pilote rédigée et validée par les partenaires de manière concertée  Programme de communication défini Supports de communication réalisés – Nombre de supports diffusés Campagne promotionnelle en cours  Programme d'activités de découverte défini et constitué avec l'ensemble des acteurs de la chaîne touristique – Nombre d'activités programmées Prestataires extérieurs sélectionnés Nombre de forfaits constitués et mis en vente Nombre de touristes

## Programme « Sud Guyane Entreprendre » :

### Projet d'évolution du dispositif expérimental « Microprojets Sud Guyane » et préfiguration d'une Coopérative d'Activités et d'Emplois (CAE)



## ANTECEDENTS ET CONTEXTE

Depuis la loi de 2006 missionnant les parcs nationaux sur des missions de développement, les objectifs d'appui aux initiatives entrepreneuriales sont désormais inscrits dans la charte.

Un des outils de développement utilisé dès la création du Parc amazonien est l'axe 4 du Programme de Développement Rural de la Guyane, le programme LEADER. Le GAL Sud porté par le Parc inscrit comme priorité ciblée le « développement d'un véritable tissu économique valorisant les cultures locales et dans le respect des modes de vie ». L'expérience LEADER du Gal Sud démontre que le programme, s'il permet à des structures de proposer de nouveaux services au territoire, ne permet pas aux petites activités d'émerger directement. Les prérequis juridiques, administratifs et économiques ne sont pas maîtrisés par les porteurs de projet et ne sont pas couverts par les structures d'accompagnement existantes sur le littoral guyanais.

Les porteurs de projets économiques sont confrontés à plusieurs difficultés :

- Les difficultés d'accès aux formations leur permettant de développer des compétences propres à leur domaine d'activités, des compétences généralistes en gestion économique et entrepreneuriale, en comptabilité, en management et dans la gestion des ressources humaines ;
- Les difficultés d'accès aux services institutionnels facilitant les démarches administratives de déclarations d'activités ;
- Les difficultés d'acheminement de matériel professionnel permettant la mise en place d'une activité fonctionnelle.

De ce constat est né le programme Microprojets porté par le Parc. Il s'agit d'un programme qui consiste à accompagner des porteurs de projets sur des thématiques entrepreneuriales. Cet accompagnement s'effectue en associant trois axes complémentaires :

- Accompagnement administratif et technique,
- Formations-action,
- Mise à disposition et prêt de matériel.

L'accompagnement administratif et technique s'effectue à l'aide d'outils pédagogiques à destination des porteurs facilitant leur compréhension des procédures administratives nécessaires à la création et à la formalisation de leur entreprise. Des outils financiers sont créés avec les porteurs pour leur permettre d'évaluer et de construire financièrement leur projet. Ces estimations pourront, s'ils le jugent nécessaire, servir de base à l'élaboration d'un plan de financement.

Les formations-action ou formations expérientielles permettent aux porteurs d'acquérir des compétences techniques au travers d'une mise en relation avec des professionnels du secteur. Les porteurs acquièrent des savoirs et savoir-faire dans la pratique, leur permettant de se spécialiser en découvrant progressivement des prédispositions pour certaines tâches. La méthode des formations-action permet aux porteurs d'acquérir à la fois des compétences techniques et des aptitudes entrepreneuriales au travers d'une transmission dans l'action, via des jeux et l'utilisation d'un matériel pédagogique identique à celui qui sera mis à disposition du porteur.

Enfin, du matériel professionnel est mis à disposition des porteurs pour leur donner les moyens de débiter leur activité dans des conditions optimales. Le matériel reste la propriété de l'établissement public et est cédé aux porteurs après amortissement. L'évolution des besoins en matériel est régulièrement évaluée au travers d'un suivi personnalisé.

En 2014, après une analyse comparée des solutions possibles, le principe de création d'une coopérative d'activités et d'emplois (CAE) fut retenu, sous forme de société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). **La CAE permettra notamment aux porteurs de disposer d'un cadre juridique, d'un statut d'entrepreneur-salarié ou entrepreneur-associé consécutif à un contrat de travail, des services administratifs et d'accompagnement adaptés (comptabilité, gestion des cotisations, versement des salaires, formations, partenariats).**

## JUSTIFICATION

Après deux ans d'expérimentation du dispositif Microprojets, plusieurs constats ont permis d'impulser une réflexion sur l'évolution du programme de professionnalisation des acteurs économiques « Sud Guyane Entreprendre ». Un premier constat est la forte évolution du nombre de porteurs accompagnés sur l'ensemble des bassins de vie et notamment des porteurs en cours de déclaration d'activité.

On constate également que les statuts entrepreneuriaux choisis se révèlent inadaptés aux profils pluriactifs des porteurs, induisant une potentielle fragilisation de leur activité.

Enfin, la taille restreinte des activités ne permet pas toujours de répondre aux commandes publiques et l'absence d'animation collective ne favorise par l'émergence d'un marché structuré.

Ces constats justifient la réorganisation sous forme d'un programme, dorénavant décliné en deux axes :

- La restructuration du dispositif Microprojets
- La préfiguration d'un nouveau dispositif, une coopérative d'activités et d'emplois (CAE)

Pour se faire, une nouvelle dotation en moyens humains, financiers et organisationnels sera nécessaire. LEADER ainsi que d'autres dispositifs de financement joueront un rôle clé dans ce déploiement. La nouvelle dotation permettra d'accroître les capacités d'action du dispositif Microprojets et de préfigurer la CAE.

- **Moyens humains :**

Afin de faciliter le suivi des porteurs et les « remontées » de leur besoin en accompagnement ou en matériel, il est nécessaire de renforcer le dispositif Microprojets en ressources humaines spécialisées. En plus du responsable de programme, ce renforcement passera par la désignation de coordinateurs Microprojets territorialisés, ainsi que de référents par antenne, de « tuteurs métiers » etc. Le déploiement du programme sur l'ensemble du territoire se réalisera de manière graduelle depuis la commune de Maripa-Soula vers les différents bassins de vie (Maroni, Oyapock).

Le responsable de programme sera en charge de la gestion de la CAE jusqu'à son plein déploiement.

- **Moyens financiers :**

La volonté de réorganisation du programme se traduit par un besoin fort de se doter de financements extérieurs pluriannuels pour maintenir la capacité d'intervention du dispositif Microprojets et amplifier son efficacité. Ces financements se devront d'être croisés (pluralité des partenaires financiers).

- **Moyens matériels et organisationnels :**

Il est nécessaire de créer les conditions permettant de sortir d'un portage qui, à ce stade, est internalisé au sein de l'établissement public du Parc amazonien. Afin de garantir une pérennisation du dispositif et des conditions d'accueil optimales pour les porteurs, des locaux et des moyens logistiques devront être alloués au programme.

Des attentes fortes ont été exprimées par les communes – dont Maripa-Soula – pour la création d'une structure dédiée à l'entreprenariat et à l'emploi, ciblée sur les créateurs d'activités économiques. Le parc et les communes du Sud Guyane ont l'opportunité de travailler conjointement à la création de cette structure.

**Références par rapport à la Charte du Parc amazonien :**

OR III-2-3 Renforcer la capacité des acteurs du développement économique local  
 OR III-2-4 Faciliter la structuration de filières locales de produits et services de qualité  
 OR III-2-6 Accompagner les porteurs de projets économiques

**Références par rapport au contrat d'objectifs :**

Déclinaison 3-4 Soutien à l'activité économique locale, dont valorisation des patrimoines culturels et des savoir-faire artisanaux

**Références par rapport à la politique municipale :**

Programme de Politique Générale : Axe 1 : Assurer le bien-être des habitants. Sous axe 5 : Création d'emploi et d'activité

## OBJECTIFS

### Objectif Général :

Dynamiser le développement de l'économie formelle du territoire au travers de la création de services d'accompagnement et de professionnalisation des porteurs de projet

### Objectifs spécifiques :

- 4) Accompagner et professionnaliser les porteurs de projet ciblés par le programme
- 5) Faciliter les démarches de formalisation et l'accès aux aides extérieures
- 6) Mettre en place une plateforme d'appui et d'accompagnement permettant aux porteurs de projet de bénéficier de services de proximité spécifiques\* et innovants \*\*

\* ex : statut entrepreneurial, sécurité juridique et sociale

\*\* services inexistants ou à développer (ex : achats groupés, appui à la commercialisation, formations spécifiques, dispositifs de micro-finance adaptée, etc.)

## RESULTATS et PRODUITS

### Objectif spécifique 1 : Accompagner et professionnaliser les porteurs de projet ciblés par le programme

- 3.2. La stratégie d'accompagnement est structurée
- 3.3. Les bénéficiaires sont accompagnés dans leur projet
- 3.4. Les bénéficiaires sont formés et équipés en matériel professionnel

### Objectif spécifique 2 : Faciliter les démarches de formalisation et l'accès aux aides extérieures

- 2.1. Les démarches de formalisation des bénéficiaires sont facilitées
- 2.2. Les bénéficiaires intègrent des dispositifs complémentaires de (pré)financement et d'accompagnement

### Objectif spécifique 3 : Mettre en place une plateforme d'appui et d'accompagnement permettant d'apporter aux bénéficiaires des services de proximité spécifiques et innovants

- 3.1. Les services de proximité du dispositif Microprojets sont renforcés
- 3.2. Le projet de coopérative d'activités et d'emplois est étudié
- 3.3. A. La plateforme Microprojets / CAE est mise en place et fonctionnelle  
OU
- 3.3. B. Un nouveau dispositif intégrant Microprojets est créé et mis en œuvre

## ACTIVITES

### Résultats 1.1. : La stratégie d'accompagnement est structurée

- 1.1.1. Etude des freins et des opportunités au développement de micro-filières
- 1.1.2. Réalisation de diagnostics sectoriels avec les partenaires
- 1.1.3. Définition de la stratégie d'accompagnement du programme et rédaction des plans d'action par secteur d'activité

### Résultat 1.2. : Les bénéficiaires sont accompagnés dans leur projet

- 1.2.1. Définition du projet et du plan d'accompagnement
- 1.2.2. Intégration au dispositif Microprojets
- 1.2.3. Accompagnement du bénéficiaire à l'aide d'outils personnalisés

### Résultat 1.3 : Les bénéficiaires sont formés et équipés en matériel professionnel

- 3.4.1. Définition du plan de formation et des besoins en matériel
- 3.4.2. Conventionnement au dispositif Microprojets



- 3.4.3. Mise en place et encadrement des formations
- 1.3.4 Mise en concurrence des fournisseurs (devis) et achats
- 1.3.5 Suivi de l'utilisation du matériel et évaluation
- 1.3.6 Recherche de financements pour le matériel et les formations

Résultat 2.1 : Les démarches de formalisation des bénéficiaires sont facilitées

- 2.1.1. Appui à l'organisation de réunions d'information des partenaires institutionnels
- 2.1.2. Appui aux démarches de déclaration des bénéficiaires
- 2.1.3. Promotion des activités déclarées

Résultat 2.2 : Les bénéficiaires intègrent des dispositifs complémentaires de (pré)financement et d'accompagnement

- 2.2.1. Animation du réseau des organismes de (pré) financement et d'accompagnement
- 2.2.2. Création d'une grille d'orientation des projets vers les dispositifs extérieurs adaptés
- 2.2.3. Construction des outils d'analyse financière des projets (coûts/prix, plan de financement)
- 2.2.4. Rôle d'intermédiaire entre les organismes partenaires et les bénéficiaires du programme

Résultat 3.1 : Les services de proximité du dispositif Microprojets sont renforcés

- 3.1.1. Création d'une grille d'évaluation de projets
- 3.1.2. Mise en place d'une plateforme collaborative de gestion de projet Microprojets
- 3.1.3. Structuration d'équipes microprojets par bassin de vie, composées de référents de proximité
- 3.1.4. Création d'un poste de coordinateur du Maroni

Résultat 3.2 : Le projet de coopérative d'activités et d'emplois est étudié

- 3.2.1. Recherche de partenariats techniques et financiers
- 3.2.2. Analyse socio-économique du marché de l'emploi avec les partenaires du secteur
- 3.2.3. Etude de faisabilité de la CAE (externalisée)
- 3.2.4. Préfiguration de la CAE (statut, projections financières et durabilité de la structure, équipe technique, priorisation des services...) basée sur l'étude de faisabilité, l'analyse socio-économique et les diagnostics sectoriels
- 3.2.5. Réunions de présentation, concertation et de validation du projet

**En fonction des résultats de 3.2.4 et 3.2.5 :**

Résultat 3.3.A. : La plateforme Microprojets / CAE est mise en place et fonctionnelle

- 3.3.1. Dépôt des statuts via un réseau spécialisé (externalisée)
- 3.3.2. Aménagement d'un local dédié au programme
- 3.3.3. Equipement en moyens logistiques et organisationnels
- 3.3.4. Extension de l'articulation Microprojets/CAE sur l'ensemble du territoire

Résultat 3.3.B. : Un nouveau dispositif intégrant Microprojets est créé et mis en œuvre

- 3.3.1. Dépôt des statuts
- 3.3.2. Aménagement d'un local dédié au programme
- 3.3.3. Equipement en moyens logistiques et organisationnels
- 3.3.4. Extension de l'articulation Microprojets/nouveau dispositif sur l'ensemble du territoire

## PUBLIC(S) CIBLE(S)/ BENEFICIAIRES

- **Bénéficiaires directs :**

- ✓ Porteurs de projet souhaitant structurer et formaliser leur(s) activité(s)

Le dispositif Microprojets vise à enrayer les difficultés auxquelles sont confrontés les porteurs de projet via un accompagnement à la création ou au développement d'activités économiques, via la mise en place de formations et la mise à disposition de matériel. La CAE vise quant à elle à proposer des services de proximité permettant de les accompagner dans leur processus de formalisation.

Actuellement, 60 porteurs sont accompagnés sur le territoire du Parc (majoritairement sur la commune de Maripa-Soula), dont 38 conventionnés (27 sur Maripa-Soula).

Parmi les porteurs conventionnés, on compte :

- 47% de personnes originaires des villages du Haut-Maroni (Elahé, Taluen, Antecume Pata), 24% de Maripa-Soula, 16% de Papaïchton, 13% originaires de l'Oyapock (Camopi, Trois sauts)
- 17% de femmes, 83% d'hommes

Les secteurs d'activité représentés sont les suivants :

- Transport fluvial : 11%
- Restauration et épicerie : 16%
- Electricité : 26%
- Bois (artisanat, menuiserie, sciage) : 26%
- Agriculture : 11%

- ✓ Organismes de (pré)financement et d'accompagnement

Le programme représente un relais local pour certains organismes. En effet, le Parc Amazonien, porteur du programme, endosse le rôle d'intermédiaire des organismes de (pré)financement et d'accompagnement non présents sur le territoire. Certains porteurs ont été appuyés dans leur demande de microcrédits ou redirigés, après un temps d'accompagnement Microprojets, vers des subventions Leader, Collectivité Territoriale de Guyane et autres.

- **Bénéficiaires indirects :**

- ✓ Habitants des communes du territoire
- ✓ Entreprises privées et publiques
- ✓ Collectivités et institutions publiques

Le développement des activités économiques représente un bénéfice indirect important pour les habitants de la commune. Ce bénéfice peut porter sur l'amélioration du cadre de vie (mise aux normes des installations électriques, structuration de l'offre de transport) ou sur l'augmentation des offres de prestations de services : services de proximité, services à la personne, activités de transformation de matières premières (planches en bois, charbon, etc.).

## IMPACTS / BENEFICES

Economique :

- Professionnalisation des acteurs économiques informels du territoire
- Création d'activités économiques déclarées, génératrices de revenus
- Création d'emplois rémunérés
- Cotisations sous forme d'impôts locaux
- Augmentation du nombre de prestataires de services dans la commune
- Groupements d'achats permettant une réduction globale des prix
- Emergence de micro-filières permettant une structuration progressive des marchés locaux

Social et culturel:

- Création d'activités de services à la personne

- Amélioration du lien social au sein d'une structure coopérative
- Emergence d'un « esprit coopératif » facilitant la mise en complémentarité des activités
- Valorisation de « l'esprit d'entreprise » et du statut d'entrepreneur-salarié
- Valorisation des activités économiques « traditionnelles » (transport en pirogue, restauration, artisanat, couture etc.)

Institutionnel :

- Assurer une complémentarité avec les dispositifs existants
- Amélioration de la cohérence, de la visibilité et des synergies entre les dispositifs et entre les acteurs du développement économique
- Contribution à une meilleure intégration des territoires de l'intérieur dans les politiques régionales
- Créer les conditions d'un fonctionnement indépendant du Parc amazonien et de la commune

## ANALYSE DES RISQUES et CONTRAINTES

<p><u>Microprojets</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>7) Manque d'investissement et de constance des porteurs dans la construction de leur projet</li> <li>8) Intégration au dispositif Microprojets sans autre motivation que l'acquisition de matériel</li> <li>9) Risque d'utilisation du matériel par les porteurs non conforme aux engagements</li> <li>10) Effet de mimétisme des projets accompagnés sur les demandes d'intégration</li> <li>11) Marché trop faible pour déclarer certaines activités / biais sur la concurrence formelle</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Priorisation de l'intégration au dispositif en fonction de la qualité du binôme porteur/projet</li> <li>2) Intégrer des porteurs de projet ayant déjà débuté leur activité avec leurs propres moyens et faciliter le dialogue entre les porteurs</li> <li>3) Renforcer le suivi de l'utilisation du matériel</li> <li>4) Limiter le nombre de projets accompagnés par secteur</li> <li>5) Prioriser les projets innovants ou répondant à un marché important</li> </ol>
<p><u>CAE</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Absence ou insuffisance des partenariats techniques et financiers</li> <li>2) Durabilité et autonomie financière de la structure</li> <li>3) Rejet des conditions de participation aux frais de gestion de la CAE par les porteurs</li> <li>4) Rejet du statut d' « entrepreneur-salarié »</li> <li>5) Manque d'adéquation des services proposés aux réalités locales</li> <li>6) Manque de moyens logistiques et organisationnels</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Recherche de partenariats techniques et financiers et assurer une visibilité à l'initiative</li> <li>2) Construction d'une stratégie de déploiement et d'un plan de financement pluriannuel, multi partenarial et adapté</li> <li>3) Valoriser les services d'accompagnement proposés par la CAE</li> <li>4) Valorisation du statut « d'entrepreneur-salarié »</li> <li>5) Mise en place d'activités adaptées au territoire, basées sur l'étude socio-économique</li> <li>6) Création d'un espace dédié au programme, dotation en moyens logistiques</li> </ol>

## ORGANISATION ET MODE OPERATOIRE

### Phasage :

- Phase 1 : Restructuration du dispositif Microprojets et recherche de financement (10 mois)

La phase 1 est caractérisée par l'émergence d'activités de structuration du dispositif, de recherche de financement pour les formations Microprojets et la création de la CAE. L'importance de ces activités entrainera, dans cette phase de 10 mois, une diminution des activités d'accompagnement. Elle permettra cependant de préparer l'arrivée du coordinateur et la mise en place de la CAE en phase 2.

- Phase 2 : Préfiguration de la CAE/nouveau dispositif (10 mois)

La phase 2 comprendra la finalisation des activités de structuration du dispositif Microprojets et la préfiguration de la CAE qui sera centrale à cette phase. Une étude de faisabilité permettra de faciliter les choix des partenaires sur les éléments constitutifs de la CAE/nouveau dispositif.

La création du poste de coordinateur Microprojets à Maripa-Soula permettra un renforcement de l'accompagnement sur le Haut-Maroni. Ce renforcement préfigurera l'extension du dispositif MP sur les autres délégations et antennes du Parc, en phase 3.

- Phase 3 : Articulation des dispositifs et extension aux antennes (10 mois)

Le couplage Microprojets-CAE se construira progressivement en phase 3 au fur et à mesure que les dispositifs s'étendront sur le territoire. Cette construction se fera essentiellement par le responsable du programme pour l'Oyapock, et par le coordinateur Maroni. Cette phase débouchera sur l'autonomisation fonctionnelle progressive de la CAE.

### Organisation

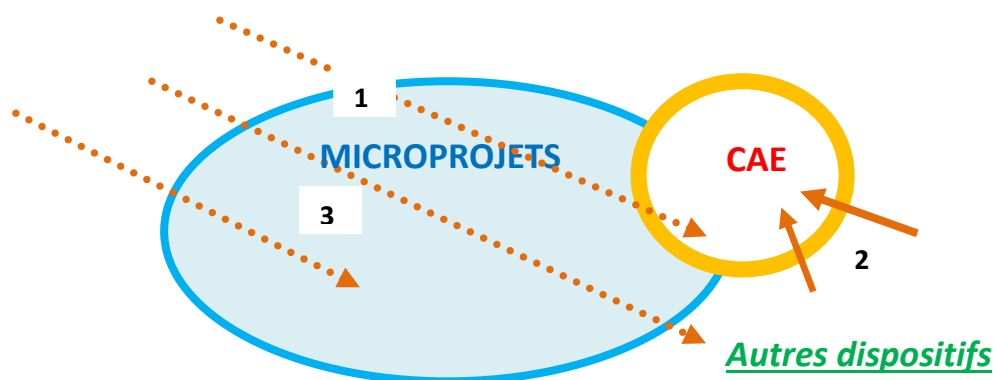
- **Articulation Microprojets / CAE**

Le programme est construit sur l'articulation Microprojets/ CAE.

La CAE permettra :

- D'assurer la continuité de l'accompagnement des porteurs en « sortie » de microprojets (1)
- D'accueillir des porteurs extérieurs au programme (2)

Les bénéficiaires du dispositif Microprojets pourront également être orientés vers d'autres dispositifs (3).



- **Déploiement du programme sur le territoire du Parc amazonien**

Le programme est déployé à partir du noyau « microprojets » à Maripa-Soula. Le siège administratif de la CAE est créé à Cayenne. La première antenne du programme est déployée à Maripa-Soula en 2016. Le responsable du programme est en charge de la CAE et le coordinateur Maroni anime le réseau des porteurs des différents bassins de vie, avec le renfort de la cellule développement et des chargés de mission thématiques.

#### Pilotage

Porteur : Parc amazonien (réfèrent projet : Mathieu Gérard. Collaborateurs : Jacques Grelot, Matthieu Descombes, Fabien Pons-Moreau)

Pilote : Responsable du programme, Coordinateur Microprojets

Appui : Collectivité Territoriale de Guyane, Préfecture, Commune, Office de Tourisme, Pôle emploi, DIECCTE, FRTPE, CCOG, etc.

## COMMUNICATION ET DIFFUSION

La communication autour du programme de professionnalisation se fera autour de trois axes :

- La valorisation des dispositifs Microprojets et de la CAE
- La valorisation des habitants du territoire
- La promotion des activités économiques accompagnées

Les principales actions de communication seront :

- La réalisation de portraits décrivant l'histoire de vie d'un échantillon de porteurs, leur intégration au programme et la mise en place de leurs activités au quotidien. Ces portraits, réalisés à l'aide de photographies accompagnées de textes descriptifs pourront être diffusés lors d'expositions et dans les supports de communication du Parc.
- L'inauguration de la CAE en présence du Maire de Maripa-Soula, des élus du territoire, du directeur du Parc Amazonien, du service développement, des partenaires et de l'équipe Microprojets.
- La promotion du programme au travers des supports de communication Parc (lettre d'information, rapport d'activité, site internet etc.) et Mairie (Magazine Njung Dei).
- La promotion du programme au travers de médias locaux et régionaux (radio, journaux)

## SUIVI ET EVALUATION

**Suivi :**

- Dispositif Microprojets

Le suivi est réalisé par l'ensemble de l'équipe Microprojets :

- Les référents microprojets assurent le suivi des porteurs et identifient de leurs besoins. Ils en réfèrent aux coordinateurs.
- Les coordinateurs élaborent et mettent en œuvre le plan d'accompagnement. A partir du travail des référents, ils construisent un suivi « sur mesure » des porteurs. Ils identifient les besoins en formation et les soumettent au responsable de programme.
- Le responsable de programme valide le conventionnement en concertation avec le chef de service adjoint. Il passe les commandes, met en place les formations et le conventionnement des porteurs. Il endosse également le rôle de coordinateur sur l'Oyapock.

- Dispositif CAE

Le suivi est réalisé par le responsable de programme, gestionnaire de la CAE. Il réalise l'accompagnement des porteurs et met en œuvre la déclaration des activités.

**Evaluation :**

L'évaluation du programme est réalisée à travers plusieurs outils :

- Les bilans intermédiaires / finaux : Ces bilans sont réalisés semestriellement, dans le cadre du suivi de programmation leader. Ils permettent de faire un état des lieux des dispositifs tous les 6 mois et d'amorcer une réflexion sur les perspectives d'évolution du programme.
- Les COPILs : Les comités de pilotage du programme ont lieu une fois par an. Ils permettent de réunir les partenaires et de leur communiquer les résultats du programme. Ils permettent également le renouvellement ou l'obtention de nouveaux financements.

**Indicateurs de suivi/évaluation :**

- Indicateurs de réalisation :

Le principal indicateur de réalisation est matérialisé par le tableau de bord, où est décrite l'avancée de chaque activité du cadre logique dans le présent document. Y seront notamment décrit le degré d'avancement de la restructuration du dispositif Microprojets et de la mise en place de la CAE.

- Indicateurs de résultats :

Les indicateurs quantitatifs de résultats suivant pourront être utilisés :

- Nombre de porteurs accompagnés
- Nombre de porteurs conventionnés
- Ratio sorties/entrées du programme
- Nombre de formations réalisées et nombre de participants
- Nombre d'équipements mis à disposition et coûts
- Nombre d'activités formalisées au travers de la CAE
- Répartition genre, thématique et géographique des projets accompagnés

Ils seront complétés par des indicateurs qualitatifs suivants :

- Questionnaire et entretien semi-directifs d'évaluation

## CADRE LOGIQUE

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement vérifiables
<b>Objectif général</b> (finalité, objectif global, objectif de DD)	<b>Dynamiser le développement de l'économie formelle du territoire au travers de la création de services d'accompagnement et de professionnalisation des porteurs de projet</b>	<b>Indicateurs de réalisation :</b> Le principal indicateur de réalisation est matérialisé par le tableau de bord, où est décrite l'avancée de chaque activité du cadre logique dans le présent document. Y seront notamment décrit le degré d'avancement de la restructuration du dispositif Microprojets et de la mise en place de la CAE.  <b>Indicateurs de résultats :</b> Les indicateurs quantitatifs de résultats suivant pourront être utilisés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de porteurs accompagnés</li> <li>- Nombre de porteurs conventionnés</li> <li>- Ratio sorties/entrées du programme</li> <li>- Nombre de formations réalisées et nombre de participants</li> <li>- Nombre d'équipements mis à disposition et coûts</li> <li>- Nombre d'activités formalisées au travers de la CAE</li> <li>- Répartition thématique et géographique des projets accompagnés</li> </ul> Ils seront complétés par des indicateurs qualitatifs suivants : Questionnaire et entretien semi-directifs d'évaluation
<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>OS1 :</b> Accompagner et professionnaliser les porteurs de projet ciblés par le programme <b>OS2 :</b> Faciliter les démarches de formalisation et l'accès aux aides extérieures <b>OS3 :</b> Mettre en place une plateforme d'appui et d'accompagnement permettant aux porteurs de projet de bénéficier de services de proximité spécifiques et innovants	
<b>Résultats(produits)</b>	<u>OS1 : Accompagner et professionnaliser les porteurs de projet ciblés par le programme</u> 1.1. La stratégie d'accompagnement est structurée 1.2. Les bénéficiaires sont accompagnés dans leur projet 1.3. Les bénéficiaires sont formés et équipés en matériel professionnel  <u>OS2 : Faciliter les démarches de formalisation et l'accès aux aides extérieures</u>  2.1. Les démarches de formalisation des bénéficiaires sont facilitées 2.2. Les bénéficiaires intègrent des dispositifs complémentaires de (pré)financement et d'accompagnement  <u>OS 3 : Mettre en place une plateforme d'appui et d'accompagnement permettant d'apporter aux bénéficiaires des services de proximité spécifiques et innovants</u>  3.4. Les services de proximité du dispositif Microprojets sont renforcés 3.5. Le projet de coopérative d'activités et d'emplois est étudié et mis en œuvre 3.6. A. La plateforme Microprojets / CAE est mise en place et fonctionnelle OU 3.3. B. Un nouveau dispositif intégrant Microprojets est créé et mis en œuvre	

## CHRONOGRAMME PREVISIONNEL SIMPLIFIE

Objectifs spécifiques	Résultats/produits attendus	Activités	Support	Pilotage	Phasage		
					Phase 1	Phase 2	Phase 3
<b>I. Accompagner et professionnaliser les porteurs de projet ciblés par le programme</b>	1.1 La stratégie d'accompagnement est structurée	1.1.1 Etude des freins et des opportunités au développement de micro-filières	Etude	Chargés de mission thématique Responsable du programme			
		1.1.2 Réalisation de diagnostics sectoriels avec les partenaires	Diagnos-tics sectoriels	Chargés de mission thématique Partenaires			
		1.1.3 Définition de la stratégie d'accompagnement du programme et rédaction des plans d'action par secteur d'activité	Stratégie d'accompagnement	Responsable du programme			
	1.2 Les bénéficiaires sont accompagnés dans leur projet	1.2.1 Définition du projet et du plan d'accompagnement	Fiche projet	Responsable de programme Coordinateur(s)			
		1.2.2 Intégration au dispositif Microprojets	Grille d'évaluation Convention CAE Convention PF MP	Responsable de programme Coordinateur(s)			
		1.2.3 Accompagnement du bénéficiaire à l'aide d'outils personnalisés	Plan d'accompagnement Outils pédagogiques Outils financiers	Responsable de programme Coordinateur(s)			
	1.3 Les bénéficiaires sont formés et équipés en matériel professionnel	1.3.1 Définition du plan de formation et des besoins en matériel	Plan de formation	Equipe MP			
		1.3.2. Conventionnement au dispositif MP	Convention PF	Responsable de programme Coordinateur(s)			
		1.3.3 Mise en place et encadrement des formations	Plan de formation	Responsable de programme Coordinateur(s)			
		1.3.4 Mise en concurrence des fournisseurs et achats	Tableau comparatif, devis	Responsable de programme Coordinateur(s) Cellule achats			
		1.3.5 Suivi de l'utilisation du matériel et évaluation	Carnet d'entretien	Equipe MP			
		1.3.6 Recherche de financements pour le matériel et les	Réunions	Chef de service			



		formations	partenariales	Responsable du programme			
<b>II. Faciliter les démarches de formalisation et l'accès aux aides extérieures</b>	2.1 Les démarches de formalisation des bénéficiaires sont facilitées	2.1.1 Appui à l'organisation de réunions d'information des partenaires institutionnels	Réunions partenariales	Responsable du programme			
		2.1.2 Appui aux démarches de déclaration des bénéficiaires	Dossiers et formulaires	Equipe MP			
		2.1.3 Promotion des activités déclarées	Dossiers et formulaires	Responsable du programme Coordinateur(s)			
	2.2 Les bénéficiaires intègrent des dispositifs complémentaires de (pré)financement et d'accompagnement	2.2.1 Animation du réseau des organismes de (prêt) financement	Réunions partenariales	Responsable du programme			
		2.2.2 Création d'une grille d'orientation des projets vers les dispositifs extérieurs adaptés	Grille d'orientation	Responsable du programme			
		2.2.3 Construction d'outils d'analyse financière des projets (coûts/prix, plan de financement)	Outils d'analyse financière	Equipe MP			
<b>III. Mettre en place une plateforme d'appui et d'accompagnement permettant aux porteurs de projet de bénéficier de services de proximité spécifiques et innovants</b>	3.1 Les services de proximité du dispositif Microprojets sont renforcés	3.1.1 Création d'une grille d'évaluation de projets	Grille d'évaluation	Responsable du programme			
		3.1.2 Mise en place d'une plateforme collaborative Microprojets	Plateforme collaborative	Responsable du programme			
		3.1.3 Structuration d'équipes Microprojets par bassin de vie, composée de référents de proximité	Procédures MP	Equipe MP			
		3.1.4 Création du poste de coordinateur Maroni	-	Chef de service			
	3.2 Le projet de coopérative d'activités et d'emplois est étudié et mis en œuvre	3.2.1 Recherche de partenariats techniques et financiers	Externe	Chef de service Responsable du programme			
		3.2.2 Analyse socio-économique du marché de l'emploi avec les partenaires du secteur	Analyse socio-économique	Responsable du programme Partenaires			
		3.2.3 Etude de faisabilité de la CAE (externalisée)	Etude de faisabilité	Réseau des coop			
		3.2.4 Préfiguration de la CAE basé sur l'étude de faisabilité, l'analyse socio-économique et les diagnostics sectoriels	Multiple, à définir	Responsable du programme			
		3.2.5 Réunions de présentation, concertation et de validation du projet	Procédures MP-CAE	Responsable du programme Mairie Partenaires			
	3.3 A La plateforme Microprojets / CAE est mise en place et	3.3.1 Dépôt des statuts via un réseau spécialisé (externalisée)	-	Réseau des coop			
		3.3.2 Aménagement d'un local dédié au programme	-	Responsable du programme			
3.3.3 Equipement en moyens logistiques et organisationnels		-	Chef de service Responsable du programme				

	fonctionnelle	3.3.4 Extension de l'articulation Microprojets/CAE sur l'ensemble du territoire	-	Chef de service Equipe MP			
	3.3 B Un nouveau dispositif intégrant Microprojets est créé et mis en oeuvre	3.3.2 Dépôt des statuts	-	Réseau des coop			
		3.3.2 Aménagement d'un local dédié au programme	-	Responsable du programme			
		3.3.3 Equipement en moyens logistiques et organisationnels	-	Chef de service Responsable du programme			
		3.3.4 Extension de l'articulation Microprojets/nouveau dispositif sur l'ensemble du territoire	-	Chef de service Equipe MP			

## ESTIMATION DE LA CONTRIBUTION DES PARTENAIRES

Sources de financement								
Parc amazonien		Mairie		Collectivité Territoriale de Guyane		Autres partenaires (LEADER, autres à définir)		TOTAL (€)
Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	
28 500	42 081	A définir		A définir		379 000	175 295**	<b>624876€</b>

\* incluant fonctionnement, investissement et intervention

\*\* sur LEADER



## **Appui technique et financier aux Associations du Territoire communal.**

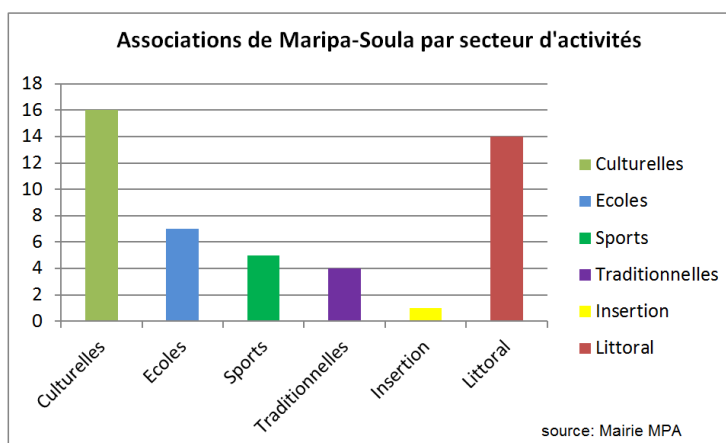
*Projet de développement des capacités associatives maripasouliennes, pour des associations motrices du développement local.*



## ANTECEDENTS ET CONTEXTE

### CONTEXTE ASSOCIATIF :

Le **monde associatif** sur la commune de Maripa-Soula est un **acteur social clé** qui se caractérise par sa diversité. Il existe à l'heure actuelle une cinquantaine d'associations multisectorielles développant des activités sur la commune (Voir annexe 1).



Les associations sont devenues au cours du temps des interlocutrices régulières des services de l'Etat et des collectivités territoriales. A Maripa-Soula, **le secteur associatif est aujourd'hui un acteur fondamental de développement, d'innovation et de cohésion sociale, ainsi qu'un vecteur de la vie publique car les associations :**

- **connaissent les populations** à qui elles s'adressent. Cette relation de proximité leur permet d'instaurer un climat de confiance rendant plus efficace leur travail.
- **(re)dynamisent un territoire**. Les associations assurent une connexion entre les habitants, elles les stimulent en cherchant, par exemple, à valoriser leur patrimoine et créer/organiser divers types de manifestations (touristiques, culturelles, événementielles, sportives, etc.).
- **assurent un renforcement de la cohésion sociale**. Dans certains quartiers, ce sont les associations qui ont contribué avec certains habitants à maintenir un environnement et une qualité de vie appréciables. De plus, certaines d'entre elles jouent un rôle primordial dans le renforcement des relations intergénérationnelles et interculturelles.

Les associations locales poursuivent généralement de front ces trois objectifs. Elles cherchent ainsi à être considérées et reconnues comme de véritables interlocuteurs dans la vie du territoire.

La plupart des associations maripasouliennes développent des activités dans plusieurs domaines et ne sont donc pas spécialisées dans des thématiques spécifiques. Deux explications se recourent :

- la **polyvalence des associations** : à l'instar des entreprises, de nombreuses associations se développent dans différents secteurs d'activités/thématiques ;
- la **duplicité de certaines activités** : par exemple le soutien scolaire appartient à la fois à une activité éducative et à une activité sociale.

Ce phénomène devient problématique lorsqu'il s'agit de monter des dossiers et/ou demander une subvention à un service de la mairie ou à un autre partenaire, car les associations locales ne sont pas assez structurées. En effet, comme la majorité de leurs statuts démontrent une polyvalence importante, elles ne savent pas toujours ce qu'elles font exactement ou pas (mission, vision des associations).

A cela s'ajoute que la plupart des associations ont des difficultés en termes de **capacités et de compétences techniques**, renforcées par **l'éloignement des structures publiques et associatives** susceptibles de les accompagner. Ce sont des associations avec peu ou pas de personnel technique qualifié. Certaines d'entre elles, les plus anciennes/structurées, ont déjà l'habitude de monter certains types de projets de façon récurrente (festivals, événements locaux, etc.). Elles ont

donc déjà acquis certaines capacités en termes de formulation, mise en œuvre et suivi de projets. Cependant, la grande majorité des associations rencontrent des **problèmes récurrents** sur les thématiques suivantes :

- **organisation et vie de l'association** (respect des normes règlementaires, planification annuelle, animation des équipes et du travail bénévole, etc.)
- **gestion administrative et financière**
- **formulation, gestion et suivi de projets.**

#### ANTECEDENTS Parc amazonien de Guyane

Les évènements culturels et sportifs, ainsi que les évènements organisés par les associations locales ont une grande importance pour la vie de la commune de Maripa-Soula. Cependant, plusieurs questions se sont posées pour le Parc amazonien, compte tenu de ses missions et priorités, notamment sur :

- la réelle valeur ajoutée pour le Parc amazonien de subventionner ces évènements
- le bénéfice pour la population locale
- l'impact sur les associations locales et sur la Mairie

Vus les faibles montants financiers que cela représente, il apparaît que ce ne sont pas les subventions du Parc amazonien qui « font la différence » pour organiser les grands évènements. Une réflexion en interne a donc été ouverte avec l'objectif de faire évoluer l'utilisation de ces fonds (qui ne sont pas suffisants pour financer toutes les sollicitations annuelles reçues sur la DTM) vers :

- Des projets d'associations plus structurants sur les thématiques « développement local » et « patrimoine naturels et culturels ».
- Des méthodologies permettant de motiver le cofinancement pour arriver à mettre en place chaque année une série de « petits projets structurants »
- Plus de transparence par rapport aux critères de sélection des projets, aux critères d'attribution des subventions et à la gestion des fonds.

Cependant, plusieurs problèmes ont été identifiés dans la mise en place de projets structurants ou d'appels à projets :

- Comment mettre en place une démarche basée sur des appels à projets alors que la majorité des associations a de grandes difficultés à rédiger un projet et à en assurer le suivi ?
- Il semble nécessaire de réaliser un diagnostic mettant en lumière les forces et faiblesses du tissu associatif en matière de structuration et de capacité de gestion tant au niveau financier, organisationnel, administratif...,
- Nécessité d'aider les associations à mieux se structurer dans un premier temps afin d'acquérir la capacité de gestion nécessaire à leur fonctionnement.

- Si des appels à projets sont lancés à destination des associations, ils pourraient se construire en **partenariat avec différents acteurs** du territoire (mairie, collectivités territoriales...).
- En outre, pour être structurants, les appels à projets doivent répondre à des **thématiques précises définies en amont** afin de favoriser la participation. De ce fait, il est nécessaire que ceux-ci s'inscrivent soit dans un projet de territoire, soit *a minima* dans un cadre et/ou un programme défini en amont répondant ainsi aux orientations de la Mairie, du Parc amazonien et du reste des partenaires intéressés.
- Enfin, cette démarche (appel à projets en accord avec une définition précise des thématiques) permettrait également de recentrer l'octroi des subventions du Parc amazonien en fonction de certaines priorités inhérentes à ses activités.

C'est à la lumière de ces éléments que le Parc amazonien est en train de développer un dispositif d'appel à projets pilote, avec la vocation de le rendre multi-partenarial (voir 2. Justification).

#### ANTECEDENTS MAIRIE

La Mairie de Maripa-Soula soutient depuis longtemps les associations de son territoire, qui la sollicitent pour des subventions, à la fois pour des projets événementiels, des projets ponctuels et des projets structurants.

La Mairie souhaite dès lors maintenant amener les associations à :

- mieux se structurer en interne autour des projets, et notamment par une plus grande mobilisation des équipes et des

bénévoles

- améliorer leurs pratiques de demande et de gestion des subventions
- améliorer leur efficacité
- améliorer la manière dont elles rendent compte des subventions allouées (bilans techniques et financiers) par la Mairie
- se concentrer sur les axes prioritaires de développement de la commune

## JUSTIFICATION

### DIAGNOSTIC SYNTHETIQUE

Malgré la volonté de développer des activités des associations locales, elles sont confrontées à des défis très variés et parfois interdépendants :

- Défis dans la rédaction des projets (difficultés rédactionnelles et techniques),
- Défis citoyens (respect des statuts et valeurs, engagements, mission),
- Défis financiers (transparence, comptabilité, recherche de financements),
- Défis managériaux (gestion des moyens humains et coexistence de salariés et bénévoles)
- Défis juridiques (densification de la réglementation, respect des normes et obligations contractées)
- Défis fiscaux (utilisation et respect du levier fiscal)
- Défis liés à l'éloignement de certains services de l'Etat et dispositifs de financement
- Défis relatifs à la visibilité et prévisibilité, régularité et suffisance des subventions diverses disponibles sur le territoire

Au vue des défis identifiés et des éléments présentés dans la partie antérieure, les associations du territoire sont confrontées à diverses problématiques conjoncturelles, se traduisant par les principales difficultés suivantes :

- Manque de projets structurants
- Capacités de gestion faibles (animation du bureau par exemple, gestion financière, administrative, etc.)
- Manque de capacités au niveau de la formulation, gestion et suivi des projets
- Beaucoup d'activités/actions similaires → peu de diversification, concurrence et de faibles constructions de synergies
- Dépendance plus ou moins forte vis-à-vis des subventions.

### METHODOLOGIE

- Approche générale

Pour dynamiser la société civile maripasoulienne, les associations de la commune et leurs partenaires directs ont besoin dans un premier temps de s'inscrire dans un processus de développement de capacités, qui puisse faciliter :

- L'acquisition et la montée en compétences, ainsi que la future professionnalisation
- La mise en place de systèmes de gestion et outils adaptés à leurs besoins et spécificités
- Le renforcement des compétences en termes de « projet » (formulation, recherche de financements, gestion, suivi et évaluation).

A cela s'ajoute que le choix d'une méthodologie d'intervention basée sur le développement des capacités semble donc judicieux, dans le contexte actuel, car il n'existe pas de diagnostic exhaustif sur les associations du territoire.

En effet, le renforcement de capacités se réfère au processus d'amélioration de compétences des individus et de renforcement institutionnel d'une ou plusieurs organisations. Il se base sur deux concepts clefs :

- La notion de mission : le renforcement des capacités doit contribuer à ce que les organisations remplissent mieux leur mission.
- La notion de bien commun : le renforcement des capacités vise à améliorer les conditions et la qualité de vie des communautés et des populations, d'un point de vue économique, social ou culturel, ce qui représente l'une des aspirations centrales des organisations sociales.

La mise en œuvre d'une première action d'accompagnement multi-partenarial aux associations locales, sur le long terme, sur le territoire communal, permettra d'orienter l'action des partenaires sur ces notions, tout en répondant à des besoins concrets et en laissant le temps nécessaire pour élaborer un diagnostic du secteur et un plan d'action concerté.

La méthodologie d'intervention du projet, basée sur le développement de capacités, aura donc un impact sur le court et sur le moyen terme en ce qui concerne l'accompagnement des associations du territoire.



Parallèlement et pour répondre au double enjeu de l'accompagnement du monde associatif et de l'efficacité d'utilisation de ses crédits de subvention en définissant des thématiques et axes prioritaires, le Parc amazonien a démarré un chantier visant à déployer un appel à projets sur les territoires du Sud, couplé à un dispositif d'accompagnement des associations, dont le présent projet constitue la déclinaison pilote sur Maripa-Soula.

Cet appel à projets, qui fonctionnera autour de deux sessions par an avec des thématiques précises, permettra de mieux cibler l'accompagnement du Parc amazonien vers des structures porteuses de projets innovants et prioritaires, selon ses missions, priorités et activités.

Ce dispositif permettra de capitaliser des informations et détails pratiques sur les modalités de mise en œuvre de l'appel à projets multi-partenarial qui seront précieuses pour la suite, donnant ainsi à la future commission un socle de démarrage.

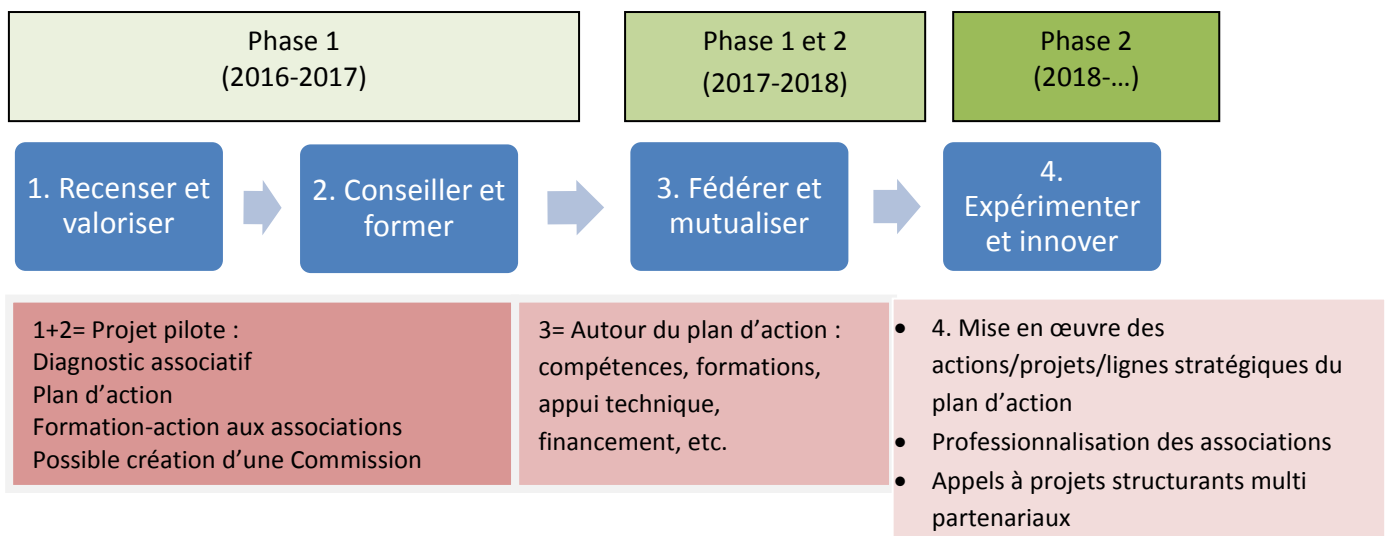
Développer cet appel à projets permettra ainsi d'aligner les financements accordés aux porteurs de projets sur les priorités des partenaires, de mieux rendre visible les fonds disponibles et d'offrir aux associations dans le cadre de leur montée en capacité une opportunité de mettre à profit les principes et l'accompagnement fournis dans le cadre de leur formation.

- Le phasage et les étapes du projet.

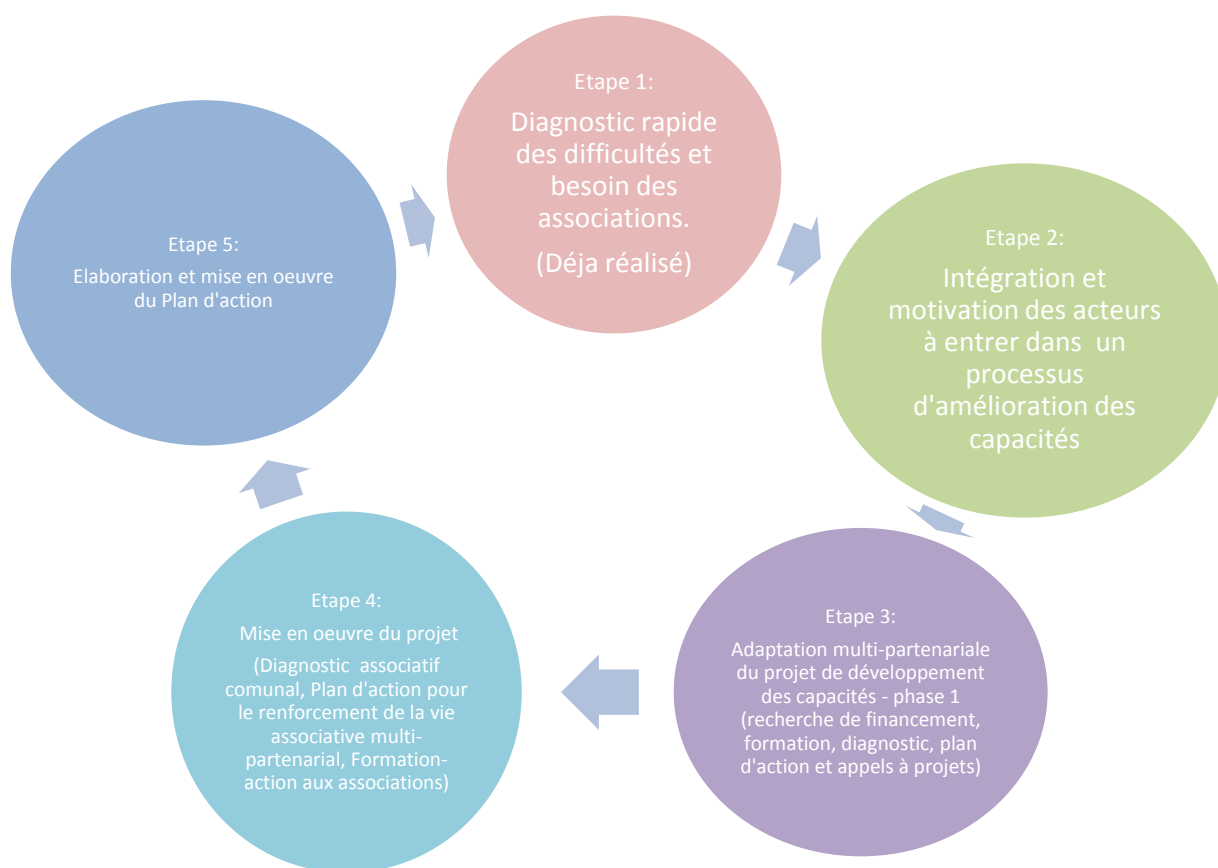
La méthodologie proposée se base sur 2 phases orientées par une vision générale de long terme.

- La première phase concerne le présent projet
- Ensuite viendra une phase de transition ou se superposeront l'élaboration du plan d'action avec les premières actions mises en marche (commission multi-partenariale locale, appels à projets conjoints, etc.) et la préfiguration de la phase suivante.
- La seconde phase verra se mettre en place les actions, initiatives et projets définis dans le plan d'action élaboré en phase 1 et en fonction du retour d'expérience de l'appel à projets Parc.

#### SCHEMA DE LA METHODOLOGIE DE LONG TERME



A court terme (2016-2017), l'intervention se synthétise comme suit :



#### SCHEMA DE LA METHODOLOGIE DE COURT TERME (phase 1)

A moyen terme (2017/2018), les capacités d'accompagnement des partenaires et l'accompagnement aux associations locales seront améliorés grâce à l'obtention/ d'information qualifiée (diagnostic) et à la capitalisation de l'expérience de ce premier projet (plan d'action, amélioration des compétences techniques des associations, possible création d'une commission locale multi-partenariale). Le recensement et la priorisation d'actions, au travers de l'élaboration conjointe d'un plan d'action multi-partenarial, devrait permettre de renforcer l'engagement de tous les acteurs locaux et régionaux. Cela permettra de s'engager à la fois dans une démarche descendante et ascendante. En effet, un plan d'action de ce type intègre ces deux types d'approches de manière simultanée :

- Approche *Top-down* (descendante), partant des instruments, outils et cadre politique (Normes, lois, chartes, priorités thématiques et territoriales, etc.)
- Approche *Bottom-up* (ascendante), partant du besoin et priorités des associations et autres institutions locales (visant le dialogue, le partage d'une vision de développement, l'articulation des acteurs selon les niveaux de compétences et d'expertise, etc.)

A plus long terme, la méthodologie d'intervention devra être évaluée, systématisée et le plan d'action deviendra le document devant orienter les actions mises en œuvre.

#### PRINCIPES OPERATIONNELS

D'un point de vue institutionnel, la Mairie et le Parc devront avancer conjointement sur ce projet, en commençant par la recherche de cofinancements nécessaires à sa mise en œuvre intégrale. Certains « produits » du présent projet pourront être affinés si tous les financements ne sont pas acquis.

Il y aura un co-pilotage du projet, la Mairie et le Parc amazonien mettant en charge du projet un élu et un technicien de chaque institution.

En ce qui concerne la formation qui sera mise en place à court terme pour les associations locales, celle-ci s'organisera autour des principes suivants :

- Continuité dans l'apprentissage : Formation dédiée à une ou 2 personnes par association → participation permanente et soutenue tout au long de la formation
- Echanges et dialogue : Formation sur certains modules spécifiques ou incluant les membres du bureau
- Formation-action : Formation sur la formulation et gestion de projet, permettant aux associations de préparer des dossiers bien structurés.

En ce qui concerne l'appel à projets à moyen terme, le dispositif créé sur le Parc dès l'année 2016 permettra de construire et consolider un outil et d'avoir un bon retour d'expérience avant d'intégrer progressivement des partenaires. La Mairie de Maripa-Soula sera la première à être intégrée au dispositif à titre expérimental afin de tester la transformation du dispositif d'appel à projets et sa refonte à terme en appel à projets multipartenarial.

Les politiques publiques et orientations stratégiques sur lesquelles s'appuie ce projet sont synthétisées dans le tableau suivant :

Acteurs	Axes / objectifs
Mairie de Maripa-Soula	<p>Programme de politique générale.</p> <p>Axe 1 : Assurer le bien-être des habitants et sous axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Encourager les jeunes</li> <li>• L'accès au sport pour tous</li> <li>• Promouvoir la culture et les festivités</li> </ul> <p>Axe 2 : Favoriser la participation citoyenne au sein d'une ville bien gouvernée</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernance</li> <li>• Participer.</li> </ul>
Parc amazonien	<p>Charte :OR I-2-3/OBI-1-3 Sensibiliser les populations et les usagers à la protection de l'environnement</p> <p>OR II-2-1 Soutenir les initiatives et l'action culturelle locale</p> <p>OR II-2-3 Renforcer la capacité des acteurs du développement culturel local</p> <p>OR III-2-3 Renforcer la capacité des acteurs du développement économique local</p> <p>Contrat d'objectifs 2015-2017 :</p> <p>3-4 Soutien à l'activité économique locale, dont valorisation des patrimoines culturels et des savoir-faire artisanaux</p> <p>4-2 Sensibilisation, animation, éducation aux enjeux de la préservation des territoires</p>

## OBJECTIFS

**Objectif général : Renforcer la capacité des associations Maripasouliennes et de leurs partenaires locaux à mettre en place des projets de développement structurants.**

**Objectif(s) spécifique(s) :**

**OS 1 :** Améliorer les connaissances sur le tissu associatif et les associations du territoire

**OS 2 :** Renforcer la technicité de personnels et bénévoles associatifs par des formations-action

**OS-3 :** Favoriser l'émergence de projets associatifs structurants pour le développement de la commune, de sa jeunesse, ou toute autre thématique liée au développement durable.

## PUBLIC(S) CIBLE(S) / BENEFICIAIRES

**Bénéficiaires direct :**

- Associations locales et membres de leurs bureaux respectifs (chiffre exact à définir, mais pouvant s'estimer entre

25 à 50 personnes) : car les associations amélioreront leurs capacités techniques et de gestion, les membres du bureau pourront être formés à mieux gérer leur association

- Les administrations locales et territoriales en charge de l'appui technique et financier aux associations

#### Bénéficiaires indirects :

- Membres des associations (bénévoles, participants, etc.)
- L'ensemble de la population en général

## IMPACTS / BENEFICES ET DURABILITE

### RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL

- Amélioration des capacités et compétences techniques des associations locales en termes de gestion (associative, administrative et financière), de capacité à formuler et mettre en œuvre des actions/projets de développement durable et culturels.
- Professionnalisation des participants à la formation en termes de gestion et de capacité à formuler et mettre en œuvre des actions/projets.
- Amélioration de la communication et création de synergies entre les institutions publiques et privées locales qui viennent en appui aux associations.

### DEVELOPPEMENT LOCAL

- Emergences de projets associatifs structurés et structurants.
- Augmentation des moyens financiers retombant sur les territoires par l'amélioration de la capacité des associations à capter des fonds
- Professionnalisation des associations à terme → création d'activités et d'emplois. Articulation des acteurs autour des lignes stratégiques du plan d'action.
- Mise en place d'appels à projets thématiques structurants pour le territoire.

### RELATION ENTRE LES ASSOCIATIONS et LA MAIRIE/LE Parc

- Définition de règles du jeu communes --> meilleure planification et compréhension.
- Meilleure organisation du travail en interne à la Mairie/Parc, grâce à des délais pour les présentations des projets et actions des associations.

La durabilité des actions entreprises lors de cette première phase du projet se verra fortement influencée par :

- L'assiduité à la participation des associations lors de la formation-action.
- La capacité à mettre en œuvre les compétences acquises lors de la formation-action, de la part des associations.
- La qualité du plan d'action élaboré
- La capacité de la commission multi-partenaire à s'approprier les outils produits lors de l'implémentation de ce projet et à dynamiser la vie associative locale en proposant/apportant des solutions/thématiques d'intérêt pour les associations.

Le présent projet permet de créer les conditions nécessaires à renforcer la capacité des associations maripasouliennes et de leurs partenaires locaux à mettre en place des projets de développement structurants. Pour cela il se base sur 4 outils principaux (diagnostic, plan d'action, formation-action et articulation interinstitutionnelle) dont il faudra analyser les résultats au terme de son implémentation pour réellement en connaître la durabilité.

## ANALYSE DES RISQUES et CONTRAINTES

Principales difficultés (risques, contraintes) qui pourraient freiner l'atteinte des objectifs.	Réponses prévues pour neutraliser, gérer ou limiter ces difficultés/risques.
Pas d'obtention de tous les financements pour la mise en œuvre de la formation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adaptation du projet ou internalisation d'une partie de la formation.</li> </ul>
Participation des associations (membres/techniciens	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signature d'une charte morale d'engagement avant le</li> </ul>

désignés) peu soutenue dans le temps lors de la formation.	<p>début de la formation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etudier la possibilité de participation de différents membres d'une même association selon les modules abordés (gestion, administration, fonctionnement, projet).</li> <li>• Etudier la possibilité de donner une subvention directe aux associations selon leur niveau d'assiduité et la qualité du projet élaboré lors de la formation-action.</li> </ul>
Retard dans l'élaboration du diagnostic et/ou du plan d'action.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planification détaillée en amont.</li> <li>• Possibilité de recourir à des partenaires et/ou appui externe.</li> <li>• Possibilité de faire appel à un stagiaire.</li> </ul>
Difficultés à formaliser un appel à projets multi-partenarial à partir du dispositif mis en place sur le Parc amazonien	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation en amont des articulations possibles et mode de fonctionnement par le travail en commission, notamment sur les priorités</li> <li>• Recherche de solutions par l'exemple d'autres structures mettant en place des appels à projets multipartenariaux</li> </ul>

## ORGANISATION ET MODE OPERATOIRE

L'initiative présentée dans ce document se divise en **deux phases** :

- **Phase 1** : Projet pilote (le présent projet)
- **Phase 2** : Mise en œuvre du plan d'action multi-partenarial

De manière générale, les **rôles principaux des partenaires** du projet sont les suivants :

- **Parc** : Co-pilote – **financement** (voir détails dans le chronogramme)
- **Mairie** : Co-pilote - **financement** (voir détails dans le chronogramme)
- **Associations** : **Appui**
- **Partenaires à solliciter** : **Collectivité Territoriale de Guyane, APROSEP, organismes de formations, DJSCS, CNES, et autres partenaires à solliciter**

Il y aura un **co-pilotage** du projet. La Mairie et le Parc amazonien désignent un technicien et/ou un élu en charge (suivi, animation, mise en œuvre, etc.). Le projet sera **cofinancé** principalement par la Mairie et le Parc, mais des financements supplémentaires devront être recherchés pour le mener dans son intégralité. C'est l'une des actions à mettre en place dès la signature de la convention d'application de la Charte.

La **coordination entre les acteurs et la mise en œuvre du projet** sera assurée par les co-pilotes, jusqu'à la création de la commission multi-partenariale locale. Une fois cette commission créée, elle prendra le relais de la Mairie/Parc sur ces activités, avec l'appui d'un agent du Parc en tant que facilitateur/animateur et secrétaire technique de cette instance. La commission définira elle-même son mode de fonctionnement (intégration, fréquence des réunions, répartition des tâches, etc.), ses objectifs, lignes de travail et priorités, mais devra aussi assumer les tâches suivantes :

- Orienter et faciliter l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action
- Rechercher de nouveaux partenaires techniques et financiers et assurer une communication fluide et transparente avec l'ensemble des partenaires
- Elaborer des propositions techniques et thématiques pour la mise en place des appels à projets annuels.
- Elaborer le document d'évaluation du projet
- Préfigurer la phase suivante du projet.

### ORGANISATION INTERNE Parc amazonien :

#### Chargé de mission soutien à la vie associative (Alizée BARDIOT) :

- Pré-diagnostic global
- Coordination du plan d'action global et cohérence avec la politique d'établissement, notamment avec le plan d'action local de Maripa-Soula

- Recherche et élaboration de l'offre de formation-action, avec le souci d'articuler les compétences en DTM de formation (à la gestion de projets et recherche de financement) et les compétences CM soutien vie associative (sur le fonctionnement général des associations et de la vie associative)
  - Recherche de financement des formations opérées par des organismes externes
  - Analyse du besoin en formation et adaptation de la formation-action selon le profil des territoires et des associations
  - Conception d'une mallette d'outils techniques et de conseil sur la vie associative et les projets associatifs
  - Mise en commun des données relatives aux acteurs associatifs + actualisation
- Association locale pour les entretiens
- Cahier des charges et analyse + co-pilotage (siège/DT) association

#### Délégation Territoriale du Maroni :

- Rôle d'animation, de conseil et de relais auprès des associations
- Organisation locale des formations (sélection des candidats, logistique, suivi et bilan)
- Gestion de la relation Mairie
- Appui au pilotage plan action local à Maripa-Soula et commission multipartenariale
- Gestion des stagiaires /VSC/association
- Partie de la formation (à la gestion de projets et recherche de financement)
- Relais sur la mallette (communication, utilisation)
- Participation à l'analyse diagnostic
- Remontées d'information sur les acteurs associatifs pour la base de données

## COMMUNICATION ET DIFFUSION

La **communication aux associations** se fera à travers différents outils :

- Contact bilatéral (téléphonique ou en réunion)
- Organisation d'une réunion d'information.
- Création d'une liste de diffusion et autres outils communs s'insérant dans la future maison des associations (affichage, réunions périodiques, etc.).
- 

La **communication et diffusion sur le projet** se fera en utilisant divers types de médias et de canaux de diffusion assez conventionnels pour le Parc et ses partenaires:

- Outils Parc : Lettre d'information, rapport d'activité, site internet, Facebook etc.
- Outils mairie : Lettre d'information, site internet, Facebook. Le Parc, le coordinateur et/ou le représentant mairie sera chargé de relayer les informations à l'équipe communication de la mairie.
- Outils partenaires : Idem

De manière plus générale, les différentes parties prenantes pourront transmettre les informations ayant été validées collectivement, aux différents médias « classiques », c'est-à-dire journaux (spécialisés ou non), sites d'information, réseaux thématiques, etc.

## SUIVI ET EVALUATION

**Suivi** : Agents Parc et agent/élu Mairie désignés.

**Evaluation ex-ante** : On peut considérer ce présent document comme l'évaluation ex-ante (diagnostic et définition des objectifs ci-dessus).

**Evaluation mi-parcours** (novembre - décembre 2016) : Faire un point sur les étapes du projet, le niveau d'avancement,

les résultats sur la recherche commune de financement, l'implication des acteurs. Selon les différents points d'analyse, la commission multi-partenaire devra prendre deux types de mesures :

- Adaptation des résultats attendus et de leurs activités respectives
- Adaptation et/ou redéfinition du calendrier d'intervention et un appui en fonction des problématiques constatées.

**Evaluation ex-post** à la fin du projet, la commission élaborera un bilan comprenant :

- Evaluation quantitative et qualitative : analyse de l'exécution des différentes étapes par rapport au calendrier initial. Diagnostic des grandes différences. Bilan des dates et chiffres clés (dont indicateurs).
- Diagnostic de l'impact/effet du projet sur/pour les associations et les partenaires locaux.
- Evaluation des outils créés et élaborés.
- Evaluation cognitive : rédaction d'un questionnaire semi-directif destiné aux principaux participants. Il permettra de comprendre et d'améliorer les tâches de « bases » à l'exécution de ce type de projet (transmission de l'information, répartition des rôles, respect des rôles préétablis, etc.).

**Indicateurs de suivi/évaluation** (voir Cadre logique)

Proposition indicateurs de résultats:

- Degré d'avancement du diagnostic et plan d'action
- Nombre et origine des participants au diagnostic et élaboration plan d'action
  
- Degré d'avancement de la formalisation de l'offre de formation et son montage
- Nombre d'heures de formation dispensées sur les différentes thématiques/compétences
- Nombre de personnes et associations ayant suivi les formations (partiel/complet)
- Degré de satisfaction des participants aux formations
  
- degré d'avancement de la mise en place de la commission
- nombre de participants et origine institutionnelle
- part des différents financeurs au budget de l'appel à projets
- Nombre et budget des projets soutenus
- Comparaison entre le nombre et la qualité des dossiers déposés au premier appel à projets et trois ans après.

Indicateurs d'impact :

Santé des acteurs associatifs formés et soutenus

Nombre et budget des projets portés par les acteurs du développement culturel local formés/soutenus

## CHRONOGRAMME PREVISIONNEL

Objectifs	Résultats	Activités	Pilotage	Mois → 2015 ↓	2016												2017											
					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Activités préliminaires		Réunion Mairie Parc pour cadrer les différents rôles et étapes du projet ainsi que pour définir une stratégie de recherche de financements.	Mairie-PARC																									
		Adaptation du projet si nécessaire.	Mairie-PARC																									
		Définition du nombre de places disponibles pour participer à la formation.	Mairie-PARC																									
OS 1 : Améliorer les connaissances sur le tissu associatif et les associations du territoire	1.1 Diagnostic associatif territorial élaboré et partagé	1.1.1 Elaboration du cahier des charges	PARC																									
		1.1.2 Selon la disponibilité de la Chargée de mission en appui aux associations du PARC, internalisation du diagnostic associatif (individuel et collectif). Si pas de disponibilité, sélection d'un/e stagiaire.	PARC																									
		1.1.3 Entretiens des diverses associations et partenaires	PARC																									
		1.1.4 Elaboration du diagnostic	Mairie - PARC																									
		1.1.5 Réalisation du diagnostic	PARC																									
		1.1.6 Présentation aux partenaires	Mairie - PARC																									
	1.2 Plan d'action élaboré de manière multi-	1.2.1 Réunion interne pour définir la méthodologie	Mairie - PARC sur proposition																									



Objectifs	Résultats	Activités	Pilotage	Mois → 2015 ↓	2016												2017											
					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
	partenariale		tech. PARC																									
		1.2.2 Préparation d'un document de base fondé sur le diagnostic	PARC																									
		1.2.3 Ateliers (entre deux et quatre) pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action	PARC																									
		1.2.4 Mise en œuvre et suivi du plan d'action	Mairie - Commission																									
OS 2 : Renforcer la technicité de personnels et bénévoles associatifs par des formations-action	2.1 Sur la base du diagnostic et plan d'action, cours de formation-action élaborés avec les différents partenaires	2.1.1 Recherche de partenaires et de financement	Mairie - PARC																									
		2.1.2 Préparation d'une trame sur les objectifs et contenus des formations à mettre en œuvre	PARC																									
		2.1.3 Réunion de validation de la trame avec les partenaires	PARC																									
		2.1.4 Elaboration du cahier des charges	PARC																									
		2.1.5 Publication	Mairie																									
		2.1.6 Sélection de l'organisme de formation ou consultant indépendant.	Mairie																									

Objectifs	Résultats	Activités	Pilotage	Mois → 2015 ↓	2016												2017											
					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
		2.1.7 Réunion de validation des partenaires, du plan de formation et contenus soumis par l'organisme de formation ou consultant indépendant.	Mairie - PARC																									
	2.2 Cours de formation-action mis en œuvre permettant aux associations d'améliorer leurs compétences techniques	2.2.1 Réunions d'information bilatérales	PARC																									
2.2.2 Choix des participants et convocation		Mairie																										
2.2.3 Formation dispensées selon le planning de formation accordé.		Formateur																										
2.2.4 Evaluation de la formation avec les associations.		Commission																										
<b>OS-3 : Favoriser l'émergence de projets associatifs structurants pour le développement de la commune, de sa jeunesse, ou toute autre thématique liée au développement</b>	3.1 Commission multi-partenaire locale pour l'accompagnement des associations, créée et fonctionnelle (au moins entre la Mairie et le PARC)	3.1.1 Réunion de discussion et définition des objectifs avec l'équipe municipale	Mairie – PARC																									
		3.1.2 (Recherche de partenaires, selon les objectifs identifiés en 3.1.1)	Mairie – PARC																									
		3.1.3 Préparation d'un document de base pour la discussion sur le fonctionnement, l'intégration, et le mode d'intervention de la Commission, notamment à partir du Retex AP PARC	Mairie – PARC																									
		3.1.4 Conformation de la Commission multi-partenaire	Mairie																									

Objectifs	Résultats	Activités	Pilotage	Mois → 2015 ↓	2016												2017											
					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
durable.		3.1.5 Mise en œuvre de la Commission.	Mairie																									
		3.1.6 Evaluation du projet	Commission																									
		3.1.7 Préfiguration de la seconde phase	Commission																									
	3.2 Appel à projets PARC réorganisé sous une forme multipartenariale		3.2.1 Réunion et travail de la Commission pour mise à plat de la forme de l'appel à projets multipartenariale sur la base du retour d'expérience du PARC et des travaux antérieurs de la commission	Mairie																								
			3.2.2 Rédaction de l'appel à projet	Mairie																								
			3.2.3 Lancement de(s) l'appel(s) à projet	Mairie																								
			3.2.4 Réunion d'analyse des projets présentés, d'évaluation et de sélection.	Mairie – PARC																								
			3.2.5 Publication des projets sélectionnés et gestion des candidatures retenues et non retenus.	Mairie																								
			3.2.6 Préparation de l'appel à projet suivant	Commission																						=>		

## ESTIMATION DE LA CONTRIBUTION DES PARTENAIRES

Le budget présenté est estimatif. Il devra être affiné suite aux contacts avec les partenaires (surtout la partie intervention, sélection ou non d'un/e stagiaire et couts de la formation-action).

Sources de financement								
Parc amazonien		Mairie		Collectivité Territoriale de Guyane		Autres Partenaires		TOTAL (€)
Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	
31913,09€	26 542,56 €	28005,99€	10 833,78 €	15000€		5500 €		
Fournitures et carburants : 3 597,50 € Frais de déplacements : 2752,09 € Prestation services ext. : 10643,5 € Intervention (Fond appel à projets) : 15000 €		Frais de déplacements : 504,49 € Prestation services ext. (Formation) : 5501,5 € Intervention (Fond appel à projets) : 22000 €		Prestation services ext. (Formation) : 10000 €  Intervention (Fond appel à projets) : 5000 €		Prestation services ext. (Formation) : 5500 €	A définir	<b>117 795,43 €</b>

\* incluant fonctionnement, investissement et intervention

## CADRE LOGIQUE

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement vérifiables
<b>Objectif général</b> ( <i>finalité, objectif global, objectif de DD</i> )	<b>Renforcer la capacité des associations Maripasouliennes et de leurs partenaires locaux à mettre en place des projets de développement structurants.</b>	Indicateurs d'impact : Santé des acteurs associatifs formés et soutenus Nombre et budget des projets portés par les acteurs du développement culturel local formés/soutenus
<b>Objectif(s) spécifique(s)</b> ( <i>objectifs de développement du projet</i> )	<p><b>OS 1 : Améliorer les connaissances sur le tissu associatif et les associations du territoire</b></p> <p><b>OS 2 : Assurer une formation-action aux associations maripasouliennes</b></p> <p><b>OS-3 : Favoriser l'émergence de projets associatifs structurants pour le développement de la commune</b></p>	<p><b>Indicateurs de résultats :</b> Degré d'avancement du diagnostic et plan d'action Nombre et origine des participants au diagnostic et élaboration plan d'action</p>
<b>Résultats</b> ( <i>produits</i> )	<p>OS 1 : Améliorer les connaissances sur le tissu associatif et les associations du territoire</p> <p>1.1 Diagnostic associatif territorial élaboré et partagé 1.2 Plan d'action élaboré de manière multi-partenaire</p> <p>OS 2 : Renforcer la technicité de personnels et bénévoles associatifs par des formations-action</p> <p>2.1 Sur la base du diagnostic et plan d'action, cours de formation-action élaborés avec les différents partenaires 2.2 Cours de formation-action mis en œuvre permettant aux associations d'améliorer leurs compétences techniques</p> <p>OS-3 : Favoriser l'émergence de projets associatifs structurants pour le développement de la commune</p> <p>3.1 Commission multi-partenaire locale pour l'accompagnement des associations, créée et fonctionnelle (au moins entre la Mairie et le PARC) 3.2 Appel à projets PARC réorganisé sous une forme multipartenaire</p>	<p>Degré d'avancement de la formalisation de l'offre de formation et son montage Nombre d'heures de formation dispensées sur les différentes thématiques/compétences Nombre de personnes et associations ayant suivi les formations (partiel/complet) Degré de satisfaction des participants aux formations</p> <p>degré d'avancement de la mise en place de la commission nombre de participants et origine institutionnelle part des différents financeurs au budget de l'appel à projets Nombre et budget des projets soutenus Comparaison entre le nombre et la qualité des dossiers déposés au premier appel à projets et trois ans après.</p>

### Annexe 1 : Liste (non exhaustive) des associations locales et régionales ayant une activité sur la commune de Maripa-Soula

#### Associations Culturelles

Nom de l'Association	Nom et prénom du Président	Adresse
LA BANDE A WILL	Patrick VALIES	Rue Difou Passy
AFIKAN LUTU	Richardo FOFI	Route de l'aerodrome
LOUCOU MOFINA	Acoubi CONSTANT	Rue des Emérillons
AFOONDO	Gautero SOUTOU	Avenue Promenade du Lawa
POSITIVE GIRLS and BOYS	Pauline AGESILAS	Rue des Emérillons
KAAWAÏ NA ANU	Albert BERNADIN	Route de Sophie
CINE MARIPA	Samuel SABIN	Route d'Abdallah
TCHO MARIPA	Anne-Gaëlle JOSEPH	Rue Simon Sacapou
FLEUVE EVEN'S	Denis ATENI	15, Avenue Promenade du Lawa
REVEIL DE LA JEUNESSE	Denès Bandaï	Rue de l'Itany
PIRAÏ DU LAWA	Edouard DINGUIOU	Rue Difou Passy
WAPA MARIPA	Christine NAJEM	Avenue Léonard Domerger
A YA WI DE	Daniel KOUAKOU	Impasse des Palmiers
BAPTISTE	Bago POPOU	Route Lucien Vochel
GOSPEL NETI	Lucien BENA	13, Rue Passagr de l'Inini
KËPËTOMATËK	Lucien ILIPI	Village Elahé

#### Associations Traditionnelles

Nom de l'Association	Nom et Prénom du Président	Adresse
MISA LIBI	Thomas DOUDOU	Route de Sophie

YEPE	André COGNAT	Village Antecume-Pata
KALIPO	Tasikalé ALUPKI	Village de Taluhen
BIG BOSS UNIVERSITY	Donald BONTE	Rue Difou Passy

## Associations Sportives

Nom de l'Association	Nom et Prénom du Président	Adresse
KAYAK CLUB	Tristan BELLARDIE	Quartier Poti Soula
RADIO NOU MEM	Vincent ATENI	Route d'Abdallah
DOUBLE T	Apaïkasi NANUK	Village Twenké
A.S.C.S.M	Mario AGEILAS	Point d'Information Jeunesse BP 16 97370 Maripa-Soula

## Associations des Ecoles

Nom de l'Association	Nom et Prénom du Président	Adresse
Les Dynamiques Robert Vignon	La directrice de l'école	Passage Robert Vignon
COOPERATIVE SCOLAIRE ALEXI JONAS	Le Directeur de l'école	Rue Emmanuel Tolinga
COOPERATIVE ECOLE MATERNELLE	La Directrice de l'école les Petits Maripa	Rue Maurice Gougi
PARENT D'ELEVES N. WACAPOU	Le Directeur de l'école	Nouveau Wacapou
O.C.C.E de GUYANE	Le Directeur de l'école Antecume-Pata	Village Antecume-Pata
KAMIKATO	Directeur de l'école de Twenke /Taluhen	Village de Twenké
COLLEGE CAP-ADAL TOURISME FSE	Le Principal	Rue Emmanuel Tolinga

## Associations du Littoral

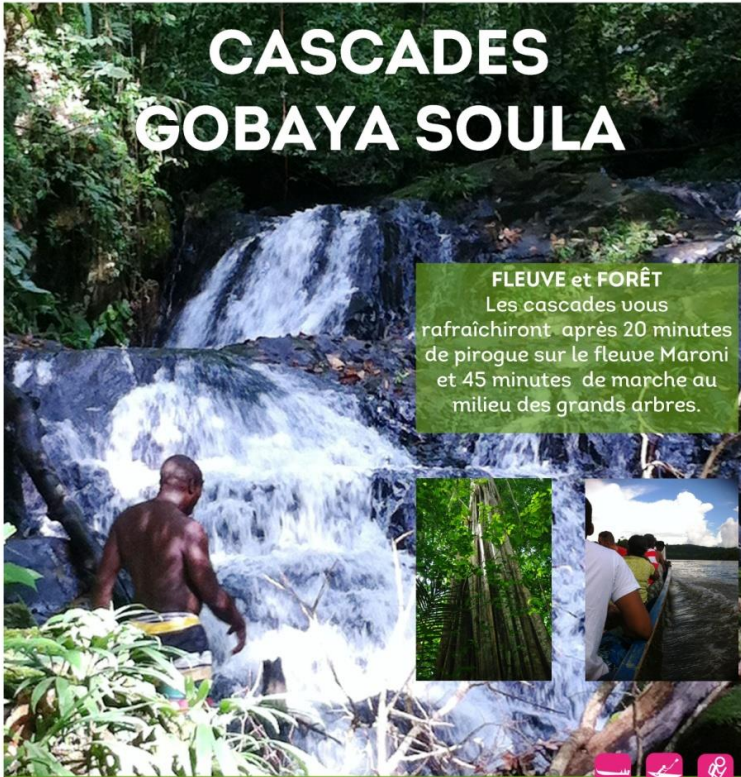
Nom de l'Association	Nom et Prénom du Président	Adresse
LA VIE DAN BWA	Yvan HO YOU FAT	Entrée 2955 route de Baduel 97300 Cayenne
MAGAGUARIUS CLUB PIRAÏ CLUB	Myrtho MANDE	89, rue Christophe Colomb 97300 Cayenne
APROSEP SAVA	Mme Marie MOUNIQ	81, rue Christophe Colomb 97300 Cayenne
ADER GUYANE	Elodie BERGER	1, Résidence Océane Route de Montabo 97300 Cayenne
C° ANTIPODES	Guylaine Bourguignon	111, rue Christophe Colomb 97300 Cayenne
S'TIME	Mariline RABORD	202, Lotissement Fruit à Pain 97300 Cayenne
JEUX KALI'NA	Marie d'AWALA-YALIMAPO	97319 Awala-Yalimapo
HOME DE GUYANE	L'Éveque Emmanuel LAFONT	24, rue Mme Payé 97328 Cayenne
APFOM	Jean MOMOU	9 lot.Chantal Cute Voltaire 97320 St Laurent du Maroni
CINEAMAZONIA		66, RUE Alexandre Dumas 75011
CHERCHEUR d'AUTRE		38, rue Roquelaine 31000
JEUNESSE ASSOCIATION	Pierre-Maurel Fleurantin	BP 169 97324 Cayenne Cedex
THEATRE DE LA RUCHE	Valérie GOMA	4, RUE Sapotilles Balata Est 97351 Matoury
UNSS ASSOCIATION SPORTIVE	Jean-Pierre BEAUFORT	Cité République BP 586 97334 Cayenne

## Insertion

Nom de l'Association	Nom et Prénom du Président	Adresse	N° de téléphone
YEEPI INSERTION	Fernand BAKAMAN	Rue des Palmiers	



## Création du sentier des cascades de Gobaya Soula



# CASCADES GOBAYA SOULA

**FLEUVE et FORÊT**  
Les cascades vous rafraîchiront après 20 minutes de pirogue sur le fleuve Maroni et 45 minutes de marche au milieu des grands arbres.

Accessibilité : Pirogue ou Kayak  
Visite à la journée ou 1/2 journée sur réservation.  
PREVOIR : Pique-Nique, eau, casquette, crème solaire, chaussures fermées, maillot de bain, cape de pluie.....

**f Office de Tourisme de Maripasoula**  
Ouvert : du mardi au samedi 9h-13h et 15h-17h  
EPIC - Passage Vignon 97370 Maripasoula  
info@maripasoula.fr / www.maripasoula.fr  
contact : 0594 37 15 09 ou 0694 23 02 24  
Siret : 753 802 826 00010 - n°IM973140007

Office de Tourisme  
**MARIPASOULA.fr**  
TEL : 05.94.37.15.09 La vie en Amazonie  
info@maripasoula.fr / www.maripasoula.fr



## ANTECEDENTS ET CONTEXTE

La Commune de Maripa-Soula dispose d'attraits touristiques et culturels remarquables (historiques, paysagers, gastronomiques, naturels, etc.) pour impulser un certain développement de l'activité touristique dans son ensemble. C'est la raison pour laquelle elle s'est dotée d'un office du tourisme, opérationnel depuis 2012, pour développer, encadrer et organiser son développement touristique.

La mise en place de l'Office de Tourisme de Maripa-Soula est un processus qui a pris du temps mais qui a amené les acteurs publics et privés à s'associer autour de la création d'une institution amenée à renforcer l'offre (éco)touristique et à dynamiser l'image, l'attrait et donc le positionnement du territoire. En effet, malgré de nombreux avantages comparatifs au niveau du potentiel touristique, les activités de loisirs et de découvertes proposées sur la commune font actuellement défaut et contraignent le développement de la filière et l'attractivité touristique du territoire.

En ce sens, la Mairie de Maripa-Soula, l'Office de Tourisme, le club de Kayak et d'autres associations locales, ainsi que le Parc Amazonin de Guyane (Parc) collaborent depuis plusieurs années pour développer l'offre de la filière touristique maripasoulienne : mise en place d'une gamme d'activités et de services, amélioration des hébergements, diversification de l'offre gastronomique et développement/renforcement d'activités événementielles. Les résultats sont positifs à tous les niveaux, mais l'offre structurée d'activités touristiques de base met du temps à se développer, ce qui limite l'intérêt actuel de la « destination Maripa-Soula ». Pour parer à cette carence, diverses actions sont menées par les partenaires pour renforcer et/ou mettre en place de nouvelles activités, comme par exemple :

- Sentier du fromager géant
- Sentier des cascades de Gobaya-Soula
- Sentier de la crique Daouda
- Road book pour la visite du bourg
- Road book VTT
- Activités de découverte des îles et îlots en saison sèche
- Activités et circuits autour du Kayak
- Location de vélos pour randonnées en VTT
- Marché artisanal, marché de Noël, et autres événements

Le sentier des cascades de Gobaya-Soula permet de réaliser une petite randonnée, bien connue des habitants de la commune. Il représente un produit touristique d'intérêt majeur pour les acteurs de la filière touristique car il allie un court voyage en pirogue (ou kayak) à une randonnée familiale pour se rendre au niveau de la cascade. A partir de la cascade, un sentier de randonnée pour marcheurs plus expérimentés pourra être créé à terme. Pour le moment, l'Office du Tourisme avait demandé à un ouvrier d'élaborer diverses structures temporaires (pont, carbet, etc.). Cependant, bien que le sentier soit déjà pratiqué, son accès n'est pas formalisé et aux normes, ce qui cause divers problèmes au niveau de l'utilisation du terrain appartenant au domaine de l'état, de la sécurité des visiteurs et de la formalisation de paquets touristiques par les opérateurs locaux.

Ce sont les raisons pour lesquelles l'Office de Tourisme et la Mairie ont sollicité l'appui du Parc pour créer de manière officielle le sentier des cascades de Gobaya-Soula. Le Parc amazonien commence en effet à disposer d'une solide expérience dans l'ouverture, la création et le maintien de sentiers de randonnées pédestre, ainsi que dans la construction de petites infrastructures bois, comme le démontrent les travaux déjà réalisés à Saül et Papaïchton. Il s'agit donc d'un projet multi partenarial dans lequel les forces<sup>8</sup> vives du Comité de Direction de l'Office de tourisme sont pleinement partie prenante.

## JUSTIFICATION

### *A. Trois raisons principales justifient la mise en œuvre de ce projet de création de sentier :*

#### *1. Le besoin de la commune de développer le socle d'activités touristiques de base pour offrir une meilleure*

<sup>8</sup> En plus de la Mairie et du Parc, un représentant des transporteurs et de l'association des transporteurs fluviaux du Haut Maroni, un représentant des associations sportives et de loisirs, un représentant des associations d'animation territoriale, un représentant des associations culturelles, un représentant des restaurateurs et de l'association des professionnels, un représentant des opérateurs touristiques, un représentant des commerçants.

***attractivité du territoire aux visiteurs (potentiels), améliorer son positionnement en termes de destination touristique et appuyer la structuration de la filière (demande).***

Un des axes majeurs de développement de l'offre touristique communale est la constitution d'une offre de base d'activités touristiques organisées autour d'une offre généraliste et grand public d'écotourisme visant la découverte des patrimoines locaux, notamment culturels, en privilégiant la découverte fluviale et les transports doux du type canoë-kayak, VTT et randonnée pédestre.

Le projet de création/aménagement du sentier de Gobaya Soula s'inscrit en cohérence avec la stratégie communale, et permettra au territoire de proposer une offre grand-public combinant la découverte fluviale, pédestre de la forêt, et des cascades, sur des durées variables allant de ½ journée à plusieurs jours (dans le cadre de circuits guidés en immersion).

Les aménagements et équipements de qualité seront valorisés par l'OT dans le cadre d'une communication produit, pertinente pour promouvoir une destination à travers ses équipements d'accueil du public en pleine nature.

Cet itinéraire promu par l'OT de Maripa-Soula et le Parc aura un impact économique de par sa valorisation organisée en lien étroit avec la filière privée : transporteurs fluviaux, club de Canoë de Maripasoula, guides, inclusion dans des paquets touristiques, etc.

A ce jour, l'itinéraire bas permettant de relier le fleuve aux Cascades est emprunté (circuit autonome ou accompagné) mais non géré. L'itinéraire actuel ne dispose pas d'une autorisation du propriétaire et d'un dispositif de sécurisation.

Ce projet, le 1<sup>er</sup> du genre à Maripa-Soula, permettra d'organiser l'aménagement, l'équipement, la communication et la mise en sécurité du public dans des conditions optimales pour qualifier et diversifier l'offre de découverte touristique locale et pour permettre aux habitants de bénéficier d'un site de loisirs dans d'excellentes conditions.

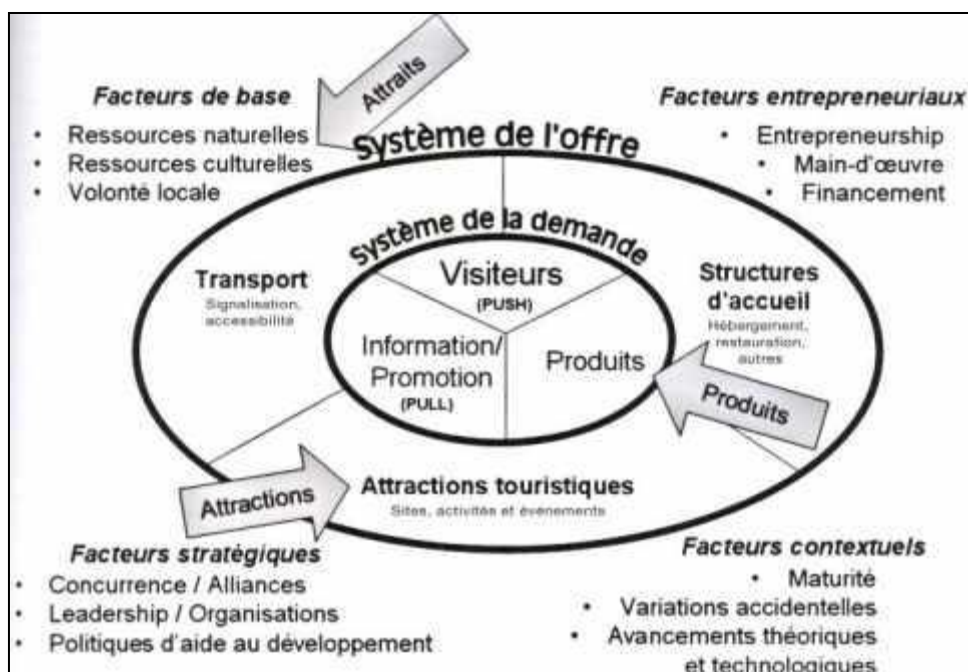
## ***2. Structurer la filière autour d'activités concrètes (offre)***

Le potentiel de la commune de Maripa-Soula en termes touristiques est important, mais pour le moment, la filière locale est jeune et peu organisée. Des politiques publiques et actions stratégiques doivent donc être mises en œuvre pour permettre au secteur touristique de mieux se structurer, car il représente une priorité de l'équipe municipale ; ainsi qu'une source d'emplois et de revenus intéressants pour le développement local.

Le projet de création du sentier des cascades de Gobaya Soula contribuera à renforcer l'organisation actuelle des acteurs de la filière autour de :

- La co-construction du projet
- La mise en place de packages touristiques avec les acteurs privés
- L'émergence d'une masse critique d'activités permettant à terme de professionnaliser la filière sur les différents maillons de la chaîne de valeur mais aussi dans son organisation autour de l'OT.

L'intérêt de ce projet, comme de nombreuses autres actions développées par l'OT et ses partenaires, est de capitaliser sur les attraits et attractions touristiques existants sur la commune pour faire émerger peu à peu des produits structurés, répondant aux attentes des visiteurs.



Source : L'attractivité touristique des territoires - François de Grandpré.

### 3. Offrir aux visiteurs (locaux ou touristes) des activités de pleine nature ayant un intérêt pédagogique, patrimonial et de loisirs

Le sentier des cascades de Gobaya Soula permet aux visiteurs de découvrir une diversité de biotopes:

- Forêt haute sur pente, sur sol latéritique, présence d'une diversité d'arbres et de diverses tailles
- En zone haute, forêt naturelle bien structurée, présence de gros arbres ;
- Imposante cascade composée d'une succession de sauts ;
- Accessibilité rapide pour un site isolé ;
- Itinéraire combinant un intérêt naturaliste et de loisirs.

Le sentier permettra aux acteurs de la filière de proposer une expérience touristique complémentaire et originale (sentiers, tours sur le fleuve, visite gastronomiques, etc.).

#### B. Le sentier : un projet évolutif venant compléter l'offre actuelle.

Comme évoqué dans la partie 1 (Antécédents et contexte), l'offre d'activités/propositions touristiques et culturelle de Maripa-Soula est en pleine construction. Des initiatives récentes ont permis de commencer à mettre en place une gamme de randonnées (pédestre, fluviale ou en VTT) intéressante. Une fois aménagé, le sentier des cascades de Gobaya Soula viendra compléter le développement de l'offre actuelle.

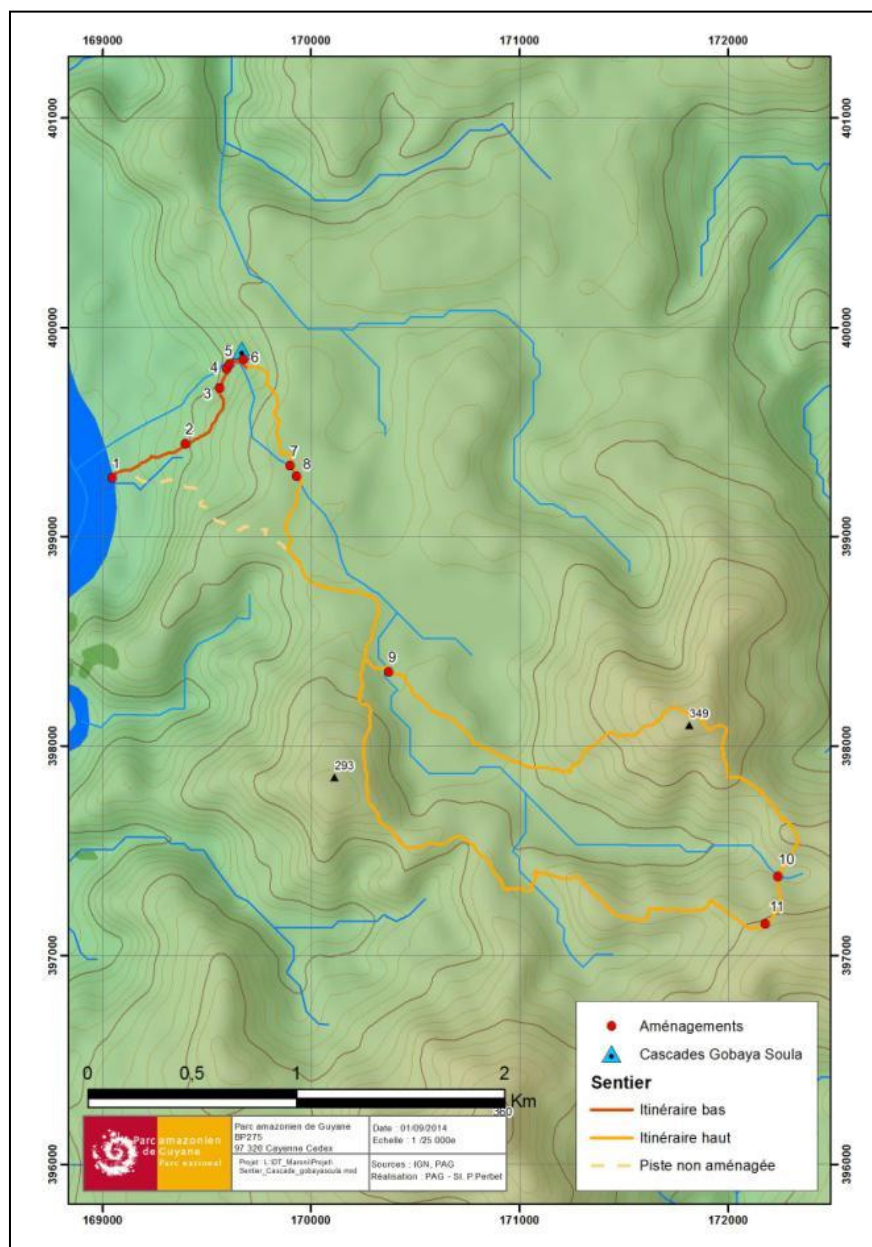
Les caractéristiques du sentier sont les suivantes:

- Longueur du sentier :
  - o Itinéraire Bas A/R : 2 262 m
  - o Itinéraire Haut A/R : 10 686 m
  - o TOTAL A/R : 12 948 m
  - o TOTAL En linéaire : 9 832 m
- Configuration du sentier : A/R avec boucle haute (CF. Carte)
- Temps de parcours du sentier :
  - o Itinéraire Bas A/R - accès au site aménagé des cascade : 1h 00 (hors pause)
  - o Itinéraire Bas A/R – Itinéraire Haut : 5 heures
  - o TOTAL A/R : 6 heures
- Dénivelé cumulé positif :
  - o Itinéraire Bas A/R : 90 m
  - o Itinéraire Haut A/R : 280 m

- Total A/R : 370 m
- Point culminant de l'itinéraire : 343 m (courbe altimétrique : CF. Annexe).

Le sentier des cascades de Gobaya se déclinera en 2 phases, permettant ainsi de développer une offre d'activités diverses.

- **Phase 1** : Partie basse (en rouge sur la carte) : la partie basse du sentier correspond à la partie comprise entre le dégrad d'accès au sentier (1) et le site des cascades (6). Il s'agit d'un itinéraire tout public, centré sur la découverte du milieu amazonien et l'accès aux cascades.
- **Phase 2** : partie haute (en jaune sur la carte) : cette phase du projet prévoit l'agrandissement du sentier de base (phase 1) pour améliorer l'offre proposée. En effet, il est prévu à terme d'agrandir le sentier pour réaliser une ou deux boucles supplémentaires permettant de vraiment « s'aventurer » en forêt. L'offre touristique se présentera sur des formats divers (en termes de temps, d'activités de découverte, de guidage, etc.)



*Cartographie du projet d'aménagement du sentier*

Localisation et accessibilité :

- Itinéraire situé sur les contreforts des Monts Atachi Bakka ;
- Accès de l'itinéraire situé à 8.3 km du Degrad de Maripasoula en amont du fleuve.
- Temps moyen d'accès en Pirogue : 20 min ;

- Temps moyen d'accès dégrad du sentier Gobaya-soula/degrad de Maripasoula en kayak ;
- 1H / 1H30 dans le sens du courant ;
- Banc de sable à proximité sur le fleuve en saison sèche.

### C. Méthode travail

#### 1. Conventonnement avec l'ONF et la DEAL – statut du foncier

Le terrain sur lequel est implanté le sentier se trouve sur la commune de Maripa-Soula, en zone d'adhésion du Parc amazonien, sur le domaine privé de l'Etat et le domaine public fluvial.

- ✓ Sur la partie terrestre :
  - Le propriétaire est l'Etat et le gestionnaire actuel est l'ONF ;
  - La mise en œuvre d'une convention d'autorisation d'aménagement tripartite entre la commune et/ou l'OT (convention quadripartite le cas échéant), le Parc amazonien de Guyane et l'ONF est donc nécessaire. Cette convention d'une durée de cinq ans (concernant la phase 1 du projet) permettra au Parc de réaliser le projet en qualité de maître d'ouvrage. A l'issue de cette période de cinq ans, le Parc ne renouvellera pas la convention et la commune et/ou son OT reprendront la maîtrise d'ouvrage du projet. Le Parc cédera à titre gracieux les aménagements. Cette durée permettra également de bien planifier et organiser l'entretien du sentier avec l'équipe municipale.
- ✓ Sur la partie fluviale qui concerne uniquement la construction d'un dégrad d'accès, le même principe sera appliqué auprès de la DEAL et prendra certainement la forme d'une AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire).

#### 2. Elaboration du projet

La formulation du projet de création des cascades de Gobaya Soula est à la charge du Parc amazonien, en coordination avec les différents partenaires, dans le cadre de la convention d'application de la Charte du Parc amazonien de Guyane.

#### 3. Validation du projet

Une réunion de présentation et de validation du projet a été organisée en concertation avec l'OT et les partenaires. Ensuite, une réunion de présentation a été organisée par l'OT avec l'appui du Parc pour présenter le projet aux élus de la commune. Le Parc est maître d'ouvrage de la conception/réalisation et organisera les travaux en régie. L'intégration d'une équipe technique de la mairie est souhaitable et ceci afin de partager la spécificité des travaux liés à l'accueil du public en forêt. Le projet proposé par le Parc devra être validé par la commune et/ou l'Office du tourisme avant mise en œuvre.

#### 4. Planification du chantier

Les visites terrain préliminaires ont déjà été réalisées (Parc-OT-Mairie- partenaires).

Il faudra pour bien planifier le chantier :

- Elaborer les plans nécessaires à la construction des diverses petites infrastructures.
- Elaborer et présenter un dossier de demande d'appui au Régime Service Militaire Adapté.
- Elaborer un budget précis ainsi qu'une planification des tâches de l'équipe chantier détaillée
- Conventionner avec l'ONF et la DEAL.
- Prévoir une visite de sécurité avec un expert du Parc amazonien et un expert de l'ONF.
- Prévoir une visite de discussion et validation des petites infrastructures et de leur lieu d'implantation avec l'agent patrimonial de l'ONF.

#### 5. Mise en œuvre du chantier - phase 1

Pour des raisons opérationnelles, l'organisation des travaux devra s'organiser comme suit :

- L'aménagement, l'équipement et la sécurisation de l'itinéraire bas seront réalisés en premier car l'itinéraire est déjà fréquenté.
- L'aménagement du dégrad devra se faire en fin de saison sèche ;
- Les travaux de signalétique, la conception de la brochure et l'expertise sécurité « arbre conseil » seront chacun réalisé en un temps pour l'ensemble du linéaire sans distinction entre l'itinéraire haut et bas.

#### 6. Entretien

**Pendant 5 ans**, à date de signature des conventions foncières, le Parc qui sera le maître d'ouvrage des travaux et de l'exploitation de l'itinéraire assurera l'entretien des infrastructures. Les partenaires (OT/Mairie) auront à leurs charges

l'entretien courant et régulier de l'itinéraire bas, ainsi que les travaux légers de dégagement, débroussaillage, nettoyage, la gestion des déchets sur l'itinéraire bas, les sites aménagés du dégrad et des cascades. Une information spécifique sera installée sur site pour engager les usagers à la récupération des déchets.

Les interventions plus techniques comme le dégagement de chablis et d'arbres dangereux resteront à la charge du Parc pendant les trois premières années à date de signature des conventions foncières. A l'issue de cette période de cinq ans, les partenaires reprendront l'entière gestion des aménagements et équipements des sites et de l'itinéraire.

#### **D. Lien avec les politiques publiques et documents de planification stratégiques.**

Ce projet s'inscrit dans les grands axes des politiques et initiatives publiques suivantes :

<b>Collectivités ou Etablissements publics</b>	<b>Plans, stratégies et documents d'aménagements associés</b>
<b>Mairie</b>	Plan de Politique Générale de la Commune. Axe 1 : Assurer le bien être des habitants, sous axe 5 : Création d'activités et d'emploi.
<b>Office du Tourisme de Maripa-Soula (EPIC)</b>	Plan d'action annuel.
<b>Parc amazonien</b>	OR III-2-2 Développer l'attractivité du territoire OR II-2-4 Faciliter la structuration de filières locales de produits et services de qualité. OR III-2-5 Promouvoir des activités économiques et des pratiques respectueuses de l'environnement et des hommes.  Contrat d'objectifs : Déclinaison 3-2 Accompagnement des acteurs sur le tourisme, les loisirs et l'accès à la nature.
<b>Collectivité Territoriale de Guyane</b>	Schéma régional de développement touristique et des loisirs en Guyane (2013) : - Axe stratégique « l'aménagement et l'offre » - Lignes Produits Maroni dont sentiers.
<b>Conseil général 973</b>	Plan départemental d'itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)
<b>Comité du Tourisme Guyanais</b>	Maripa-Soula se situe sur 2 des marques devant être développées dans le cadre du contrat de destination : 1. Marque de territoire « Maroni » 2. Marque de territoire « Cœur de Guyane ». Le projet s'inscrit dans 2 des 3 objectifs identifiés : • Objectif 2 : renforcer l'accessibilité et la fréquentation de la destination • Objectif 3 : stimuler le travail des territoires sur l'offre.
<b>Contrat destination Guyane - Amazonie.fr</b>	
<b>Atout France</b>	Le projet s'inscrit dans la mission de renforcement de l'offre touristique et de sa commercialisation. En Guyane, Atout France est l'un des acteurs moteurs dans la mise en œuvre du contrat de destination 2015-2017.
<b>Ministère</b>	Plan stratégique destination France 2010-2020. Divers axes de la stratégie française sont concernés dans le présent projet : l'amélioration de l'accueil, la modernisation de l'offre, la formation, le renforcement des partenariats avec les collectivités locales et la valorisation du patrimoine historique et culturel.

## **OBJECTIFS**

**Objectif général** : Développer l'offre d'activité de découverte nature /culture de la commune, tant pour les visiteurs que pour les habitants.

Objet du projet : Le projet de création du sentier de Gobaya Soula permettra d'équiper Maripa-Soula d'un outil de découverte, accessible aux habitants, aux scolaires et aux touristes.

**Objectif(s) spécifique(s) :**

1. Aménager le sentier des cascades de Gobaya Soula – phase 1.
2. Préfigurer la seconde phase du sentier.

**RESULTATS et PRODUITS**

- 1.1 Projet élaboré et validé avec les partenaires.
- 1.2 Sentier aménagé.
- 1.3 Sentier équipé en petites infrastructures permettant un accès sécurisé et une expérience de découverte optimale.
- 2.1 Seconde phase de création du sentier préfigurée entre l'OT et le Parc.

<b>Synthèse des principaux livrables du projet</b>	
2015	Conventions avec l'ONF ( et la DEAL en 2016). Sentier aménagé en partie (débroussaillage, abattage et sécurisation)
2016	Conventions avec la DEAL. Sentier aménagé (débroussaillage, abattage et sécurisation) Sentier équipé en petites infrastructures
2017	Sentier balisé et signalétique installée. Document de projet phase 2 préfigurée entre l'OT et le Parc

**ACTIVITES****PRELIMINAIRES :**

- a. Montage et présentation d'un dossier RSMA
- b. Elaboration des plans nécessaires à la construction des diverses petites infrastructures.
- c. Elaborer un budget précis

**1.1 Projet élaboré et validé avec les partenaires.**

- 1.1.1 Rédaction de la convention avec l'ONF
- 1.1.2 Rédaction de la convention avec la DEAL
- 1.1.3 Echanges avec l'ONF et la DEAL
- 1.1.4 Conventionnement (ONF et DEAL)
- 1.1.5 Formulation du projet
- 1.1.6 Réunions préliminaires avec les partenaires
- 1.1.7 Réunion de présentation et validation avec l'OT et les différents partenaires
- 1.1.8 Elaborer une planification des tâches de l'équipe chantier détaillée (en fonction du personnel mis à disposition : Parc/OT/Mairie et de l'appui ou non du RSMA)

**1.2 Sentier aménagé.**

- 1.2.1 Visite de sécurité des experts arbres.
- 1.2.2 Dégagement et débroussaillage sur l'ensemble du linéaire de la phase 1 du sentier
- 1.2.3 Abattage des arbres dangereux sur l'ensemble du linéaire de la phase 1 du sentier.
- 1.2.4 Sécurisation accrue des sites de stationnement et d'aménagement.
- 1.2.5 Elaboration et mise en œuvre conjointe d'un plan d'entretien pluriannuel Parc-Mairie-OT

**1.3 Sentier équipé en petites infrastructures permettant un accès sécurisé et une expérience de découverte optimale.****INFRASTRUCTURE :**

- 1.3.1 Visite conjointe du site avec l'agent patrimonial de l'ONF suivie d'une réunion de présentation et discussion sur les plans. → Validation de l'agent patrimonial.
- 1.3.2 Elaboration d'une liste de matériaux et outils nécessaires (réflexion ressource bois à mener)
- 1.3.3 Demande de devis
- 1.3.4 Achat du matériel nécessaire
- 1.3.5 Acheminement du matériel à Maripa-Soula
- 1.3.6 Création, installation et sécurisation des petites infrastructures



**SIGNALETIQUE et BALISAGE:**

- 1.3.6 Organisation d'une réunion conjointe ente la mairie, l'OT et le Parc pour définir les objectifs en termes de signalétique directionnelle et d'information
- 1.3.7 Elaboration de propositions (contenus, format, nombre, etc.)
- 1.3.8 Réunion de présentation et choix d'une option en fonction des propositions identifiées
- 1.3.9 Elaboration de propositions pour les différents de panneaux, fléchages, etc. en fonction de l'option choisie
- 1.3.10 Réunion de présentation et validation
- 1.3.11 Achat de matériaux
- 1.3.12 Création de la signalétique
- 1.3.13 Installation de la signalétique et balisage du sentier
- 1.3.14 Inauguration

**2.1 Seconde phase de création du sentier préfigurée entre l'OT et le Parc.**

- 2.1.1 Réunion d'analyse et RETEX de la première phase → recommandations pour la seconde phase.
- 2.1.2 Elaboration du document de RETEX
- 2.1.3 Réunions de préfiguration de la seconde phase.
- 2.1.4 Document de préfiguration de la seconde phase.
- 2.1.5 Réflexion et mise en place d'outils sur la fréquentation et satisfaction des utilisateurs

**PUBLIC(S) CIBLE(S) / BENEFICIAIRES****Bénéficiaires directs :**

- Les acteurs locaux de la filière touristique
- La population vivant sur le bourg de Maripa-Soula et aux alentours
- Les touristes et visiteurs

**Bénéficiaires indirects :**

- Les acteurs extraterritoriaux de la filière touristique
- Les écoles et associations d'Education à l'Environnement et Développement Durable
- La Mairie
- Les porteurs de projets émergents souhaitant compléter l'offre ou bénéficier de sa diversification pour développer de nouvelles activités (loisirs, guidage, etc.)
- Image et positionnement du territoire de la commune dans son articulation avec le contrat d'objectif « Maroni » et « cœur de Guyane »

**IMPACTS / BENEFICES ET DURABILITE****Perception et positionnement du territoire:**

La création du sentier des cascades de Gobaya Soula permettra d'améliorer le socle d'activités touristiques de base pour offrir une attractivité majeure du territoire et le positionner comme destination écotouristique. En ce sens, le sentier représentera un « produit d'appel » pour l'OT et certains acteurs de la filière, permettant de créer diverses propositions de packages/activités touristiques à destination des habitants et des touristes.

Plus généralement, la structuration de l'offre sur les communes de Maripa-Soula et de Papaïchton permettra certainement à terme de positionner le Haut Maroni comme une destination de tourisme durable et d'éco-tourisme.

**Appui au rayonnement de l'OT et à la structuration de la filière :**

L'office du tourisme pourra s'approprier le sentier et appuyer l'organisation des acteurs de la filière pour développer des offres articulant les différents opérateurs privés entre eux (hébergement, gastronomie, guides, loisirs, etc.).

### Bénéfices économiques :

Les acteurs locaux (commerçants, restaurateurs, artisans) déjà établis bénéficieront des retombées économiques du projet suite au développement touristique sur la commune. Le travail partenarial des acteurs locaux autour de l'Office du Tourisme permettra de diversifier l'offre et donc, à terme, de prolonger la durée moyenne de séjour sur place.

Le projet pourrait également avoir un effet levier sur l'articulation entre certaines activités.

## ANALYSE DES RISQUES et CONTRAINTES

Principales difficultés (risques, contraintes) qui pourraient freiner l'atteinte des objectifs.	Réponses prévues pour neutraliser, gérer ou limiter ces difficultés/risques.
Lenteurs/difficultés dans le conventionnement avec l'ONF et/ou la DEAL.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du projet en amont.</li> <li>• Travail sur un modèle de convention/autorisation temporaire de travaux déjà validé par l'ONF et la DEAL.</li> <li>• Possible appui du Maire et de la directrice de l'OT.</li> </ul>
Dimensionnement des besoins (matériels, bois, temps, ressources humaines) sous évalués.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration de plans des petites infrastructures.</li> <li>• Révision des plans par un spécialiste (interne ou externe).</li> <li>• Articulation agents technique Parc avec une petite équipe d'agents techniques de la commune.</li> <li>• Recrutement d'un CDD.</li> <li>• Sollicitation du RSMA pour appui sur des actions concrètes.</li> </ul>
Capacités des entreprises locales à fournir du bois dans les délais	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Anticiper sur les commandes, avec les entreprises de la place.</li> <li>• Assurer un suivi régulier des entreprises.</li> <li>• Etudier la possibilité d'inclure des pénalités aux contrats avec les entreprises.</li> <li>• Evaluer la possibilité de commander une partie du bois localement et le reste de l'extérieur, ou une commande complète sur le littoral.</li> </ul>
Désaccord avec l'agent patrimonial de l'ONF sur l'installation de certains infrastructures (ex : carbet de repos).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discussion et visites conjointes avant la mise en œuvre des travaux.</li> <li>• Présentation des plans des petites infrastructures et validation conjointe.</li> </ul>
Difficulté à dégager du temps des agents Parc et mairie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planification des travaux en amont.</li> <li>• Discussion et organisation entre le chef de projet et le responsable du service technique de la mairie.</li> </ul>

## ORGANISATION ET MODE OPERATOIRE

**ONF/France Domaine** : Propriétaire foncier, fournissent autorisation et conventionnement.

**DEAL** : Responsable du domaine public fluvial, fournit autorisation et conventionnement.

**Parc** : Porte le projet en co-pilotage avec l'OT, Maitre d'ouvrage sur les trois premières années.

Pilote de l'ingénierie projet et responsable de l'aménagement du sentier, pose de la signalétique, co-construction du document de préfiguration de la seconde phase du sentier. Co-responsable de l'entretien du sentier. Appui financier et technique.

**Commune** : Appui à la réalisation des chantiers et appui logistique, co-responsable de l'entretien du sentier.

**Office de tourisme** : Copilote le projet avec le Parc.

Participation à l'élaboration du projet et à la validation des plans des infrastructures, mise en valeur du sentier-communication, articulation des acteurs privés pour l'élaboration d'offres touristiques, co-construction du document de

préfiguration de la seconde phase du sentier. Appui financier et technique.

**Collectivité unique** : inscription PDIPR + Financement

La coordination du projet (suivi technique et financier) sera réalisée de manière trimestrielle au travers d'une réunion entre la Directrice de l'OT et le responsable du projet localement pour le Parc.

## COMMUNICATION ET DIFFUSION

### *Communication et diffusion externe :*

La diffusion externe, lors de cette première phase du projet, sera principalement à la charge de l'Office du Tourisme, au travers de ses partenaires et réseaux déjà établis. Cependant, tous les partenaires du projet seront sollicités pour communiquer sur les travaux en cours au niveau touristique:

- Brèves sur le site internet/réseaux sociaux du Parc, de la Mairie et de l'OT.
- Présentation au salon du tourisme de Guyane.
- Communication externe selon les opportunités (rando guide Guyane, France Guyane).

A terme, d'autres outils de communication/diffusion seront mis en place par les partenaires :

- Carte d'itinéraires de randonnée
- Inclusion du sentier à géotrek
- Possible mise en ligne d'une visite virtuelle/vidéo du site.

### *Diffusion interne :*

- Rapport de suivi semestriel.
- Bilan du projet (rapports d'activités et financiers) et document de préfiguration de la seconde phase du sentier.

## SUIVI ET EVALUATION

Le suivi du projet sera réalisé de manière trimestrielle entre la Directrice de l'OT et le pilote du projet pour le Parc. Un rapport semestriel sera élaboré conjointement et servira de base pour informer les membres du CODIR de l'OT et autres partenaires du projet.

En ce qui concerne l'évaluation, elle sera internalisée par l'OT et le Parc. Deux documents d'analyse des résultats atteints et difficultés rencontrées seront élaborés, servant de base pour préparer le document de préfiguration de la seconde phase du sentier :

- Un document d'évaluation élaboré par l'OT
- Un document d'évaluation élaboré par le chef de chantier.

Les indicateurs de suivi/évaluation suivants seront complétés régulièrement et mobilisés pour réaliser l'évaluation :

- Degré d'avancement des plans
- Conventions ONF signées
- Arrêté (AOT) DEAL signé
- Degré de formulation et validation du projet entre les partenaires
- Planification des tâches réalisées
- Degré d'aménagement du sentier selon les activités
- Plan d'entretien réalisé
- Nombre d'infrastructures mises en place par rapport aux infrastructures nécessaires
- Nombre et type des panneaux mis en place
- Degré de satisfaction des utilisateurs du sentier sur les infrastructures et la signalétique sur la phase 1
- Documents de RETEX et de phase II réalisés

### **Indicateurs d'impact :**

- Linéaire de sentiers aménagés et entretenus

- Nombre de visiteurs et degré de satisfaction
- Degré de visibilité du sentier dans les documents/supports de tourisme

Un travail spécifique sera engagé avec l'OT afin de recueillir l'avis des utilisateurs du sentier Gobaya Soula et des services touristiques en général (activité 2.1.5)

## CHRONOGRAMME PREVISIONNEL

Objectifs spécifiques	Résultats/Produits attendus	Activités	Pilotage																								
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Activités préliminaires		d. Montage et présentation d'un dossier RSMA	Parc	1																							
		e. Elaboration des plans nécessaires à la construction des diverses petites infrastructures.	Parc	1																							
		f. Elaborer un budget précis	Parc OT	1																							
Aménager le sentier des cascades de Gobaya Soula – phase 1.	1.2 Projet élaboré et accordé avec les partenaires.	1.2.1 Rédaction de la convention avec l'ONF	Parc	1																							
		1.2.2 Rédaction de la convention avec la DEAL	Parc	1																							
		1.2.3 Echanges avec l'ONF et la DEAL	Parc	1	2																						
		1.2.4 Conventionnement ONF en 2015 et DEAL en 2016	Parc		2																						
		1.2.5 Formulation du projet	Parc OT	1	2																						
		1.2.6 Réunions préliminaires avec les partenaires	MAirie – OT	1	2	3																					
		1.2.7 Réunion de présentation et validation avec l'OT et les différents partenaires	Parc			3																					
		1.2.8 Elaborer une planification des taches de l'équipe chantier détaillée (en fonction du personnel mis à disposition : Parc/OT/Mairie et de l'appui ou non du RSMA)	Parc	1	2	3																					
	1.2 Sentier aménagé.	1.2.1 Visite de sécurité des experts arbres	Parc			3																					
		1.2.2 Dégagement et débroussaillage sur l'ensemble du linéaire de la phase 1 du sentier	Parc				4	5																			
1.2.3 Abattage des arbres dangereux sur l'ensemble du		Parc					4	5	6																		

Objectifs spécifiques	Résultats/Produits attendus	Activités	Pilottage																								
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
		linéaire de la phase 1 du sentier.																									
		1.2.4 Sécurisation accrue des sites de stationnement et d'aménagement.	Parc																								
	<b>1.3 Sentier équipé en petites infrastructures permettant un accès sécurisé et une expérience de découverte optimale.</b>	1.3.1 Visite conjointe du site avec l'agent patrimonial de l'ONF suivie d'une réunion de présentation et discussion sur les plans. → Validation de l'agent patrimonial.	Parc																								
		1.3.2 Elaboration d'une liste de matériaux et outils nécessaires (réflexion ressource bois à mener)	Parc																								
		1.3.3 Demande de devis	Parc																								
		1.3.4 Achat du matériel nécessaire	Parc																								
		1.3.5 Acheminement du matériel à Maripa-Soula	Parc																								
		1.3.6 Création, installation et sécurisation des petites infrastructures	Parc																								
		1.3.7 Organisation d'une réunion conjointe mairie+OT +Parc pour définir les objectifs en termes de signalétique directionnelle et d'information	OT																								
		1.3.8 Elaboration de propositions (contenus, format, nombre, etc.)	OT Parc ?																								
		1.3.9 Réunion de présentation et choix d'une option en fonction des propositions identifiées	OT																								
		1.3.10 Elaboration de propositions pour les différents de panneaux, fléchages, etc. en fonction de l'option choisie	OT Parc																								

Objectifs spécifiques	Résultats/Produits attendus	Activités	Pilotage																								
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
		1.3.11 Réunion de présentation et validation	OT																								
		1.3.12 Achat de matériaux	OT																								
		1.3.13 Création de la signalétique	OT																								
		1.3.14 Installation de la signalétique et balisage du sentier	OT																								
		1.3.15 Inauguration	OT																								
1. Préfigurer la seconde phase du sentier.	2.1 Seconde phase de création du sentier préfigurée entre l'OT et le Parc amazonien.	2.1.21 2.1.1 Réunion d'analyse et RETEX de la première phase → recommandations pour la seconde phase.	Parc																								
		2.1.22 Elaboration du document de RETEX	Parc OT																								
		2.1.23 Réunions de préfiguration de la seconde phase.	Parc OT																								
		2.1.24 Document de préfiguration de la seconde phase.	OT																								
		2.1.25 Réflexion et mise en place d'outils sur la fréquentation et satisfaction des utilisateurs	Parc OT																								

## CONTRIBUTION DES PARTENAIRES

Sources de financement						TOTAL (€)
Parc amazonien		Mairie		Office du Tourisme		
Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	
21000	67500		7500	10000	5250	<b>111250€</b>
18000€ : matériaux travaux 3000€ : expertise arbres			Appui sur le chantier	5000€ : Matériaux travaux 5000€ : Communication et signalétique	Conception de la communication	

\* incluant fonctionnement, investissement et intervention



## CADRE LOGIQUE

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement vérifiables
<b>Objectif général</b> <i>(finalité, objectif global, objectif de DD)</i>	<b>Développer l'offre d'activité de découverte nature /culture de la commune, tant pour les visiteurs que pour les habitants.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Linéaire de sentier aménagé et entretenu</li> <li>• Nombre de visiteurs et leur degré de satisfaction</li> <li>• Degré de visibilité du sentier dans les documents/supports de tourisme</li> </ul>
<b>Objectif(s) spécifique(s)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Aménager le sentier des cascades de Gobaya Soula – phase 1.</li> <li>2. Préfigurer la seconde phase du sentier</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Degré d'avancement des plans et du dossier</li> </ul>
<b>Résultats (produits)</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1.1 Projet élaboré et validé avec les partenaires</li> <li>1.2 Sentier aménagé</li> <li>1.3 Sentier équipé en petites infrastructures permettant un accès sécurisé et une expérience de découverte optimale</li> <li>2.1 Seconde phase de création du sentier préfigurée entre l'OT et le Parc</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conventions signées</li> <li>• Degré de formulation et validation du projet</li> <li>• Planification des tâches réalisées</li> <li>• Degré d'aménagement du sentier selon les activités</li> <li>• Plan d'entretien réalisé</li> <li>• Nombre d'infrastructures mises en place par rapport aux infrastructures nécessaires</li> <li>• Nombre et type des panneaux mis en place</li> <li>• Degré de satisfaction des utilisateurs du sentier sur les infrastructures et la signalétique</li> <li>• Documents de RETEX et de phase II réalisés</li> </ul>



## Mise en place d'une démarche jeunesse sur la commune de Maripa-Soula



## ANTECEDENTS ET CONTEXTE

### I – Une jeunesse en difficulté sur la commune de Maripa-Soula

Sur la commune de Maripa-Soula, les jeunes (15-30 ans)<sup>9</sup> des trois communautés majoritaires que sont les Aluku, Wayana et Teko sont en prise à des difficultés de plusieurs ordres :

- Un vide provoqué par l'abandon des pratiques dites "traditionnelles", qui n'est pas comblé par des espaces et des activités propres à la vie moderne (qui attire de plus en plus les jeunes ruraux)
- L'Émergence de nouvelles "cultures juvéniles" qui ont du mal à trouver des espaces d'expression et de reconnaissance.
- une position difficile entre les liens avec la communauté et ses traditions et la modernité et les besoins émergents (emploi salarié et secteur formel, formation, services, biens de consommation)
- un manque de représentation vis-à-vis de l'extérieur pour faciliter les échanges, excepté dans certains cas par les autorités coutumières ou des personnes ressources (enseignant, agent de développement...)
- des difficultés scolaires et du décrochage précoce, ainsi qu'un manque d'opportunités de raccrocher à un parcours de formation
- des individus en situation administrative complexe, parfois en situation irrégulière et ne parlant pas forcément bien la langue, et donc souvent peu écoutés et représentés
- des difficultés d'insertion, d'accès à l'emploi et un manque d'opportunités d'emplois sur le territoire
- un manque d'accès à des informations et des ressources de base pour les démarches administratives, pour l'emploi ou le montage de projet entrepreneurial
- un manque d'activités et d'opportunités (culturelles, sociales, économiques) en général, menant à une démotivation et parfois une situation de précarité et/ou de détresse sociale.

Pour autant, les jeunes de la commune sont familiers avec certains outils et démarches et certains ont la capacité d'être moteur de propositions et d'une mobilisation locale. Ils constituent un potentiel important de développement pour la commune, et de leur bien-être et leur épanouissement dépend aussi l'équilibre socio-économique futur du territoire.

#### Chiffres clés (données INSEE):

Sur la commune de Maripa-Soula, la population des 15-29 ans représentaient 2716 jeunes en 2012 soit environ 27% de la population communale.

Le nombre de jeunes de 15-24 ans actifs étaient de 1550 (37.8% des 15-24), parmi lesquels 119 seulement avaient un emploi (7.6% des 15-24) (sur 2181 actifs et 575 actifs ayant un emploi au total sur les 15-64ans). Entre hommes et femmes, une petite différence existe : 77.2% des hommes âgés de 15 à 24 ans sont au chômage, contre 82.6% chez les femmes. Pourtant, plus de 75% des jeunes guyanais de 16-25ans aspirent à être salariés (privé ou public) ou monter leurs entreprises (source : CPRV).

Le taux de scolarisation des jeunes sur Maripa-Soula est très dégressif avec l'âge : alors que 70,6% des 15-17ans sont encore scolarisés, seulement 13.4% des 18-24ans le sont (école et études confondus). Rares sont les jeunes qui sont titulaires d'un diplôme au-delà du brevet (18% des personnes de 15 ans ou plus non-scolarisées).

### II – la démarche jeunesse : mieux comprendre et répondre aux problématiques des 16-25ans en Guyane

Cette démarche portée par le Conseil Régional de Guyane est mis en œuvre par le Centre de Ressources Pour la Ville de Guyane (CRPV). De 2012 à 2014 inclus, 3 ans d'études et d'enquêtes sur l'intégralité du territoire guyanais ont permis de réaliser un diagnostic régional sur les problématiques rencontrées par les jeunes guyanais(e)s. La démarche a permis aux partenaires institutionnels de mieux appréhender la question et de partager et valoriser les projets qu'ils accompagnent. Cette démarche qui aura coûté 400 000euros sur 2012-2014 (avec une contribution de 19 000euros par le PAG) débouche aujourd'hui sur une volonté réelle de la Région de prolonger de manière plus opérationnelle cette initiative au plan régional et local, et notamment sur les sites isolés. En particulier il s'agira de :

- valoriser le diagnostic auprès des acteurs de la jeunesse et l'affiner sur certains bassins de vie, en particulier l'intérieur de la Guyane

<sup>9</sup> En fonction des diagnostics et statistiques mobilisées (CRPV, INSEE, Préfecture, autres), les catégories « jeunesse » ne sont pas toutes les mêmes. Le présent document traite des 15-30ans, mais les données sont ainsi réparties sur plusieurs classes : 15-29ans et 15-24ans pour l'INSEE, 16-25ans pour la démarche jeunesse

- accompagner les collectivités et acteurs de la jeunesse dans des projets visant à répondre aux problématiques jeunesse identifiées, notamment en animant et structurant un réseau
- inscrire ainsi la question jeunesse dans une programmation territoriale cohérente

### III – La cellule du mieux-être : mieux comprendre et traiter les causes de la détresse sociale sur les fleuves

A l'initiative de la préfecture, une cellule spéciale pilotée par le Sous-préfet au Communes de l'Intérieur a été mise en place pour répondre aux problématiques de détresse sociale rencontrées sur le haut des fleuves Oyapock et Maroni, en particulier en pays amérindien. Cette cellule rassemble tous les acteurs de terrain, et est rattachée à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM), et dirigée par la Conseillère Principale d'Education Marianne Pradem, mise à disposition par le rectorat. Cette cellule doit collecter des données, les traiter et les analyser afin de mieux comprendre le malaise social conduisant aux tentatives de suicides, émanant souvent d'une somme de difficultés à l'échelle individuelle. Elle a également comme mission d'accompagner et renforcer les actions des associations en soutenant les demandes de financement auprès des institutions, administrations et collectivités et en aidant au recrutement de médiateurs locaux.

### IV – Rôle et positionnement de la Mairie de Maripa-Soula :

Dans le cadre de son programme de politique générale (I-Assurer le bien-être des habitants/g-Encourager les jeune), la mairie de Maripa-Soula a clairement exposé sa volonté de développer des initiatives permettant d'encourager les jeunes à prendre une part plus importante dans la vie collective de la commune. Plusieurs projets sont envisagés :

- conseil consultatif des jeunes
- ateliers et débats sur les questions qui concernent les jeunes
- activités dans le secteur du loisir et du divertissement
- appui logistique aux initiatives jeunes
- une place de choix dans de futures maisons de quartier
- une planification annuelle spécifique permettant de répondre aux attentes de la jeunesse.

### V – Rôle et positionnement du PAG: médiation et facilitation pour la commune et les acteurs de la jeunesse sur le territoire

Dans le cadre de la démarche jeunesse, le PAG souhaite pouvoir contribuer à l'amélioration des conditions de vie des jeunes et à leur insertion dans la société (guyanaise et régionale), sans se substituer pour autant ni au travail des communes, ni au travail des autres partenaires (préfecture, Conseil Régional, associations). Pour cela, le Parc amazonien propose :

- D'apporter un financement à la démarche jeunesse par le biais du CRPV
- De proposer et assurer une médiation locale, en particulier sur le Haut-Maroni
- De faciliter et aider à l'organisation des rencontres, débats et ateliers qui auront lieu sur le sujet sur la commune
- De faciliter le dialogue, la mise en cohérence et l'articulation entre des projets structurants portés par les différents acteurs sur la jeunesse
- De travailler par ailleurs au renforcement du tissu associatif, au montage de projets et à l'émergence d'initiatives locales, qui plus est portées par des jeunes

## JUSTIFICATION

La question de la jeunesse constitue une problématique centrale pour l'avenir de la commune de Maripa-Soula, avec aujourd'hui une population composée de quasiment 30% de jeunes de 15-30ans (et 50% des habitants ayant moins de 30ans). Leur place et leur insertion dans la société est remise en cause par un ensemble de difficultés, évoquées plus haut. Cela étant, le diagnostic réalisé par le CRPV montre que les jeunes, i-compris les jeunes « décrocheurs », aspirent pleinement à (re)intégrer la vie locale et régionale de manière active). Néanmoins, plusieurs passerelles et outils sont encore manquants pour leur permettre d'intégrer ou réintégrer la société ou plus généralement de s'impliquer dans des activités. Le projet aura pour but de mieux comprendre ces problématiques, les passerelles et outils manquants et construire des solutions pour matérialiser ces derniers.

La stratégie consistera donc à mobiliser et structurer les acteurs directs et indirects de la jeunesse en réseau pour être en

mesure de répondre à ces problématiques et construire deux projets répondant à des besoins concrets en parallèle.

La démarche jeunesse devra permettre de mieux comprendre la situation et les besoins des jeunes, puis d'améliorer et diversifier leurs opportunités de développement personnelles et professionnelles et leur accès aux ressources.

La méthode consistera à animer un groupe de réflexion pour affiner le diagnostic, puis un groupe de travail pour identifier et mettre en œuvre deux projets structurants visant à répondre aux questions jeunesse. En parallèle, des priorités et un plan d'action à plus long terme seront définis.

Du point de vue de l'implication des parties-prenantes, il s'agira ainsi de co-construire et d'affiner le diagnostic puis deux projets conjointement, impliquant un fort niveau d'engagement des partenaires, et en premier lieu de la Mairie.

Si l'expérience se révélait fructueuse, à terme, le Parc souhaiterait fédérer et accompagner avec des partenaires des groupes pilotes composés de jeunes vers des projets collectifs uniquement pensés et mis en œuvre par ses membres.

#### Rattachement Charte :

III - Amélioration de la qualité de vie des habitants et développement économique local adapté

- ⇒ III-1 Contribuer à la mise en place d'infrastructures et des services publics adaptés au contexte local
- ⇒ III-2 Accompagner le développement d'une économie locale adaptée et durable

#### Rattachement Contrat d'objectifs 2015-2017 :

5-2-Contribution aux politiques régionales et nationales de DD

#### Rattachement stratégie Mairie MPA :

I-Assurer le bien-être des habitants/g-Encourager les jeunes

## OBJECTIFS

**Objectif général :** Améliorer la connaissance, la prise en compte et le traitement par les acteurs institutionnels des problématiques spécifiques aux jeunes de la commune

#### **Objectif(s) spécifique(s) :**

**OS1 :** Réunir et structurer un réseau d'acteurs concernés par les problématiques de la jeunesse

**OS2 :** Affiner le diagnostic et élaborer des priorités d'action sur la commune de Maripa-Soula par la construction d'un diagnostic local et l'identification et planification de solutions adaptées

## RESULTATS et PRODUITS

### OS1

Résultat 1.1 : Les partenaires sont informés et mobilisés autour de la démarche jeunesse

Résultat 1.2 : Un COPIL permettant la coordination est créé et fonctionnel sur les problématiques de la jeunesse

### OS2

Résultat 2.1 : La Mairie et les acteurs concernés par les problématiques jeunesse ont co-construits un diagnostic local et identifiés des solutions à mettre en œuvre sur la commune

Résultat 2.2 : La Mairie et les acteurs concernés ont identifié des axes et actions prioritaires qu'ils se sont engagés à soutenir techniquement et/ou financièrement

Résultat 2.3 : Deux projets parmi les actions prioritaires et emblématiques ont été approfondis et co-définis par les acteurs concernés

Résultat 2.4 : Les financements et les moyens humains nécessaires à la mise en œuvre de ces deux projets ont été arrêtés et répartis entre les acteurs

Synthèse des principaux livrables du projet	
2015	Tenue d'un échange avec les acteurs institutionnels et associatifs sur Maripa-Soula sur la jeunesse pour affiner le diagnostic
2016	COPIL créé et fonctionnel Tenue d'un débat local avec des jeunes

	Cycle de trois rencontres du COPIL pour identifier des actions prioritaires et deux projets structurants + réunions de travail
2016-2017	Début mise en œuvre des 2 projets prioritaires

## ACTIVITES

### Atelier de discussion entre les professionnels locaux, les techniciens mairie et élus sur la question de la jeunesse et des problèmes rencontrés spécifiquement sur le territoire de Maripa-Soula :

- 1.1 Identification des participants et invitation
  - 1.2 Choix d'une salle et d'une date, réservation
  - 1.3 Logistique, documents et consommables
  - 1.4 Tenue et animation de la discussion : restitution du diagnostic régional
  - 1.5 Tenue et animation d'une discussion sur le diagnostic Maripa-Soula, structures prêtes à s'impliquer, données et prochaines étapes
  - 1.5 Choix du format du groupe de coordination question jeunesse
- => Si possible, affiner le diagnostic avec des enquêtes complémentaires sur le Haut-Maroni et sur le Bourg de Maripa-Soula

### Débat public sur les questions jeunesse et relations intergénérationnelles

- 2.1 Identification du format
- 2.2 Organisation et diffusion d'une communication pour invitation des participants
- 2.3 Logistique, documents et consommables
- 2.4 Tenue et animation du débat public
- 2.5 Debriefing du débat, document de bilan et prochaines étapes

### Programme d'action et projets structurants

- 3.1 En fonction des choix réalisés en atelier de discussion, organisation et animation d'un cycle de 3 rencontres des partenaires pour identifier les lignes stratégiques et le plan d'action pluriannuel
- 3.2 En parallèle, définition/formulation de deux projets structurants, assurer leur financement et portage technique et animer

## PUBLIC(S) CIBLE(S) / BENEFICIAIRES

- **Public cible : les acteurs de la jeunesse**
  - ⇒ Sur Maripa-Soula, la Mairie, pôle emploi et la boutique de gestion, l'antenne locale du Conseil Régional/CTG, les associations en lien avec la jeunesse et/ou intéressées, clubs sportifs, ADER, groupes de jeunes, Organisations privées/entreprises, le CCAS
  - ⇒ Sur la Guyane, la préfecture, le CRPV, le Conseil Régional/CTG, association ADER
- **Bénéficiaires : Les jeunes (15-30ans) du Haut-Maroni et du Bourg de Maripa-Soula (~3000 jeunes sur Maripa-Soula)**

## IMPACTS / BENEFICES ET DURABILITE

- ⇒ Meilleure connaissance et prise en compte par les acteurs des spécificités et besoins des jeunes de l'intérieur de la Guyane
- ⇒ Mobilisation de plus de moyens et solutions plus adaptées en conséquence
- ⇒ Mise en place d'un dispositif pérenne de coordination des acteurs en réseau de la jeunesse sur la commune
- ⇒ Développement de deux projets visant à améliorer la qualité de vie et l'insertion des jeunes

Cette première phase institutionnelle permettra par la suite de développer une réponse propre au sein du Parc qui pourra passer par la mobilisation et la mise en action de groupes de jeunes qui soient pilotes pour le développement de projets locaux.

## ANALYSE DES RISQUES et CONTRAINTES

Risques et contraintes :	Réponses :
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Non ou faible mobilisation des structures visées sur ces problématiques aux réunions et groupes de travail: peu de participants, peu d'engagements, peu de travail collectif</li> <li>⇒ Incompréhension de la démarche et sentiment d'ingérence de certains acteurs</li> <li>⇒ Difficulté à obtenir un consensus sur des projets à mettre en place collectivement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Invitation en amont et travail par le biais de l'initiative « démarche jeunesse » et « cellule bien être » reconnues et respectées ; afficher le souhait clairement de la Mairie de s'engager dans une démarche spécifique pour les jeunes (notamment avec le CCAS)</li> <li>• Veiller à bien présenter la démarche, ce qu'elle est et n'est pas et impliquer graduellement les acteurs</li> <li>• Calibrer les discussions et la taille des projets en fonction des engagements que sont prêts à faire les partenaires</li> </ul>

## ORGANISATION ET MODE OPERATOIRE

- **Mairie : Co-pilote**, appui logistique, animation par participation d'élus et agents (CCAS), financement ( ?)
- **CRPV: Co-pilote**, appui technique et animation des débats/réflexions
- **Parc : Appui technique**, animation par participation d'un ou plusieurs agents, financement, participation aux Comités de Pilotage de la démarche jeunesse
- **Autres partenaires : Participation et mobilisation** lors des ateliers, rencontres, débats et groupes de travail, financement

La coordination sera réalisée par les différents ateliers et débats prévus et la mise en place du COFIL, géré par le CRPV, la Mairie et le Parc amazonien.

### EQUIPE PROJET

<b>Parc amazonien</b>	<b>Pilote : Berengère BLIN</b> – Collaborateurs : Antoine Messenger, Fabien Pons-Moreau, Olivier Simon
<b>CRPV</b>	<b>Pilote : Alexandra COSSIO</b> – Collaborateurs : Denis Souillard
<b>Mairie</b>	<b>Pilote : à définir</b>

## COMMUNICATION ET DIFFUSION

Dans le cadre de sa communication, le CRPV documentera et diffusera dans ses supports le travail réalisé sur Maripa-Soula avec les partenaires impliqués dans la démarche jeunesse.

De son côté, le Parc amazonien communiquera sur cette initiative dans le cadre d'une brève et du rapport d'activité, constituera une base photographique sur l'initiative et dressera un bilan de l'initiative pouvant faire l'objet d'un communiqué de presse commun avec la Mairie.

La Mairie pourra également communiquer dans ses médias (bulletin, annonce, journal) sur les avancées de la démarche. Cela sera d'autant plus important que les jeunes devront être au courant de ce travail de fond.

En interne, les avancées et le bilan de l'action seront diffusés sous la forme d'un rapport d'avancement.



## SUIVI ET EVALUATION

Le suivi sera réalisé tout au long des ateliers de discussion et de travail, avec un bilan annuel réalisé entre CRPV et Parc. En fin de projet, une évaluation participative sera menée avec les partenaires/acteurs présents afin de déterminer l'efficacité et l'utilité de l'approche. Les élus de la Mairie seront également conviés à évaluer cette action.

Les indicateurs suivants permettront de réaliser le suivi/évaluation :

- Nombre et origine des partenaires participant aux ateliers
- Nombre d'ateliers et réunions organisées
- Degré d'avancement du diagnostic Haut-Maroni
- Degré d'avancement du plan d'actions prioritaires
- Nombre de participants grand public et jeunes au débat/réunion publique
- Qualité de la mobilisation et du travail collectif du réseau et des avancées
- Nombre de projets choisis et leur budget

## CHRONOGRAMME PREVISIONNEL

Objectifs spécifiques	Résultats/Produits attendus	Activités	Pilotage	2015			2016												2017										
				10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
I. Réunir et structurer un réseau d'acteurs concernés par les problématiques jeunesse	I.1 les partenaires sont informés et mobilisés autour de la démarche jeunesse	<b>atelier de discussion entre les professionnels locaux, les techniciens mairie et élus sur la question de la jeunesse et des problèmes rencontrés spécifiquement sur le territoire de Maripa-Soula</b>																											
		1.1 identification des participants et invitation	PARC-CRPV																										
		1.2 choix d'une salle et d'une date, réservation	PARC																										
		1.3 logistique, documents et consommables	PARC																										
		1.4 Tenue et animation de la discussion	CRPV-Mairie																										
	I.2 un groupe de travail ou comité de coordination est créé et fonctionnel sur les problématiques de la jeunesse	1.5 choix du format du groupe de coordination question jeunesse	Mairie-CRPV-PARC																										
		Si possible, affinage du diagnostic																											
		<b>débat public sur les questions jeunesse et relations intergénérationnelles</b>																											
		2.1 identification du format	PARC-Mairie-CRPV																										
		II. Affiner le diagnostic et élaborer des priorités d'action sur la commune de Maripa-Soula par la construction d'un diagnostic local et l'identification et planification de solutions adaptées	II.1 la Mairie et les acteurs concernés par les problématiques jeunesse ont co-construits un diagnostic local et des solutions à mettre en œuvre sur la commune	2.2 organisation et diffusion d'une communication pour invitation des participants	PARC-Mairie																								
2.3 logistique, documents et consommables	PARC-Mairie																												
2.4 tenue et animation du débat public	CRPV-Mairie																												
2.5 debriefing du débat, document de bilan et prochaines étapes	CRPV																												
Résultat II.2 : Identification des axes et actions prioritaires à soutenir techniquement et/ou financièrement	<b>Programme d'action et projets structurants</b>																												
II.3 : deux projets parmi les actions prioritaires et emblématiques ont été identifiés, approfondis et co-définis	3.1 en fonction des choix réalisés en atelier de discussion, organisation et animation d'un cycle de 3 rencontres des partenaires pour identifier des actions prioritaires et le programme de travail		CRPV-Mairie-PARC																										
	3.2 cycle de rencontres également pour définir deux projets structurants, assurer leur financement et portage technique et animer le réseau		CRPV-Mairie-PARC																										

## ESTIMATION DE LA CONTRIBUTION DES PARTENAIRES

Sources de financement						TOTAL (€)
Parc amazonien		Mairie		CRPV		
Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	Estimation de la Contribution hors personnel* (€)	Estimation de la Contribution en personnel (H/J et estimation €)	
18820€	40H/J (8510€)	5000	-(1)	-(1)	-(1)	<b>32330€</b>

\* incluant fonctionnement, investissement et intervention

**(1) à préciser**

## CADRE LOGIQUE

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement vérifiables
<b>Objectif général</b>	<b>Améliorer la connaissance, la prise en compte et le traitement par les acteurs institutionnels des problématiques spécifiques aux jeunes du Haut-Maroni</b>	
<b>Objectif(s) spécifique(s)</b>	<b>OS1</b> : Réunir et structurer un réseau d'acteurs concernés par les problématiques jeunesse <b>OS2</b> : Affiner le diagnostic et élaborer des priorités d'action sur la commune de Maripa-Soula par la construction d'un diagnostic local et l'identification et planification de solutions adaptées	
<b>Résultats</b>	Résultat 1.1 : les partenaires sont informés et mobilisés autour de la démarche jeunesse Résultat 1.2 : un groupe de travail ou comité de coordination est créé et fonctionnel sur les problématiques de la jeunesse Résultat 2.1 : la Mairie et les acteurs concernés par les problématiques jeunesse ont co-construits un diagnostic local et des solutions à mettre en œuvre sur la commune Résultat 2.2 : la Mairie et les acteurs concernés ont identifié des axes et actions prioritaires qu'ils se sont engagés à soutenir techniquement et/ou financièrement Résultat 2.3 : deux projets parmi les actions prioritaires et emblématiques ont été identifiés, approfondis et co-définis par les acteurs concernés Résultat 2.4 : les financements et les moyens humains nécessaires à la mise en œuvre de ces deux projets ont été arrêtés et répartis entre les acteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre et origine des partenaires participant aux ateliers</li> <li>- Nombre d'ateliers et réunions organisées</li> <li>- Degré d'avancement du diagnostic Haut-Maroni</li> <li>- Degré d'avancement du plan d'actions prioritaires</li> <li>- Nombre de participants grand public et jeunes au débat/réunion publique</li> <li>- Qualité de la mobilisation et du travail collectif du réseau et des avancées</li> <li>- Nombre de projets choisis et leur budget</li> </ul>
<b>Activités</b>	<p><b>Atelier de discussion entre les professionnels locaux, les techniciens mairie et élus sur la question de la jeunesse et des problèmes rencontrés spécifiquement sur Maripa-Soula :</b></p> <p>1.1 identification des participants et invitation 1.2 choix d'une salle et d'une date, réservation 1.3 logistique, documents et consommables 1.4 Tenue et animation de la discussion : restitution du diagnostic régional, diagnostic Maripa-Soula, structures prêtes à s'impliquer, données et prochaines étapes 1.5 choix du format du groupe de coordination question jeunesse</p> <p><b>Débat public sur les questions jeunesse et relations intergénérationnelles</b></p> <p>2.1 identification du format 2.2 organisation et diffusion d'une communication pour invitation des participants 2.3 logistique, documents et consommables 2.4 tenue et animation du débat public 2.5 debriefing du débat, document de bilan et prochaines étapes</p> <p><b>Programme d'action et projets structurants</b></p> <p>3.1 en fonction des choix réalisés en atelier de discussion, organisation et animation d'un cycle de 3-5 rencontres des partenaires pour identifier des actions prioritaires et le programme de travail 3.2 cycle de rencontres également pour définir deux projets structurants, assurer leur financement et portage technique et animer</p>	



# COMMUNE DE MARIPA-SOULA

